

# **SOUFFLE DE PERSE**

**REVUE DE L'ASSOCIATION  
DES AMIS DE LA FONDATION  
SAINT-JOHN PERSE**

-----

**N° 16 - Février 2014**

## **COMITE DE REDACTION**

May Chehab - Henriette Levillain  
Christian Pallandre - Mireille Sacotte  
Claude Thiébaud (Secrétaire) - Renée Ventresque

## **Directrice de publication**

Renée Ventresque

## **Mise en page**

Claude Thiébaud  
assisté de Christian Pallandre

## **La Fondation Saint-John Perse est soutenue par**

la Municipalité d'Aix-en-Provence,  
la Fondation Culturelle et Charitable,  
la Fondation de France,  
le Conseil Régional Provence Alpes-Côte d'Azur,  
le Conseil Général des Bouches-du-Rhône,  
la Communauté du Pays d'Aix,  
le Ministère de la Culture,  
le Centre National du Livre,  
la Direction du Livre et de la Lecture,  
la Direction Régionale des Affaires Culturelles

... et bien sûr, l'Association des Amis de la  
Fondation Saint-John Perse

## SOMMAIRE

- Éditorial 7  
Renée Ventresque, Présidente de l' Association des Amis de la  
Fondation Saint-John Perse
- Hommage de Pierre Oster à Antoine Raybaud 9

### Études

- Avertissement et appel à communications 12
- La correspondance Saint-John Perse et Calouste Gulbenkian  
ou "Loin des yeux, près du cœur"  
Jean-Louis Cluse 13
- La *Biographie* de la "Pléiade" : étapes préliminaires depuis  
1941  
Holger-Christian Holst 29
- Le divin, le sacré, l' être : quelle est la portée de ces termes  
chez Saint-John Perse ?  
Jean-Pierre Jossua 51
- Saint-John Perse et Louis Brauquier  
Alain Paire 69
- Édouard Daladier, protecteur d'Alexis Leger ?  
Christian Pallandre 83
- Le « pur commerce » de la revue : Saint-John Perse et  
*Commerce*  
Ève Rabaté 99
- Chronique d'un retour annoncé (suite)  
Claude Thiébaud 117

## Documents

- Lettres inédites d'Alexis Leger à Béatrice Chanler et à sa famille  
éd. Carol Rigolot 143
- A Note on Alexis Saint Léger Léger, *Poetry*, 1942  
Archibald MacLeish 189

## Comptes rendus de lecture

- *Journal* d'Hélène Hoppenot, éd. Marie France Mousli,  
par Renée Ventresque 199
- *Saint-John Perse*, Henriette Levillain  
par Édith de la Héronnière 201
- *Croisière aux Îles Éoliennes*, éd. Claude Thiébaud,  
par Barbara Bohac 203

## Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

- Présentation de l'Association et bulletin d'adhésion 209
- Assemblée générale du 22 juin 2013
  - Procès-verbal 211
  - Rapport moral 2012 219
  - Rapport financier 2012 223
  - Compte de résultat et bilan 2012 / Budget 2013 224

- Assemblée générale du 26 juin 2012	
- Procès-verbal	227
- Rapport moral 2011	233
- Rapport financier 2011	236
- Compte de résultat et bilan 2011 / Budget 2012	237
- Liste des adhérents	239
- Composition du Conseil d'administration et du Bureau de l'Association	241
- Liste de diffusion <i>SJPinfo</i>	243

<b>Fondation Saint-John Perse</b>
-----------------------------------

- Le mot de la Directrice	247
Muriel Calvet, Directrice de la Fondation Saint-John Perse	
- Activités de la Fondation en 2012 et 2013	249
- Projets de la Fondation pour 2014	255
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration de la Fondation	259
- Compléments à la Bibliographie 2010	263
- Compléments à la Bibliographie 2011	265
- Bibliographie 2012	269
- Première bibliographie 2013	275
- Thèses en cours	279
- Dernières publications	281
- Informations pratiques	285
- Contacts	286

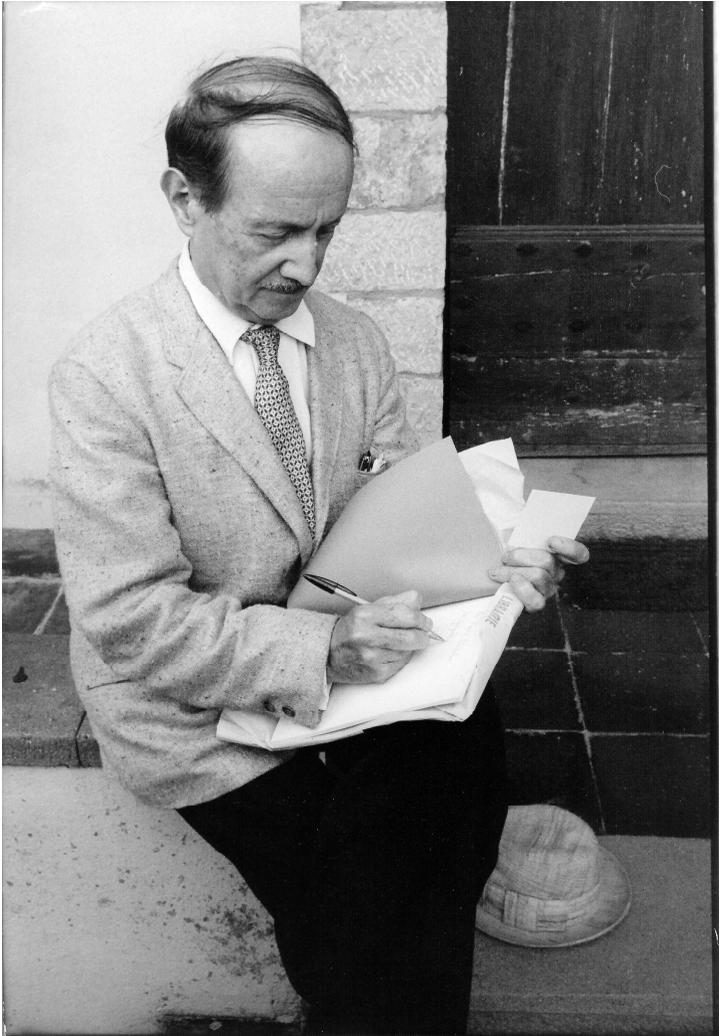


Photo Dalmas, *International Magazine Service*  
© Fondation Saint-John Perse

Écrit sur la porte, Les Vigneaux, 1<sup>er</sup> novembre 1960  
Une des photos offertes à la Fondation Saint-John Perse  
par l'Association de ses Amis en 2013.

## ÉDITORIAL

Chers Amis de la Fondation,

Après la parution en novembre 2012 d'un deuxième hors-série de *Souffle de Perse, Saint-John Perse. Croisière aux Îles Éoliennes*, le numéro 16 de notre revue, particulièrement dense, renoue en ce début de l'année 2014 avec l'orientation qui caractérise nos publications « ordinaires » : s'y distribuent en parts à peu près égales, selon notre souhait, les études consacrées à la carrière diplomatique d'Alexis Leger et celles qui concernent la création artistique de Saint-John Perse.

Mais il n'est pas toujours aisé de distinguer entre les « deux versants » de l'activité de l'ambassadeur-poète. Ses lettres, en particulier, se font l'écho plus ou moins marqué de cette « ambiguïté » dont *Vents* exaltait en 1945 la fécondité. Le présent numéro en apporte la preuve en réunissant deux analyses, l'une de la correspondance récemment publiée qu'il a entretenue avec le financier, diplomate et collectionneur d'origine arménienne Calouste Gulbenkian, l'autre des lettres inédites qu'il a adressées à l'amie américaine, Béatrice Chanler, qui possédait l'îlot au large de la côte du Maine, « Seven Hundred Acre Island », où l'exilé rééditait les aventures de Robinson Crusoé.

Pour convaincre de la diversité de ses intérêts et de ses talents, il faut encore mentionner ses liens avec la revue *Commerce* que vient éclairer un article figurant aussi dans ce numéro.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 8

Les *Œuvres complètes* de Saint-John Perse dans l'édition de la « Pléiade » soulignent à plaisir le caractère international des relations du poète et du diplomate. En fait, c'est depuis *Anabase* au moins (1924), le recueil nourri des années de Chine, que son œuvre célèbre son goût pour « toutes sortes d'hommes dans leurs voies et façons ». Au printemps 2013, au Rockbund Art Museum de Shanghai, se tenait une exposition, *From Gesture to Language*, qui réunissait des créations de peintres, graveurs, sculpteurs, plasticiens, venus de tous les horizons, Georg Baselitz, Louise Bourgeois, François Morellet, Jean-Philippe Toussaint parmi tant d'autres. L'une d'elles, *The Order of the Birds*, due à Xu Bing, un artiste contemporain chinois vivant actuellement aux États-Unis, rendait explicitement hommage au poème de Saint-John Perse, *Oiseaux* (1962).

Gageons que, face à tant de « signes en voyage, beaucoup de graines en voyage », le poète eût secrètement souri, en dépit des mauvais souvenirs laissés par Shanghai à Alexis Leger, si l'on en croit sa correspondance inédite avec Philippe Berthelot.

Réjouissons-nous de la germination inattendue d'une parole poétique qui nous est chère. Qu'elle nous serve ici d'intermédiaire pour vous souhaiter à tous, et en termes persiens, la plus faste des années.

À Montpellier, le 31 décembre 2013,  
Renée Ventresque,  
Présidente de l'Association  
des Amis de la Fondation Saint-John Perse.

## ANTOINE

Hommage de Pierre Oster  
à Antoine Raybaud

D'abord un visage sans ombre, une façon tout ensemble impérieuse et riieuse de manifester sa présence morale et physique, sa liberté aussi bien ; puis ce je ne sais quoi de supérieurement impersonnel qui désigne certains êtres à notre capacité d'admiration... Visage découvert à l'occasion d'une rencontre aux Vigneaux, devant la maison d'un auteur majeur qui par-delà la mort nous rapprochait. L'enchantement créé par la séduction de la dame d'*Amers* agissait sur nous deux. Le visiteur en même temps m'en imposa. Peut-être me fut-il donné de ne pas lui paraître indifférent.

Suivirent de rares mais émouvantes et timides conversations. À Aix, à Marseille, à Paris, dans un étroit bureau du Seuil. L'amitié la plus forte se nourrissait en moi du sentiment d'une grandeur destinée à demeurer lointaine. Un prince, on l'accompagne. On ne songe en rien à faire jeu égal avec lui. L'homme qui m'avait été dépeint comme un professeur de vive éloquence n'était nullement enclin à parler de soi. Un jour, par hasard, je compris que cet universitaire parmi les meilleurs se métamorphosait parfois en enquêteur social, en témoin fragile de la puissante misère. Plus que sensible, donc, et plus que secret. Tel un oxymore en acte. Un jour, comme il avait cité avec émotion le nom de Rimbaud, je l'interrogeai. Un gros travail vraisemblablement dormait parmi d'innombrables papiers en déshérence. Il me fallut me contraindre à multiplier les manœuvres. L'échéance du centenaire était proche.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 10

Je m'échinai (c'était là un devoir d'état) à pousser vers son atelier un auteur rétif. À la fin du compte, je vis tomber sur ma table un manuscrit qui fut accepté en haut lieu. Je suis le père du titre. Celui-ci me fut soufflé un matin, dans l'entresol du poète, face au fameux Vieux Port. Antoine avait su dire oui.

Des années plus tard, au début d'une promenade non loin d'Éguilles, comme je m'arrêtais au pied d'une restanque, il me posa la question la plus indiscrete. Il me demanda sans plus de détours si je m'intéressais à de telles constructions (elle font la gloire des paysans d'autrefois). Je tins un langage de vérité. À ce moment précis nous devînmes assez intimes. Un être infiniment porté à la discrétion décida alors de me montrer les *Murs*. Je dus batailler pour que l'ouvrage paraisse. La dédicace m'en est agréable. Nos liens se resserrèrent jusqu'à l'époque où le sort ne joua plus en ma faveur.

Les bonnes cartes ne se trouvaient plus entre des mains certes maladroites. Notre héros, de son côté, avait connu dès l'abord à Genève un parfait succès d'audience. Mais il me faut reconnaître que je n'avais nullement mesuré l'élargissement de son champ de recherche. Or on voit s'affirmer dans les pages du *Besoin littéraire* un historien farouche de "l'amnésie coloniale", l'analyste hors pair d'une cécité sans borne : alors que les œuvres dites de la "francophonie" constituent de parfaits instruments de lecture du désastre qui obère notre destin et qu'il y a peut-être même une "nécrose" de la mémoire française (page 99). Prêtons donc l'oreille au fracas non pas silencieux montant des plaques tectoniques de l'entière humanité, là où un Glissant voulait voir surgir les bases du Tout-Monde...

(Édouard en ses dernières années avait choisi de protéger pareil compagnon d'aventure et de lui donner souvent la parole)

24 mai 2012

## ÉTUDES

## **Avertissement**

Un nombre entre parenthèses, dans le corps des études, renvoie à une page du volume des *Œuvres complètes* de Saint-John Perse, "Bibliothèque de la Pléiade", Paris, Gallimard, (édition de 1972 augmentée en 1982). Dans les notes, ce volume est en général indiqué *OC*.

S'agissant des titres de poèmes et de recueils, l'usage a été respecté, d'où "Éloges", "Pluies", "Neiges", "Exil" et "Chant pour un équinoxe" (les poèmes) mais *Éloges*, *Exil* et *Chant pour un équinoxe* (les recueils).

Le nom d'Alexis *Leger* a partout été écrit sans accent sauf dans les citations où est reproduite la graphie *Léger* qu'on y rencontre souvent..

## **Appel à communications permanent**

Vous souhaitez faire paraître une étude sur Saint-John Perse dans un prochain numéro de *Souffle de Perse* ? sur Alexis Leger ? sur l'œuvre du poète ? sur l'action du diplomate ? sur l'un et l'autre ?

Proposez-la au Comité de rédaction de *Souffle de Perse*.

# La correspondance Alexis Leger - Calouste Gulbenkian ou "Loin des yeux, près du cœur"

Jean-Louis Cluse

"Peut-être n'y a-t-il pas un mot plus affectueux que  
le mot 'loin'." (Lettre à Jacques Rivière,  
*Œuvres Complètes*, 674<sup>1</sup>)

La correspondance publiée par Vasco Graça Moura dans les *Cahiers Saint-John Perse*, n° 21, en 2013 montre la profonde affection qui unissait Calouste Gulbenkian et Alexis Leger, de 18 ans son cadet. Amis à Paris, ils ne se virent plus à partir de 1938 (p. 149, note 1), mais correspondirent à partir de 1946 et jusqu'en 1954, un an avant la mort de C. Gulbenkian. Nulle trace de cette correspondance, ni même du nom de Calouste Gulbenkian dans les *Œuvres Complètes* de Saint-John Perse en Pléiade. En lisant cette correspondance du point de vue affectif et poétique, on peut se demander comment se vit une telle amitié à distance, comment peut se compenser l'étendue d'espace liquide qui sépare deux continents et deux amis.

Tout d'abord il faut tenir de proclamer la force de ce sentiment d'un bord à l'autre de l'océan, "de ce côté de l'eau", comme écrit A. Leger du continent américain (p. 35, 126), et C. Gulbenkian d'Europe : "sur l'autre rive de l'océan qui nous sépare [sic]" (p. 283). A. Leger parle de "cette singulière et vivante amitié qui [...], d'un

---

<sup>1</sup> Les références aux *Œuvres Complètes* de Saint-John Perse dans la "Pléiade" seront notées par le seul numéro de page entre parenthèses. Les références à l'édition de la *Correspondance Saint-John Perse - Calouste Gulbenkian*, éd. Vasco Graça Moura, *Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 21, Gallimard, 2013, seront précédées de la lettre "p."

## *Souffle de Perse* n° 16 • 14

bord à l'autre de la planète, relie encore deux hommes de notre âge et de notre nature." (p. 144) Les deux correspondants usent de l'expression antithétique : l'ami "si proche et si lointain" (p. 167, 279). "Communauté de sentiments assez exceptionnelle, et très précieuse" (p. 168), écrit C. Gulbenkian, que "ni le temps, ni l'absence n'ont pu altérer." (p. 300) Amitié d'une profondeur qui autorise des aveux de grande sincérité de la part d'A. Leger. Des confidences sur sa vie la plus intime, avec ses problèmes de santé, telle cette "crise de dépression physique et morale (ou morale et physique ?) plus longue que je n'en ai jamais connue" (p. 303). Et surtout les bilans qu'il donne de cette vie : "Si j'avais su mieux bâtir ma vie, et en sauvegarder la maîtrise finale, au lieu de la sacrifier inutilement et sans efficacité possible à cette vaine carrière diplomatique, je n'hésiterais pas aujourd'hui à en poser ici quelque pierre d'angle, aussi modeste fût-elle. J'enrichirais d'abord ma vie d'une présence humaine digne de mes vœux : j'épouserais dans ce pays la seule femme d'Amérique dont j'aie jamais souhaité faire ma compagne et à laquelle j'ai dû renoncer par raison" (p. 85). L'incurable nostalgie du créole et de l'exilé, une des faces d'A. Leger, se montre en toute confiance. À propos d'un voyage en Louisiane pour revoir une plantation en ruine de sa famille maternelle, il note : "C'est du poison pour moi que tout ce que je vais respirer là de nostalgie et heurter d'impossible, mais c'est un luxe que je puis me payer à mon âge." (p. 101) Le souvenir de son père, toujours rare, revient aussi pour C. Gulbenkian, lié à une certaine violence dans le refus de laisser son fils vivre ses passions de jeunesse : "cette passion de naturaliste qui eût été ma vraie vocation, si mon père ne me l'avait pas interdite un jour avec la même âpreté qu'il avait mise à m'arracher à la musique." (p. 215)

Séparés par l'espace, Alexis Leger et Calouste Gulbenkian usent de différentes stratégies pour se rendre présents l'un à l'autre. Outre les lettres, "lien vivant [...] entre nous" (p. 49), "véritable causerie intime" (p. 284), comme écrit A. Leger, ou, pour

C. Gulbenkian, "comme un sourire de l'ami lointain" (p. 203), leur communication se fait essentiellement par des voies irrationnelles. Par la pensée : "Ma pensée rencontre encore plus souvent la vôtre, à l'approche de ces fêtes de fin d'année", écrit A. Leger (p. 232) ; "Mais j'aimerais vous suivre de près par la pensée, sur cette terre française où je vous ai connu" (p. 286). Imagination et rêverie les rapprochent, qui restituent la présence de l'ami : "Je pense à vous, et m'achemine en imagination vers chez vous, comme je le ferais en réalité si j'habitais la même ville et pouvais passer prendre de vos nouvelles ou bavarder un moment avec vous", écrit A. Leger (p. 194). C'est surtout autour des "Enclos" que prolifère sa rêverie, alors qu'il ne connaît pas ce lieu, propriété de C. Gulbenkian en Normandie : "Que les "Enclos" vous soient propices ! Ma rêverie vous y rejoint." (p. 295) Et C. Gulbenkian, en miroir : "Ma pensée, comme toujours, ira souvent vers vous" (p. 299). Les "Enclos", de plus en plus présents dans la correspondance, figurent dans l'imaginaire d'A. Leger un petit Eden, qui, rêvé, lui restitue la personnalité de son ami, par exemple grâce à Dorothy Russell qui doit l'y rencontrer : "car ce coin secret de vous-même ajoute beaucoup pour moi, moralement, au meilleur et au plus inconnu de tout ce que je lui ai dit de vous." (p. 296) Dans cet imaginaire, le dialogue de C. Gulbenkian avec ses arbres peut tenir la place d'une conversation avec son ami, car ces arbres, "de vrais amis" (p. 193), ces arbres parlent, tels les chênes de Dodone : "Vous aurez bien des choses à interroger, et vos arbres grandissants vous feront plus d'une réponse apaisante et confiante." (p. 261)

Des objets servent de supports à cette présence dans l'absence : des photos, et surtout des œuvres d'art. Importantes, les photos de C. Gulbenkian sollicitées plusieurs fois par A. Leger, comme dans cette lettre de 1950 : "Ne m'enverrez-vous pas quelques petites photos de Douglas sur sa Terre des "Enclos" ?" (p. 113) C. Gulbenkian en enverra une plus tard, en 1953 (p. 281), dont A. Leger accusera réception avec émotion : "votre photographie

## *Souffle de Perse* n° 16 • 16

a pris plus de signification que vous ne l'imaginez sans doute. J'interroge attentivement ce visage d'ami, où l'étrangeté du sort a concentré pour moi, si tardivement et de façon si inattendue, le fait même de l'amitié." (p. 283) La communication par l'esprit à travers les œuvres d'art est un leitmotiv de la correspondance. C'est ainsi qu'A. Leger rejoint C. Gulbenkian "devant les tableaux de [sa] Collection" (p. 149) qui sont comme des métonymies de l'ami. Certaines d'entre elles paradoxalement, et tout aussi bien que ne le ferait la présence, révèlent sa personnalité profonde : "Et ma pensée n'a point de peine à vous retrouver là. À y apprendre aussi quelque chose de plus de vous." (p. 196) Ce sont pour C. Gulbenkian des "amis très chéris" (p. 281), dont il souhaite avant tout qu'ils soient "heureux" (p. 170, 281). Objets d'une métaphore filée, où l'affection se mêle aux préoccupations pour leur avenir, ils semblent être sa vraie famille, ses vrais "enfants" (p. 301). Ce qui symboliquement le rapproche, lui qui a famille et enfants, d'Alexis Leger, dont l'affection ne trouve à se donner qu'à des amis ou à de beaux objets. À Washington, A. Leger sert d'intermédiaire entre C. Gulbenkian et les responsables de la National Gallery of Art qui abrite ses œuvres, afin précisément que leur avenir soit assuré, jouant ainsi un véritable rôle de parrain (p. 302, 304). Parmi ces œuvres d'art, il en est une qui le fascine particulièrement, c'est la tête en obsidienne d'un pharaon égyptien de la XIIe dynastie. Il rend régulièrement visite à la National Gallery à "notre ami Amenemhat III" (p. 86), "presque un compagnon, dans ma solitude morale de Washington" (p. 72), avec qui il entretient un véritable "dialogue" (p. 137, 267), ou un "colloque" (p. 229). Colloque qui inclut une autre œuvre d'art : le tableau de Rembrandt où le fils de l'artiste, Titus, a posé pour un portrait de Pallas-Athéna (p. 196). Toute une symbolique d'amis ou d'enfants sculptés ou peints est mise en place pour représenter, parallèlement à la situation familiale réelle et fort différente des deux amis, une sorte de famille spirituelle. Nul doute qu'Amenemhat en particulier ne soit une figure de C. Gulbenkian aux yeux d'A. Leger.

Témoin les analyses auxquelles il se livre de ce visage qui nourrit ses "longues méditations" à la National Gallery (p. 71) : "Que d'amertume et de dédain, que de tristesse solitaire, dans l'impassible et hautaine maîtrise de ce regard qui a tout percé de la médiocrité humaine !" (p. 72) Ainsi se révèle la profondeur de la personnalité du pharaon et de l'ami, comme en un miroir.

Et c'est un miroir justement que constitue C. Gulbenkian pour A. Leger, dans sa frénésie à rechercher le même de l'autre.<sup>2</sup> Cela se traduit tout d'abord par le choix d'un pseudonyme, à cette différence près que c'est le premier qui le propose, pour des raisons de sécurité (p. 52). Aubaine pour A. Leger, qui a toujours surnommé ses amis à sa guise et lui-même face à plusieurs d'entre eux.<sup>3</sup> Il s'amuse parfois à répéter les deux surnoms pour accentuer l'effet de miroir : "Vœux encore, pour Douglas, de Douglas" (p. 102).

Mettre en valeur le même dans l'autre, c'est relever les ressemblances entre les deux, ou les accentuer. Ou les inventer. Un goût pour la migration tout d'abord. A. Leger et C. Gulbenkian, en un mouvement symétrique de part et d'autre de l'Atlantique, circulent du Sud au Nord. A. Leger vit à Washington, et il gagne souvent le Nord des États-Unis, en particulier pour des raisons de santé liées au climat (p. 67). De son côté, C. Gulbenkian va et vient chaque année entre Lisbonne et la France (p. 286). L'identité des goûts, des conceptions de la vie et de l'homme qu'il partage avec C. Gulbenkian est soulignée régulièrement par A. Leger. Déplorant en particulier la perte du sens moral, le premier note : "Il ressort de toutes ces péripéties que les mots équité, justice, solidarité, sentiments d'honneur, sont de nos jours vides de sens" (p. 47).

---

<sup>2</sup> Voir J.-L. Cluse, *Saint-John Perse, le poète en ses miroirs. Le même, l'autre, le multiple*, L'Harmattan, 2012.

<sup>3</sup> C'est aussi le second cas de partage du même surnom, avec celui qui l'unit à Mina Curtiss : "Pierre". Voir *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss*, éd. M. Sacotte, *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 16, Gallimard, 2003.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 18

A. Leger lui fait écho : "Plus je vais et plus je vois la faiblesse et la sottise associées à la médiocrité de cœur." (p. 96) Car c'est de la dignité de l'homme que tous deux sont préoccupés : "Je veux parler seulement, aujourd'hui, écrit A. Leger, aux choses dignes de l'homme sur quoi nous nous efforçons tous deux de tenir notre regard." (p. 185)

L'hypocondrie des deux amis occupe une grande place dans ces lettres. Tous deux sont sujets aux insomnies : C. Gulbenkian l'écrit en 1953 (p. 279) ; A. Leger parle de "la solitude de [ses] nuits d'insomnie" (p. 311). On retrouve dans ce contexte le goût pour les conseils médicaux que le jeune Leger se plaisait déjà à prodiguer, dans ses lettres de jeunesse, à Gabriel Frizeau (728). Il se fait en effet le conseiller médical de C. Gulbenkian, comme en témoigne une lettre de 1951 : "Votre avant-dernière lettre, du 11 Novembre, mentionnait de petits ennuis de santé : fatigue, lumbago, épistaxis. Le tout me semble relever de la dépense nerveuse qui vous est naturelle, et qu'on ne peut souhaiter vous voir proscrire entièrement ; car l'activité, avec toute la tension qu'elle comporte, est le ressort même et l'entretien de votre vitalité." (p. 188) Au fil des lettres, ces considérations s'étendent sur des pages entières, et les prescriptions y occupent une place non négligeable (p. 188, 208, 285). Comme avec Frizeau, et quarante-cinq ans plus tard, A. Leger fait encore son "petit magister" (729). Des lettres contiennent recommandations et rappels : "N'oubliez pas de reprendre votre traitement de vaccin américain contre rhume et grippe." (p. 270) Sans se limiter aux conseils de médecine, il analyse le fonctionnement de la personnalité physique de son ami, "la richesse de [sa] nature "médullaire"", qui fait de lui "un grand prodigue de [ses] forces nerveuses" (p. 193) ; il fait partie des hommes "profondément reliés aux forces mystérieuses de la vie, comme les animaux de grande race aux lois de la nature." (p. 207) Ainsi s'établit un rapprochement entre C. Gulbenkian et Allan, le cheval mongol des *Lettres d'Asie*, à la riche nature "médullaire" (871) !

Un même goût pour la nature rapproche Leger et Gulbenkian, un même goût pour l'art des jardins. D'une île de Floride, le premier écrit : "Mais je me demande souvent, dans mes promenades solitaires, ce que vous auriez su tirer des ressources inédites de cette végétation, qui tente plus que tout [sic] autre l'activité de l'imagination." (p. 273) Régulièrement A. Leger donne à C. Gulbenkian des conseils pour ses plantations : "Avez-vous de la couleur dans vos feuillages d'Été ? Quelque hêtre pourpre ou chêne rouge d'Amérique, quelques érables du Japon à opposer à de très jeunes bouleaux ?" (p. 113) Là aussi, Alexis fait son "petit magister", tout en s'appropriant symboliquement le domaine de son ami. Paysagistes, tous deux le sont, et A. Leger met en avant sa "manie de dessiner des parcs illusoires" (p. 288) ; dans un jardin d'amis, "que de miniatures des "Enclos" n'y ai-je pas dessinées en imagination, pour rencontrer un peu de la pensée de Douglas, paysagiste !" (p. 251)

Enfin, revient dans cette correspondance le leitmotiv de la solitude, par ailleurs caractéristique essentielle des personnages des poèmes de Saint-John Perse, et de la vie du poète même telle que la reflètent les *Œuvres Complètes* et ses correspondances. À travers l'imaginaire d'A. Leger, c'est une raison essentielle de leur amitié, sans que C. Gulbenkian s'exprime sur la sienne en écho. Tout juste fait-il allusion à une grande indépendance : "Heureusement, on sait un peu partout que je suis un "sauvage"" (p. 66). A. Leger parle de sa "solitude personnelle parfois trop semblable à un abîme" (p. 83), capable même d'altérer le jugement : "cette solitude même, qui altère en nous la notion de temps, et finit par créer en nous cette illusion que nous pouvons nous faire entendre par la seule pensée." (p. 108) Il marque C. Gulbenkian du sceau de la même solitude (p. 49), et dédicace l'édition américaine d'*Exil* "au plus solitaire, au plus humain des hommes" (p. 51, note). La solitude les unit étroitement et fait d'eux des êtres exceptionnels, de même "race" : "De naissance, j'imagine, nous sommes bien les deux hommes les plus solitaires

de la Planète" (p. 102) ; "[...] à l'approche de ces fêtes de fin d'année qui nous font mieux sentir l'écart et la solitude secrète parmi les hommes" (p. 232). De façon surprenante A. Leger ne semble guère prendre en compte la famille de C. Gulbenkian. Celle-ci pourtant l'entoure, sa femme, qui décède en juillet 1952 (p. 262), son fils, sa fille et son gendre, que quelques lettres de 1949 mentionnent brièvement (p. 42, 43, 88). Certes ses lettres évoquent plus souvent ses "enfants" que sont ses œuvres d'art, et A. Leger semble jeter le doute, à la suite du décès de son épouse, sur son environnement familial : "J'essaie d'imaginer ce qui se resserre autour de vous d'intimité humaine. Je ne sais rien de votre fils ni de son rôle auprès de vous. J'ignore si les Essayan peuvent vivre à Lisbonne avec vous [...]. Je ne sais rien de vos petits-fils." (p. 263) Il semble en fait qu'il imagine en grande partie, hors de toute relation familiale, une solitude intrinsèque de C. Gulbenkian, qui permet de faire de lui une figure de double. Le mot "exil" n'est jamais écrit dans ces lettres, mais c'est dans la même solitude d' "exilés" en ce monde qu'A. Leger rejoignait Lilita Abreu, une sorte de solitude métaphysique qui contribuait à faire d'eux des jumeaux, des doubles incestueux.<sup>4</sup>

Outre l'insistance sur leur solitude irrémédiable, A. Leger élabore C. Gulbenkian poétiquement comme un autre lui-même : une personnalité double, homme de songe et d'action. L'expression "homme d'action" revient souvent (p. 55, 250, 312) ; il est question de "votre vie d'homme d'action, et d'homme d'action solitaire" (p. 308), pour qui "les limites à l'activité sont intolérables" (p. 254). L'imaginaire d'A. Leger - Saint-John Perse fait de lui un guerrier, grâce à un réseau de métaphores : C. Gulbenkian arbore une armure (p. 250), tout comme A. Leger, qui lui doit la sienne (p. 68). Il possède son "propre fief" et il le défend en combattant (p. 55, 140,

---

<sup>4</sup> Saint-John Perse, *Lettres à l'Étrangère*, éd. Mauricette Berne, Gallimard, 1987, p. 64.

261). Il remporte des "victoires" en tant qu'homme d'action (p. 250), mais aussi sur la maladie (p. 249, 255). Il n'est pas jusqu'au "délassement du guerrier", désignant les "Enclos", qui ne fasse partie de cette transmutation (p. 97). La formule assume ses connotations sexuelles : "[...] cette fraîcheur de source que vous avez su vous ménager là, pour la récréation de l'esprit et du cœur, comme une intimité de femme harmonieusement mêlée au cours même de la vie naturelle, de la vie immortelle" (p. 140). Métaphore poursuivie ainsi : "la possession, et le goût, d'un bout de terre heureuse, aménagée et préservée, favorisée et épousée selon son cœur" (p. 261). Le parc de C. Gulbenkian assimilé à un corps de femme, la terre heureuse "épousée" : outre l'ancienne assimilation de la terre à la femme, et la vision qui se dégage des poèmes de Saint-John Perse d'une femme terrienne, procurant plaisir et stabilité, voilà qui dit peut-être le désir et le vœu d'A. Leger, qui décidément rêve abondamment de ces "Enclos" !

Personnalité double, C. Gulbenkian, homme d'action qui exerce l'activité de l'intelligence et de la volonté (p. 140) dans "l'ordre temporel" (p. 261) est aussi un homme de songe. Les "Enclos", écrit A. Leger, est l'œuvre "la plus secrètement gardée pour votre songe" (p. 212). Quelques lettres, tout comme les poèmes de Saint-John Perse (283, 417, 427), associent le thème du songe et de la création. À la suite d'un voyage aux Antilles : "Je vous associais, en imagination, à bien des songes et conquêtes de l'esprit sur ces Îles favorables et très favorisées, me demandais [...] ce que vous auriez voulu en faire et ce que vous auriez su y créer, ne fût-ce qu'en rêve." (p. 215) Le songe est création ; au créateur C. Gulbenkian s'offre un Éden tropical pour qu'il le modèle à sa guise. A. Leger s'exclame, à propos des "Enclos", "ce beau songe au loin pour vous" : "Est-il rien d'autre que de créer ?" (p. 268) L'imaginaire de Saint-John Perse est bien ici à l'œuvre, associant création poétique et création "paysagiste", s'exerçant sur une nature déjà créée certes, mais encore vierge de toute action humaine, celle-

ci ayant pour rôle de parachever la création divine, dans cet univers insulaire "hors de toute notion de lieu et de temps, comme dans une ère de création inachevée." (p. 274) L'incarnation suprême de l'homme de songe est le poète. Ce titre est attribué à C. Gulbenkian tout au long de la correspondance (p. 56, 97). Ses collections sont un "beau poème, pour l'esprit" (p. 150). Et surtout, A. Leger le répète, les "Enclos" sont une œuvre : il a suivi son ami "dans [sa] création artistique comme dans l'écriture d'un poème" (p. 261). Ce parc est poème et chant, selon le vocabulaire de Saint-John Perse : "C'est là votre poème, votre création intime, et comme un chant, derrière votre œuvre de Bâtitteur" (p. 97). C'est plus exactement un "poème inédit", au bas duquel s'inscrit la signature de C. Gulbenkian (p. 69).

Comme Alexis Leger - Saint-John Perse, C. Gulbenkian n'est pas seulement double, mais pluriel : "vous [...] qui avez, sur tous les hommes d'action, le privilège d'avoir en poche tant d'autres clefs secrètes : celle de l'artiste, du philosophe, de l'humaniste et du poète." (p. 56) Il est le "Poète [...] derrière le Scientifique, Économiste ou Philosophe" (p. 97), le "Naturiste" (p. 192), l'hygiéniste (p. 36, 188), et même le "Maître Hygiéniste" (p. 61), il appartient à la race des "bâtitteurs d'empires" (p. 250). À mi-chemin de l'homme de songe et de l'homme d'action, des dons de magicien lui valent l'appellation de "Sourcier", lorsque A. Leger imagine que c'est lui qui a fait surgir une source aux "Enclos" (p. 128). Il est qualifié d'"artiste" dans tous les sens du terme : il a un "regard d'artiste" (p. 140), des "mains d'artiste" (p. 145), une "pensée d'artiste" (p. 239).

Comme les personnages des poèmes de Saint-John Perse, C. Gulbenkian possède la maîtrise de soi, une "belle maîtrise physique" (p. 217), grandes sont sa "force d'âme" et sa "maîtrise philosophique" (p. 254). Homme d'action, il est transgresseur : son action "dépasse l'humaine mesure" (p. 55) ; il doit se sacrifier toujours "à la défense surhumaine de [son] fief" (p. 250). Voilà qui fait de lui un avatar du Prince des poèmes de Saint-John Perse :

en effet le Prince d'*Amitié du Prince* est solitaire (66, 67) et maître de lui-même (67), et le Prince d'*Anabase*, le Poète de *Vents*, l'Amant d'*Amers* sont des transgresseurs. En outre, dans *Amitié du Prince*, le protagoniste est "docile aux souffles de la terre" (65), et marqué par le songe (65) ; C. Gulbenkian est visité par les souffles du monde : "Oui, vous avez réussi à capter [aux Enclos] le souffle et l'aile de la vie" (p. 112) ; "qu'une brise des "Enclos" à la cime d'un de vos arbres puisse toujours, à temps, disperser la menace et sauvegarder pour vous l'intime vérité" (p. 289). L'homme d'affaires arménien, comme le Prince (69), est "condamné[s] d'ordinaire aux grandes constructions despotiques de l'esprit" (p. 112). Et comme le Prince et le Sage d'*Amitié du Prince*, les deux amis correspondent d'un côté à l'autre du monde (65, 69). C. Gulbenkian est aussi l'autre face du personnage double d'*Amitié du Prince* : le Sage. Il est le "Sage des "Enclos"" (p. 129), le "Sage de Lisbonne" (p. 167). Au rebours, et en vertu de l'échange de rôles des deux protagonistes de ce poème, A. Leger est aussi le Sage face au Prince : ses lettres abondent en recommandations médicales et diagnostics, en conseils sur l'art des jardins, sur la conservation de ses collections, en longues revues de politique internationale qui, elles, ont été sollicitées - et sont rémunérées - par le Prince. Enfin, tout comme le Prince, comme Amenemhat le souverain, C. Gulbenkian est un homme mystérieux : "infiniment plus mystérieux qu'on n'a coutume de vous représenter dans l'ordre extérieur" (p. 284). A. Leger l'affuble même de façon plaisante du titre de *Mystery Man n° 1* [sic] (p. 184-185) !

La démultiplication du personnage de C. Gulbenkian semble infinie : ses caractéristiques de guerrier en particulier se déploient dans des figures précises que l'on retrouve dans les poèmes de Saint-John Perse. Même cadre : l'Orient, cadre réel, celui des affaires de C. Gulbenkian, qui s'organise autour de l'Iran essentiellement (p. 217, 219, etc.), et se déplace jusqu'au Tibet (p. 156). C. Gulbenkian y joue un moderne Alexandre le Grand en proie à "[ses] problèmes orientaux" (p. 226). Une allusion précise est faite

au conquérant, à propos des "Enclos" : "C'est la conquête la plus ardue du Conquérant Terrestre, la rose persane d'Alexandre, le coup d'eau fraîche de celui qui ne peut jamais déposer l'armure." (p. 145)<sup>5</sup> Un autre conquérant historique, présent dans *Exil* (134), est l'objet d'un parallèle avec C. Gulbenkian, Babur, descendant de Tamerlan et fondateur de l'empire moghol en Inde au XVI<sup>e</sup> siècle : "C'est Baber (ou Babour ?), le Conquérant, qui a le mieux chanté les fruits de la terre à l'issue de ses campagnes" (p. 250). L'imaginaire d'A. Leger traite donc C. Gulbenkian comme le conquérant nomade d'*Anabase*. Il "poétise" C. Gulbenkian, jusqu'à faire de lui un personnage "légendaire" (p. 227).

Autre transformation : par une métaphore fréquente dans les écrits de Saint-John Perse, C. Gulbenkian devient oiseau, plus précisément aigle, oiseau favori du poète.<sup>6</sup> A. Leger se représente lui-même aux États-Unis comme un oiseau de proie sur son "aire magnifique" (p. 85), et C. Gulbenkian, à Lisbonne, lui envoie des nouvelles "du haut de [son] nid d'aigle" (p. 101). Bravant l'adversité, le même représente le "hérissément de l'aigle solitaire défendant son aire" (p. 56, 295). Le rapprochement ornithologique s'impose avec le Prince d'*Amitié du Prince*, qui porte une aigrette ou une huppe (65). Une autre métaphore unit A. Leger et C. Gulbenkian : celle de l'île. Beaucoup d'évocations d'îles dans ses lettres sont des portraits par A. Leger de la Guadeloupe, l'île absente de son enfance, pour C. Gulbenkian, l'ami absent. Alexis est lui-même une île, telle celle de son enfance vendue, perdue (p. 231) ; telle celle qui recoupe en partie son nom, "Saint-John" (p. 214). Dans un passage surprenant d'une lettre de 1951, C. Gulbenkian est transformé par la poésie :

---

<sup>5</sup> On peut rapprocher ce passage d'*Anabase*, ayant rapport lui aussi à Alexandre : "Qui n'a, louant la soif, bu l'eau des sables dans un casque, / je lui fais peu crédit au commerce de l'âme..." (94).

<sup>6</sup> Nous avons montré que Saint-John Perse se rêvait oiseau lui-même ainsi que ses amis et ses doubles. Voir *Saint-John Perse, le poète en ses miroirs*, op. cit., chap. II.

"N'êtes-vous pas vous-même une Île ? le plus "insulaire" des êtres que j'aie jamais connus ?" (p. 231) C. Gulbenkian est une île, dans la mesure où il est solitaire et le revendique, dans un monde en perpétuelle agitation, en perpétuel conflit, n'autorisant quasiment personne à l'approcher dans sa vie personnelle,<sup>7</sup> "insulaire" aussi car riche intérieurement comme les îles des Antilles.<sup>8</sup> Deux êtres, deux îles.

Ultime figure de dédoublement et de démultiplication posée sur C. Gulbenkian : celle du frère. Dans sa toute première lettre, A. Leger écrit : "Ma Mère est morte, il y a plus d'un mois, sans que j'aie pu la revoir" (p. 34). Le 15 décembre 1948, à l'approche des fêtes de fin d'année, la correspondance est inaugurée sous le signe de la Mère et sa figure y est présente chaque fois qu'une année s'achève, moment d'anxiété très forte pour Alexis (p. 34, 101, 232). L'absence y est plus sensible, et Noël impose l'image de la Sainte Mère donnant naissance au Fils. Celle d'Alexis est plus qu'une mère humaine. Elle participe du sacré et du surnaturel : "C'est un "blessing" du Ciel qu'elle n'ait du moins manqué de rien jusqu'à sa mort" (p. 38). C. Gulbenkian, qui s'est occupé de Madame Leger, se voit happé par le surnaturel lui aussi : "Que son "blessing" aussi s'étende jusqu'à vous ! ..." (p. 38) "Elle me parlait toujours si étrangement de vous, sur ce plan un peu "surnaturel" qu'était toujours le sien." (p. 232) Car la sollicitude de C. Gulbenkian à l'égard de sa mère a beaucoup ému A. Leger : ce souvenir demeure pour lui "sacré" (p. 38). De l'au-delà, sa mère semble lui parler de C. Gulbenkian (p. 101) : "La pensée même de ma Mère mêle [à votre

---

<sup>7</sup> Selon le témoignage de Katherine Biddle, "Il était très fier et totalement inapprochable". *Saint-John Perse intime, Journal inédit d'une amie américaine (1940-1970)*, texte édité, traduit et présenté par C. Rigolot, *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 20, Gallimard, 2011, p. 295.

<sup>8</sup> On peut se reporter à la réflexion du jeune Alexis, développée dans une lettre à Gabriel Frizeau, sur la forme de l'île, son "retranchement", son repli autosuffisant sur elle-même (741).

pensée] quelque chose de mystérieux, car jusqu'en mes songes d'insomnieux Elle me parle de vous." (p. 35) C. Gulbenkian ayant dans une certaine mesure remplacé auprès d'elle son fils en exil, la pensée de la Mère les relie comme deux frères, et la clairvoyance de celle-ci s'est transmise à son fils. La Mère avait "du fond de sa retraite spirituelle, un don de singulière clairvoyance à l'égard de tout être qui l'approchait : ce qu'elle a su, ce qu'elle a "vu" tout de suite de l'homme que vous êtes, au plus profond et solitaire de vous-même, Elle me l'a toujours répété [...]" (p. 34). Le fils peut écrire : "j'ai regardé un jour, avec des yeux nouveaux, l'homme, inconnu de tous, que vous êtes pour moi" (p. 60). Tout un vocabulaire religieux pour dire l'indicible du lien qui les unit ; tout un surnaturel chrétien pour combler tant d'absence.

Et contrairement à toute apparence, grâce à son homophonie et à une communauté de substance avec la mère, la mer sera un lien entre les deux hommes. Cela commence avec une formulation paradoxale : "par-dessus l'Océan qui ne nous sépare point" (p. 102). Cela se poursuit avec un jeu de mot sur les "ondes", au double sens de la poésie et de la physique,<sup>9</sup> mais chargé ici de connotations parapsychologiques : "Tant que je serai de ce côté de l'eau, vous savez que nos ondes resteront accordées pour un contact vivant" (p. 126). Cela s'accroît avec la transmutation de l'eau, lors de l'évocation du séjour dans une île : "je l'ai constamment sous les yeux comme une essence spirituelle, non comme un élément matériel" (p. 277). Même idée à l'évocation d'un séjour de C. Gulbenkian à Deauville : "au bon air de la mer et à la portée de son mystérieux pouvoir. Qu'elle prenne soin de vos forces jusque dans le sommeil : c'est le meilleur revitalisant." (p. 295) L'Océan Atlantique devient autre chose qu'une étendue obstacle : un lien entre les deux amis. La mer, puissance spirituelle, relie et guérit dans le sommeil, comme la Mère qui parle dans les songes. Surnaturel,

---

<sup>9</sup> Cf. l'expression "sur la même longueur d'onde".

ou magie... C'est le plus haut degré de la stratégie mise en place par Alexis Leger pour rendre présent Calouste Gulbenkian.

Ces différentes stratégies d'effacement de l'absence doivent être intenses et permanentes, d'autant plus que toute possibilité de se retrouver semble "étrangement" bloquée, toute tentative vouée à l'échec. Cette correspondance le dit et le répète. Dès sa première lettre, A. Leger envisage la possibilité de ne jamais revoir C. Gulbenkian : "Si je devais disparaître un jour sans vous avoir revu, croyez à la sincérité de ce que j'aurai mis, sans vous le dire, dans notre amitié." (p. 37) Étrange signe inaugural ! A. Leger invite C. Gulbenkian à se rendre aux USA, tout en mettant en avant le nombre des obligations qui le retiennent en Europe (p. 98). C. Gulbenkian répond par la négative sur le ton du regret (p. 106). Inversement, il souhaiterait accueillir le poète aux "Enclos" (p. 142). Un retour d'Alexis en France est envisagé brièvement, mais ce serait en automne, trop tard pour se voir à Paris (p. 251). Même regret réitéré pour l'année suivante (p. 286). C'est Dorothy Russell qui ira en France finalement, et Alexis d'écrire : "c'est qu'il me semble m'apprêter moi-même à ce voyage, tout en sachant, hélas ! qu'il me faut y renoncer." (p. 289) Ainsi tout au long de ces sept années, la rencontre entre les deux amis est formulée sur le mode de l'irréel (p. 206, 216). Rencontre impossible donc, et pourtant sans cesse rêvée. Même "Dot" Russell ne rencontrera pas C. Gulbenkian ; tout juste pourra-t-elle converser avec lui au téléphone : "dialogue indirect entre Douglas et Douglas", écrira Alexis (p. 296). Outre les raisons objectives que sont la maladie et l'âge, cette impossibilité prend des allures concertées, essentiellement de la part d'A. Leger, avec en perspective l'idée qu'entretenir l'absence, c'est entretenir l'attachement. La même posture se retrouve vis-à-vis de sa mère, morte à Paris en 1948 sans que son fils, exilé en 1940, n'ait pu, ou voulu, rentrer en France après la guerre. À cet égard son aveu de culpabilité à C. Gulbenkian, placé au cœur d'une lettre évoquant la mort de sa mère, pourrait valoir à l'égard de celle-ci : "Et pourtant

n'est-ce pas une ironie du sort que cette amitié, au tard de notre vie, à l'heure même où nous serions libres d'échanger plus et mieux qu'on ne le fait d'ordinaire, ne se nourrisse, par ma faute, que de silence et d'éloignement ?" (p. 35) Comme l'a écrit le jeune Alexis, éloignement vaut plus que présence. L'ami de C. Gulbenkian reprend cette pensée, sous une forme oblique, en 1951 : "il est des affections dont la présence se fait sentir pour nous en dépit de tout éloignement et dont la fidélité continue de nous sourire en toute confiance." (p. 217) Cette formulation évite le paradoxe, mais, outre une formule de jeunesse un peu provocatrice, peut-il se dire - et même se penser ?

Cette correspondance nous confirme deux choses. La première, d'ordre poétique, est la tendance d'Alexis Leger - Saint-John Perse à retenir, accentuer voire recréer du même à partir de l'autre, et ce à travers une parole très sonore, bien que disséminée parmi les nombreuses pages de considérations politiques. La seconde, d'ordre psychologique, est le rôle de la distance favorisant cette tendance, qui permet à C. Gulbenkian d'être à jamais l'Autre lointain, celui qui peut passer pour le Même. Insaisissable, il libère l'imaginaire. L'attachement peut ainsi se dire dans une sorte de phobie de l'affectivité, et l'accès au plus inconnu de l'autre, dont il est plusieurs fois question dans les lettres d'A. Leger, reconduit au plus profond de soi-même.

Calouste Gulbenkian, lui, ne joue pas le miroir. Son écriture n'est pas poétique. Il ne reconstruit pas Alexis Leger, n'opère pas de projection. Il se contente de noter les talents d'écriture de son ami (p. 107), la difficulté de ses œuvres (p. 280), et de marquer de trois points d'exclamation de surprise un passage d'une lettre tout à fait explicite dans sa démarche d'assimilation (p. 72). Il ne sait pas qu'il est devenu un personnage de Saint-John Perse.

## **La *Biographie* de la "Pléiade" : étapes préliminaires depuis 1941**

Holger Christian Holst

Pour une meilleure compréhension des écrits biographiques successifs ayant abouti en 1972 à la *Biographie* de l'édition de la "Pléiade", rédigée - comme on sait - par Alexis Leger lui-même, nous allons tenter de reconstituer le contexte de chacun des divers stades rédactionnels de biographies, que nous proposons d'intituler "Étapes préliminaires".

En ce qui concerne ces étapes, nous sommes convaincu que ses origines ne résident pas dans l'esquisse biographique de huit pages que le poète réalisa en 1951 pour le *Saint-John Perse* d'Alain Bosquet chez Seghers, mais sont à chercher dix ans auparavant, quand Alexis Leger quitte précipitamment la France pour les États-Unis avec le déclenchement de la guerre. On sait que le 18 mai 1940, Alexis Leger, diplomate et Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères est démis de son poste dans le cadre de troubles politiques consécutifs à l'entrée en guerre de la France. Le 20 juin, Leger s'embarque à Bordeaux, pour l'Angleterre d'où il gagnera bientôt le Canada puis les États-Unis où il arrive le 14 juillet 1940. Dès lors, les mesures prises en France à son encontre se multiplient.

Le 29 octobre [1940], il apprend qu'il est déchu de la nationalité française, que ses biens ont été confisqués [...] par le gouvernement de Vichy. Son appartement sera mis à sac, ses papiers confisqués par la Gestapo<sup>1</sup>. [...]

A New York, sa situation économique d'Alexis Leger, déjà moyenne, est maintenant déplorable. Contrairement à la plupart des

---

<sup>1</sup> M. Sacotte, *Saint-John Perse*, Paris, Belfond, Les dossiers Belfond, 1991, p. 300.

membres du Quai d'Orsay de l'époque, sa famille n'appartenait pas à la noblesse ni n'avait de ressources financières assurées. À propos de la situation d'Alexis Leger à New York, Mireille Sacotte écrit :

Il réside quelque temps au Shelton Hotel, Lexington Avenue, où il occupe une chambre minuscule au septième étage. Il y vit isolé, avec peu de ressources, mangeant peu et mal.

Heureusement,

son amie, la princesse Caetani, Marguerite de Bassiano, ne perd pas de temps et alerte Archibald MacLeish, directeur de la *Library of Congress* à Washington, sur la situation du diplomate-poète réfugié en Amérique. MacLeish propose à A. Leger un poste de conseiller pour la littérature française à la bibliothèque du Congrès.<sup>2</sup>

Le poète américain Archibald MacLeish, nommé en 1939 directeur de la *Library of Congress* à Washington par le Président Roosevelt, avait vécu de 1923 à 1928 à Paris. Il y avait fréquenté des cercles littéraires de premier plan et dû au moins connaître Saint-John Perse de nom, puisqu'Alexis Leger publiait sous ce pseudonyme depuis janvier 1924.<sup>3</sup> Répondant aussitôt à l'appel de Marguerite de Bassiano, MacLeish, qui voulait que Leger continue sa "vraie vie en tant que poète".<sup>4</sup> le reçoit dès octobre 1940

---

<sup>2</sup> *Id.*

<sup>3</sup> *Anabase* paraît sous ce pseudonyme en janvier 1924 dans la *NRF*. Pour Leger (dorénavant AL), il s'agissait, de son propre aveu, d'éviter tout rapprochement entre son activité de poète et celle de grand commis de la IV<sup>e</sup> République. Voir à ce sujet la "Lettre à Adrienne Monnier" in Saint-John Perse, *Œuvres complètes*, "Bibliothèque de la Pléiade", Gallimard, [1972] 1982, (dorénavant *OC*), p. 552, ainsi que la lettre à A. MacLeish du 23 décembre 1941 in C. Rigolot, *Courrier d'Exil, Saint-John Perse et ses amis américains, Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 15, Gallimard, 2001, p. 72. Auparavant, il avait, et depuis 1909, utilisé le pseudonyme *Saintleger Leger*.

<sup>4</sup> Colette Camelin, Joëlle Gardes Tamine, Catherine Mayaux, Renée Ventresque, *Saint-John Perse sans masque, Lecture philologique de l'œuvre*. La Licorne, tome 77, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 84.

à Washington et lui procure un poste à mi-temps comme *fellow* (conseiller) dans la Section Française de la Bibliothèque du Congrès.

La fin de l'année 1941, à Washington, où il réside désormais, n'en est pas moins difficile pour le poète. Katherine Biddle, un de ses soutiens en Amérique, mentionne le 19 novembre dans son journal :

Je suis allée voir AL. Je m'angoisse pour son état de santé physique et morale. "Guérissez-moi, Katherine." Si seulement je le pouvais ! Il a décidé de faire appel au quota, ce qui est très amer pour lui.<sup>5</sup>

MacLeish pense pouvoir obtenir une bourse de la Fondation Carnegie pour prolonger Leger dans son poste,<sup>6</sup> il y parviendra mais rien alors n'est encore assuré.

### **Étape préliminaire I :**

#### **Lettre d'Alexis Leger à Archibald MacLeish<sup>7</sup>**

C'est dans cette situation que, pour faire connaître le poète au public américain, MacLeish invite Leger à lui donner par écrit quelques informations de nature biographique dont il voudrait accompagner la publication d'*Exil* dans la revue américaine *Poetry*.<sup>8</sup> D'où la demande que Franklin Jameson, collaborateur de MacLeish, a adressée à Leger de bien vouloir lui donner "quelques indications personnelles".

---

<sup>5</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, p. 52. L'*Immigration Act of 1924*, aussi appelé loi Johnson-Reed, limite le nombre annuel des immigrants autorisés selon des quotas stricts. La procédure s'impose à tous les immigrants ordinaires. AL craint à l'époque que son passeport diplomatique ne soit plus reconnu.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> AL à A. MacLeish, 23 décembre 1941, in C. Rigolot, *Courrier d'Exil, op. cit.*, p. 72.

<sup>8</sup> L'impression avait été tout d'abord prévue pour janvier ou février 1942 (*Poetry*, volume LIX, p. 291). *Exil* avait été écrit durant l'été 1941 à Long Beach Island, dans le New Jersey. Le recueil sera dédié à Archibald MacLeish.

Pour MacLeish, une chose était sûre : un poète jusque-là inconnu en Amérique, d'une culture totalement différente, un immigré, dont il avait obtenu non sans difficultés que son poème *Exil* soit publié par la revue, se devait de livrer quelque chose de sa vie personnelle et de ses conditions d'existence actuelles. Or, par cette demande, MacLeish contrevenait à un principe fondamental d'Alexis Leger selon lequel

la personnalité même du poète n'appartient en rien au lecteur, qui n'a droit qu'à l'œuvre révolue, détachée comme un fruit de son arbre.<sup>9</sup>

De fait, Alexis Leger n'avait jusque-là jamais accepté que soient publiées des informations permettant de faire le lien entre sa personne publique et sa personne privée. L'article qui en résultera, publié dans le numéro de mars 1942 de *Poetry*<sup>10</sup> a selon nous, par delà les étapes, déterminé la forme et le contenu de la future *Biographie* de la "Pléiade" .

Bien que pleine de délicatesse, la réponse à la requête de MacLeish est ferme. Cette lettre du 23 décembre 1941<sup>11</sup> annonce déjà l'esquisse biographique de 1951, longue de huit pages,<sup>12</sup> et permet de comprendre la matrice stylistique de la future

---

<sup>9</sup> AL à A. Monnier, Washington, 26 mars 1948, *OC*, p. 552.

<sup>10</sup> Archibald MacLeish, "A Note on Alexis Saint Léger Léger", *Poetry. A Magazine of Verse*, volume. LIX, Chicago, mars 1942, p. 330-336. Voir C. Rigolot, *Courrier d'Exil, op. cit.*, p. 84, note 1. C. Rigolot y fait aussi référence aux confidences biographiques faites ultérieurement à Pierre Guerre reproduites dans *Portrait de Saint-John Perse*, textes établis, réunis et présentés par Roger Little, Sud, Marseille, 1990, p. 245.

<sup>11</sup> Cette lettre du poète – en ce qui concerne les "indications personnelles" que A. MacLeish désirait – se trouve imprimée dans une traduction de MacLeish en langue américaine dans l'introduction établie par ses soins pour *Éloges and other poems*, édition bilingue, traduction de Louise Varèse, W. W. Northon & Company, New York, 1944, p. 12-14. Elle fait défaut dans le volume de la "Pléiade" mais est intégralement publiée dans C. Rigolot, *Courrier d'Exil, op. cit.*, p. 72-76.

<sup>12</sup> Cf. *infra* Étape préliminaire V, p. 44.

*Biographie* de la "Pléiade" . La même rhétorique du refus y est à l'œuvre :

Vous souhaitez, m'a dit Jameson, avoir quelques indications personnelles pour l'étude dont vous vous êtes laissé trop généreusement arracher la promesse. Je ne puis malheureusement me faire à l'idée que le lecteur ait à rien connaître d'un auteur, tout au moins sur le plan absolu où l'œuvre poétique me semble devoir être libérée. Ce n'est pas par affectation ni calcul que j'ai toujours pratiqué si rigoureusement le dédoublement de personnalité.<sup>13</sup>

Malgré son net déplaisir, le poète livre dans sa réponse à MacLeish quelques souvenirs exotiques de voyages, évoque d'étranges coutumes des autochtones en Malaisie et à Bornéo, ou encore ces voyageurs à dos de chameau traversant le désert de Gobi. "J'aime mieux vous livrer ce souvenir",<sup>14</sup> lui écrit-il. Mais le poète s'empresse de renier l'image d'un Orient étranger, proche du conte, qui pourrait naître chez le lecteur : "Vous connaissez, aussi bien, ma haine farouche de l'exotisme littéraire".<sup>15</sup> De plus, il considère la Chine et la Mongolie d'un point de vue très neutre, en dehors de tout espace-temps, ce qui ne pourrait pas faire partie d'une biographie.

Cette poétisation du factuel culmine lorsqu'il réduit l'Europe de ses voyages à quelques artefacts exposés dans divers musées (tel ce crâne de cristal de Colombie exposé au British Museum, ou cette boîte de cigares décorée de motifs en filigrane à Brême),<sup>16</sup> sans rien dévoiler des traces que ces objets auraient pu laisser sur lui-même ou son œuvre. Leger ne livre donc pas à MacLeish les informations biographiques demandées mais les remplace par un texte foisonnant et intéressant en lui-même, selon une technique qu'on retrouvera dans la *Biographie* de la "Pléiade" .

---

<sup>13</sup> AL à A. MacLeish, 23 décembre 1941, in C. Rigolot, *Courrier d'Exil*, op. cit., p. 73.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 75.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 34

Leger se sentira désormais libéré de l'obligation envers son protecteur qui lui avait commandé de trahir ses principes : en 1944, il interdit la vente d'un nouveau tirage d'*Exil* parce que la biographie rédigée par MacLeish, maintenant traduite en français par Roger Caillois, apparaissait comme "note liminaire" juste avant le poème et révélait son identité civile que le pseudonyme cachait.

### **Étape préliminaire II : A Note on Alexis Saint Léger Léger d'Archibald MacLeish**

Tel est le titre du texte publié en langue anglaise (américaine) par MacLeish dans le numéro de mars 1942 de la revue *Poetry, A Magazine of Verse*. Il n'y précédera pas immédiatement le poème *Exil* mais est publié vingt-deux pages plus loin.<sup>17</sup>

Cette première image de la vie d'Alexis Leger comprend un extrait de la réponse de Leger à MacLeish avec les quelques souvenirs de voyage susmentionnés, sans aucune information de nature purement biographique. Seule la première partie, de MacLeish, pourrait être regardée comme un essai biographique. Il nous semble par conséquent exclu que l'article entier puisse être considéré, par Colette Camelin et Joëlle Gardes Tamine par exemple,<sup>18</sup> comme une "note biographique succincte".<sup>19</sup> Il n'en demeure pas moins que dès son titre, et contre la volonté d'Alexis Leger, son vrai nom apparaît au public. Son pseudonyme avait jusque-là été soigneusement gardé secret.

---

<sup>17</sup> La *Note d'A. MacLeish* et le sommaire de la revue *Poetry* de mars 1942 sont reproduits en fac-similé dans le présent numéro de *Souffle de Perse* entre autres documents (p. 191).

<sup>18</sup> C. Camelin et J. Gardes Tamine, *La "Rhétorique profonde" de Saint-John Perse*, collection "Littérature de notre siècle" dirigée par Jean-Yves Guérin, voume. 21, Honoré Champion, 2002, p. 176.

<sup>19</sup> Voir la lettre d'AL à Adrienne Monnier, *OC*, p. 552.

Nous pensons néanmoins que cette première publication *sur* Alexis Leger a pu être aux trois quarts *de* lui, rédigée après une collaboration étroite avec le poète lui-même.

Cette opinion ne rencontre pas l'adhésion de Carol Rigolot qui s'en explique en se référant à la lettre d'Alexis Leger à Archibald MacLeish en date du 14 mars 1942 :

*I have not seen evidence that SJP helped with MacLeish's article, and MacLeish was a pretty independent spirit. SJP thanks him for the article as if he had not seen it before.*<sup>20</sup>

Dans cette lettre, le poète remerciait son mécène. Mais les termes étaient diplomatiques, formels et ne réussissaient guère à notre avis à étouffer un certain mécontentement, celui de ne pouvoir éviter que le lecteur puisse faire directement un lien avec son vrai nom.<sup>21</sup>

Katherine Biddle écrit à ce propos dans son journal :

Je suis déçue par la préface d'Archie qui est trop personnelle. Elle se réfère à Alexis St. L., au lieu de s'en tenir à Perse. En outre, ce n'est pas de la critique littéraire.<sup>22</sup>

À notre sens, Katherine Biddle, auteur et critique, a raison jusque dans sa dernière phrase. Mais c'est qu'il n'importait pas à MacLeish de présenter et discuter le plus récent poème *Exil*, son but était d'introduire et de présenter avec les meilleures intentions possibles le poète français Alexis Leger, alors encore presque inconnu en Amérique.

---

<sup>20</sup> Extrait d'un courriel de C. Rigolot en date du 7 avril 2011, adressé au rédacteur du présent article et publié avec son aimable autorisation.

<sup>21</sup> Même situation au tournant de l'année 1947-1948 qui mena à une querelle de plusieurs années avec le libraire et critique littéraire Maurice Saillet (*cf. infra*).

<sup>22</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, p. 55.

*A Note on Alexis Saint Léger Léger* fut repris en 1943 dans la revue *Lettres Françaises* de Buenos Aires,<sup>23</sup> traduite par Roger Caillois.<sup>24</sup> Le titre indiquait toujours le véritable nom du poète.

Peu après, Alexis Leger réitère auprès de MacLeish son souhait que soit préservé son pseudonyme :

[...] Si vous croyez pouvoir faire quelque chose, il faudrait, cette fois,<sup>25</sup> éviter toute référence à Alexis S.-L. Leger pour garder à St.-J. Perse tout son pseudonymat face aux Français : car toutes réédition françaises étant par moi, depuis longtemps, rigoureusement interdites en France, les éditions bilingues américaines demeureront longtemps les seules valables pour la France même.<sup>26</sup>

Dans son texte MacLeish ne se conforma pas à ces souhaits et écrit :

*The facts are, by now, well known. St.-J. Perse is Alexis St. Léger Leger - or Alexis Léger, if you wish, is St.-J. Perse. One is a poet - a poet of the first rank not only in his own land but in his generation in all lands. The other is, or was, the permanent secretary of the French Foreign Office, one of the principal officers of the Third Republic and now an exile whose citizenship, together with everything else he possessed, was taken from him when the Republic was destroyed.*<sup>27</sup>

---

<sup>23</sup> *Lettres Françaises*, Buenos Aires, 1<sup>er</sup> février 1943, n° 7-8. *Note sur Alexis St Léger Léger*, p. 9-14.

<sup>24</sup> C. Rigolot, *Courrier d'Exil*, *op. cit.*, p 81, note 3. La livraison des *Lettres françaises* 7-8 parut le 1<sup>er</sup> février 1943.

<sup>25</sup> Il s'agit de la publication par la maison d'édition américaine W. W. Norton d'*Éloges et autres poèmes* en édition bilingue, prévue pour le début de 1944, traduction en langue américaine de Louise Varèse, introduction d'A. MacLeish. On n'y trouve effectivement pas la *Note on Alexis St. Léger Léger*. Cf. C. Rigolot, *Courrier d'Exil*, *op. cit.*, p. 101, note 3.

<sup>26</sup> AL à A. MacLeish, 24 février 1943, *OC*, p. 942. Voir aussi C. Rigolot, *ibid.*, p. 101-102.

<sup>27</sup> Préface d'A. MacLeish pour St.-John Perse, *Éloges and other poems*, *op. cit.*, p. 9.

A nouveau Alexis Leger est identifié. MacLeish est pourtant conscient du risque que certains journalistes mésusent des informations qu'il donne, à Louise Varèse il écrit en effet :

*That information has been used and, in certain cases, misused by journalists who have made a mystery of the circumstance that the author of these poems had two names, one for writing and the other for living. There are those, of course, who detest mysteries and who find them everywhere. But not everything is simple, even for those who wish it were.*<sup>28</sup>

Il faut considérer qu'à cette époque, accroître la popularité d'Alexis Leger auprès du public littéraire nord-américain importait davantage à MacLeish que de s'en tenir aux idéaux très lointains et difficilement compréhensibles (et réalisables) du poète.

### **Étape préliminaire III : la *Note liminaire* d'Archibald MacLeish de 1944**

Le texte de 1942 de *A Note on Alexis Saint Léger Léger* est republié dans le recueil *Quatre Poèmes 1941-1944* qui paraît le 8 octobre 1944,<sup>29</sup> après une parution dans les *Lettres Françaises* du 1<sup>er</sup> février 1943 (n<sup>os</sup> 7-8). Il ne s'agit pas d'une introduction aux poèmes mais plutôt, comme cela a déjà été le cas en 1942, d'un récit idéalisé du personnage St.-J. Perse. Deux modifications du texte de la biographie de MacLeish sont à souligner :

- 1/ Son titre n'est plus, comme en février 1943, *Note sur Alexis St. Léger Léger*, mais simplement *Note liminaire*.
- 2/ Le texte débute avec la mention *Alexis St. Léger Léger - St John Perse - est né le 31 mai 1889 [...]*.<sup>30</sup>

---

<sup>28</sup> *Id.*

<sup>29</sup> A. MacLeish, *Note liminaire* in St.-J. Perse, *Quatre Poèmes (1941- 1944)*, collection "La Porte Étroite", n° 7, Éditions des Lettres Françaises, Buenos Aires, 8 octobre 1944, p. 7-19,

<sup>30</sup> *Id.*, p. 9.

Autrement dit, le pseudonyme de *St. John Perse* a été tout simplement ajouté au texte biographique de 1943.

Se pose ici la question d'un éventuel malentendu entre Alexis Leger et Roger Caillois lors de la réalisation de la première édition de *Quatre Poèmes* (octobre 1944) : il semble que le poète se soit plaint auprès de l'éditeur à Buenos Aires, par télégramme ou par lettre, de la réédition de la *Note liminaire* après avoir reçu des exemplaires d'auteur. C'est du moins ce que permet de supposer la réponse télégraphique de Caillois (novembre 1944), seul document disponible aujourd'hui :

SUIS DESOLE ARRETE VENTE FAIS NOUVELLE EDITION  
SANS PREFACE<sup>31</sup>

Les poèmes furent effectivement redonnés sans la *Note liminaire*, le 5 février 1945. MacLeish avait abandonné, depuis le 20 décembre 1944, la direction de la Bibliothèque du Congrès pour un autre poste si bien qu'Alexis Leger pouvait alors échapper à la délicate situation où il se trouvait par rapport à son bienfaiteur. On peut dire qu'il s'agit de l'étape préliminaire IV de la *Biographie* de la "Pléiade" .

### **Étape préliminaire IV : l'absence de note biographique dans l'édition de 1945 des *Quatre Poèmes*.**

L'absence de la *Note liminaire* dans cette édition est éloquente et l'on peut en tirer plusieurs conclusions : Alexis Leger a pu, pour un temps du moins (jusqu'à début 1948), imposer ses vues sur la question et de fait, les nombreuses éditions de ses poèmes en France

---

<sup>31</sup> J. Gardes Tamine, *Saint-John Perse : Correspondance avec Roger Caillois, Les Cahiers de la nrf, série Saint-John Perse, n° 13, Gallimard, 1996, p. 84-85.*

après la fin de la guerre ne donnaient aucune indication biographique.<sup>32</sup>

On peut dès lors se demander ce qui poussera Alexis Leger à changer radicalement d'avis et à rédiger, entre 1948 et 1951, une esquisse biographique pour l'édition du petit livre d'Alain Bosquet chez Seghers (ce sera note étape intermédiaire V).

La raison en est la publication, en plusieurs parties, de la fin de 1947 au début 1948, d'un article de Maurice Saillet dans la revue *Critique*, révélant l'identité du poète, jusque-là protégée en France par son pseudonyme.<sup>33</sup> Le critique analyse des œuvres majeures du poète, et ceci sans autorisation, ce qui ne contribua pas peu à l'irriter.

### **La controverse avec Maurice Saillet**

Au début de son étude, dans un chapitre intitulé *Argument*,<sup>34</sup> Saillet affirme le caractère double d'Alexis Leger, semblable à Janus, "il faut considérer à la fois l'isolement voulu de l'auteur et l'isolation naturelle de la veine lyrique"<sup>35</sup> d'où en lui un combat entre "l'homme et l'œuvre". Ce qui explique que le critique se soit attaché à réconcilier ces deux forces. Révéler la vraie identité de *Saint-John Perse* devenait dès lors inévitable :

Nous aimerions tenter ici leur réconciliation [des deux isolements]. Cela ne se peut faire guère sans mettre en cause la véritable identité de Saint-John Perse, sans faire violence, et nous nous en excusons, au mystère dont il s'entoure.

---

<sup>32</sup> Ainsi, per exemple, une édition d'*Exil, suivi de Poème à l'étrangère, Pluies, Neiges*, NRF, collection "Métamorphoses", tome 24, Gallimard, 3<sup>e</sup> trimestre 1945.

<sup>33</sup> Maurice Saillet, "Saint John Perse, Poète de Gloire", parties I-IV, oct.-févr. 1947-1948, *Critique, Revue Générale des Publications Françaises et Étrangères*, n° 17, octobre 1947 (Repères biographiques), n° 18, novembre 1947, n° 19, décembre 1947 et n° 21 février 1948.

<sup>34</sup> *Id.*, n° 17, p. 291-302 (p. 15-22 de l'édition en livre, cf. note 41).

<sup>35</sup> *Id.*, de même les citations suivantes.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 40

Voilà aussi pourquoi Saillet a placé cet article avant son interprétation des œuvres de Saint-John Perse. Il reprend parodiquement deux lignes du poème *Exil*, déjà citées par MacLeish :

Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner  
Ton nom, ta naissance et ta race ...<sup>36</sup>

La phrase révélatrice tombe alors :

Saint-John Perse n'est autre qu'Alexis Léger, diplomate éminent et ancien Secrétaire général des Affaires étrangères.<sup>37</sup>

Maurice Saillet, étant un ami d'Adrienne Monnier et un des habitués de sa librairie, la *Maison des Amis des Livres*, n'a sans doute pas eu besoin de la note biographique de MacLeish pour découvrir l'identité du poète.

Comment celui-ci allait-il réagir ?

Il s'est vite aperçu que le récit de sa biographie lui échappait quand il a lu les articles que Maurice Saillet publia de 1947 à 1948 sous le titre de "Saint-John Perse poète de gloire".<sup>38</sup>

Il ne lui était plus possible de taire son identité après les révélations contenues dans l'étude. Le 26 mars 1948, il demande à Adrienne Monnier d'intervenir auprès de Saillet pour qu'il s'abstienne d'évoquer sa personne dans la nouvelle publication qu'il prépare.

Alexis Leger est très affecté. Dans sa lettre amicale à Adrienne Monnier, il exprime son mécontentement :

Chère amie,  
[...] Des amis américains m'ont fait lire, dans une revue française [*Critique*], une longue étude sur moi qui vous est dédiée. Elle m'est au fond défavorable - et pas toujours assez ouvertement - ; empreinte, finalement, d'antipathie personnelle. Cela ne me laisse aucun recours

---

<sup>36</sup> *OC, Exil VII*, p. 136.

<sup>37</sup> M. Saillet, "Saint John Perse, Poète de Gloire", *Critique*, op. cit., n° 17, p. 292.

<sup>38</sup> C. Camelin et J. Gardes Tamine, *La Rhétorique profonde*, op. cit., p. 176.

envers l'auteur - non certes pour chercher en rien à atténuer la gravité de ses réserves et de ses suspicions littéraires, non plus qu'à rectifier l'erreur foncière de son interprétation poétique - mais pour m'assurer seulement d'une simple garantie, que je voudrais tenir de sa courtoisie, à défaut de sa sympathie : qu'il ne soit publié aucun portrait de moi dans le livre qu'il annonce. (Il en traîne encore à Paris, de mon ancienne vie administrative.) Je ne puis que confier ce vœu à votre entremise amicale.<sup>39</sup>

Puis le poète résume sa conception des rapports entre la poésie et son auteur dans l'image connue et déjà citée :

La personnalité même du poète n'appartient en rien au lecteur, qui n'a droit qu'à l'œuvre révolue, détachée comme un fruit de son arbre.<sup>40</sup>

Rien n'y fit. Les articles incriminés furent réunis sans modifications notables en un volume, augmentés d'analyses sur les œuvres principales du poète et surtout d'un essai, annoncé dès le titre et qui, dans le contexte, sonne comme une provocation : *Saint-John Perse, Poète de gloire, suivi d'un essai de Biographie d'Alexis Léger*<sup>41</sup>. Le livre est en vente : le 25 juillet 1952.

En guise d'explication, Maurice Saillet écrit dans une *Note liminaire*<sup>42</sup> :

Cette étude fut écrite pendant l'été 1947, à la demande amicale de Georges Bataille,<sup>43</sup> et pour la revue *Critique* qui la publia dans ses numéros 17, 18, 19 et 21 (octobre, novembre, décembre 1947 et février 1948). Elle reparait aujourd'hui sans changement notable, mon point de vue sur la poésie de Saint-John Perse n'ayant pas varié.<sup>44</sup>

---

<sup>39</sup> AL à Adrienne Monnier, 26 mars 1948, *OC*, p. 552.

<sup>40</sup> *Ibid.* Voir également Jacques Charpier, *Saint-John Perse*, collection "La Bibliothèque Idéale", Gallimard, 1962, p. 15.

<sup>41</sup> Maurice Saillet, *Saint-John Perse, Poète de Gloire. Suivi d'un Essai de Biographie d'Alexis Léger*, Mercure de France, 1952, 187 p.

<sup>42</sup> Allusion transparente à la *Note liminaire* d'A. MacLeish.

<sup>43</sup> Georges Bataille (1897-1962) est le fondateur de la revue *Critique*.

<sup>44</sup> M. Saillet, *Saint-John Perse, Poète de Gloire*, Mercure de France, *op. cit.*, p. 7.

L'article de Maurice Saillet, fondé d'abord sur la biographie professionnelle et administrative du diplomate,<sup>45</sup> reprend en outre de nombreuses rumeurs sur la vie d'Alexis Leger.<sup>46</sup>

Dans sa réponse à Adrienne Monnier, Saillet a réutilisé à ses fins la phrase décisive d'Alexis Leger en guise de conclusion :

Pour ceux qui estiment avec moi que l'œuvre révolue témoigne de la personnalité de l'auteur dans son époque - comme le fruit détaché de l'arbre raconte l'arbre, et la terre, et la saison qui lui ont donné forme et saveur - j'ai considérablement développé le chapitre biographique après l'avoir nettoyé de diverses erreurs de dates et de faits.<sup>47</sup>

Mais pour quelles raisons, la révélation de 1947-1948 était-elle pour Alexis Leger plus grave que celle de 1942 ?

Archibald MacLeish avait, en 1941, des raisons pleines de sollicitude lorsqu'il proposait à Alexis Leger de publier certaines informations personnelles sur lui : il voulait présenter le Français exilé au public nord-américain afin de le soutenir par tous les moyens. Que le poète, dans la situation difficile qui était la sienne, eût d'autres conceptions poétiques que les siennes lui semblait alors secondaire. Le poète, en lui fournissant, sur sa demande, quelques indications, semble l'avoir admis, d'autant que la revue *Poetry* était américaine.

Mais dans le cas de Saillet, Leger a le sentiment d'une duperie. Celui-ci avait utilisé des sources invérifiables, en grande partie fondées sur des rumeurs. Surtout, les suites allaient être cette fois

---

<sup>45</sup> M. Saillet a consulté et reproduit la biographie professionnelle d'AL jusqu'en 1940 au Quai d'Orsay (*Saint-John Perse, Poète de Gloire*, Mercure de France, *op. cit.*, p. 177-178).

<sup>46</sup> M. Saillet écrit par exemple, pour la période 1912-1913 : "Entre temps, Alexis Léger abandonne la médecine. Un 'long déplacement sans cause' le mène en Guinée, puis en Australie. Il rentre par l'Asie" (*Critique*, n° 17, p. 297, dans le livre au Mercure de France, p. 147).

<sup>47</sup> M. Saillet, *Saint-John Perse, Poète de Gloire*, Mercure de France, *op. cit.*, p. 7.

plus importantes, la revue *Critique* paraissant en France. Sur le plan poétique enfin, c'est l'ensemble de son œuvre qui était menacé, qu'il conçoit comme la célébration d'un genre humain idéal et non comme une autocélation, ce que suggèrent à tort Maurice Saillet et d'autres critiques après lui.<sup>48</sup>

La dispute avec Saillet constitue une étape décisive de la genèse de la future *Biographie* de la "Pléiade" parce qu'elle l'a amené à décider de s'occuper lui-même de sa biographie, voire de la rédiger lui-même, quand bien même elle est signée d'un autre. D'où la lettre d'octobre 1951 à Alain Bosquet,<sup>49</sup> qui prépare le volume de la collection "Poètes d'aujourd'hui" chez Seghers, lettre pleine d'informations, avec promesse de fournir documents biographiques et photos de famille. Comment expliquer autrement cette soudaine disponibilité biographique, en contradiction absolue avec l'attitude qui avait été la sienne jusque-là ?

### **Étape préliminaire V : les huit pages de la *Biographie* du poète de 1951**

Pour la première fois, Leger insère dans son esquisse biographique pour Bosquet de vraies données personnelles (naissance, origine, etc.), lui donnant l'apparence d'une biographie factuelle traditionnelle. Il souhaitait que le lecteur pense à un biographe tiers. C'est dans ce même esprit qu'il avait d'abord été prévu que Jacques Charpier signe la *Biographie* de la "Pléiade".<sup>50</sup>

---

<sup>48</sup> Ainsi, par exemple, J. Gardes Tamine dans "Le 'Pléiade' de Saint-Saint Perse. Un cas unique d'autocélation", in Joëlle Gleize et Philippe Roussin, dir., *La Bibliothèque de la Pléiade*. Travail éditorial et valeur littéraire, Éditions des Archives Contemporaines, collection "CEP ENS LSH", p. 127-137.

<sup>49</sup> Michèle Aquien et Roger Little dir., *Alain Bosquet - Saint-John Perse, Correspondance 1942-1975*, éd. Michèle Aquien et Roger Little, *Les Cahiers de la NRF*, Gallimard, 2004, p. 95-97.

<sup>50</sup> C. Camelin et J. Gardes Tamine, *La Rhétorique profonde*, op. cit., p. 177.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 44

Simultanément, et c'était bien plus important pour le poète, cette biographie devait contenir des éléments d'une culture mondialement reconnaissable, relevant ainsi de deux genres littéraires, l'autobiographie d'une part, le roman autobiographique de l'autre, avec d'un côté, un (discret) manteau autobiographique, de l'autre une transposition de l'informatif dans le poétique.

L'esquisse biographique de 1951 peut être consultée à la Fondation Saint-John Perse à Aix-en-Provence<sup>51</sup> mais elle est tout entière passée dans la *Biographie* du livre d'Alain Bosquet (étape préliminaire VI).

Alain Bosquet se montra très surpris lorsque le poète lui remit sa nouvelle esquisse biographique et quelques photos de famille pour la publication du recueil chez Seghers.<sup>52</sup> Pour autant, il connaissait bien Alexis Leger, connaissait son aversion contre les indications purement biographiques, lui suggérait qu'il n'était pas loin de la partager lui-même ... en même temps qu'il le remercie pour toutes les informations reçues :

Je voudrais m'en tenir aujourd'hui à la partie biographique, à laquelle j'attache autant d'importance - ou si peu - que vous. Les 8 pages que vous m'adressez me comblent : je n'en espérais pas tant.<sup>53</sup>

### **Étape préliminaire VI : la *Biographie* Seghers de 1953**

En comparant l'esquisse autobiographique de 1951 et la biographie du volume publiée en 1953 chez Seghers et intitulée *La Personne de l'auteur n'appartient pas à son public*, on s'aperçoit

---

<sup>51</sup> Avec défense absolue de la citer, décrétée par le poète. Aussi, pour la citer, nous appuierons-nous sur le texte de Seghers, puisqu'aussi bien ils sont identiques.

<sup>52</sup> AL à A. Bosquet, 20 décembre 1951, in M. Aquien et R. Little, *Alain Bosquet - Saint-John Perse, Correspondance, op. cit.*, p. 95.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 97.

vite que les deux versions sont presque identiques, au mot près. Les deux initiales entre parenthèses qui signaient l'esquisse (S.-J.) ont disparu de sorte que le texte semble être d'Alain Bosquet.

Pour le reste, Bosquet est fondé à écrire au poète :

J'ai d'ailleurs souvent gardé la lettre même du texte que vous m'aviez adressé.<sup>54</sup>

Il veut aussi le rassurer quant à l'importance qu'il donne à la partie biographique de son livre :

J'ai traité la question de la biographie comme on traite d'une question secondaire dans un "appendice",

en exacte adéquation avec ce que lui avait écrit le poète :

Voici, cher Ami, pour vous aider ou vous guider comme je vous l'avais promis. Usez-en comme vous voudrez - comme vous le jugerez le plus utile, ou le moins inopportun, psychologiquement, au regard du lecteur, c'est-à-dire compte tenu de tout ce que vous savez aussi de moi-même, psychologiquement. [...] Il y a là, me semble-t-il, plus qu'il ne vous en faut, pour un chapitre aussi oiseux qu'est toujours tout chapitre biographique.<sup>55</sup>

Si vous désiriez pourtant quelques indications complémentaires, sur d'autres points, précisez-les-moi.<sup>56</sup>

Justement, Alain Bosquet aura deux questions à poser, ce qui contredit absolument son peu d'intérêt pour le sujet :

1/ Quand, comment et dans quelles circonstances le pseudonyme de Saint-John Perse a-t-il été choisi ?<sup>57</sup>

---

<sup>54</sup> AL à A. Bosquet, 22 septembre 1952, de même la citation suivante, in M. Aquien et R. Little, *Alain Bosquet - Saint-John Perse, Correspondance*, *op. cit.*, p. 128.

<sup>55</sup> *Id.*, 20 décembre 1951, *ibid.*, p. 95.

<sup>56</sup> *Id.*, *ibid.*

<sup>57</sup> A. Bosquet n'évoque que peu avant la fin de son texte l' "étrange pseudonyme" du poète, et parle des deux initiales (S.-J.) comme d'un "prénom étranger" (*op. cit.* p. 121, dans l'édition originale p. 109).

2/ Que puis-je dire (brièvement) du travail quotidien du poète à Washington, de ses recherches, de tout ce qui meuble les mois de gestion, de ses préoccupations linguistiques, etc. ?<sup>58</sup>

Bosquet a pris la décision d'intituler son texte non pas *Biographie* mais *La personne de l'auteur n'appartient pas à son public*.<sup>59</sup> Et de le placer, non pas avant les œuvres du poète - comme il sera fait plus tard dans l'édition de la "Pléiade" - mais dans la deuxième partie de l'ouvrage.<sup>60</sup> Ces quelques initiatives sont loin de pouvoir convaincre qu'il est le maître de son ouvrage.

Certes, Leger semble lui laisser la responsabilité du texte biographique à Bosquet mais cela ne correspond pas à la réalité. Dans une certaine mesure, ce procédé a pu libérer Alexis Leger dans ce qu'il disait puisque la paternité ne pouvait pas formellement en être sienne.

## Étape préliminaire VII : la *Biographie* de Jacques Charprier (1962)

À l'automne 1962, soit deux ans après l'attribution du prix Nobel au poète, Gallimard édite un nouveau volume *Saint-John Perse*, cette fois-ci sous la direction de Jacques Charprier. On y trouve une *Biographie* sous le titre *Les Jours*, non signée.<sup>61</sup>

Carol Rigolot remarque à ce propos :

*A decade later, Perse revised his chronology [celle parue chez Seghers] for Jacques Charprier's Saint-John Perse (Gallimard,*

---

<sup>58</sup> *Id.*, p. 98.

<sup>59</sup> Alain Bosquet : *Saint-John Perse, Poètes d'aujourd'hui*, Éditions Pierre Seghers, 1953 [1971], n° 35. Contient l'article biographique d'environ 8 pages : *La Personne de l'auteur n'appartient pas à son public*, p. 116.

<sup>60</sup> Il apparaîtra dans la section *Documents*, p. 116-125.

<sup>61</sup> J. Charprier, *Saint-John Perse, op. cit.*, p. 23-58. Voir également C. Rigolot, *Forged Genealogies, Saint-John Perse's Conversations with Culture*, University of North Carolina at Chapel Hill, 2001, p. 234.

*La Bibliothèque Idéale, 1962). This version (updated by a decade to reach 1971) then became the basis for the third and final autobiography in the "Pléiade" edition.*<sup>62</sup>

## **La *Biographie* définitive de la "Pléiade" (1972)**

La preuve que la *Biographie* du volume de la "Pléiade" est un développement de celle de Jacques Charprier est apportée par une note manuscrite d'Alexis Leger que Renée Ventresque a citée :

"*Biographie* de Saint-John Perse de la Bibliothèque idéale (à compléter)".<sup>63</sup>

Joëlle Gardes Tamine résume ainsi les nombreuses étapes qui constituent la genèse de ce texte :

La note biographique [la *Biographie* de la "Pléiade" ] est censée reproduire, complétée, celle que Jacques Charprier a insérée dans son *Saint-John Perse*. Mais ce que ne dit pas le poète, c'est que c'est lui-même qui l'a rédigée. Elle prolonge une première note rédigée pour Alain Bosquet, qui préparait le *Saint-John Perse* de la collection "Poètes d'aujourd'hui". Pour calmer les inquiétudes de J. Charprier, Saint-John Perse<sup>64</sup> lui envoya donc une version revue et développée de cette première notice. Naturellement, elle s'arrêtait en 1961 et il eut à la compléter pour la "Pléiade". Renée Ventresque cite une lettre du 23 janvier 1970 où il [Alexis Leger] insiste auprès de Carlier sur la nécessité de garder telle quelle cette notice "à ses yeux intangible", arguant qu'il n'aurait rien d'autre à lui proposer. Et pour cause...<sup>65</sup>

Renée Ventresque confirme :

Ces textes [étapes préliminaires V à VII]<sup>66</sup> ainsi que leurs brouillons conservés à la Fondation à Aix-en-Provence mettent en

---

<sup>62</sup> C. Rigolot, *ibid.*, p. 234.

<sup>63</sup> Renée Ventresque, *La "Pléiade" de Saint-John Perse. La poésie contre l'Histoire*, Classiques Garnier, 2011, p. 58, note 1.

<sup>64</sup> Nous pensons qu'il aurait fallu dire ici "Alexis Leger".

<sup>65</sup> J. Gardes Tamine, "Le 'Pléiade' de Saint-Saint Perse, *op. cit.*, p. 132-133.

<sup>66</sup> À cette liste, on doit ajouter les étapes préliminaires I à IV que nous venons d'identifier et qui ont elles aussi vu le jour sous l'influence directe ou indirecte du poète.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 48

évidence l'itinéraire qui le conduit à l'étape dernière, la plus accomplie, la *Biographie* de la "Pléiade"<sup>67</sup>.

Elle précise à ce sujet :

Il [Alexis Leger] projette de reprendre "intégralement" la "Note biographique" de l'ouvrage que Jacques Charpier lui a consacré dans "La Bibliothèque idéale".<sup>68</sup>

On recense aussi une lettre non publiée d'Alexis Leger à Robert Carlier :

En ce qui concerne le Chapier [étape préliminaire VII], sa "Note biographique" pourrait être reprise intégralement, après révision et mise à jour par moi-même : ce qui nous donnerait une bonne quarantaine de pages.<sup>69</sup>

Enfin, Carol Rigolot décrit à son tour le chemin vers la *Biographie* définitive du volume de la "Pléiade" :

*At least two manuscripts of that chronology [Biographie de la "Pléiade" ] survive. They serve as preliminary sketches for the colourful self-portrait that finally appeared in 1972. More spontaneous and detailed than the printed version, they chronicle the poet's progressive self-portrayal across myriad revisions and deletions and allow us to document his successive forging of an identity.*<sup>70</sup>

Cette genèse de longue haleine, tendue entre le biographique et le mythopoétique, trouve son expression dans le titre de l'étude de Carol Rigolot *Forged Genealogies, Saint-John Perse's Conversations with Culture*.

C'est l'idéal d'un "homme d'action, de pensée et de création"<sup>71</sup> qui voit le jour, d'un "Conquérant, Fondateur des villes, Nomade,

---

<sup>67</sup> R. Ventresque, *La "Pléiade" de Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>68</sup> *Id.*, p. 45.

<sup>69</sup> AL à Robert Carlier, 25 novembre 1966, *id.*, p. 45. D'où il ressort que, en accord à sa stratégie personnelle sur ces questions, Carlier a toujours été laissé dans l'ignorance quant à l'auteur de la *Biographie* J. Charpier,.

<sup>70</sup> C. Rigolot, *Forged Genealogies*, *op. cit.*, p. 234 et 235.

<sup>71</sup> M. Sacotte, *Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 260.

Étranger",<sup>72</sup> qui entreprend des expéditions, fonde de nouvelles villes poétiques, et qui soumet - de façon positive - le monde avec sa culture profonde et spirituelle.<sup>73</sup> En même temps, cela présuppose aussi chez le lecteur une connaissance extraordinaire des principaux acteurs de l'histoire car le personnage principal de la *Biographie* de la "Pléiade"

a "rencontré presque tous les hommes qui ont joué de [s]on temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans [s]a patrie", depuis Aristide Briand jusqu'à Léon Blum et Édouard Daladier, depuis Hitler, Mussolini, Staline, jusqu'à Churchill, F. D. Roosevelt, John F. Kennedy, etc. Lui aussi a "foulé les mers de l'ancien et du Nouveau Monde", les Océans Pacifique et Atlantique, la Méditerranée, "et foulé le sol des quatre parties de la Terre" ou presque. Il s'est, lui aussi, "mêlé de paix et de guerre", a "signé des traités, des protocoles" - en 1938 il s'est trouvé "appelé, malgré lui, à assister" à la Conférence de Munich [...].<sup>74</sup>

### **Étape postliminaire. *Portrait de Saint-John Perse* par Pierre Guerre.**

Le critique Roger Little décide, début 1987, de reprendre le projet de Pierre Guerre<sup>75</sup> de rédaction d'une biographie, depuis longtemps planifié.<sup>76</sup> Seul l'avant-propos en était achevé, tous les autres documents étant restés inexploités depuis la mort subite de Pierre Guerre en 1978 :

---

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Se révèle ici le rapport entre la *Biographie* de la "Pléiade" et la correspondance publiée dans le même volume : AL y reproduit ses échanges avec presque tous les grands de son époque. Il n'est sans doute pas nécessaire de rappeler que ces lettres ont été souvent remaniées voire inventées par le poète, afin de correspondre à son concept d'homme idéal.

<sup>74</sup> R. Ventresque, *La "Pléiade" de Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 145.

<sup>75</sup> Depuis 1957 environ, le Bâtonnier du barreau de Marseille était devenu un ami proche d'AL.

<sup>76</sup> P. Guerre, *Portrait de Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 15.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 50

Outre les écrits publiés, la correspondance inédite était partagée entre la Fondation [Saint-John Perse] pour les lettres de Pierre Guerre et les archives familiales pour celles de Saint-John Perse. Et j'avais en main l'avant-propos de la biographie, la seule partie rédigée, la seule même qui existât d'après ce que j'avais compris. [...] Quelle joie déconcertante d'apprendre que, parmi ses papiers, les nouvelles recherches que j'avais proposées lui avaient fait retrouver une énorme liasse de notes qu'elle connaissait pour les avoir lues ou entendues (à chaud si l'on peut dire) à chaque retour de Pierre des Vigneaux mais qui étaient nouvelles pour moi. Ces quelque trois cent cinquante pages se trouvaient d'ailleurs mêlées à d'autres écrites sur d'innombrables sujets que l'éclectisme de Pierre Guerre lui faisait aborder. Ma tâche, en ce qui concernait la partie biographique du volume, assumait des dimensions autrement importantes que celles que j'avais prévues.<sup>77</sup>

Ces documents ont été publiés par Roger Little sous le titre *Pierre Guerre, Portrait de Saint-John Perse*. On y retrouve nombre d'images déjà rencontrées dès la première des étapes préliminaires que nous avons observées. Ce qu'on y apprend ? Que les informations qui apparaissent à chaque étape ne peuvent provenir que d'Alexis Leger lui-même.

Ainsi s'achève un déploiement biographique et poétique qui, d'étape en étape, de la *Biographie* d'Archibald MacLeish à celle de la "Pléiade", mène finalement aux confidences généreuses à Pierre Guerre rassemblées dans le *Portrait de Saint-John Perse*. De la source au fleuve, un cheminement de presque quarante ans.<sup>78</sup>

---

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> L'auteur exprime ses remerciements à Marie Christine Rabemananjara (corrections) et à Friedelinde Lagier (traduction).

# Le divin, le sacré, l'être : quelle est la portée de ces termes chez Saint-John Perse ?

Jean-Pierre Jossua

## 1. Problématique

La phrase de Saint-John Perse, dans le discours qu'il fit à Stockholm en 1960 en remerciement pour le prix Nobel : "Par la grâce poétique, l'étincelle du divin vit à jamais dans le silex humain",<sup>1</sup> doit être prise au sérieux. Mais quel sens lui donner ? Le terme "divin" est-il interchangeable avec d'autres grands mots, comme le "sacré" dont on a fait grand usage au sujet de ce poète, ou l' "être" auquel il se réfère souvent, ou encore le "religieux", le "mystère" ? Voilà ce que cette étude voudrait éclaircir à partir de quelques discours, lettres, articles, en reliant ce vocabulaire à quelques traits majeurs de la poétique de Saint-John Perse ou plutôt de sa conception de la poésie. Toutefois, cette poétique étant parfois assez éloignée de la réalité de l'œuvre, il nous faudra dans un second temps poursuivre l'enquête dans cette dernière : on découvrira qu'à partir d'*Exil*, en tout cas, la divergence est assez considérable. Comment s'en étonner ? De la même manière, une revendication au sujet de l'ahistoricité de sa poésie est démentie par le poids des contextes successifs, et la séparation radicale entre la création et la vie de l'homme politique, d'abord affirmée avec force puis effacée dans le volume de la "Pléiade", ne tient pas devant un examen impartial. Davantage, on sait que ce volume d'*Œuvres complètes* est une véritable création du poète en vue de rendre son existence et son œuvre conformes à l'image qu'il voulait donner de lui-même à la fin de sa vie.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> OC, p. 445.

<sup>2</sup> Sur ces points, voir C. Camelin, J. Gardes-Tamine, C. Mayaux, R. Ventresque, *Saint-John Perse sans masque. op. cit.*

Si l'on est un peu exigeant à la fois en matière de philologie et de science des religions, on a lieu de s'étonner, au regard de la rareté extrême du terme "sacré" chez Saint-John Perse, des titres des ouvrages d'Yves-Alain Favre<sup>3</sup> et de Gabrielle Clerc.<sup>4</sup> Le premier ne cite aucune occurrence du substantif et la seconde une seule, à l'occasion d'un entretien.<sup>5</sup> Il y a deux emplois de l'adjectif dans les lettres et discours, plus un emploi de "sacral" sur lequel je reviendrai, et quelques autres dans l'œuvre poétique tardive. On peut se poser alors deux questions. Y a-t-il d'autres termes préférés par le poète pour désigner le mouvement de "transcender", indéniablement présent dans sa pensée et dans son œuvre ? La rareté du terme "sacré" condamne-t-elle son usage par la critique ? On le découvrira : il n'y a pas de réponse univoque à la seconde interrogation. Pour y voir un peu plus clair, il convient de faire usage d'une définition un peu rigoureuse du terme. Voici la formule minimale classique en science des religions : le sacré est de l'ordre de l'*expérience* ; celle-ci est née de la *manifestation*, en *ce monde*, de l'absolu ou du moins de forces supérieures à l'être humain ; le terme est le plus souvent corrélatif de celui de *profane*, désignant ce qui demeure en dehors de la prégnance du sacré ; on ajoute parfois que l'expérience comporte une actualisation de ce qui fut *primordial* (Mircea Eliade) ou encore qu'en elle s'associent l'*attraction* et la *crainte* (Rudolf Otto). En tout cas, sous peine de confusion complète, on ne peut en user - ainsi que le font actuellement certains publicistes - comme une catégorie théorique englobant le religieux, la mystique et la visée d'un absolu transcendant. Tentons d'avancer en lisant d'abord plusieurs textes

---

<sup>3</sup> Yves-Alain Favre, *Saint-John Perse. Le langage et le sacré*, José Corti, 1977.

<sup>4</sup> Gabrielle Clerc, *Saint-John Perse et la poésie comme acte sacré*, Neuchâtel, La Baconnière, 1990.

<sup>5</sup> On pourrait y ajouter le "Sacre du poème" que nous trouverons dans le discours de Florence.

concernant notre propos et plus largement la conception de la poésie qui est celle de Saint-John Perse.<sup>6</sup>

## 2. Textes théoriques

Le 1<sup>er</sup> août 1949, Alexis Leger écrit une lettre à Paul Claudel afin de le remercier au sujet d'une étude annoncée sur *Vents*, qui contraste avec le silence de la critique en France et aux États-Unis.<sup>7</sup> "Le plus émouvant pour moi est de penser à tout ce que vous m'accordez là de vous-même en dépit de ce que vous désignez comme mon 'agnosticisme'. Je perçois bien, croyez-le, toute la signification pour vous de cet écart, et j'y prends encore plus mesure de votre bienveillance : je sais qu'au jugement de votre esprit, elle m'ouvre encore plus le cœur". Et Saint-John Perse de se lancer, de façon un peu surprenante, dans une lamentation sur cet "agnosticisme", ce spiritualisme sans religion : "Quoi de plus misérable, de plus tragique même, dans son absurde contradiction, que cette *vocation* intarissable d'un *spiritualisme* sans objet ni fin religieuse ; où tout, de l'être humain, dans l'impatience de la condition humaine, n'est que vaine *irruption* et tentative d'*effraction au-delà des limites humaines*. "Vaine" ou non, ce dernier membre de phrase représente pour nous une première formulation de l'attitude spirituelle du poète et en même temps une première caractéristique de sa poétique. Elle va être confirmée en la précisant - notamment grâce au vocabulaire liminaire (seuil, attente), caractéristique du "transcender" en littérature - par la suite du texte. "La fonction même du poète, en tant que mode de connaissance, n'est pour moi qu'une règle de vie qui nous tienne plus vivant, fût-ce à vif, sur *l'autre versant* de l'apparence. Mais quelle amère entreprise, aux *marches* de l'esprit, que cette exploration sans 'reconnaissance' et ces évasions sans terme, ces issues sans issue." Sans terme, sans issue,

---

<sup>6</sup> Dans la deuxième partie, les italiques soulignant certains mots et passages sont de moi.

<sup>7</sup> *OC*, p. 1016-1018.

il va dire encore sans recours, mais non sans avoir fait usage d'abord d'un mot capital - entre guillemets et à l'adjectif - : "divin". "Nul recours possible, ni résignation, pour qui hait trop, de tout son être, l'abdication matérialiste. Plutôt cette fatalité, en toutes choses, d'une *imprégnation 'divine'* sans accès ni recours." "Imprégnation" dit bien une certaine expérience, mais sans "accès" véritable à ce qui est "exploré". La création poétique n'a donc pour objet "que la libération de la joie, ou plus exactement du 'plaisir', dans son essence même - la plus *mystérieuse*, la plus inutile, et par là même la plus *sacrée*". L'adjectif semble caractériser non une réalité ou une expérience, mais *l'essence* de la création poétique. Enfin, un mot qui va bien avec "mystérieux", "divin" et "sacré" : "révérence", et une référence à l'archaïque : "D'où le refuge, pour l'agnostique, dans une *révérence* aveugle et comme vitale, qui doit être, hélas ! bien proche de celle du *primitif*." Aucun de ces mots ne devrait faire oublier la phrase clef qu'ils explicitent : "irruption et tentative d'effraction au-delà des limites humaines."

Le 7 janvier 1950, toujours à propos du même article<sup>8</sup> et toujours pour exprimer sa gratitude pour l'accueil de Claudel jadis et aujourd'hui, Saint-John Perse lui écrit une lettre qui insiste sur la conclusion de son étude. "Oui, j'attendais cette conclusion. Elle ne va pas plus loin que mon attente, et n'a rien en elle-même qui puisse rien heurter en moi. Merci du mot '*religieusement*' que vous avez su insérer là." Claudel avait écrit, en effet : "Dieu est un mot que Saint-John Perse évite, dirais-je, religieusement [...]." On saisit l'humour, et en même temps la nuance de respect que Saint-John Perse ne refuse pas. Il va préciser pourquoi il esquivé le mot "Dieu" : il s'agit des "religions révélées". "Il n'est que trop vrai que je doive, scrupuleusement, m'interdire de mésuser d'un mot marqué aujourd'hui d'acception confessionnelle, tant que les notions

---

<sup>8</sup> Celui de la *Revue de Paris*, qui sera repris dans *Honneur à Saint-John Perse*, Gallimard, 1965. La lettre : OC, p. 1018-1020.

métaphysiques d'*absolu*, d'*éternité* ou d'*infini* ne peuvent rejoindre pour moi la notion morale qui est à la base des religions révélées". Et voici de nouveau un mot déjà rencontré, mais cette fois-ci au substantif, et qualifiant encore le refus des "limites" : "divin". "La recherche en toutes choses du '*divin*', qui a été la *tension* secrète de ma vie païenne, et cette *intolérance*, en toute chose, de la *limite* humaine, qui continue de croître en moi comme un cancer, ne sauraient m'habilitier à rien de plus qu'à mon *aspiration*." Cette formule est parallèle à celle de la première lettre, qu'elle confirme en même temps qu'elle précise le statut de ce qui est vécu : "aspiration". Et le poète va en rapprocher la "Mer au-dessus de la mer", qui "tend toujours plus loin ma ligne d'*horizon*" (un mot du type "liminaire"), et redire son *besoin* le plus élémentaire d'*Absolu* (un mot "métaphysique").<sup>9</sup>

Trois remarques ou questions, à présent, au sujet du "divin".

1. Avec les précisions qu'il a données à Claudel, Saint-John Perse accepterait-il le mot "religieux" en le reliant à "divin" au sens où il l'entend ? Gabrielle Clerc cite à ce propos un entretien avec le poète qui eut lieu aux Vigneaux le 25 août 1972, et qui va aussi nous offrir la seule occurrence du substantif "sacré" que nous connaissions. Yves Bonnefoy avait conseillé vivement à Gabrielle Clerc de ne pas parler de religion à Saint-John Perse. Interrogé à ce sujet, celui-ci répondit : "Il aurait peut-être dû dire : 'pas d'*une* religion', mais parlez-lui du *sacré*, de l'essence de l'*Être*." Il n'excluait donc pas totalement le premier terme, rectifié, et il avance le second moyennant une équivalence avec un mot nouveau pour nous, que nous retrouverons plusieurs fois : "l'*Être*".<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Je laisse de côté l'expression : "ma vie païenne" qui serait trop difficile à interpréter dans ce contexte.

<sup>10</sup> G. Clerc, *op.cit.*, p. 87.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 56

2. Une autre visite à Saint-John Perse, celle de Claude Vigée, en 1959 à Washington, va nous montrer que dans le rapport avec Claudel, le "divin" se situait d'une autre façon que celle qu'il attribue à son interlocuteur. Le poète évoque un contact ancien, chez Francis Jammes, avec son aîné, qui tente de le convertir par le raisonnement. Un violent orage éclate, et le spectacle du ciel et de la terre touche davantage le jeune homme que la théologie de Claudel, le persuade "de la puissance du Dieu caché au cœur des choses", immanence qui pèse plus lourd que l'argument anselmien. "Le feu *divin*, me dit Saint-John Perse, m'apparaissait déjà dans l'immédiat du monde". Valence cosmique de l'adjectif, qui indique bien dans quelle direction il faut chercher la dimension de transcendance du substantif de la seconde lettre à Claudel, substantif que nous n'allons pas tarder à retrouver dans le discours Nobel.<sup>11</sup>

3. La portée de la "recherche" du "divin" dans cette lettre, à savoir de n'être habilitée par elle à "rien de plus qu'à mon aspiration", se confirme à la lecture de la "Note pour un écrivain suédois sur *Amers*".<sup>12</sup> En voici la phrase essentielle : "Ainsi ai-je voulu mener à la *limite* de l'expression humaine cette *vocation* secrète de l'homme pour ce qui *dépasse* en lui l'ordre du temporel." Cette recherche n'aurait pas son prix sans une double expérience, bien sûr : celle du mouvement même de transcender qui traverse toutes choses,<sup>13</sup> et celle du pressentiment de l'unité de l'Être. Ce qui est autre chose que l'expérience prégnante du "sacré".

Le discours prononcé à Stockholm le 10 décembre 1960 en remerciement pour le prix Nobel, intitulé *Poésie*, est célèbre à juste titre.<sup>14</sup> Alexis Leger engage son propos sur une comparaison entre poésie et science en tant que créations de l'esprit face

---

<sup>11</sup> *OC*, p. 1302-1303.

<sup>12</sup> Elle est datée de 1959. *OC*, p. 569.

<sup>13</sup> "Et qu'un *mouvement* très fort nous pousse à nos *limites*", nous dira *Vents*.

<sup>14</sup> *OC* p. 442-447.

au "mystère" ou à la "nuit originelle". La première, armée de la seule intuition face à l'*infini* moral de l'homme, représente "la convoitise et l'appréhension la plus proche" du "*réel absolu*". Par divers caractères, et "par la grâce enfin d'un langage où se transmet le *mouvement* même de l'*Être*", le poète relève le métaphysicien sur le "*seuil* métaphysique", car la poésie est "fille de l'étonnement" (l'entrée de toute philosophie selon Aristote). Et pas seulement du métaphysicien ! En effet, "De l'exigence poétique, exigence spirituelle, sont nées les religions elles-mêmes, et par la grâce poétique, l'étincelle du *divin* vit à jamais dans le silex humain. Quand les mythologies s'effondrent, c'est dans la poésie que trouve refuge le *divin*, peut-être même son relais [...]. Se refusant à dissocier l'art de la vie, ni de l'amour la connaissance, elle est action, elle est passion, elle est puissance, et novation toujours qui déplace les bornes." Notons d'une part que le vocabulaire choisi semble donc être de préférence celui du "divin". Remarquons aussi ce deuxième trait de la poétique persienne qui est le lien avec la vie - il qualifiait plus haut la poésie de "mode de vie" - et avec l'action. Humanisme nouveau, poursuit-il : ni pythique ni purement esthétique, la poésie est désintéressée. Et voici un troisième trait de la poétique : la poésie ne se veut pas obscure. "L'obscurité qu'on lui reproche ne tient pas à sa nature propre, qui est d'éclairer, mais à la nuit même qu'elle explore : celle de l'âme elle-même et ce mystère où baigne l'être humain" ; "*mystère*", autre mot insistant. Tout la concerne : "Ainsi, par son adhésion totale à ce qui est, le poète tient pour nous une liaison avec la permanence et l'unité de l'*Être* [...] ; l'incessant afflux de l'*Être*." Lié au "divin", mais en général associé à un autre terme, comme mouvement ou unité, le mot "*Être*" revient donc souvent et, avec lui, la volonté de tenir l'Unité, un caractère englobant : quatrième composante de l'idée de la poésie. Le discours s'achève sur une note d'optimisme.

On peut penser que le discours de Florence complète celui de Stockholm. Mais sans doute est-il préférable de suivre la chronologie

et d'évoquer d'abord le texte intitulé "Léon-Paul Fargue (préface pour une édition nouvelle de son œuvre poétique)", datant de 1963.<sup>15</sup> L'article commence par une affirmation qui constitue une cinquième note de la poétique de Saint-John Perse, que l'on retrouvera dans le discours sur Dante : la poésie n'est pas "intellectuelle", car l'"*usurpation* poétique s'exerce *au-delà* des espaces de raison" et Léon-Paul Fargue "fut toujours assez intelligent pour laisser l'intellect à la porte du poème".<sup>16</sup> Mais il faut relativiser ce propos, en se souvenant du discours de Stockholm : il ne s'agit pas d'un anti-intellectualisme de principe ; ici même, on lit que Fargue "fut l'intelligence française aux prises avec l'irrationnel et le sensible." Il s'agit là encore d'un dépassement. Autre trait qui sera repris deux ans plus tard : la pérennité et l'ouverture à l'avenir de la poésie ; un sixième caractère propre. "Prescience et transgression sont le fait du poète. Tout vrai poète est source vitale, et il n'est point de souffle vital qui ne projette l'œuvre vers l'avenir, l'histoire, en poésie, n'épuisant pas le sens d'une parole proférée." Pourquoi ? En partie parce que Fargue sut lier grâce créatrice et chose vécue, les choses de son temps avec le langage de tout temps ou "l'universel", l'abstrait et le concret, l'imaginaire ou le surréel et le réel, ce qui nous reconduit à l'enracinement dans la vie affirmé par le discours Nobel. Autre point capital, autre approche - la dernière - de la poésie : l'importance de la musique, donc des mots, avec "l'incantation" qui leur vient de leur passé, mais "à nommer pour nous l'*innommable*, ils l'investissent déjà d'un sens qu'ils apprivoisent ; et plus encore, d'un autre sens, qui va *plus loin* que ceux qu'ils disent." Pourtant

---

<sup>15</sup> *OC*, p. 507-531.

<sup>16</sup> "Usurpation", comme ci-dessous "altercation" a un sens positif de "transgression" voire de "transcender", comme l'ont dans la poésie des expressions telles que le "mal divin" (*OC*, p. 305), ou la part "divine" du poète, qui est de "ténèbres" (*OC* p. 94), ou une "vilénie sacrée" (*OC*, p. 305), ou une "infection divine" *OC* p. 230, voir p. 205), qui peuvent exprimer en outre la face redoutable, éprouvante, du numineux, comme le montre le champ sémantique de *sacer* en latin : maudit, infernal, et sacré, mystérieux.

la poésie, naissant d'une expérience vitale, vouée à l'*être*, entrant dans les voies de l'*ineffable*, ne recherche pas l'obscur - point que nous retrouvons ici - : "Au lieu même de la métamorphose, dans cette part d'ésotérisme qu'engage tout poème, Fargue fut toujours de ceux pour qui la poésie entend traiter l'obscur par le clair, et le clair par l'obscur."

Je reviens un instant sur l'"incantation" originelle de la poésie, pour noter que dans une section de son livre, Mireille Sacotte<sup>17</sup> montre que pour Saint-John Perse le poète intègre et dépasse les deux figures du savant (qui, par la connaissance et l'intuition, approche le principe de l'Être, sa totalité une et traversée d'un flux vital) et du chaman (qui se met en rapport avec l'être différent par la transe ou par le rituel),<sup>18</sup> dans la mesure où il manifeste un accord possible entre l'homme et ce qui le dépasse en l'incluant, et où il se voit à l'image de "Dieu"<sup>19</sup> : l'inspiration poétique, souffle divin, énonciation créatrice, parole renouant l'homme au tout de l'être.

À Florence, le 20 avril 1965, le discours *Pour Dante*<sup>20</sup> fut prononcé lors de l'ouverture du congrès célébrant le septième centenaire de ce poète. Nous allons y retrouver la passion de transcender, le vocabulaire, les éléments de poétique déjà rencontrés, avec quelques apports nouveaux. Le poète y est désigné comme un homme de la parole, portant "par la grâce du poème, l'altercation suprême *au haut lieu de l'Être*." Et, foin de toute modestie, "Il y a dans l'histoire d'un grand nom quelque chose qui s'accroît *au-delà de l'humain* : 'Nomen, numen', *imminence sacrée*." Cet adjectif va appeler le mot "*divin*" qui fut donné comme qualificatif à la

---

<sup>17</sup> M. Sacotte, *Saint-John Perse, op. cit.*, p. 181-194.

<sup>18</sup> Sur ce point, voir Henriette Levillain, *Le Rituel poétique de Saint-John Perse*. Gallimard, 1977.

<sup>19</sup> En tant que souffle créateur : le seul texte biblique de référence de Saint-John Perse est le début de la Genèse.

<sup>20</sup> *OC*, p. 449-462.

"commedia" dantesque. Si l'œuvre de Dante s'élève jusqu'à "une effusion de gloire au sein de la divinité" tout en demeurant fidèle à la vie, si elle traite d'absolu sans déserrer le réel, le concret, c'est que "l'aventure du héros fut d'abord celle du poète". Nous retrouvons la fidélité à la vie, chez le poète et dans son œuvre, et il sera dit plus loin que Dante, "homme de songe et d'action", a loué la force d'âme dans l'existence humaine, et que "la poésie elle-même est action." Par le récit, son œuvre échappe à l'abstraction : récit charnel, visuel, tout de forme et de couleur jusque dans l'imaginaire. Mais par le langage, "puissance active, animatrice, initiatrice et créatrice", jusqu'où va-t-il s'élever ? "De cette montée d'abîme où commande le désir, *insistance divine*, l'œuvre tire, durable [...] sa liaison vivante avec *le mouvement même de l'être*", et "c'est l'être tout entier qui vient au *sacre* du poème et fait son irruption au monde clos de l'art." La poésie est "*science de l'être*", car toute poétique est une ontologie. "Elle comporte arrachement, puis retour" pour la "réintégration de l'*unité* perdue."<sup>21</sup> Avec ou sans majuscule, le mot *être*, décidément capital, appelle la problématique de l'*unité* que d'autres termes vont relayer jusqu'à exalter le poète au-dessus de l'histoire. En effet, Dante "conduit sa quête d'*unité* [...] au bord des grands espaces libres où se propage le *divin*." Dante seul, comme théologien ? Non : l'idée est orchestrée ensuite par comparaison avec la fonction d'unité des rites anciens du feu, et il est dit que "[...] d'un grand poète l'œuvre est d'*offrande* universelle, car il n'est point sans le poète d'*aspiration plénière* ni de restitution du souffle." Telle est sa primauté secrète : "Il est, au sens premier du mot, l'*ex-sistant*' par excellence, se situant au plus près du *principe de l'être*", témoignant

---

<sup>21</sup> *Sacré* a ici un sens de consécration (royale), mais la portée du rapport entre *sacral* et *divin* est plus large. Il se retrouve dans une remarque faite par le poète dans l'édition critique de Roger Little : dans le dialogue du poète avec lui-même, du poème *Exil*, "Il s'agit [...] de l'âme, de l'esprit, de la figuration même spirituelle qui accompagne et double le poète comme son ombre *divine* ou *sacrée*" (London, Athlone Press, 1973).

de l'*unanimité*. Toujours la même aspiration, le même mouvement, la même proximité (*au plus près*) sans possession. Comment s'étonner alors que le poète soit mis en position de "domination sur l'histoire", formule qui n'est pas sans quelque teinte de mégalomanie, ainsi que la suivante : "Il couve du regard le temps des morts et des vivants. À l'empire du passé, il joint l'empire du futur, où court son ombre prophétique. "Sa vision" court au loin rejoindre une autre *infinitude* : celle de l'Être, son lieu vrai", et c'est pour cela qu' "Il n'est rien du futur qui ne s'ouvre au poète" au cours des âges successifs.

Tentons d'enranger l'acquis de notre recherche, faite pour le moment en dehors de l'œuvre poétique même. D'une part, nous avons pu relever quelques-uns des caractères que Saint-John Perse a attribués à sa poésie : elle est vouée à une effraction ; elle est liée à la vie et à l'action ; elle se veut claire et non pas obscure ; elle vise l'unité, une offrande universelle ; elle n'est pas intellectuelle, au sens restreint ; elle est ouverte à l'avenir ; elle privilégie la musique des mots. D'autre part, et cela est intimement lié à ce que je viens de rappeler, il nous a été donné de saisir le moteur principal de son œuvre, selon ses affirmations. Inséparablement un *désir*, un besoin, un pressentiment, une recherche, une aspiration, une vocation dirigés vers "l'autre versant de l'apparence", l'Absolu, l'éternité, l'infini, et un *mouvement* de "vaine irruption et tentative d'effraction des limites humaines", de "dépassement de l'ordre temporel, d'évasion sans terme" et d' "issues sans issue", d'arrachement puis de retour "pour la réintégration de l'unité perdue". Un mouvement qui ne dépasse pas les "marches", le "seuil", l' "au plus près". Ce désir et ce mouvement donnent son sens à un vocabulaire désignant l'*horizon* de cette démarche, vocabulaire qu'il faut prendre au sérieux mais non sans se méfier des extrapolations indues. On aura ainsi : "divin" (fréquent : substantif et adjectif), "mystère" (substantif et adjectif, ou "ineffable"), parfois "religieux" (mais non sans exorciser toute "religion révélée"), plus rarement "sacré" ou "sacral" (adjectif, sauf

un substantif en dehors de l'œuvre, théorique ou poétique), et le plus volontiers peut-être : "l'être", son essence, son mouvement (transmis au langage poétique), son unité, son principe, son infinitude, le "plus haut de l'être", la poésie "science de l'être", le poème qui "sacre l'être". L'être : ce qui est, assurément, tout ce qui est (le "réel"). L'Être : son unité mystérieuse, désirée, pressentie, hors d'atteinte (le "réel absolu").

### 3. Textes poétiques

Si nous nous tournons à présent vers l'œuvre poétique à la recherche des grands mots que nous avons rencontrés dans les écrits théoriques, la première découverte qui nous attend est celle de l'importance décisive d'une périodisation. En effet, nous n'en trouvons aucune occurrence dans *Éloges*,<sup>22</sup> dans *La Gloire des Rois* ni dans *Anabase*. Cela dit, l'absence de mots repères de ce type n'empêche pas la présence de quelques touches à la fois discrètes et délibérées d'aura "sacrale" (si l'on veut), signalées par leur vocabulaire propre, dans la célébration du monde.<sup>23</sup>

À partir d'*Exil* et surtout d'*Amers*, tout change et l'on assiste à l'entrée en scène d'une prégnante expérience sacrale, intracosmique, souvent holistique, parfois référée au paganisme et surtout à celui de l'Antiquité grecque. Elle va se décliner selon tous les éléments et météores - au sens classique du terme - : pluie, neige, vent, mer, ciel (oiseaux) et finalement terre. Pourquoi *Exil* ? Henriette Levillain, dans l'avant-propos de son *Saint-John Perse. Une lecture de Vents*<sup>24</sup> l'éclaire admirablement : après tant d'années de silence poétique, depuis les années 20, c'est la redécouverte du

---

<sup>22</sup> Sauf deux exceptions pour le mot "dieu", que je signalerai ultérieurement.

<sup>23</sup> Par exemple, *Éloges*, "Pour fêter une enfance" I, *OC* p. 23, VI, p. 29 ; *Éloges* IX, p. 41 et X, p. 42 ; "Récitation" II, p. 58, V, p. 61 ; "Amitié du prince" I, p. 65-66 ; *Anabase* III, p. 96-97 et X, p. 111-112.

<sup>24</sup> H. Levillain, *Saint-John Perse. Une Lecture de Vents, Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 18, Gallimard, 2006, p. 22-24.

"pouvoir magique détenu par la langue de lier l'homme au cosmos" qui permet au poète de reprendre sa création et de réaffirmer, dans son désastre personnel et celui de son pays, l'autorité de la parole poétique. Sans prétendre être exhaustif, je vais passer en revue les termes repères les plus importants, au-delà desquels, comme je viens de le dire pour la période précédente, il faudrait tenir compte d'une aura plus diffuse que je ne puis étudier ici.<sup>25</sup> Pour la façon dont cette expérience s'inscrit dans l'écriture même, on pourra se reporter au livre d'Yves-Alain Favre, qui établit de façon convaincante que chez Saint-John Perse à la fois la forme même nous instruit sur le sens - jeu des mètres réguliers et impairs, etc.<sup>26</sup> - et à la fois le style produit une concentration, une lenteur de progression, un ton solennel, pour aboutir à un langage du cérémonial et du "sacré", une forme quasi liturgique.

1. *Le divin, substantif et adjectif.*

Le mot, absent d'*Éloges* et d'*Anabase*, est assez fréquent dans l'œuvre poétique à partir d'*Exil* ou plus précisément de "Pluies", et il est omniprésent dans *Amers*.<sup>27</sup> On peut distinguer deux types d'emplois. Le premier, plus rare, où le terme a un sens large apparenté à "ce qui transcende" et proche de celui que nous avons rencontré dans les écrits théoriques : "Tel s'abreuve au divin dont le masque est d'argile" ("Pluies" VI, p. 149 et 150) ; "cette part en nous divine qui fut notre part de ténèbres" (*Chronique* III, p. 394) ;

---

<sup>25</sup> Par exemple : *Exil*, Chant IV, p. 128-129 ; "Pluies", l'exultation dionysiaque des Chants I et II, p. 141-142 ; *Vents*, Chant I. 2 p. 181-182.

<sup>26</sup> Y.-A. Favre, *Saint-John Perse*, op. cit. On peut voir là-dessus également Émilie Noulet, "L'octosyllabe dans *Amers*", in *Honneur à Saint-John Perse*, op. cit., p. 316-326, et, pour le jeu de l'harmonie vocalique et consonantique produisant une sorte d'incantation, avec des "modulations", R. Caillois, *Poétique de Saint-John Perse*. Gallimard, 1954.

<sup>27</sup> Trois occurrences dans "Pluies", une dans "Neiges", deux dans *Vents*, vingt-trois dans *Amers*, deux dans *Chronique* et un dans "Sécheresse". Tout cela sans prétendre à une énumération absolument complète.

le poète est "Homme infesté du songe, homme gagné par l'infection divine" (l'inspiration, *Vents* III.6, p. 236)<sup>28</sup> ; la mer va vers "la transgression divine" (Invocation 6, p. 266). Le second, plus fréquent, où le mot prend une nette connotation "païenne", liée à un élément ou un météore : une "amorce divine" (l'éclair, "Pluies" IV, p. 145) ; "l'haleine du divin" (le vent, "Sécheresse", p. 1399 ; voir aussi la "turbulence divine" de *Chronique* II, p. 391). Dans *Amers*, à part quelques passages où le mot peut avoir un sens plus faible, celui de ce qui possède une grande valeur,<sup>29</sup> le sens "païen" l'emporte dont voici quelques exemples. La Mer, d'abord : elle est "comme une tumeur obscène et comme un mal divin", ou une "infection divine" (Strophe V, p. 305 et IX.V, p. 345) ; les divinités du seuil et de l'alcôve, hôtes divins (dionysiaques, Strophe V, p. 306) ; tout ce qui touche au bonheur des amants : couche du divin (Strophe IX.I, p. 326), "l'Étalon divin" (*ibid.*, III, p. 333), "la vivacité divine" (*ibid.*, p. 334), la "hampe" et la "foudre" divines (Strophe IX.IV, p. 337).

## 2. Dieu, un dieu, le dieu, les dieux, la divinité.

À part deux usages peu significatifs dans *Éloges*,<sup>30</sup> ce vocabulaire devient fréquent avec *Exil* (huit emplois)<sup>31</sup> et omniprésent dans *Vents* (vingt-deux emplois), dans *Amers* (environ trente emplois) ainsi que dans les écrits ultimes (*Oiseaux*, un ; *Chronique*, quatre ; le cycle tellurique qui a pris le nom global de *Chant pour un équinoxe* : quinze.) Étant écartés quelques usages

---

<sup>28</sup> Sur cette expression, cf. *supra* note 16.

<sup>29</sup> Comme "l'immersion m'est divine", Strophe III, p. 282.

<sup>30</sup> "Un Dieu", "Pour fêter..." VI, p. 29, et "un dieu", IX, p. 41.

<sup>31</sup> Je laisse de côté le mot "Seigneur", rare, qui a dans "Pluies" une valeur de "transcender" : "Seigneur terrible de mon rire, vous porterez ce soir l'esclandre en plus haut lieu", IX, p. 154.

que l'on pourrait dire faibles<sup>32</sup> et signalé une exception où "Dieu l'indivis" semble renvoyer à l' "Être" (*Amers*, Chœur 2, p. 367 et 369), le sens est toujours lié à une expérience de sacralité cosmique, en distinguant plusieurs cas dont je vais donner quelques exemples significatifs entre beaucoup d'autres. Ce vocabulaire est donc inséparable de celui du divin, au second sens retenu ci-dessus.

a) Une référence aux divinités païennes. "Jadis, l'esprit du dieu se reflétait dans les foies d'aigles entrouverts [...], la divinité de toute part assiégeait l'aube des vivants" (*Vents* I.2, p. 181) ; la femme est livrée à "l'accointement du Dieu" (contexte babylonien, "Gâ, dieu de l'abîme", *Vents* I.5, p. 188-189) ; "l'amour du dieu" (contexte dionysiaque, *Amers*, Strophe V, p. 305) ; "la face du dieu qui couchait là" (Pan ? contexte panique ou dionysiaque, "Sécheresse", p. 1398) ; "la monture caparaçonnée du dieu [...], la lourde bête" (Ganesha, dieu de l'unité, *Amers*, Chœur 2, p. 369).

b) Une expérience d'éléments ou de météores divinisés. "L'effusion du dieu salubre sur nos faces" ("Pluies" IV, p. 144) ; "Les dieux qui marchent dans le vent" (*Vents* I.7, p. 196) ; "la terre un soir pleure ses dieux" (*Amers*, Strophe IX.I, p. 326) ; les dieux de mer que l'on prie, aveugles et muets (Strophe IX.VI, p. 354, 355, 358) ; "Sur la terre insolite [...] l'esprit de Dieu tenait son hâle de clarté" ("Sécheresse", p. 1397 : onze exemples du mot "dieu" en cinq pages !).

c) Le ou les poètes suscités en tant que tels. "Hommes assaillis du dieu", "Divinités propices à l'éclosion des songes" (*Vents* I.6, p. 190 et 191) ; "Homme de langage aux prises avec l'embûche de son dieu" (*Vents* III.4, p. 208), le foisonnement de celui-ci, son irruption, son cri perçant (*Vents* II.5, p. 210 ; IV.2, p. 222 ; III.6, p. 230) ; le poète, "homme des dieux" (*Amers*, Strophe III, p. 295),

---

<sup>32</sup> Par exemple une métaphore évidente : quand soufflent les vents purificateurs, "le dieu refluit des grands ouvrages de l'esprit", *Vents* I.1, p. 179.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 66

qu'il invoque (Invocation 5, p. 263, 6, p. 267 ; Chœur 4, p. 378) ; "l'homme de grand songe" converse avec son dieu (*Chronique* VII, p. 401) ; "Sécheresse" : "Songe de Dieu, sois mon complice" (p. 1400, et tout un combat de l'homme avec Dieu ayant pour sens la finitude, p. 1399-1400).

d) L'amour charnel divinisé. "Toi dieu notre hôte, de passage, congre salace du désir [...], l'esprit violent du dieu qui se saisit de l'homme" (*Amers*, Strophe IX.III, p. 332-333) ; l'amant, selon l'amante : "Toi, Dieu, mon hôte, qui fus là" (*ibid.* IV, p. 337) ; les dieux "loués pour tout ce comble qui fut nôtre" (*ibid.* V, p. 342).

e) Une expression d'immanence. "L'argile humaine où perce la face inachevée du dieu" (*Amers*, Strophe III, p. 288) ; "Et Dieu l'aveugle luit dans le sel et la pierre noire" (*Chronique* II, p. 342, et il se tait, est absent ; voir aussi la "surdité des dieux" (*Oiseaux*, p. 420) ; "nuit de Dieu", "semence de Dieu", "Dieu l'épars nous rejoint dans la diversité" ("Chant pour un équinoxe", p. 438).

### 3. *Sacré, sacre.*

Au regard de cette profusion du divin et des dieux, les autres termes qui nous intéressent font figure de parents pauvres. Le substantif "le sacré" est toujours absent, mais "sacre" est employé trois fois et surtout l'adjectif "sacré" est utilisé dix fois dans l'œuvre poétique. Je vais en relever tous les emplois, car ils représentent la signature du type d'expérience que j'ai pu toucher dans le vocabulaire précédent.

L'adjectif "sacré" n'apparaît pas dans l'œuvre poétique avant *Vents*, où on le rencontre une fois : il s'agit des îles alluviales, caractérisées comme "terres sacrées" (II.4). Les autres emplois se trouvent dans *Amers* : "l'esprit sacré" (inv. 6, p. 266, dans un contexte où apparaissent d'autres mots évoquant des sacrifices païens et, bien sûr, la Mer errante et étrange). "une vilénie sacrée" (Strophe V, p. 305, en parallèle avec "tumeur obscène" et "mal

divin") ; "plaisir sacré" (Strophe IX.III.2, p. 334, celui de l'amant saisi de "l'esprit violent du dieu") ; "mains sacrées" (Strophe IX.VI, p. 357, celles du même) ; "voie sacrée" (*ibid.*, p. 358, celle des amants) ; "amphictyonie sacrée" (Chœur 1, p. 366) ; "esprit sacré du vin" (Chœur 2, p. 367) ; "récitatif sacré" (*ibid.* 3, p. 371, celui de la Mer, comme la tunique plissée du dieu) ; "Mer ouverte à l'Outre-mer [...], blessure [...] pour l'intrusion sacrée" (*ibid.*, p. 372 : il y a ici une nuance car l'intrusion sacrée qualifie un au-delà de la mer, un "outre-songe").

Le "sacre" apparaît dans *Amers* : "L'Étalon du sacre" (Strophe IX.IV.1, p. 326, encore l'amant auquel s'ouvre le corps de l'amante "comme la mer elle-même aux saillies de la foudre" ; voir aussi : "le rouge vermillon du sacre" IX.VI, p. 354) ; "comme la pierre du sacre" (Chant 4, p. 376 : la mer). On le retrouve dans "Sécheresse", la quatrième partie de *Chant pour un équinoxe* dans la dernière édition de ce titre : "Ô terre du sacre et du prodige" (p. 1398 : dans ce cycle, la terre prend la place qui était celle de la mer dans *Amers*).

4. *L'Être, l'être*. Utilisé à peu près à la même fréquence, et dans l'œuvre de la même période, le terme "métaphysique" d'"Être" ou d'"être" (substantif : douze fois), reste plus proche du sens que Saint-John Perse lui donne dans les lettres et discours. Sauf omission de ma part, il apparaît dans "Pluies" : le poète avance plus d'une "proposition / Nouvelle sur l'essence de l'être" (II, p. 142), et les pluies amènent une fraîcheur issue de l'être (IV, p. 144 : tout le poème rapproche pluie et poésie en usant d'un vocabulaire religieux et métaphysique). On le retrouve dans *Vents* au sujet du "Soleil d'en bas, férocité de l'Être sans paupière" (II.6, p. 214), puis à celui de l'Exterminateur, "l'Être muré dans sa prudence au nœud des forces inédites" (III.3, p. 223) ; une réalité immanente aux éléments et supérieure à eux semble donc suggérée.

Quatre emplois nous attendent dans *Amers* : l'amant dit à l'amante : "Inimitié au dieu jaloux qui vendange dans mes bras !

[...] Hanter l'Être est d'un mime" (Strophe IX.IV.2, p. 338). Mais la mer s'abaisse et s'élève "au sein même de l'Être" (Strophe IX.V, p. 349), comme elle fait passer "aux rives du Réel" (Chœur 5, p. 380). Elle est un "très haut regard porté sur l'étendue des choses et sur le cours de l'Être, sa mesure !..." (Chœur 1, p. 365), une "innommable [...] diversité dans le principe et parité de l'Être" (Chœur 3, p. 371, à rapprocher des oiseaux, parcelles du "tout de l'Innommé" dans *Cohorte*, p. 683) ; elle "fait la roue [...] au seuil d'une autre Immensité" (Chœur 4, p. 377). Surtout, grâce à la mer, on découvre ceci : "Unité retrouvée, présence recouverte ! [...], le plus clair de l'Être mis à jour, l'Être surpris dans son essence et le dieu même consommé dans ses espèces les plus saintes" (Chœur 2, p. 368).

Dans *Oiseaux*, celui de Braque nous offre "concentration sur l'être et constance dans l'être" (VII, p. 416). Les emplois sont assez divers dans les derniers poèmes. Ainsi dans "Nocturne" les "fruits d'un ombrageux destin" ou "d'une autre rive" - ceux du poème - sont mûris au "Soleil de l'être, Prince et maître !" (8, p. 1395). Alors que dans "Sécheresse", "mouvement vers l'Être et renaissance à l'Être "sont ceux de la terre au printemps" (p. 1398).

Pour résumer l'apport de cette troisième partie, on pourrait proposer ceci : si "l'Être" conserve le plus souvent dans l'œuvre poétique un sens proche de celui qu'il reçoit dans les écrits théoriques (de 1949 à 1965), en revanche le vocabulaire du "divin", auquel s'ajoute, proche, le substantif "dieu" (ou "Dieu", ou "les dieux"), ainsi que l'adjectif "sacré" et le substantif "sacre", prend une couleur en général fort différente dans l'œuvre poétique à partir de la reprise de la création avec *Exil* (donc de 1941 à 1974). Une aspiration ou une expérience de "transcender" décrite comme étant d'ordre spirituel ou métaphysique dans les écrits contraste avec une expérience sacrale très prégnante (que la création poétique y soit ou non métaphoriquement signifiée) dans les poèmes. Poétique et poésie ne rendent pas le même son.

## **Saint-John Perse et Louis Brauquier**

Alain Paire

Une vie faite d'exil et de retours. Des escales, des voyages et des errances, plusieurs affectations professionnelles, des hivernages prolongés. On a calculé le nombre d'années vécues par Louis Brauquier loin de Marseille, sa ville natale : au total, pas moins de trente-six années, presque la moitié de son existence. Louis Brauquier est né au début du siècle dernier, le 14 août 1900. Il s'éteignit à Paris, le 7 septembre 1976, d'une congestion cérébrale. Il était venu voir dans la capitale son ami Gabriel Audisio qui venait d'être hospitalisé.

Au lendemain de son mariage, à compter de 1926, et jusqu'en 1960, date de son départ à la retraite, Brauquier travaille pour la compagnie marseillaise des Messageries Maritimes qui le nomme tout d'abord à Sydney. Entre 1930 et 1933, il est à Nouméa. Jusqu'au moment de sa mobilisation, Brauquier travaille à Alexandrie. Le plus long séjour qu'il ait enduré loin du Vieux Port le fixe à Shanghai, de 1941 à 1947. Pendant les trois années qui suivent, 1948-1951, le voici à Diego-Suarez, dans la proximité de Madagascar et de l'archipel des Comores : il rejoint. De 1951 à 1952, il habite Saïgon, puis Colombo, dans l'île de Ceylan en 1952, puis de nouveau à Sydney en 1954 et Alexandrie en 1956. Sa carrière s'achèvera à Nouméa. Brauquier alors "étouffe en lui le nomade" et s'installe définitivement à Marseille. Sa femme, qui se prénomme Geotte, meurt en 1971. Les ultimes saisons de sa vie se partagent entre Marseille et une petite maison familiale sise près de Martigues, dans le village de Saint-Mitre-les-Remparts.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 70

Léon-Gabriel Gros écrivait à son propos qu'il était en France, "le plus grand poète de la mer". En 1923, un premier prix littéraire avait salué la parution de son premier recueil, *Au-delà de Suez*, édité depuis Aix-en-Provence par la revue *Le Feu*, conformément aux vœux du poète marseillais Émile Sicard. Quelques-uns de ses poèmes parurent dans de grandes revues comme *Europe*, *Commerce*, la *Nrf* et les *Cahiers du Sud* où Jean et Marcelle Ballard furent ses proches amis. Son œuvre fut couronnée en 1971 par le Grand Prix de l'Académie Française. Au lendemain de son décès, sa sœur Eugénie Brauquier (1904-2003), quelques-uns de ses amis comme Maryse et Michel Schefer, ou bien un écrivain comme Jean-Claude Izzo qui le cite souvent, assurent à sa poésie une forte vie posthume, marquée par la publication de ses œuvres complètes aux éditions de La Table Ronde.

Plusieurs épisodes de leurs existences, des différences d'âge, de milieu et de statut auraient pu empêcher que Saint-John Perse et Louis Brauquier ne se rencontrent et s'apprécient. Le diplomate était de treize ans plus âgé que le commissaire des Messageries Maritimes mais tous deux entretenaient un goût très vif pour les voyages et les déplacements parmi les îles et les terres lointaines. Les contraintes de l'exil marquèrent leurs trajectoires.

Ils se lurent, s'écrivirent et puis se fréquentèrent aux Vigneaux, sur la presqu'île de Giens, pendant les dernières années de leur existence. Comme d'autres jeunes gens de son époque - Pierre Guerre, ou bien André Breton - Louis Brauquier avait été un lecteur précoce, immédiatement admiratif de la poésie de Saint-John Perse. Tous les courriers adressés à Gabriel Audisio l'attestent. Brauquier pourtant n'était pas énormément attentif à la scène littéraire de son époque. Les Surréalistes, Char ou bien Michaux ne le requéraient pas. Blaise Cendrars fut sa seconde très grande admiration, la silhouette fugace qu'il n'osa pas rencontrer. Dans un cahier de la *Nrf* de janvier 1924, une manière de coup de foudre, une improbable rencontre lui permit de scruter passionnément un premier

fragment d'*Anabase*. Cet éblouissement perdura. Les pages que Brauquier avait arrachées de ce vieux numéro de sa jeunesse et qu'il garda précieusement, ne cessèrent de l'accompagner dans tous ses périples et ses voyages. De son côté, Saint-John Perse conserva dans sa bibliothèque personnelle deux exemplaires du recueil de Brauquier, *Le Bar d'escale*, paru en 1926. Le tout premier de ces exemplaires fut annoté par ses soins : son auteur n'avait pas manqué de le lui faire parvenir dédicacé, lorsqu'il sortit des presses des *Éditions du Feu*.

***Une admiration désespérée, une amitié qui se raffermi.***

Ces deux poètes-voyageurs fixèrent le terme de leur existence dans le Midi. Leur ami commun, Jean Ballard (1893-1973), fut l'intermédiaire qui favorisa leur rapprochement. Dans une lettre adressée aux Vigneaux le 8 juin 1966,<sup>1</sup> le directeur des *Cahiers du Sud* qui était par ailleurs en train de clôturer le parcours de sa revue, signale à Saint-John Perse la diffusion prochaine d'une émission de radio :

Un de nos amis, des plus anciens et des plus doués, le poète Louis Brauquier dans la série qu'il a amorcée sur les poètes de la Méditerranée et d'ailleurs, compte vous consacrer deux émissions dont la première prendra place, sur les ondes de Marseille-Provence, le vendredi 4 juin, à 21 heures 1/4 environ (parfois il faut un peu attendre l'émission, si la précédente mord sur le temps assigné). J'aimerais que vous puissiez l'entendre, car ce qu'il dit est toujours puissant et juste, et aussi parce qu'il vous admire beaucoup. Ajoutez que c'est un poète de la Mer : *Et l'Au-delà de Suez, Eau douce pour navires, Le Pilote, Liberté des mers*. Je suis sûr qu'il serait ravi que vous l'entendissiez et moi je serais heureux de savoir que nous l'écouterons ensemble.

Brauquier consacra deux émissions à la poésie de Saint-John Perse, la seconde séquence fut diffusée huit jours plus tard,

---

<sup>1</sup> On trouvera dans *Saint-John Perse et le Sud*, catalogue d'une exposition de la Fondation coordonnée par J. Gardes-Tamine, 1993, la correspondance de Jean Ballard et Alexis Leger.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 72

le 1<sup>er</sup> juillet 1966. Aux pages 35 à 72 du livre récent de Gilles Bourdy, *Envoi de Louis Brauquier à Saint-John Perse*,<sup>2</sup> on trouve l'intégralité du texte de ces deux émissions. Comme il le répétera dans l'hommage posthume à Saint-John Perse qu'il publiera pour le n° de février 1976 de *la Nouvelle Revue Française*, titré "Seigneur, je ne suis pas digne", Brauquier avoue lucidement son inquiétude, un sentiment "*d'admiration désespérée*", une infériorité qui le paralyse partiellement :

J'ai peur de ne pas être à la hauteur de cette grande poésie. J'ai beau l'aimer, l'admirer, elle est tellement hors de toute mesure, au-delà de toute appréhension que je ne pourrai que l'approcher et lui rendre hommage.

Quelques lignes plus loin, il se remémore sa découverte d'*Anabase* :

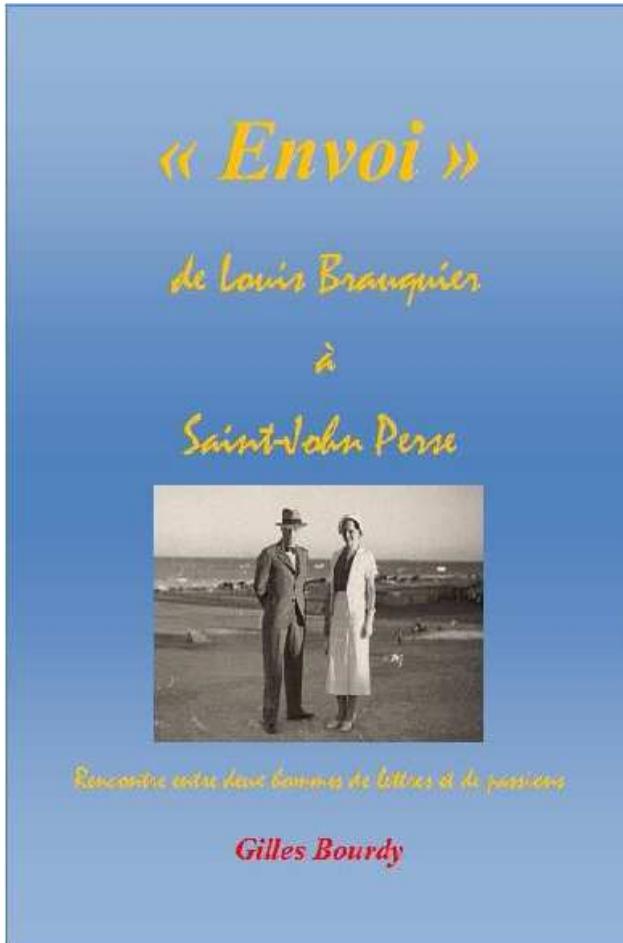
Depuis chaque nouveau recueil, inévitablement a renouvelé en moi, m'a imposé la merveilleuse obligation d'admirer.

Chaque fois qu'il songe publiquement à Saint-John Perse, sa reconnaissance est immense, ses éloges et son adhésion sont sans réserves (son ami Gabriel Audisio, qui préférait se situer du côté de Francis Ponge, s'en agaçait). Brauquier fait part de sa totale admiration à Alexis Leger, le 7 avril 1969 (une année pendant laquelle, on le verra plus loin, les liens entre les deux poètes se resserrèrent considérablement) :

Je vous suis, par-dessus tout, reconnaissant de m'avoir donné l'occasion de mettre à l'épreuve, encore une fois, ce don d'admiration qui n'est pas accordé à tout le monde et semble, en outre, affaibli avec l'âge, et l'expérience. En fait les années qui nous séparent ne sont pas nombreuses, cependant, grâce à vous, et depuis longtemps j'ai ressenti et reconnu ce sentiment si fort qui m'a souvent emporté dans ma jeunesse et que je croyais ne plus devoir éprouver pour une œuvre et un poète. Je ne vous en remercierai jamais assez.

---

<sup>2</sup> Gilles Bourdy, "*Envoi*" de Louis Brauquier à Saint-John Perse, chez l'auteur, 2013.



Gilles Bourdy, *"Envoi" de Louis Brauquier à Saint-John Perse, Rencontre entre deux hommes de lettres et de passions*, chez l'auteur, Saint-Mitre-les-Remparts, 2013, 86 p.

## ***Souffle de Perse n° 16 • 74***

Louis Brauquier soulignera dans son hommage de la *Nrf* publié en février 1976 que l'imagination de Perse "*avait cette rigueur qui sans cesse, déroutée, pour mener à une réalité supérieure que l'on croyait inaccessible*" ... "*C'est à mes yeux le plus grand, sans doute, de tous les poètes de tous les temps*".

Dix années auparavant, après avoir pointé "*ce ton sans pareil*" qu'il illustre avec de nombreux extraits - "*Amitié du prince*", "*Exil*", "*cette somptueuse énumération des métiers et des hommes et des princes de son malheur*", "*Images à Crusoé*" - Brauquier terminait sa causerie radiophonique en donnant à Perse la toute première place parmi ses contemporains :

Oui, c'est vraiment lui le plus grand. Et c'est lui que je choisirai si je devais être abandonné sur une île déserte avec les restrictions que cela entraîne quant à la bibliothèque.

### ***"En pleine rumeur du siècle"***

Le livre de Gilles Bourdy ainsi que les recherches conduites par une chercheuse de l'université de New York à Binghampton, Éliane Jasenas,<sup>3</sup> établissent que la toute première rencontre de Perse et de Brauquier s'effectua lors d'un déjeuner aux Vigneaux, le mardi 12 décembre 1967. Il faudrait relire l'intégralité des courriers adressés à Gabriel Audisio pour dater précisément les rencontres qui se programmèrent par la suite entre les deux poètes, le plus souvent avec l'amicale présence de Jean et de Marcelle Ballard qui profitaient de la voiture et de la conduite de Brauquier. Les listes établies par Corinne Cleac'h-Chesnot parmi les manuscrits et fragments de correspondances détenues par la Fondation Saint-John Perse, mentionnent vingt-quatre échanges de lettres entre le 27 mars 1969 et le 20 juin 1974.

La lecture de ces lettres pourrait être complétée par l'examen de la correspondance de Louis Brauquier, telle qu'elle est conservée aux

---

<sup>3</sup> Dans le n° 27 de la revue *Sud* consacré à Louis Brauquier, automne 1978.

Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Le ton de ces courriers est constamment affectueux et plein d'estime. Les premiers courriers de Brauquier débutent par "*Cher Maître et Ami*" (lettre du 27 mars 1969). Après quoi, les épistoliers s'adressent mutuellement des "*Bien cher ami*". La lettre de Saint-John Perse datée du 12 décembre 1969 s'achève ainsi : "*d'une même pensée, toujours ému par vous*".

Par la suite, au fil des ans, en dépit du deuil qui frappe Brauquier lorsqu'il perd son épouse Geotte en janvier 1971, malgré l'éloignement et les soucis de santé qui espacent les rencontres, les liens entre les deux poètes ne se distendirent pas. Un texte publié par Joëlle Gardes-Tamine en octobre 1993 à propos de *Saint-John Perse et le Sud*, une allocution du poète prononcée lors de la publication d'un livre orchestrée par les Bibliophiles de Provence, rappelle la fascination qu'Alexis Leger éprouvait pour Marseille.

On s'y retrouve "*en pleine rumeur du siècle*" : "*Marseille a souvent été ma porte de sortie de France, comme Bordeaux et Le Havre en étaient pour moi la porte d'accès*". Dans la relation qui se noua entre Brauquier et Perse, les souvenirs et tout aussi bien le goût du présent - "*Marseille n'a pas de complaisance pour le passé*" - les centres d'intérêt et les angles d'attaque étaient multiples :

Je vous dirais tout ce que signifiait Marseille dans mes conversations de jeunesse avec Conrad, avec Claudel, et bien d'autres Aînés. Marseille aussi dans mes conversations d'outremer, sur tant de terrasses tropicales, de verandahs face à la mer, ou de ponts de navires au mouillage. Marseille enfin, comme fond de toile historique, dans mes conversations d'exil avec le Président Roosevelt, grand admirateur de John Paul Jones, et aussi cette admirable famille de peintres Marseillais, les frères Roux, dont les portraits de bâtiments honorent tant de musées navals américains, de collections privées et de vieilles firmes d'armateurs, à Boston, à New York ou à San Francisco.

Au sein de cette correspondance Saint-John Perse/Louis Brauquier, deux séquences requièrent particulièrement l'attention.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 76

Louis Brauquier s'était vu refuser par *Gallimard*, en 1965, un premier manuscrit, achevé deux années auparavant. Sa persévérance fut récompensée. Complété et remanié, *Feux d'épaves* paraîtra en 1970, (pendant les premières démarches chez l'éditeur, le manuscrit était curieusement titré *Les Approches de l'aube*). Le 24 avril 1969, Brauquier déjeune aux Vigneaux et remet à Saint-John Perse les derniers états de son nouveau manuscrit. Très vite, quatre jours plus tard, le 28 avril, Saint-John Perse fait parvenir une réponse chaleureuse à Brauquier :

Cher Ami, j'ai lu d'un trait tout le manuscrit que vous avez bien voulu me confier et j'en garde l'enchantement.

Les trois pages manuscrites de cette lettre de Perse, ainsi que leur transcription figurent en tête du numéro de la revue *Sud*, consacré à Louis Brauquier, publié pendant l'automne de 1978. Sans entrer dans tous les détails de cette missive, j'en citerai des fragments révélateurs de la qualité de lecture de Perse ainsi que de son estime pour Brauquier. Perse connaissait bien la poésie de son ami, il évoque quelques-uns de ses textes antérieurs :

Vous tenez là un bon et beau recueil, qui défend bien son homogénéité. Vous ménageriez mieux, je crois, cette intégrité si vous pouviez reporter à la fin du volume le grand poème "Genèse" qui n'est pas de même cycle, ni de même famille, ni de même conception [...] Faut-il vous dire enfin combien j'ai aimé retrouver votre vieil "Arménien". Après le vieux pilote indigène et le vieil Armateur de Marseille, je suis sûr que vous saurez un jour nous élargir un peu la famille de ces figures humaines que vous savez évoquer, poétiquement, avec un si bel art de l'incantation.<sup>4</sup>

Suivent dans cette lettre de Saint-John Perse des critiques précises qui démontrent si besoin était, que sa lecture était réellement amicale et point du tout inconditionnelle :

Puis-je me permettre - en vous demandant bien de n'y voir aucune critique - de vous dire amicalement qu'à votre place, je n'hésiterais pas à renoncer à quelques néologismes qui m'ont paru déparer la pureté de vos

---

<sup>4</sup> Le poème "L'Arménien" est reproduit à la fin de cet article.

poèmes [...] aussi quelques mots rares, qui détonnent là [...] enfin, quelques expressions malheureuses ...

Ce qui n'empêchait bien évidemment pas Saint-John Perse de conclure ainsi :

Vous saurez voir, cher ami, dans mon amicale élévation contre ces vétilles, toute l'attentive sympathie personnelle que je porte à vos poèmes. Mes vœux vous suivent. Faites doublement confiance à votre œuvre de poète : pour tout ce qu'elle doit et pour tout ce que vous lui devez.

Amicalement à vous

Alexis Leger.

Heureux et reconnaissant en face de pareille attitude, Brauquier écoutera à quelques exceptions près la plupart des conseils de son lecteur. Il adoptera définitivement pour son recueil le titre de *Feux d'épaves* que Gabriel Audisio préconisait également :

Je suis infiniment sensible à ce que vous m'en dites, et au souci que vous avez eu de le lire aussi attentivement pour me proposer ces quelques modifications que l'amitié vous suggère. Certaines m'éviteront de regrettables bévues. D'autres, en revanche, m'entraînent à des débats de conscience assez déchirants (n'exagérons cependant rien).

Un deuxième échange de belle intensité fut vécu pendant cette année 1969. Le 20 octobre, tout en le priant "*d'être impitoyable*" à son égard, Louis Brauquier s'enhardit et prend sur lui d'adresser au résident des Vigneaux un poème de grande amplitude, tout entier consacré à l'œuvre et à la personne de Saint-John Perse. "*Il s'est passé ceci : le 24 avril dernier, c'est à dire le jour où vous nous avez si admirablement reçus aux Vigneaux, j'ai commencé à écrire un poème*". Ce sont cinq pages manuscrites composées depuis Marseille : mûrement réfléchies, elles sont datées entre le 24 avril de 1969 et le 17 octobre de la même année. Leurs formes ainsi que certaines de leurs thématiques sont inhabituelles dans la prosodie de Brauquier, elles font immédiatement songer aux grandes laisses de Saint-John Perse.

## *Souffle de Perse n° 16 • 78*

En voici quelques extraits, prélevés au début et à la fin du poème :

*Qui parle ainsi au nom de l'invisible ?  
Serait-il né de l'homme habilité à recenser le monde ?  
Mais comment peut-il savoir ce que Dieu lui-même avait oublié,  
ce qu'il ignorait de sa création ?  
(ce dont parfois il ressent une courte honte).*

\*\*\*\*

La voix résonne au-dessus des mers et des terres en exil  
après qu'il ait fait ranger autour de lui ce qu'il devait  
décrire, avec des mots comme des peintures.  
Et c'est, d'abord, une fresque immobile de nuées  
Puis il les disperse, telles des fumées dans le vent.

\*\*\*\*

Admirable, le silence sur des millions de milles à l'entour  
À qui parle dans ces hauteurs, nul écho n'ose répondre  
La voix monte droite ; et comme il nous faut tendre  
l'oreille pour percevoir ce qui ne nous est pas dit !

\*\*\*\*

Mais s'il prête encore attention à ce que lui racontent les anges,  
il connaît maintenant la Révélation apportée par cet homme,  
Il sait tout - non sans remords - de ce bonheur dont nous sentons,  
au fond d'une immémoriale tristesse s'il ne nous était pas dû, qu'il pouvait  
nous être donné.

La réponse de Saint-John Perse tarda quelque peu. De graves ennuis de santé le terrassaient, il dicta à son épouse une réponse dactylographiée qu'il envoya à Brauquier, un mois plus tard, le 21 novembre 1969 :

Je ne sais si vous vous rendez bien compte de tout ce qu'il y a de vraiment exceptionnel, oui, d'inouï, dans la noblesse et la simplicité, dans la fierté naturelle d'un pareil témoignage entre pairs, dont la générosité témoigne de tant d'élégance morale. [...]

À vous de tout cœur, cher ami, sans vouloir prononcer ce mot "merci" qui ne signifie plus rien entre nous. Je pense simplement à vous et votre pensée continue de m'émouvoir.

L'année 1969 fut sans doute l'année des plus forts échanges entre ces deux écrivains. Après quoi, tout en continuant d'écrire des lettres, chacun semble être retourné vers sa solitude. Pour Brauquier devenu seul après le décès de Geotte, il y eut tout de même la fin de l'année 1971 qui fut marquée par deux distinctions dont il fut profondément heureux : la remise par l'Académie Française du Grand Prix littéraire de Poésie, une cérémonie pour laquelle l'éditeur André Dimanche m'a raconté avoir tenu à l'accompagner, et puis quelques jours auparavant, le 13 décembre, la médaille de la ville de Marseille qui fut décernée par Gaston Defferre. En cette occasion, Saint-John Perse avait rédigé un télégramme pour prier d'excuser son absence :

Désolé de ne pouvoir être aujourd'hui à Marseille, je m'associe, d'esprit et de cœur, à la pensée de ceux qui vous entourent. Il est émouvant de voir honorer par votre ville natale le poète et l'homme que vous êtes. Je vous embrasse fraternellement.

Alexis Leger/Saint-John Perse acheva son parcours le 20 septembre 1975. Louis Brauquier décède douze mois plus tard, le 7 septembre 1976.

## Œuvres de Louis Brauquier

- *Et l'Au-delà de Suez*, 1921
- *Le Bar d'escale, poèmes*, 1926
- *Eau douce pour navires*, 1930
- *Pythéas*, théâtre, 1931
- *Le Pilote*, Éditions de Mirages, 1935
- *Liberté des mers, poèmes*, 1942
- *Écrits à Shanghai*, 1950
- *Feux d'épaves*, Gallimard, 1970
- *Hivernage, poésies posthumes*, collection "Sud", 1978
- *L'Auciprès courouna de nerto/Le cyprès couronné de myrte*, L'Asrtrado, 1982
- *Aux Armes de Cardiff, roman*, La Table Ronde, 2000
- *Je connais des îles lointaines, Poésies complètes*, La Table Ronde, 2001
- *Escapes*, photographies et lettres de Louis Brauquier sélectionnées par Michel Schefer, éditions Images en manœuvres, 2005

*L'Arménien*, poème de Louis Brauquier que Saint-John Perse avait particulièrement apprécié.

L'Arménien

J'aime le vieil Arménien dans l'échoppe sombre  
Où, seul, dès le matin, il allume la lampe,  
Jusqu'au soir ranimant sur des tapis rongés  
Par d'innombrables pas et tant de balayages,  
La rose de Chiraz que le temps a pâlie,  
La gloire perse, le lion des Sassanides  
Et la vivacité des cavaliers turquoise.

Parfois un homme de son âge entre et s'assied,  
Prenant soin de ne pas lui masquer la lumière ;  
Et comme il fait une visite d'amitié  
Il garde son feutre un peu sale sur la tête.  
Il parle en souriant ; sérieux l'autre écoute  
Sans cesser d'assortir ses brins à ses couleurs,  
Les yeux près de la trame et l'esprit envolé.  
En passant, je les vois à travers la vitrine.

Ils parlent. De quoi parlent-ils ? d'enfants malades,  
Puis en allés, d'énormes femmes qui vieillissent,  
Du temps dehors, du fisc et des bruits de la rue.  
Mais ils savent, c'est un langage convenu.

En vérité, pour eux, il s'agit d'un village  
Près d'Erzeroum, si loin à cause des montagnes,  
D'un olivier ébranché par une colombe,  
D'évêques barbus et chanteurs, des anciens Turcs,  
D'histoires avant le déluge, et de massacres.

Le visiteur s'en va ; et lui attend la nuit  
Pour fermer sa boutique où, dans l'ombre, s'endorment  
Les roses, les lions et les guerriers de laine.



Daladier, Bonnet, Leger en route pour Londres (avril 1938)  
*Qui protège qui ? Qui conduit qui ?*

## Édouard Daladier protecteur d'Alexis Leger ?

Christian Pallandre

Ils attaquent Leger ! si nous ne l'avions pas !  
Ils ne savent pas tout ce qu'il fait, tout ce qu'il essaie,  
tout ce qu'il empêche, et même malgré les obstacles  
tout ce qu'il réussit.<sup>1</sup> Édouard Daladier

Édouard Daladier (1884-1970), président du Conseil à trois reprises entre 1933 et 1940, membre de plusieurs combinaisons gouvernementales, spécialiste reconnu des problèmes de la Défense nationale, trois fois Ministre des Affaires étrangères,<sup>2</sup> a-t-il cherché à protéger, voire à prolonger la carrière diplomatique d'Alexis Leger, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères jusqu'à sa brutale éviction par Paul Reynaud en mai 1940 ?

Alexis Leger (1887-1975), disciple d'Aristide Briand, successeur de Philippe Berthelot au quai d'Orsay, partisan de la *sécurité collective*, a-t-il influencé Daladier, l'a-t-il conseillé tout en cherchant son soutien, sa protection ?

La question a plus d'importance qu'il n'y paraît alors que l'historiographie réexamine progressivement l'hypothèse d'une *décadence* inéluctable des années 1930 qui aurait conduit à la défaite armée de 1940.<sup>3</sup> À l'instar du *syndrome de Vichy*<sup>4</sup> longuement

---

<sup>1</sup> Élie-Joseph Bois (1878-1941), journaliste et rédacteur en chef du *Petit Parisien*. La citation date vraisemblablement du premier semestre 1939, elle est tirée de son livre *Le Malheur de la France*, Hachette, Continental Publishers and Distributors, Londres, 1941, p. 190.

<sup>2</sup> Le 30 janvier 1934 puis le 13 septembre 1939 et enfin le 18 mai 1940. Élisabeth du Réau, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Fayard, 1993.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *Politique étrangère de la France, La Décadence (1932-1939)*, Imprimerie nationale, 1979 ; Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *les Français de l'an 40*, Gallimard, 1990 ; Olivier Dard, *Les années trente, le choix impossible*,

analysé le temps qui passe permet de reconsidérer l'atmosphère et les réalités des *années* d'avant-guerre.

Le jeune Daladier a été rapidement un homme de convictions. Entré au parti radical dont il sera Président, major de l'agrégation d'histoire, il est maire de Carpentras, sa ville natale, en 1912. Il écrit alors dans *Germinal*, le journal qui soutient son action face aux royalistes antidreyfusards du *Ventoux*, le journal du Comte des Isnards.<sup>5</sup>

C'est pour combattre, sur ce coin de terre comtadine, contre le privilège et pour la justice que nous avons fondé *Germinal*. Nous le dédions aux vieux démocrates ... aux jeunes hommes qui, malgré les exemples de scepticisme et de lâcheté gardent intacts et profondes leurs robustes convictions ...<sup>6</sup>

Leger, lorsqu'il adressera ses félicitations à Daladier lors de sa première prise de pouvoirs fera figurer une allusion à ces débuts dans une lettre au nouveau président du Conseil :

J'attendais depuis longtemps cette heure de mes vœux. J'en mesure pour vous tout le poids. Mais je pense aussi à cette lente et calme germination qui vous y préparait, comme une force naturelle ...<sup>7</sup>

Alexis Leger est nommé Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères par Joseph Paul-Boncour<sup>8</sup> Ministre des Affaires

---

Librairie générale française, 1999. Sur la position britannique : RAC Parker, *Chamberlain and appeasement*, Londres, Mac Millan, 1993.

<sup>4</sup> Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*. Seuil, 1990.

<sup>5</sup> Héritier d'une famille connue depuis le XII<sup>e</sup> siècle, châtelain près de Carpentras, tout l'oppose à É. Daladier, fils d'artisan boulanger qui rappellera qu'il "a connu les problèmes sociaux à la table de famille".

<sup>6</sup> *Germinal*, premier numéro paru le 21 septembre 1912 avec pour sous-titre : *Journal Républicain d'extrême gauche*. Il deviendra *Journal Républicain* à compter du 4 septembre 1913 et accueillera des articles du "citoyen Édouard Herriot, maire de Lyon".

<sup>7</sup> Archives É. Daladier, 496 AP 4, inventaire FNSP de Marie-Geneviève Chevignard, cité par Renaud Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, Flammarion, collection "Grandes biographies", p. 337.

étrangères du cabinet Daladier. On ne peut s'empêcher de penser que le président du Conseil a donné son plein accord à une telle opération.<sup>9</sup> C'est à l'occasion d'un remaniement diplomatique important qu'il succède, le 28 février 1933, à Philippe Berthelot, épuisé par sa vie, au poste de Secrétaire général, laissant à Paul Bargeton et à René Massigli<sup>10</sup> la direction des affaires politiques et commerciales.

À ce moment précis le poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères est essentiel dans une III<sup>e</sup> République aux gouvernements instables. On ne retrouve son équivalence qu'au Ministère de la Guerre avec Robert Jacomet.<sup>11</sup> Au-delà de la responsabilité administrative évidente il dépend grandement de son titulaire qu'il ait aussi un large aspect politique. Taillé à la mesure de Jules Cambon, qui le premier reçut la délégation permanente du Ministre, il pouvait être un "écran" entre les services et celui-ci. Fort caractère, J. Cambon avait pris fermement possession du fauteuil malgré Pierre de Margerie, directeur des affaires politiques et Philippe Berthelot, chef du cabinet de Briand, en déclarant :

Quand le Ministre n'est pas là, c'est moi qui dirige le Ministère.<sup>12</sup>

---

<sup>8</sup> Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres, 1935-1940*, Plon, 1945-1946, tome 3.

<sup>9</sup> Louis Weiss, proche d'A. Briand, salue dans son hebdomadaire *L'Europe Nouvelle* cette décision comme étant la meilleure possible. À l'opposé, *Je Suis Partout* souligne l'arrivée d'un nouveau Secrétaire général "avec le bagage léger de quelques vers".

<sup>10</sup> Raphaële Ulrich-Pier, *René Massigli, 1888-1988, une vie de diplomate*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2006.

<sup>11</sup> "Mon collaborateur et ami" écrit É. Daladier de Robert Jacomet dans son texte inédit, "Munich", p. 34. Voir *Munich, édition critique du manuscrit dactylographié inédit d'Édouard Daladier*, Christian Pallandre, mémoire de master 2, sous la direction d'Olivier Forcade, Université de Paris-IV-Sorbonne, 2013.

<sup>12</sup> Il a fallu les décrets du 30 octobre et 3 novembre 1915 pour établir le poste. Une note de service du 1<sup>er</sup> juillet 1916 précisera les attributions du Secrétaire général

Alexis Leger concrétise-t-il alors une ascension remarquable ?<sup>13</sup> Se met-il à l'abri des jaloux et des querelleurs ? Se rapproche t-il au contraire de la roche tarpéienne ? La politique étrangère du pays portait, depuis 1925, la marque d'Aristide Briand<sup>14</sup> et ce dernier avait compris depuis la Conférence de Washington (1921) que le balancier mondial était désormais fixé aux États-Unis. Devant une Europe affaiblie, face aux ambitions américaines et japonaises, en raison de la politique peu favorable de la Grande-Bretagne<sup>15</sup> Leger ne devenait-il pas une cible privilégiée ? Sans doute réfléchit-il alors au besoin de protection d'un ou de plusieurs *puissants*.

Si on admet que Leger a été souvent consulté par Blum et Delbos, le Ministre des Affaires étrangères du Front populaire, on doit souligner qu'alors Daladier était Vice-président du Conseil. À plusieurs occasions le Secrétaire général va se faire remarquer du Président du parti radical, homme fort de la fin de la décennie. Nous allons montrer quelques-unes de ses tentatives pour faire du "*taureau du Vaucluse*"<sup>16</sup> un de ses soutiens. Il n'y arrivera qu'imparfaitement puisqu'après septembre 1939 Daladier désenchanté, n'agira guère pour protéger Leger. Ce denier sera évincé par Paul Reynaud de son poste le 18 mai 1940.

\*

---

(Jean Baillou, Pierre Pelletier, *Les Affaires étrangères*, PUF, 1962, nouvelle édition, CNRS, 1984).

<sup>13</sup> AL a été Secrétaire général exceptionnellement tôt, à 46 ans.

<sup>14</sup> L'exposition présentée par la Fondation Saint-John Perse à Aix-en-Provence de juin à novembre 2013 a mis en valeur les projets *d'union fédérale européenne* d'A. Briand. AL et d'autres collaborateurs ont participé à la rédaction du *Memorandum* soumis aux capitales européennes en mai 1930.

<sup>15</sup> L'accord naval anglo-germanique du 18 juin 1935 accordera à Berlin le quadruplement de sa flotte malgré le désaccord de Paris.

<sup>16</sup> Ce surnom lui est attribué en référence à son aspect de tribun méridional, proche du peuple et vindicatif.

Édouard Herriot revenu au pouvoir en 1932 a été vite préoccupé par les négociations sur l'égalité des effectifs militaires et la question des réparations de guerre dues par l'Allemagne. Lorsqu'il quitte la présidence sur un échec<sup>17</sup> Leger se trouve face à un nouveau président du Conseil peu expérimenté en matière diplomatique.<sup>18</sup> C'est pourtant le temps de la négociation d'un important *pacte à quatre* proposé par l'Italie. Ce projet d'accord entre les puissances européennes majeures (Allemagne, Italie, Grande-Bretagne et France) ignore la Russie soviétique et a pour but la révision des traités de paix. Pour objet secondaire il cherche à limiter le renouveau allemand.

L'Italie et le pouvoir de Mussolini s'affirment à cette occasion et le *duce* exprime alors une certaine condescendance envers le chancelier nazi. Il prend une initiative remarquée et se déclare en faveur d'une *entente politique*<sup>19</sup> permettant la relance économique.

Cette négociation est importante dans le contexte d'une *Société des Nations* déclinante. C'est une tentative que Daladier conçoit

comme la suite logique des grandes constructions pacifiques élaborées depuis la fin de la guerre.<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> Son dernier gouvernement tombe le 12 décembre 1932. AL sollicite le soutien du Maire de Lyon en mai 1940 mais reçut une simple lettre de circonstance : "*Conservez donc, comme vous le faites, votre calme et votre dignité ...*" (É. Herriot à AL, 31 mai 1940).

<sup>18</sup> Entre la chute d'É. Herriot et l'arrivée d'É. Daladier, J. Paul-Boncour constitua un éphémère cabinet en décembre 1932.

<sup>19</sup> En 1932, suite à la faillite de la *Kreditanstalt*, Berlin avait proposé une union douanière à Vienne. É. Herriot s'en était ému : "*On nous prend pour des ânes si l'on nous croit capables d'oublier que le Zollverein a mené à l'unité allemande*" (Pierre Renouvin, Jean-Baptiste Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Armand Colin, 1991, p. 109).

<sup>20</sup> É. Daladier, discours prononcé à Apt, 9 juillet 1933. Archives É. Daladier 496 AP 4.

Le président du Conseil, fidèle à sa méthode va s'appuyer sur des experts pour gérer le dossier et pas seulement sur son Ministre des Affaires étrangères. Leger, parce que c'est son rôle, a suivi de près les discussions en cours. Paul-Boncour était d'ailleurs mal placé pour négocier avec l'Italie<sup>21</sup> même s'il espérait une "*grande chose*" de cette tentative de rapprochement. L'équipe permanente du Quai d'Orsay avait elle, en tête, la crainte d'affaiblir la politique habituelle de soutien aux puissances moyennes alliées de la France.<sup>22</sup>

Le *pacte à quatre* n'aboutit pas. Le projet de nouveau *concert européen*<sup>23</sup> fut vidé progressivement de son objet et, signe visible, un projet de visite de Daladier à Rome fut passé sans suite. On avait fait un pas dans une direction qui ne gênait plus personne : l'immobilité. À ce moment précis Leger s'inquiétait plus du *révisionnisme* italien que de la renaissance du *pangermanisme*.

Le président du Conseil avait toutefois ressenti la possibilité, voire le désir qu'avait le Secrétaire général de traiter directement avec lui. Ce fut le premier pas véritable d'Alexis Leger vers Édouard Daladier mais une peine perdue. Celui-ci allait être éloigné du premier rang de l'État suite à l'émeute antirépublicaine du 6 février 1934.

À son retour au gouvernement en 1936 puis, comme président du Conseil en avril 1938 Daladier est l'homme dont la France réclame la présence :

---

<sup>21</sup> J. Paul-Boncour avait traité Mussolini de "César de carnaval". Il avait toutefois confié à Henry de Jouvenel une mission de six mois comme Ambassadeur à Rome.

<sup>22</sup> Les pays de la *Petite-Entente* malgré leurs différends internes étaient hostiles au projet (Isabelle Davion, *Mon voisin cet ennemi, la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*. Bruxelles, Peter Lang, 2009).

<sup>23</sup> Le *concert européen* instauré après la chute de Napoléon a été mis à mal par les revendications révolutionnaires (1848), les guerres austro-prussienne (1866) et franco-prussienne (1870-1871).

L'opinion croit reconnaître en lui l'héritier des Clemenceau et des Poincaré. Le coefficient de confiance faite directement à l'homme s'accroît de mois en mois.<sup>24</sup>

Dans un pays secoué par les luttes sociales, l'impact de la guerre d'Espagne, la remilitarisation allemande, l'annexion de l'Autriche et le problème tchèque Daladier joue l'apaisement des conflits syndicaux et le renforcement du pouvoir central.<sup>25</sup> En matière internationale l'aide de la Grande-Bretagne, ainsi que le rapprochement progressif avec Moscou deviennent indispensables. Cette politique n'inquiète pas Leger qui en est partisan.<sup>26</sup>

L'action du Secrétaire général, celle de l'Ambassadeur Corbin, avec lequel il entretient d'anciens rapports vont être nécessaires pour faire connaître Daladier à Londres. Le Président va s'appuyer sur eux plus que sur Georges Bonnet, guère apprécié outre-manche et qui est son rival politique. Leger se déplace avec lui pour trois réunions importantes au moment de la crise des Sudètes.<sup>27</sup> Il aurait affirmé en présence de l'Ambassadeur que le président du Conseil avait remporté un grand succès en obtenant la "garantie de la Grande-Bretagne" à la Tchécoslovaquie contre la cession d'environ

trois millions et demi d'habitants, près du quart de sa population. Mais il s'agit presque uniquement d'Allemands qui en tout état de cause et avec le

---

<sup>24</sup> René Rémond, *Édouard Daladier chef de gouvernement*, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, 1977, p. 15-16

<sup>25</sup> Il utilise la procédure des décrets-lois à plusieurs reprises. Cette "délégation de pouvoirs tend à devenir une méthode normale de gouvernement" (Gilles le Beguec, *Édouard Daladier chef de gouvernement*, *op. cit.*, p. 55 et suivantes).

<sup>26</sup> La droite française voit en AL *l'homme de Moscou* depuis qu'il a travaillé au traité voulu par É. Herriot et ratifié par P. Laval en 1935.

<sup>27</sup> Londres et Paris étaient d'accord dès le 18 septembre 1938 pour imposer à Prague la cession des territoires germanophones.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 90

III<sup>e</sup> Reich à côté d'eux, ne pourraient manquer de créer les pires difficultés au gouvernement de Prague.<sup>28</sup>

Daladier fort des conseils de Leger, guidé par lui et ses analyses prend la commande du jeu diplomatique.<sup>29</sup>

C'est Munich, 29-30 septembre 1938, qui va finaliser la situation internationale. Leger, nullement opposé à la rencontre des grandes puissances assiste Daladier et recherche avec lui la garantie d'un nouvel État tchécoslovaque. Elle ne sera pas donnée par l'Italie ni l'Allemagne et la constitution d'une commission internationale pour l'examen de litiges territoriaux ne changera pas le cours d'une réunion dont les conclusions étaient arrêtées par les diplomates depuis plusieurs jours.<sup>30</sup>

À cette occasion le président du Conseil avait choisi de partir avec Leger considéré comme fin connaisseur du dossier. Son caractère souple le dispensait de la présence de Bonnet adepte de *la paix à tout prix*. Leger qui venait de se faire apprécier dans les semaines précédentes connaissait "*tout cela par cœur*", c'est à dire au moins les arrangements pris à Londres le 18 septembre. Il accompagna un président du Conseil qui rentra meurtri par ce qu'il a considéré comme un "*traquenard*" des britanniques l'abandonnant sans appui.<sup>31</sup> Leger, désormais trop près de Daladier, va échapper à la réorganisation diplomatique mise en œuvre par Bonnet pour

---

<sup>28</sup> Témoignage de Guy de Girard de Charbonnières, *La plus évitable de toutes les guerres*, Albatros, 1985, p. 166.

<sup>29</sup> Jean Zay écrit le 25 septembre 1938 dans *Carnets secrets*, éditions de France, 1942 : "Conseil à 10 heures à l'Élysée, É. Daladier semble avoir pris seul en main notre politique extérieure". Georges Bonnet, désavoué, pense démissionner.

<sup>30</sup> L'accord précise que "Les quatre puissances signataires, tenant compte de l'arrangement déjà réalisé en principe pour la cession à l'Allemagne des territoires des Sudètes ...". André François-Poncet, présent en seconde partie des entretiens se met à l'écart des décisions prises (*Souvenirs d'une Ambassade à Berlin*, Flammarion, 1946).

<sup>31</sup> Pierre Le Goyet, *Munich, un traquenard ?*, France Empire, 1988.

reprendre la main au quai d'Orsay.<sup>32</sup> Les décisions de la Conférence sont entérinées par la représentation nationale à une quasi unanimité.<sup>33</sup>

Malgré la terrible répression qui s'abat sur la communauté juive,<sup>34</sup> une délégation allemande menée par Ribbentrop est reçue à Paris en fin d'année. Leger est présent avec Bonnet et Daladier.

Ce n'est pas, ainsi qu' il l'affirmera plus tard comme simple "*représentant des services du quai d'Orsay*" qu'il a été présent à Munich. Il est convaincu que c'était la seule solution possible et Daladier est devenu pour Leger l'homme sur lequel il peut compter. La réciprocité est vraie pendant les neuf premiers mois de l'année 1939.

\*

Fin 1938, Daladier dont la réputation d'homme providentiel est croissante depuis Munich<sup>35</sup> renforce sa position tant en politique extérieure et intérieure. Il affirme à Marseille, devant le congrès de son parti :

---

<sup>32</sup> René Massigli et Pierre Comert sont écartés en octobre 1938. AL garde son poste et obtient la promotion d'Émile Charvériat et de Charles Rochat. À Londres on explique que "Leger jouit de la confiance de Daladier, et ce dernier l'a maintenu au Département pour surveiller Bonnet".

<sup>33</sup> 535 députés sont favorables, 75 votent contre soit la totalité de la représentation communiste plus Jean Bouhey et Henri de Kerillis.

<sup>34</sup> Pendant la *Nuit de Cristal*, 9 au 10 novembre 1938, ont eu lieu plusieurs centaines d'assassinats et des milliers de déportations de juifs allemands.

<sup>35</sup> Lors du congrès du Parti radical de Marseille, la popularité d'É. Daladier est à son comble. "Des hommes des femmes cherchaient à le toucher avec une dévotion un peu puérile ... Certains Marseillais étaient montés pieds nus à Notre Dame de la Garde (P. Guiral, "Le Congrès radical et radical-socialiste de Marseille, 26-29 octobre 1938, la gloire de Daladier", *Provence Historique*, fascicule 115, janvier-février-mars 1979).

## *Souffle de Perse* n° 16 • 92

Aujourd'hui j'ai choisi ma route ... La République Française dont la patience a peut-être été excessive, veillera désormais à rendre impossible toute entreprise quelle qu'elle soit qui ne surgirait pas des profondeurs de notre patrie ...<sup>36</sup>

Le Secrétaire général, hostile au fascisme italien, ne peut que conforter le Président dans l'idée qu'il ne faut alors rien céder à Rome. Mussolini cherche t-il à séparer la France et le Royaume-Uni en exigeant des concessions françaises ? adapter le statut des italiens de Tunisie, obtenir un *port franc* à Djibouti, des avantages à Suez ? c'est inacceptable pour Leger. Pour le président du Conseil de même.

Daladier se déplace en Corse, en Tunisie, en Algérie en janvier 1939. Le voyage bénéficie d'une couverture cinématographique inhabituelle qui marque l'opinion. L'heure est à la force tranquille et le président du Conseil a des mots très nets où l'on croirait entendre Leger. Il n'est plus "*question de céder un pouce de territoire*" ou de transformer la Tunisie en "*Sudètes italiens*". Chamberlain Premier Ministre anglais ne s'y trompe pas :

Leger, le chef de l'administration des Affaires étrangères est violemment anti-italien. Il semble qu'il ait beaucoup d'influence sur Daladier.<sup>37</sup>

Cette remontée de volontarisme français est la marque de la diplomatie française d'avant septembre 1939. La chute inéluctable dans l'abandon ne semble donc pas avérée. Leger, par exemple, défend l'idée que la Roumanie doit être à son tour garantie par les Alliés. Le gouvernement britannique s'étonne de cette nouvelle virulence :

Il y a si longtemps que Londres est habitué à voir Paris suivre le mot d'ordre anglais qu'on a paru tout étonné de nous voir maintenir notre point de vue malgré les objections et les scrupules anglais.<sup>38</sup>

---

<sup>36</sup> Actes du congrès du Parti Radical, 1938, p. 386.

<sup>37</sup> Neville Chamberlain à sa sœur Ida citée par RAC Parker, *Chamberlain, op. cit.*

Les journalistes britanniques qui "couvraient" alors les événements en France sont saisis de la popularité présidentielle si l'on en croit les témoignages de la presse populaire française :

À l'étranger on ne dit plus le gouvernement français on dit Daladier. C'est lui qui guide le peuple de France et cette familiarité n'est pas choquante. Elle est le témoignage d'une estime respectueuse ... Il a la responsabilité de la patrie ...<sup>39</sup>

À l'époque le président du Conseil semble s'identifier au pays tant en matière extérieure, orienté par Leger, qu'en matière intérieure où il est conforté par le redressement économique obtenu par Reynaud.<sup>40</sup> "*Daladier c'était la France ...*" écrira-t-on plus tard.<sup>41</sup>

Le Président reprend cette posture flamboyante dans un discours qu'il prononce le 29 mars 1939.<sup>42</sup> Satisfait de Munich<sup>43</sup> Leger est devenu un "*belliciste*" peut-être même un "*jusque boutiste*". Il a changé ses vues non seulement à la suite des revendications romaines mais du fait de la liquidation de ce qui restait de la Tchécoslovaquie, le 15 mars 1939. Conséquence ou non de la politique des *mains libres* prétendument laissées à l'Allemagne

---

<sup>38</sup> AL à É. Daladier, 15 avril 1939, suite à une communication de Corbin (Archives É. Daladier 496 AP 11).

<sup>39</sup> *Dimanche Illustré-Le journal de toute la famille*, supplément d'*Excelsior dimanche* du 7 mai 1939.

<sup>40</sup> Paul Reynaud est nommé Ministre des Finances en novembre 1938.

<sup>41</sup> Louis Aragon, *Les Communistes*, Gallimard 1959, tome 1 p. 137.

<sup>42</sup> Sous l'intitulé "Ce que veut la France". AL a travaillé au texte, diffusé trois jours après une intervention de Mussolini. La querelle entre AL et G. Bonnet prend alors de l'ampleur si l'on en croit les souvenirs d'Hélène Hoppenot : "*Je ne peux plus travailler dans ces conditions. Le Ministre, par ses menées, sape tout le travail ...*" dit AL cité par R. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, op. cit., p. 547.

<sup>43</sup> AL dira après la guerre : "*S'il eût été appliqué, l'accord de Munich aurait permis à la Tchécoslovaquie de survivre*" et É. Daladier : "*Les accords de Munich ont fait échec à la guerre. Ils ont limité dans une certaine mesure l'expansion du pangermanisme*" (dans son manuscrit inédit *Munich*, p. 126).

en Europe centrale<sup>44</sup> cette circonstance marquera parfaitement la similitude de pensées des deux hommes.

Si la politique de Paris s'est écartée un moment de celle de Londres durant le déplacement de Daladier en Tunisie elle redevint semblable à celle de la Grande-Bretagne qui craint alors une attaque sur les Pays-Bas. On renforce les contacts d'état-major<sup>45</sup> entre les deux alliés et ceci convient tout à fait au Quai d'Orsay et à son Secrétaire général.

\*

À l'invite du président du Conseil, Leger est convié le 9 avril 1939 à une des rares réunions du *Comité permanent de défense nationale*.<sup>46</sup> Il est, pour quelques mois encore, l'homme des Affaires extérieures de la France. Bonnet s'en plaint lui qui demeure partisan de l'apaisement. Au nonce apostolique romain il déclare son amertume, d'un ton décidé : "*Je suis très mal servi notamment par Leger ...*"<sup>47</sup>

Si l'ombre de Leger s'est étendue à plein sur Daladier, des observateurs craignent cette emprise avérée et pas uniquement l'Ambassadeur de Grande-Bretagne Eric Philips. Certains espéraient, d'autres doutaient des changements que la déclaration de guerre,

---

<sup>44</sup> La diplomatie allemande a affirmé que G. Bonnet avait signifié le désintéret de la France pour l'Europe centrale.

<sup>45</sup> Simon Catros, *Le général Gamelin et l'État-major de l'Armée dans le processus décisionnel en politique étrangère, 1935-1938*, Mémoire de master sous la direction de G-H. Soutou et O. Forcade, Université de Paris IV-Sorbonne, 2009.

<sup>46</sup> AL avait aussi assisté au Comité du 15 mars 1938 où Gamelin indiquait ne pouvoir agir directement pour aider la Tchécoslovaquie. Le général Vuillemin y avait détaillé ses craintes sur la qualité de l'aviation. Créé par décret du 6 juin 1936, le Comité ne prévoyait pas la présence du Ministre des Affaires étrangères, celle du Secrétaire général encore moins.

<sup>47</sup> Raymond de Sainte-Suzanne, *Une politique étrangère : le quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard*, présenté et annoté par Henriette et Philippe Levillain, V. Hamy, 2000, note du 27 juillet 1939.

début septembre, allait mettre en place.<sup>48</sup> Daladier devient Ministre des Affaires étrangères lors du remaniement du 13 septembre 1939 ; Alexis Leger n'a plus d'obstacle hiérarchique devant lui. En plus il reçoit la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur dont l'attribution est déterminée au Conseil des Ministres.

Anatole de Monzie, Ministre des Travaux Publics, adversaire du Secrétaire général ne peut s'empêcher de s'écrier :

Bien joué Leger !<sup>49</sup>

Assisté du seul Champetier de Ribes comme Sous-secrétaire d'État, Daladier qui cumule la Présidence du Conseil avec le Ministère de la Défense nationale et celui des Affaires étrangères est harassé de tâches. Préparant la mobilisation industrielle, s'attachant au renforcement de l'aviation par l'achat à Washington des armes qui manquent il ne se déplace plus au quai d'Orsay et Leger va le voir tous les jours. Monzie poursuit sa diatribe :

Je peste contre Bonnet, contre Daladier, contre la bande du Quai. Mais je n'ose pas trop pester en public. Je suis encore tenu par les sots préjugés de la politesse : ce Champetier de Ribes est poli ; il ne m'a pas fait de mal, il n'en fera qu'au pays ...

La guerre déclarée par la Grande-Bretagne puis la France, le président du Conseil devenu "le chef responsable de tout" voit son *aura* exceptionnelle se diluer devant les difficultés de la *drôle de guerre*. Si l'on en croit un observateur attentif le soutien de Daladier à Leger commence à lui manquer.

---

<sup>48</sup> "Daladier prendrait les Affaires étrangères. Il serait, en ce cas l'otage de Leger", in Paul de Villelume, *Journal d'une défaite, août 1939-juin 1940*, Fayard, 1976, p. 33.

<sup>49</sup> Anatole de Monzie, *Ci-devant*, Flammarion, 1941, p. 165. Membre de nombreuses combinaisons gouvernementales de la III<sup>e</sup> République, chaud partisan de l'entente avec l'Italie.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 96

Il [Daladier] accuse Leger de l'avoir trompé pour l'entraîner dans la guerre. Il se plaint aussi de ce que ce dernier cherche actuellement à le dominer ... Il est agacé également de l'influence qu'a prise sur Gamelin le tout-puissant Secrétaire général ...<sup>50</sup>

et plus loin :

Monzie va probablement être nommé Ministre des Affaires étrangères.<sup>51</sup>

En quelques jours la Pologne est anéantie par l'attaque germano-soviétique. Se pose alors la question d'une "paix blanche" proposée à la France par le Chancelier. Daladier consulte puis refuse dans un discours du 10 octobre que, semble-t-il, il souhaite contredire ensuite :

Ce n'est pas moi qui ai rédigé ce discours. Il est beaucoup trop dur, Je n'ai qu'un désir, tout arrêter ...<sup>52</sup>

Est-ce déjuger Leger, qui est derrière ces discours de fermeté ? L'optimisme du Secrétaire général suivant lequel Hitler reculerait, victime de son propre *bluff*, a fait long feu.

\*

Le renvoi de Leger du poste de Secrétaire général n'était pas inscrit dans la substitution de Reynaud à Daladier le 21 mars 1940. Reynaud était un "*dur*" un "*belliciste*" désireux d'en découdre à l'image d'un Clemenceau ou d'un Mandel, dont il fait son Ministre de l'Intérieur. Leger prudent, entretenait un vaste réseau relationnel

---

<sup>50</sup> P. de Villelume, *Journal d'une défaite, août 1939-juin 1940*, Fayard, 1976, p. 42-43.

<sup>51</sup> Idée abandonnée le 27 septembre suite à une entrevue É. Daladier-A. de Monzie. É. Daladier pense aussi à remplacer AL par A. François-Poncet ou L. Noël (P. de Villelume, *op. cit.*, 14 octobre 1939, p. 45 et 66).

<sup>52</sup> *Id.*, 11 octobre 1939, p. 63 (citation d'É. Daladier la veille à la radio suite à un discours d'Hitler).

sans exclusive<sup>53</sup> et fréquentait assurément Reynaud et sa compagne, Madame de Portes.

Leger avait travaillé avec Laval et Flandin, il s'était maintenu malgré Barthou ou Bonnet, c'est probablement l'action d'un groupe informel une *camarilla*<sup>54</sup> qui obtiendra son renvoi. Alors Daladier l'a-t-il défendu ?

Si l'on en croit Roland de Margerie, ancien Secrétaire d'ambassade à Londres qui avait succédé à Crouy-Chanel comme intermédiaire entre le Quai d'Orsay et le QGC de Vincennes, l'opposition de Reynaud à Leger était devenue croissante. Il témoigne d'un Secrétaire général, en veine de confiance :

m'explique avec une émotion véritable qu'en sept ans, avec les Ministres les plus variés il n'a jamais été victime d'un tel manque de confiance ...

Une des versions les plus répandues, des détails pouvant diverger, affirme que c'est Reynaud qui chasse Leger alors qu'il abandonne le Ministère des Affaires étrangères à Daladier pour saisir le portefeuille de la Guerre.<sup>55</sup>

Chute de Léger ce matin, chute de Gamelin ce soir. Léger se croyait sauvé. Tout le monde le croyait sauvé hier, du fait de la venue de Daladier au Quai, auquel il avait télégraphié ...<sup>56</sup>

---

<sup>53</sup> Il garde contact avec G. Bonnet et Monzie qu'il appelle "cher ami" et "couvre de fleurs" P. de Villelume auquel P. Reynaud propose d'être le chef de son cabinet diplomatique après le 21 mars 1940.

<sup>54</sup> L'expression est d'AL lui-même. La notion péjorative qui accompagne le mot enveloppe indistinctement l'entourage proche et non officiel de P. Reynaud.

<sup>55</sup> Remaniement du 18 mai 1940. É. Daladier prend le Ministère des Affaires étrangères, Maxime Weygand remplace Maurice Gamelin, Philippe Pétain est Vice-président du Conseil.

<sup>56</sup> R. de Sainte-Suzanne, *op. cit.*, p. 333.

Daladier était sans doute moins décidé à aider Leger que celui-ci a espéré. Il n'agira pas beaucoup pour le Secrétaire général, renonçant toutefois à exécuter lui-même la décision de renvoi. Regrettait-il le chemin que celui-ci lui avait fait parcourir ?

Au Quai, son départ consterne son clan, soulage et réjouit les autres. Daladier content de ne pas avoir Leger qu'il redoutait, content de ne pas avoir eu à prendre la décision de s'en séparer.<sup>57</sup>

Très préoccupé par la situation militaire où le républicain Gamelin, docile au pouvoir civil, avait sa confiance, Daladier avait joué de son autorité pour conserver le général en chef.<sup>58</sup> Pour le Ministre de la défense nationale le dossier de la diplomatie était devenu trop encombrant et Leger, de par "*ses dons extraordinaires et ses défauts redoutables, un homme vraiment à part ...*"<sup>59</sup> n'était plus celui sur lequel il pouvait s'appuyer.

Daladier ne citera presque jamais Leger dans les écrits qu'il a rédigés ensuite, notamment dans son *Journal de Captivité*. Le manuscrit *Munich* le mentionne très peu. Un contentieux demeure entre les deux hommes. Historien de formation, le président du Conseil s'est peut-être souvenu de Richelieu, qu'il citait parfois, qui avait condamné d'emblée celui qui, tel *l'Ambassadeur, mange à la table des Rois*<sup>60</sup> et conseille les puissants.

Il n'y a [en effet] rien de plus dangereux pour l'État que ceux qui veulent gouverner les royaumes par les maximes qu'ils tirent de leurs livres ...<sup>61</sup>

---

<sup>57</sup> Leger a affirmé que William C. Bullitt avait appuyé l'idée de sa nomination comme représentant de la France à Washington.

<sup>58</sup> Lors d'un Conseil des Ministres houleux le 9 mai 1940, É. Daladier s'était opposé au remplacement de M. Gamelin.

<sup>59</sup> R. de Sainte-Suzanne, *op. cit.*, p. 334.

<sup>60</sup> *Anabase*, III, OC, p. 96.

<sup>61</sup> Cardinal de Richelieu, *Testament politique*, édition critique de Louis André, Robert Laffont 1947, p. 289.

## Le « pur commerce » de la revue : Saint-John Perse et *Commerce*<sup>1</sup>

Ève Rabaté

« Ce pur commerce de mon âme » : ce vers d'*Anabase* aurait inspiré le titre<sup>2</sup> de la revue fondée par Marguerite Caetani, princesse de Bassiano. *Commerce* se présente sous la forme de vingt-neuf luxueux cahiers publiés de 1924 à 1932 grâce au mécénat actif et généreux de la princesse. La première page indique que les « cahiers trimestriels » sont « publiés par les soins de Paul Valéry, Léon-Paul Fargue et Valery Larbaud ». Pourtant, il faut avouer que les trois « directeurs » n'en sont pas réellement, et que seul Larbaud fournit une aide efficace. Le nom de cette femme charmante, née en 1880 et dotée d'un goût très sûr reste, lui, dans l'ombre : le mode opératoire de la revue est encore aujourd'hui partiellement opaque, en l'absence de comité de rédaction ou de secrétariat de direction. Alexis Leger devenu Saint-John Perse en littérature s'attribue volontiers le rôle d'éminence grise de *Commerce*. L'*Hommage à Commerce* organisé en 1958 indique que « le rôle joué par Saint-John Perse à *Commerce*,

---

<sup>1</sup> Cet article reprend les passages de mon ouvrage sur *Commerce* consacrés à Saint-John Perse. Je me permets d'y renvoyer ceux qui voudraient en savoir plus sur l'histoire et l'esthétique de la revue. Ève Rabaté, *La Revue Commerce. L'esprit classique moderne (1924-1932)*, éditions Classique Garnier, collection "Études de littérature des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles", 801 p.

<sup>2</sup> C'est notamment ce qu'indique Sylvia Beach, *Shakespeare and company*, Mercure de France, 1962, p. 155-156. Le vers complet est « ... Or je hantais la ville de vos songes et j'arrêtais sur les marchés déserts ce pur commerce de mon âme, parmi vous / invisible et fréquente ainsi qu'un feu d'épines en plein vent ». Il se trouve dans *Anabase*, d'abord publié dans la *NRF* du 1<sup>er</sup> janvier 1924 sous la signature St-J. Perse. Le terme « commerce » revient d'ailleurs très souvent sous sa plume. Que le titre ait été trouvé par Alexis Leger ou par Paul Valéry, il s'agit d'une référence à *Anabase* pour tous les fondateurs de la revue.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 100

comme celui de J. Paulhan, a été considérable, et tout particulièrement en ce qui concerne les textes de poètes »<sup>3</sup>. Le témoignage rétrospectif de Marguerite Caetani, alors qu'elle raconte pour l'*Hommage à Commerce* les débuts de la revue, confère à Alexis Leger un rôle primordial pour tout ce qui concerne la poésie. Iris Origo, amie intime de la princesse, le qualifie de « suprême cour d'appel<sup>4</sup> ». Gaston Palewski, qui a organisé l'*Hommage à Rome*, note que « dans un dessin destiné à illustrer *Monsieur Teste*, Paul Valéry a évoqué la conversation des inspirateurs de *Commerce* et il a donné à *Monsieur Teste* les traits d'Alexis Léger<sup>5</sup> ». Il est certain que Saint-John Perse a exercé une grande influence sur Marguerite de Bassiano, mais il semble bien qu'il aurait pu davantage la seconder. Nous tenterons de faire la part de la légende dans le rôle occulte qu'il s'attribue, malgré la difficulté liée à l'absence de documents fiables.

Sans trop de surprise, à présent que l'on sait à quel point il a retouché et même entièrement composé sa statue dans le recueil de ses *Œuvres* de la Bibliothèque de la "Pléiade", les passages qui concernent *Commerce* comportent des exagérations manifestes. On lit ainsi :

*Commerce* : revue littéraire fondée, en 1924, à Paris par la Princesse de Bassiano, à l'instigation de Saint-John Perse, et pour la direction de laquelle il l'assistait amicalement, la rédaction demeurant placée, ostensiblement, sous la caution apparente de trois amis du poète : Paul Valéry, Valéry Larbaud et Léon-Paul Fargue. Jean Paulhan aidait parfois

---

<sup>3</sup> *Hommage à Commerce, Lettres et arts à Paris, 1920-1935*, catalogue de l'exposition, Palazzo Primoli, Rome, du 5 décembre au 30 janvier 1958, Istituto Grafico Tiberino, p. 41.

<sup>4</sup> Iris Origo, « Marguerite Caetani », *Atlantic Monthly*, n° 215, 1965, p. 82.

<sup>5</sup> Gaston Palewski, « Propos », "Commerce", *La Nouvelle Revue des Deux Mondes*, 1975, p. 389. Les premières contributions de Valéry à *Commerce* seront ultérieurement rattachées au « cycle Teste ».

Saint-John Perse à recueillir des manuscrits, où s'exerçait finalement son choix<sup>6</sup>.

Ce n'est pourtant pas « à l'instigation de Saint-John Perse » que la revue a été fondée. *Commerce* est née à la suite d'initiatives pour procurer une aide financière à Paul Valéry, qui apparaît comme la caution esthétique majeure de la revue. Valéry est désigné comme le « chef de file » ou le « Général d'État-major » dans plusieurs lettres qui lui sont adressées en avril 1924 alors qu'il est à Rome et que le projet de *Commerce* est en train de prendre corps<sup>7</sup>. Leger fait certes partie du « Comité (secret) » évoqué dans la correspondance, mais c'est autour de la figure de Valéry que *Commerce* se constitue. À l'époque, sa consécration est déjà immense, alors que l'œuvre de Saint-John Perse n'est connue que d'un cercle restreint. Il est pour le moins excessif de se présenter comme le maître d'œuvre du choix des directeurs : « Il y fit assurer à Paul Valéry, en même temps qu'à Valery Larbaud et à Léon-Paul Fargue, une situation régulière de directeur en titre<sup>8</sup>. »

La fondation de *Commerce* est décidée par un noyau dur que Marguerite Caetani fréquente depuis 1921, avant que Saint-John Perse ne soit intégré au groupe. Contrairement à ce qu'écrit Gaston Palewski, qui s'appuie sur un témoignage de Fargue à André Beucler<sup>9</sup>, ce n'est pas Alexis Leger qui a mené Fargue à Versailles chez Marguerite de Bassiano, mais l'inverse qui s'est produit.

---

<sup>6</sup> Saint-John Perse, *OC*, p. 1304.

<sup>7</sup> Lettre de Valery Larbaud à P. Valéry, 12 avril 1924, Richelieu ; lettre de Marguerite de Bassiano à P. Valéry, 17 avril 1924, citée dans *Hommage à Commerce. Lettres et arts à Paris, 1920-1935*, éd. citée, p. 43.

<sup>8</sup> Saint-John Perse, *OC*, p. 1139.

<sup>9</sup> « Parmi les inspireurs, j'ai déjà évoqué Fargue. "Au temps de Commerce, dit Fargue à Beucler, c'est Léger [Saint-John Perse] qui m'a tiré du faubourg Saint-Martin et qui a dit à Marguerite Bassiano : voilà votre homme. Le dimanche on envoyait l'auto. Ricardo Vines... était obligé de me tirer du lit. J'avais envie et je n'avais pas envie..." », Gaston Palewski, « Propos », art. cité, p. 389.

En effet, une lettre de Fargue à Saint-John Perse de 1923 montre que l'auteur de *Tancredi* est chargé de l'inviter de la part de la princesse, « très impatiente de [le] connaître », et c'est à juste titre que Fargue ajoute : « Vous trouverez chez elle des amis<sup>10</sup>. » Leger rejoint un cercle tout acquis à sa personne, qui compte avec Fargue et surtout Larbaud<sup>11</sup> parmi les premiers admirateurs de ses poèmes, et avec Adrienne Monnier, éphémère gérante du premier cahier de *Commerce*, parmi les lecteurs les plus enflammés et enthousiastes de son œuvre. Cette attente réelle autour de Saint-John Perse peut partiellement expliquer qu'il s'imagine ou veuille faire croire, rétrospectivement, que la revue a été fondée autour de lui et à son instigation.

Alexis Leger, en 1924, n'a pas encore quarante ans. Il est un temps l'amant de la princesse, même si les allusions restent voilées dans les différents témoignages ; c'est sans doute cette liaison qui l'autorise à se mettre au premier plan et qui explique que cette version soit reprise par les critiques. La Fondation Saint-John Perse à Aix conserve un tableau ayant appartenu à Alexis Leger représentant très certainement Marguerite de Bassiano, ainsi qu'un grand nombre de lettres adressées à la princesse, retrouvées dans les papiers du poète, écrites par T.S. Eliot, Léon-Paul Fargue, André Gide, Valéry Larbaud, Archibald MacLeish, Darius Milhaud, Jean Paulhan, Rainer Maria Rilke, Igor Stravinsky, André Suarès, Paul Valéry, ou encore Giuseppe Ungaretti, même si l'essentiel des lettres reçues par Marguerite est conservé à la Fondation Caetani de Rome. Il ne faut cependant pas exagérer l'importance de cette relation qui n'avait rien d'exclusif. Alexis Leger en effet est connu pour être un

---

<sup>10</sup> Lettre de Léon-Paul Fargue à Alexis Leger, Fondation Saint-John Perse. La lettre n'est pas datée, mais une autre lettre qui lui est postérieure a un cachet de la poste de « 1923 ».

<sup>11</sup> Larbaud écrit la première critique consacrée au poète en décembre 1911 dans *La Phalange*. Il reproduit souvent l'association des noms de Leger et Valéry qu'il unit dans une commune admiration pour leur idéal et exigence esthétique.

grand séducteur. Sa maîtresse principale à partir de 1923 est Mélanie de Vilmorin, très introduite dans les milieux politiques, avant qu'elle ne soit supplantée à partir de 1927 par Marthe de Fels, qui « incarnait une variante de mondaine plus littéraire que Mélanie et mieux armée qu'elle pour jouer le rôle d'égérie<sup>12</sup> », ou selon Maurice Saillet « beaucoup mieux placée et armée » que la princesse de Bassiano « pour l'épauler dans sa carrière de diplomate<sup>13</sup> ... »

Seules deux lettres de Saint-John Perse à la princesse sont aujourd'hui conservées à la Fondation Caetani. Alexis Leger dans son premier courrier du 26 novembre 1923 « garde un charmant souvenir de [leur] dernière réunion » et s'excuse de ne pouvoir l'escorter comme prévu (« Je me faisais une fête de vous accompagner au cirque dans l'intimité de vos enfants ; j'aimais d'avance cet après-midi de mon goût : j'apprends à l'instant qu'il m'y faudra renoncer »). La seconde lettre du 5 janvier 1924 témoigne d'une attention réelle à l'égard de tous les membres de la famille et vis-à-vis de leurs « amis communs », Valéry, Fargue et Larbaud.

Leger est de retour en France depuis 1921, après cinq années passées en Asie qui l'inscrivent sur les traces de Philippe Berthelot et de Paul Claudel. Les débuts de *Commerce* coïncident avec la publication d'*Anabase* en 1924 (presque intégralement dans *La NRF* de janvier, puis en volume chez Gallimard) et la réédition d'*Éloges* en 1925, marquant à la fois une certaine reconnaissance de son œuvre jusque-là très confidentielle, et en même temps une pause dans sa carrière poétique. En effet, il dirige en 1925 le cabinet

---

<sup>12</sup> R. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse, op. cit.*, p. 251.

<sup>13</sup> André de Fels, son mari, possédait *La Revue de Paris*. Voir les notes de Maurice Saillet conservées à l'IMEC. Katherine Biddle, lorsqu'elle rencontre Marthe de Fels, trouve très étrange que sa demi-sœur Marguerite « n'ait jamais entendu son nom » et se demande comment elle a pu « ignorer la liaison avec Marthe, puisque tout le monde était au courant ». K. Biddle, *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 12 juin 1946, p. 128-129, et 2 juin 1947, p. 152.

d'Aristide Briand alors ministre des Affaires étrangères, et l'existence de *Commerce* coïncide presque exactement avec le début de l'interdiction qu'il a formulée de toute réédition de ses œuvres en France de 1925 à 1947 en raison de ses fonctions diplomatiques. Valery Larbaud écrit d'ailleurs en juillet 1926 à des amis argentins :

Je n'ai pas encore vu l'édition des *Poésies* de Saint-John Perse annoncée par la *N.R.F.* Dès qu'elle sortira, je vous l'enverrai. St-J. Perse lui-même est presque *inabordable* ; il a entre les mains une partie des affaires de la République Française, soit en tant que Chef de Cabinet de Briand, soit comme sous-directeur des Affaires Asiatiques. En fait, il est devenu l'une des grandes puissances occultes du monde politique<sup>14</sup>.

Être considéré comme « l'une des grandes puissances occultes », « du monde politique » mais aussi d'une certaine façon du monde poétique, au travers de son rayonnement indirect grâce à *Commerce*, est certainement du goût de Saint-John Perse.

S'il interdit la publication de son œuvre en France, il autorise la traduction de ses poèmes à l'étranger, en édition bilingue. Marguerite Caetani est sous le charme de l'homme et du poète : convaincue de son talent, elle organise la diffusion de son œuvre par des traductions d'*Anabase* dans diverses langues européennes. Ce projet coexiste intimement avec celui de la revue *Commerce* sans que l'on puisse savoir avec certitude si la princesse avait toujours eu l'intention de lier les deux<sup>15</sup>. *Anabase* est d'abord traduit en russe : Marguerite Caetani charge Larbaud de préfacier cette édition, préface

---

<sup>14</sup> « Valery Larbaud épistolier », lettre du 9 juillet 1926 à Ricardo Güiraldes et Adelina Del Carril, *Cahiers de l'Herne*, dirigés par Anne Chevalier, Paris, 1992, p. 288. D'après la notice de la "Pléiade", cette édition n'a pas vu le jour.

<sup>15</sup> Voir Sophie Levie, *Commerce : une revue internationale moderniste*, Rome, Fondazione Camillo Caetani, 1989, p. 164-165. Voir également R. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse, op. cit.*, particulièrement les p. 241-244. Pour la bibliographie des traductions telle qu'elle est présentée par le poète, voir Saint-John Perse, *OC*, p. 1348-1355.

publiée dans *La NRF* du 1<sup>er</sup> janvier 1926. Elle sollicite tour à tour les différents correspondants étrangers de la revue pour traduire Saint-John Perse ou du moins pour écrire une préface. T.S. Eliot, cousin lointain de Marguerite et correspondant anglais de *Commerce*, accepte avec enthousiasme de traduire *Anabase*. La traduction, achevée dès janvier 1927 par Eliot<sup>16</sup>, est retardée de plusieurs années en raison d'un silence assez incompréhensible de Leger, et ce n'est qu'en 1930 que paraît enfin l'édition bilingue. La traduction en italien, entreprise avec ardeur par le correspondant italien de *Commerce*, Giuseppe Ungaretti, est quant à elle publiée en 1931.

La traduction en langue allemande s'avère beaucoup plus problématique. Marguerite peine à trouver la même adhésion auprès de ceux qui ont joué le rôle de correspondant autrichien de *Commerce*. Les lettres échangées avec Rainer Maria Rilke, Hugo von Hofmannsthal et Rudolf Kassner<sup>17</sup> portent pour une bonne part sur l'œuvre et la traduction des poèmes d'Alexis Leger. La princesse, dans presque toutes ses lettres à Rilke, fait preuve d'une insistance gênante qui contraste avec son tact habituel : il a beaucoup de mal à lui opposer un refus à sa demande de traduire *Anabase* ; il accepte finalement de traduire « Images à Crusoe », mais à titre privé – sa traduction ne sera imprimée en plaquette hors commerce qu'à six exemplaires<sup>18</sup>. Elle obtient *in fine* une préface de Hofmannsthal, publiée de façon posthume dans *Commerce* dans une traduction de

---

<sup>16</sup> Voir la lettre de T.S. Eliot à Saint-John Perse, 15 janvier 1927, *Lettres atlantiques. Saint-John Perse, T.S. Eliot, Allen Tate, 1926-1970*, textes réunis, traduits et présentés par Carol Rigolot, *Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 17, Les, Gallimard, 2006, p. 33.

<sup>17</sup> Rilke et Hofmannsthal présentent à Marguerite l'écrivain et philosophe autrichien Rudolf Kassner, qui s'enthousiasme pour son œuvre.

<sup>18</sup> Voir la correspondance publiée avec les écrivains de langue allemande, *La rivista Commerce e Marguerite Caetani, I Briefwechsel mit deutsch-sprachigen Autoren*, dir. Klaus E. Bohnenkamp et Sophie Levie, Edizioni di Storia e Letteratura, Rome, 2012.

Saint-John Perse (même si on lit seulement « traduit de l'allemand » dans le cahier<sup>19</sup>). En revanche, la princesse ne parvient pas à faire publier la traduction d'*Anabase* commanditée à Walter Benjamin et revue par Bernard Groethuysen.

Si Saint-John Perse a exercé une forte influence sur Marguerite Caetani dans la sélection des textes, il contribue lui-même très peu à la revue. Il est normal que le nom du poète apparaisse peu, puisqu'il ne veut plus être édité en France. Seules deux contributions de lui sont publiées dans *Commerce*, « Amitié du prince » dans le premier cahier de l'été 1924 (p. 105-119), et « Chanson » en tête du troisième cahier de l'hiver 1924 (p. 7) qui deviendra « Chanson du présomptif », toutes deux reprises dans *La Gloire des rois*. Malgré la minceur de ses textes, la présence d'un poème de Saint-John Perse dans le remarquable premier cahier, qui ne comporte que les signatures de Valéry, Fargue, Larbaud et James Joyce, est révélatrice de son statut privilégié auprès des directeurs officiels.

Il apparaît de nouveau dans les sommaires de *Commerce*, mais en tant que traducteur, d'un poème de T.S. Eliot, « The Hollow Men » dans le troisième numéro, et dans les cahiers 6 de l'hiver 1925 et 20 de l'été 1929 pour la révision des deux contributions de Hofmannsthal, « Voies et rencontres », et la préface qui lui est consacrée « Émancipation du lyrisme français ». Les textes sont présentés dans les sommaires comme « adaptation » ou encore « adapté de l'allemand », ce qui peut se lire comme une façon de marquer la liberté du traducteur. L'idée d'une traduction fondée sur l'enthousiasme et la communion entre le texte à traduire et le traducteur est partagée par tous ceux qui ont accepté – ou refusé – de traduire pour la princesse *Anabase*. Pour Rilke, la traduction

---

<sup>19</sup> Marguerite Caetani en avait d'abord ébauché la traduction.

parfaite repose sur une « alchimie », une « confiance<sup>20</sup> » que les poèmes de Saint-John Perse ne lui livrent pas. MacLeish explique en 1927 qu'il ne peut traduire *Anabase* dont il se sent trop proche, le poète lui apparaissant comme son « frère de sang », mais « infiniment plus sage et meilleur que lui<sup>21</sup> ». Ungaretti estime qu'il « faut une sorte de fraternité d'âme, et d'esprit, et de goût<sup>22</sup> » pour traduire, et choisit de réaliser une traduction très littérale d'*Anabase* en italien. Eliot a pris en compte les remarques d'Alexis Leger et la version anglaise est parfois très proche d'une auto-translation. Kassner, quand il traduit quelques poèmes d'*Éloges*, juge la liberté du traducteur assez restreinte. La seule façon de traduire est pour lui celle qui tient compte des virtualités des deux langues (« Il s'est trouvé très peu de cas pour lesquels j'ai dû être "libre" »), et il a parfois renoncé à traduire<sup>23</sup>. La forte personnalité poétique de Saint-John Perse semble s'être imposée, aussi bien en dictant une certaine traduction qu'en laissant son empreinte de traducteur. Ainsi l'« adaptation de St.-J. P. » du premier poème d'Eliot publié par *Commerce* dans le troisième cahier apparaît-elle plus littéraire, plus abstraite que la version originale, comme le montre l'exemple du sous-titre « A penny for the Old Guy », traduit par Saint-John Perse

---

<sup>20</sup> Lettre de Rilke à Marguerite de Bassiano, à propos de l'ébauche de traduction de Kassner par la princesse, 16 août 1925, et lettre portant sur son refus de traduire *Anabase*, 24 juin 1926, Fondation Caetani.

<sup>21</sup> Lettre de MacLeish à la princesse, 1<sup>er</sup> janvier 1927, Fondation Saint-John Perse. Nous traduisons.

<sup>22</sup> Lettre d'Ungaretti à Jean Paulhan, à propos de la traduction de l'œuvre d'Ungaretti par Paulhan et de celle de Paulhan par Ungaretti, [juin 1926], *Correspondance Jean Paulhan – Giuseppe Ungaretti, 1921-1968*, édition établie et annotée par Jacqueline Paulhan, Luciano Rebay et Jean-Charles Vegliante, *Cahiers Jean Paulhan*, n° 5, Gallimard, 1989, p. 75.

<sup>23</sup> Lettre de Rudolf Kassner à Marguerite de Bassiano, 27 décembre 1930, Fondation Caetani. Nous traduisons.

« Aumône aux hommes de peu de poids », et par Pierre Leyris  
« Un penny pour le vieux Guy<sup>24</sup> ».

Alexis Leger n'a pas toujours répondu aux sollicitations de la princesse – qui se tourne par exemple vers Larbaud en 1927 quand Saint-John Perse « se trouve absolument dans l'impossibilité de<sup>25</sup> » traduire un poème d'Archibald MacLeish – mais sans que l'on puisse savoir exactement en quelle proportion.

On considère souvent que Jean Paulhan et Alexis Leger ont été les deux directeurs officieux de *Commerce*. D'après ce que l'on peut reconstituer, c'est Leger qui est le plus écouté, mais Paulhan a certainement eu un rôle de proposition bien plus actif que lui. En 1927, lors de l'unique crise qui a secoué la vie de la revue après la publication d'un texte de Benjamin Péret jugé blasphématoire, c'est d'abord vers le poète que se tourne la princesse, le laissant décider de l'avenir de *Commerce* une fois que Paulhan lui a fourni toutes les informations nécessaires. Contrairement à Paulhan, en partie responsable du choix des textes français contemporains, et contrairement à Larbaud, qui a grandement façonné la littérature étrangère de *Commerce*, il semble que Leger propose peu et refuse beaucoup. Il a dû avoir un pouvoir de veto très net, si l'on se fie à la correspondance et aux annotations de Maurice Saillet : « Refusés au départ (Leger) : Cocteau / Giraudoux / Morand / Romains [ajout :

---

<sup>24</sup> T.S. Eliot, « Poème », *Commerce*, cahier 3, hiver 1924, p. 10-11. Voir les remarques de Pierre Leyris, « Quand T.S. Eliot parle Perse », *La Chambre du traducteur*, éd. établie par Bérengère Cournut, José Corti, collection "Les Essais", 2007, p. 259-265. Autre exemple, l'emploi des pluriels dans la traduction de Saint-John Perse, « Ombres sans forme, nuances sans couleur / force sans mouvement et geste qui ne bouge... », pour « Shape without form, shade without colour, / Paralysed force, gesture without motion ». Sa propre version du poème figure dans T.S. Eliot, *Poésie*, édition bilingue, traduction de Pierre Leyris, [1947], Le Seuil, 1976, p. 107.

<sup>25</sup> Lettre de Marguerite de Bassiano à V. Larbaud, non datée, Médiathèque Valéry Larbaud.

Lucien Fabre / Michel Yell / Crémieux ?]<sup>26</sup>. » En effet il déteste Giraudoux, et écarte les écrivains avec lesquels il se sent trop en rivalité.

Le rôle de conseiller occulte a tout pour plaire à Alexis Leger. Il dispose ainsi d'une réelle influence parmi les écrivains, sans en subir les inconvénients puisqu'il est encore moins directeur que les « directeurs » officiels qui ne le sont déjà pas vraiment, et n'a pas à transmettre de refus fâcheux qui pourraient le brouiller avec les uns ou les autres. Sa situation de « conseiller particulier » de la princesse est donc fort confortable. S'il est impossible de connaître le rôle exact de Saint-John Perse dans l'élaboration des sommaires, il est du moins certain qu'il a contribué à la section des « anciens textes », en proposant le récit d'un « vieux voyageur » du XVII<sup>e</sup> siècle, l'« Épître au Roi d'un commerçant français suivie de fragments de ses relations de voyage » de J.-B. Tavernier publié dans le troisième cahier, et, « l'ayant arrangé un poème Esquimos [sic] rapporté par le vieux Toussaint », « Nukarpiartekak » publié anonymement dans le cinquième cahier de l'automne 1925<sup>27</sup>.

Son rôle pour les jeunes écrivains n'est pas négligeable. Saint-John Perse est un poète admiré par les surréalistes. Il est l'un des « Présidents de la République du rêve » dans la « Vague de rêves » d'Aragon que publie le deuxième cahier de *Commerce* à l'automne 1924<sup>28</sup>, et il fait partie de ceux qui « sont surréalistes dans... » d'après le premier *Manifeste* de Breton<sup>29</sup>. Aragon lui consacre

---

<sup>26</sup> Annotations figurant à la fin de certaines lettres de Marguerite de Bassiano à Larbaud retranscrites à l'IMEC par Maurice Saillet.

<sup>27</sup> Lettres de Marguerite de Bassiano à V. Larbaud, Médiathèque Valéry Larbaud.

<sup>28</sup> Louis Aragon, « Une vague de rêves », *Commerce*, automne 1924, cahier 2, p. 112.

<sup>29</sup> « Saint-John Perse est surréaliste à distance », André Breton, *Œuvres complètes*, édition établie par Marguerite Bonnet, tome I, Gallimard, "Bibliothèque de la

significativement deux articles dans le premier numéro de *La Révolution surréaliste* du 1<sup>er</sup> décembre 1924, « Saint-John Perse, *Anabase* » et « L'Ombre de l'inventeur ». Leur admiration, qu'elle soit ou non fondée sur des malentendus<sup>30</sup>, est réelle et le rôle occulte de Saint-John Perse au sein de *Commerce* contribue certainement à attirer les jeunes surréalistes vers la revue de la princesse de Bassiano. Cependant, les textes surréalistes majeurs d'Aragon et de Breton publiés par *Commerce* ne le sont pas par son intermédiaire.

Saint-John Perse s'attribue la publication par *Commerce* de l'admirable « Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France » de Jacques Prévert<sup>31</sup> dans l'avant-dernier cahier, mais c'est parce que Georges Ribemont-Dessaignes a eu l'idée de lui proposer le texte plutôt qu'aux directeurs officiels. C'est grâce à Leger également que la contribution de Georges Schehadé a été acceptée et publiée dans le cahier 17. Cependant, Paulhan puis Ribemont-Dessaignes ont certainement exercé une influence bien plus décisive pour l'ouverture de *Commerce*, en proposant et en faisant accepter un grand nombre de jeunes écrivains talentueux encore inconnus.

La difficulté de reconstituer le rôle exact de Saint-John Perse au sein de *Commerce* tient à la disparition d'une grande partie des lettres échangées. De plus, les quelques lettres qui débattent des auteurs à publier ont souvent été falsifiées par Alexis Leger. En réécrivant l'histoire, c'est principalement à la stature de Valéry que Leger se confronte. En témoigne celle que Paul Valéry adresse à la princesse pour essayer de la faire revenir sur sa décision de ne

---

Pléiade", 1988, p. 329. Cependant, la notice précise que son nom ne figurait ni sur le manuscrit ni sur les premières épreuves, p. 1356.

<sup>30</sup> Voir R. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse*, *op. cit.*, p. 236.

<sup>31</sup> Lettre de Saint-John Perse à J. Paulhan du 21 juin 1949, *Correspondance Jean Paulhan – Saint-John Perse, 1925-1966, Cahiers Saint-John Perse*, n° 10, Gallimard, 1991, p. 59.

pas publier Henri de Régnier. Valéry n'argumente pas sur la qualité de la poésie, mais sur la « situation assez délicate » qui est la sienne, et concerne également les deux autres directeurs : « R.[égnier] digérera difficilement qu'une revue qui a pour directeurs trois confrères dont il est plus ou moins l'ami le traite comme un débutant !!! » On peut consulter cette lettre de Valéry à Marguerite de Bassiano à la Fondation d'Aix-en-Provence, car elle était conservée dans les papiers de Saint-John Perse. Or dans le recueil d'hommage *Honneur à Saint-John Perse* de 1965, elle est publiée dans la section « Alexis Leger diplomate », mais modifiée de façon à ce qu'elle semble être une lettre écrite par Valéry à Alexis Leger en 1925. Sa première phrase, « Je suis ennuyé de votre opposition à la publication des vers que vous savez », prend un sens différent. On a l'impression que c'est Leger, et non pas la princesse, qui s'oppose à la publication de Régnier et donc que c'est lui qui décide de tout<sup>32</sup>.

Un autre exemple intéressant de falsifications successives concerne la publication de Jean Royère. Il est très lié à Larbaud et connaît également bien Fargue et Valéry. Une lettre de Royère à Larbaud du 30 avril 1925 évoque « une conversation très affectueuse » avec Valéry lui demandant un inédit de John-Antoine Nau, conversation au cours de laquelle il a évoqué des poèmes de lui qu'il va envoyer également à Valéry pour *Commerce*<sup>33</sup>. Valéry écrit ensuite à la princesse au sujet de ces manuscrits, lettre également retrouvée dans les papiers de Leger (il manque le début), dans laquelle le directeur fait appel au jugement de Fargue et de Larbaud qui seront eux aussi favorables à la publication des vers de Royère. Si Valéry insiste pour Royère, il écarte en revanche l'idée de la

---

<sup>32</sup> Valéry n'a pas obtenu gain de cause et Régnier n'a jamais été publié dans *Commerce*.

<sup>33</sup> Lettre de Jean Royère à V. Larbaud, 30 avril 1925, Médiathèque Valéry Larbaud. C'est Royère qui souligne.

publication de « John-Antoine Nau, homme de valeur mort en 1918<sup>34</sup> », mais dont le poème ne l'a pas convaincu : « Ce poème est long et n'est pas excellent. Mais au contraire, les petites proses que Royère m'a remises en même temps sont à insérer, je crois. » La lettre originale de Valéry à la princesse se poursuit par « Si je pouvais saisir Leger je lui demanderais son avis sur ces petites proses [...] », tandis que la version de *l'Honneur à Saint-John Perse* est transposée en lettre de Valéry adressée à Leger. Elle donne l'impression que le directeur de *Commerce* s'en remet entièrement à lui : « Si je pouvais vous saisir, je vous demanderais votre avis sur ces petites proses, mais vous êtes invisible, insaisissable désormais ! Il faut vous féliciter et nous plaindre<sup>35</sup>... »

De fait, Valéry qualifie à plusieurs reprises Leger d'invisible, aussi bien dans les lettres qu'il lui a réellement envoyées que dans les lettres originellement envoyées à la princesse. Ce que l'on peut entendre comme un immense compliment reflète aussi peut-être un certain agacement à ne pouvoir aborder les sujets litigieux de vive voix. La date indiquée de la lettre publiée est décembre 1925, mais la lettre de Royère à Larbaud date d'avril, et John-Antoine Nau a été publié une seule fois dans *Commerce*, avec « Au mouillage » dans le quatrième cahier daté du printemps 1925 (publié en fait en juillet), ce qui permet de douter de la date, sachant que le contenu a déjà été considérablement modifié. Il semblerait bien que l'avis de Valéry n'ait donc été suivi en rien : Royère est refusé et Nau est publié.

Cette même lettre est de nouveau citée dans l'édition de la "Pléiade", et cette fois les modifications sont différentes. Leger revient sur le surnom d'« Invisible » et cite à nouveau la lettre de Valéry initialement adressée à la princesse, en se substituant à elle pour en apparaître le destinataire comme il l'avait fait

---

<sup>34</sup> Nau, très lié à Royère qui l'accueillit dans *La Phalange*, est le premier lauréat du prix Goncourt en 1903 et est connu pour avoir exploré les mers.

<sup>35</sup> *Honneur à Saint-John Perse*, Gallimard, NRF, 1965, p. 794.

précédemment. Elle est identique à celle de l'*Honneur à Saint-John Perse*, à une variante près : « ... Si je pouvais vous saisir, lui écrivait-il déjà en 1925, au sujet de la rédaction d'un numéro de *Commerce*, je vous demanderais votre avis sur mes petites proses, mais vous êtes invisible, insaisissable désormais<sup>36</sup>. » Par une simple transposition de déterminant possessif, il donne ainsi l'impression que Valéry cherche conseil auprès de lui pour savoir si ce qu'il est en train d'écrire pour *Commerce* est satisfaisant, ce qui est proprement ahurissant. Dans le même ordre d'idée, une note de la "Pléiade" indique que, grâce à ses fonctions comme « Chef de cabinet du ministre, puis Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, il s'efforcera toujours d'aider de son mieux Paul Valéry, en le faisant charger, par le "Service des Œuvres", de conférences littéraires ou de missions culturelles dans des villes d'Europe ; en lui ménageant aussi l'accès à des organismes internationaux comme la "Coopération intellectuelle"<sup>37</sup> », ce qui est complètement faux.

Katherine Biddle, demi-sœur de Marguerite restée aux États-Unis, épouse du ministre de la Justice et elle-même écrivain, rencontre Leger en 1940 grâce à la recommandation de Marguerite, et devient l'une de ses proches lors de son exil américain. Elle reprend dans son journal les propos du poète, et les passages consacrés à *Commerce* et à Marguerite sont éclairants. Saint-John Perse s'attribue clairement le premier rôle, instigateur du titre, « arbitre<sup>38</sup> », « laissant sous-entendre qu'elle [Marguerite] n'était que la discrète messagère qui transmettait les manuscrits entre Alexis (qui décidait) et l'imprimeur<sup>39</sup> » : c'est évidemment abusif et on voit

---

<sup>36</sup> Saint-John Perse, *OC*, p. 1139. Nous soulignons.

<sup>37</sup> Saint-John Perse, note à propos d'une lettre à P. Valéry de novembre 1922, *ibid.*, p. 1139.

<sup>38</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, 2 mars 1944, p. 86.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 2 juin 1947, p. 152.

mal comment il aurait eu le temps de se consacrer à l'équilibre de chaque sommaire, à la relance des auteurs, autant de tâches très prenantes indispensables à la qualité des numéros et dont Marguerite Caetani s'est acquittée avec un art remarquable. « Ils refusaient les ouvrages d'*Académiciens* et même de Valéry s'ils n'étaient pas à la hauteur. Par contre, ils ont admis des inconnus et "ont fait la carrière" de plusieurs écrivains<sup>40</sup> » : jamais un texte de Valéry n'aurait été refusé, et il est frappant que ce soit encore son nom qui soit évoqué, ce qui confirme *a contrario* l'importance de Valéry dans *Commerce*. En revanche, les sommaires témoignent en effet d'une exigence constante, et d'un grand flair pour découvrir de jeunes plumes prometteuses. Peu avant un séjour de Katherine en Europe pour le mariage de sa nièce Lelia, la fille de Marguerite qu'elle s'apprête donc à revoir, les pages du journal reviennent sur *Commerce* : « Alexis a conçu *Commerce* mais Marguerite a été formidable, assurant le haut niveau de la revue. Outre son bon jugement et sa grande détermination, elle a su accueillir des écrivains très divers<sup>41</sup>. » Après avoir rappelé son mérite initial (qui reste, s'il est nécessaire de le répéter, sujet à caution), il peut attribuer à Marguerite un rôle capital, tout en ayant l'air de se montrer galant alors qu'il est sans doute très proche de la vérité en saluant l'action de son ancienne amie.

S'il a en définitive peu contribué aux sommaires de *Commerce*, son rôle occulte auprès de Marguerite Caetani, au moins en force de blocage, a dû être considérable. L'esthétique de cette revue luxueuse, exigeante, qui ne publie que le meilleur, lui correspond parfaitement, non parce qu'il l'aurait voulu ainsi, mais parce qu'il est proche du classicisme moderne de Valéry, Fargue et Larbaud, qu'illustre superbement *Commerce*.

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, 2 mars 1944, p. 86.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 19 août 1951, p. 256.



Ève Rabaté, *La Revue Commerce - L'esprit «classique moderne» (1924-1932)*,  
"Études de littérature des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles", n° 30,  
Classiques Garnier, octobre 2012, 801 p.

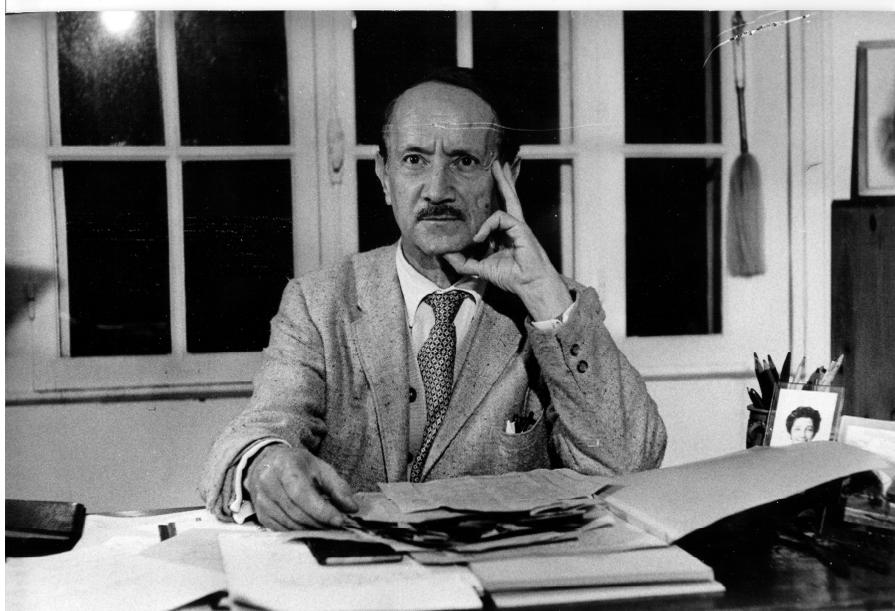


Photo Dalmas, *International Magazine Service*  
© Fondation Saint-John Perse

Les Vigneaux, 31 octobre 1960

Une des photos offertes à la Fondation Saint-John Perse  
par l'Association de ses Amis en 2013.

## Chronique d'un retour annoncé (suite)

Claude Thiébaud

Alexis Leger, qui avait quitté la France en juin 1940, a prolongé son séjour aux États-Unis après la Libération. Il n'a reposé le pied en France que le 23 mai 1957. La première partie de cette chronique<sup>1</sup> a abordé la question de son projet de retour sous l'angle privé : quelle serait sa vie en France, où, avec qui, avec quels moyens. On a vu que tout se tenait. Il a d'abord pensé qu'il lui faudrait choisir entre, d'une part, Dorothy et l'Amérique, et de l'autre, Marthe de Fels et la France. Le diplomate a inventé une solution qui apparemment a satisfait tout le monde, lui compris : vivre six mois en France, six mois aux États-Unis, conserver ses soutiens financiers américains, épouser Dorothy et garder l'amitié de Marthe.

Reste à aborder la question sous l'angle politico-administratif. C'est le sujet du présent article.

À quelles fonctions prétendait-il ? Lesquelles pourraient lui être confiées ? Sur quels amis pouvait-il compter ? Quels ont été les obstacles ? Quel était le pouvoir de nuisance de ses ennemis politiques, de droite et de gauche, des nostalgiques de Vichy aux communistes, à de Gaulle ?

Alexis Leger a été remplacé au poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères le 18 mai 1940. Il apprendra en octobre à New York avoir été déchu de sa nationalité comme tous les Français ayant quitté le territoire métropolitain sans ordre de mission entre le 10 et le 30 juin (loi du 23 juillet). Il sera radié de l'ordre de la

---

<sup>1</sup> *Souffle de Perse*, n° 15, décembre 2011, p. 57-74.

Légion d'honneur (où il était Grand Officier depuis le 29 juillet 1939),<sup>2</sup> ses biens seront mis sous séquestre.

### **Vichy fut toujours et demeure nul et non avenue<sup>3</sup>**

Dès le 9 août 1944 (Paris n'est pas encore libéré), une ordonnance est signée à Alger par de Gaulle, Président du GPRF (Gouvernement provisoire de la République française) relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental. Son article 2 stipule :

Sont nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution, sous quelque dénomination que ce soit, promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940.

Alexis Leger, à Washington, en a été informé par la presse mais aussi par son beau-frère, Abel Dormoy (époux de sa dernière sœur Marguerite, dite *Agot*).<sup>4</sup> Par la presse, il a appris qu'une autre ordonnance, prise le 16 octobre suivant, impose la restitution à leurs propriétaires, par l'administration des domaines, des biens mis sous séquestre par le régime de Vichy.

Il devrait donc pouvoir rentrer en France mais ne le décide pas. En novembre 1944, il en informe son beau-frère.<sup>5</sup> Cela lui est d'abord impossible pour des raisons pratiques dit-il : s'il rentrait à titre privé,

---

<sup>2</sup> Son dossier aux Archives nationales à ce jour (novembre 2013) n'est toujours pas communicable.

<sup>3</sup> Charles de Gaulle à Georges Bidault, le 25 août 1944, *Mémoires de guerre*, tome 2, *L'Unité (1942-1944)*, Plon, 1956.

<sup>4</sup> La Fondation Saint-John Perse conserve quatre lettres d'Abel Dormoy à AL (des 12 septembre 1945 et 9 avril 1946 plus deux lettres non datées). Alain Dormoy, petit-fils de ce dernier et petit-neveu du poète-diplomate, m'a autorisé à consulter les nombreuses lettres qu'AL, depuis les États-Unis, avait adressées à Abel Dormoy et à son épouse, née Marguerite Leger. Qu'il trouve ici le témoignage de ma gratitude. Alain Dormoy envisage de déposer ces lettres à la Fondation.

<sup>5</sup> AL à Abel, 1<sup>er</sup> novembre 1944. Les lettres d'AL à Abel et ses proches ont toutes été, sauf mention contraire, écrites à Washington.

il n'aurai[t] aucun moyen de vivre, ni de se loger, à Paris, encore moins d'y aider les [s]iens. Sur la question de son logement, il est immédiatement rassuré par son correspondant qui s'est offert à l'héberger chez lui, rue Jouffroy. Offre acceptée, cela fait un problème résolu.

Pour la question financière, ce sera plus long. Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, Jean Chauvel, lui a fait savoir le 6 avril 1945 que l'annulation des mesures d'exception prises par Vichy avait entraîné le rétablissement de sa situation administrative et comptable à la date du 20 mai 1940, date de sa mise en disponibilité.<sup>6</sup> Il devrait donc toucher à nouveau son traitement avec un rappel de quatre ans. Mais des difficultés ont surgi, nées du fait qu'il n'avait pas été placé en disponibilité par le régime de Vichy mais par la III<sup>e</sup> République. Il n'est d'abord question que de lui verser l'arriéré de quatre ans et de le replacer en disponibilité *sans traitement*.<sup>7</sup> Une de ses amies américaines, Katherine Biddle, témoigne : il est alors *très préoccupé par la politique française et très anxieux*.<sup>8</sup> En janvier 1946, il a des raisons supplémentaires de s'inquiéter quand Chauvel lui annonce que, s'agissant de l'arriéré, l'administration déduira les sommes perçues en dollars aux États-Unis comme Conseiller littéraire de la Bibliothèque du Congrès.<sup>9</sup>

Finalement, aucune déduction ne sera opérée sur l'arriéré<sup>10</sup> et le décret du 4 mai 1946 le replace en activité, sans mission mais avec

---

<sup>6</sup> On ne connaît cette lettre que par le résumé qu'AL en a fait dans sa lettre à Abel du 22 juillet 1945.

<sup>7</sup> L'information lui avait été donnée par Hélène Hoppenot le 21 février 1945, *Correspondance Saint-John Perse - H. Hoppenot, 1915-1975*, éd. Marie France Mousli, *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 19, 2009, p. 105.

<sup>8</sup> K. Biddle *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*, 6 juin 1945, p. 108.

<sup>9</sup> J. Chauvel à AL, 8 janvier 1946, Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, VIII/29/19.

<sup>10</sup> 312.420 francs de 1945, soit environ 40.000 € en 2013 (source INSEE).

traitement.<sup>11</sup> Les archives diplomatiques de la Fondation Saint-John Perse permettent de suivre l'évolution du dossier.<sup>12</sup>

Rien ne s'oppose à ce que les sommes soient versées sur un compte en France. Elles le seront, d'où un capital qui s'ajoute à son portefeuille d'actions françaises et étrangères et augmente à chaque versement de sa pension de retraite. Alexis Leger le trouvera intact à son retour en 1957 : son beau-frère avait la signature et Alexis régulièrement lui a rappelé qu'il pouvait y puiser pour sa mère, l'une ou l'autre de ses sœurs ou lui-même en cas de besoin,<sup>13</sup> mais cela n'a pas été nécessaire.

Pourtant, pendant longtemps, il expliquera à divers correspondants, par exemple à André Breton en 1948 :

Mon attardement à l'étranger [n'a] aucune autre raison, certes, que des raisons d'ordre matériel [...] je n'ai aucun moyen de subsister par moi-même à Paris. Je n'ai aucun logement [et] n'entrevois guère quand pourra s'élucider cette situation matérielle, purement matérielle ...<sup>14</sup>

---

<sup>11</sup> 220.000 francs/an, soit environ 30.000 € en 2013 (*id.*).

<sup>12</sup> Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, I/3/12, VIII/29/19, VIII/39/19, XI/39II/4. Lettres de ou à Jean Chauvel (Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères), P.-É. Gilbert (Directeur du Personnel et le comptabilité), André Philip (Ministre des Finances), Francis Lacoste (Conseiller d'ambassade à Washington), scripts de plusieurs rencontres avec G. Bidault (président du Conseil).

<sup>13</sup> Avant de quitter la France, AL avait vendu en viager une partie de ses actions françaises au profit de sa mère qui certes, comme Abel et sa famille, vivait petitement mais sans être vraiment dans le besoin.

<sup>14</sup> AL à André Breton, 3 mars 1948, "Correspondance Saint-John Perse - A. Breton", *Europe*, n° 799-800, novembre-décembre 1995, p. 78.

## **Retour aux responsabilités ?**

Tant d'insistance ne laisse pas d'être suspect, la preuve par ce qu'il a confié à son beau-frère :

Je ne pourrai hélas rentrer de sitôt. Ce n'est possible qu'en service officiel, militaire ou civil et je n'envisage de long temps aucune éventualité de prise de service acceptable pour moi moralement.<sup>15</sup>

Rien de définitif donc, simplement les circonstances présentes - de Gaulle à la tête du GPRF - excluent qu'il réponde favorablement à quelque proposition que ce soit. Dans d'autres conditions, tout redeviendrait possible :

Après avoir tant souffert de ne pas avoir partagé l'épreuve commune de l'Occupation, et aussi quitte que je me sente de la tâche que je m'étais assignée en Amérique pour mon pays, il m'est pénible de ne pouvoir être associé à la défense des intérêts de la France, tels que je les conçois, en des heures décisives à venir. Mais ce n'est pas moi qui me serai dérobé là à aucun devoir.

Pour l'avenir, le jour où il ne pourra plus être question pour moi d'aucune notion de devoir à quoi sacrifier tous mes goûts, je n'aspire plus qu'à trouver hors de la vie publique les moyens, aussi modestes soient-ils, de vivre et de faire vivre les miens près de moi d'une vie plus humaine et plus compatible avec l'indépendance intellectuelle et morale qui peut seule faire le prix de ses dernières années.

En mai 1945, les conditions n'ont pas changé. Il continue de présenter à son beau-frère son refus de revenir aux affaires comme définitif :

En France, je considère ma carrière administrative comme close et n'ai plus aucune pensée de vie publique.

mais assortit son propos de considérations qui montrent qu'il y pense bel et bien :

---

<sup>15</sup> AL à Abel, 1<sup>er</sup> novembre 1944.

Je sais qu'en cette minute tous les projets de retour des Français s'agitent fébrilement.

Je ne puis encore envisager mon dispositif de départ. Les raisons sont multiples, d'ordre général autant que particulier.

Pour moi, je n'ai plus aucune ambition de carrière et mon vœu le plus intime serait de n'avoir plus rien à faire avec la vie publique. Seul le devoir m'eût fait encore me sacrifier sans compter en des heures difficiles, au service de l'État, et les événements et les hommes se sont chargés de me soustraire à cette obligation morale là où la compétence pouvait encore signifier quelque chose.<sup>16</sup>

Puisqu'il a été *libéré malgré* [lui], [il] *n'aspire plus*, écrit-il, *qu'à une forme d'indépendance matérielle dans le libre exercice d'une activité intellectuelle.*

On peut douter de la réalité de ses désirs les plus profonds quand on sait les efforts déployés par certains pour qu'on l'emploie. D'autant que les conditions sont plus favorables à partir de janvier 1946 puisque de Gaulle a été remplacé à la présidence du GPRF par Félix Gouin. Chauvel lui propose l'ambassade de Rome, un poste à l'ONU (à Washington, Secrétaire général adjoint) ou à l'UNESCO (à Paris, Directeur adjoint), que Marthe de Fels l'adjure d'accepter.<sup>17</sup> En vain. Elle a chargé Léon Blum, de passage à Washington, de plaider la même thèse et au Quai d'Orsay, on attend paraît-il une réponse immédiate aux propositions qu'il a reçues.<sup>18</sup> Marthe insiste,

---

<sup>16</sup> AL à Abel, 7 mai 1945.

<sup>17</sup> Marthe de Fels à AL, 7 janvier 1946, reçue le 22, et message oral transmis à AL par Henri Ziegler, ancien résistant, de passage à Washington pour une mission officielle au sujet de l'industrie aéronautique.

<sup>18</sup> Les informations de ce paragraphe ont été trouvées dans une lettre d'AL à Abel, 25 février 1946. Louis Marlio, un industriel, lui aussi réfugié aux États-Unis, avait, dès son retour en France, sondé J. Chauvel et Édouard Herriot sur la question du retour d'AL aux affaires : É. Herriot le déconseille, J. Chauvel le croit possible à la condition qu'AL plaide lui-même sa cause sur place et réponde par avance à ses détracteurs (Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, IX/31/72).

*le poste à l'UNESCO semble prometteur* mais elle ne cache pas *qu'il lui faudrait être sur place pour l'obtenir*.<sup>19</sup>

J'attends d'ici quelques jours l'arrivée de Léon Blum avec qui j'espère pouvoir examiner librement la situation de la France. [...] La seule considération qui puisse me tourner vers la pensée d'un retour prématuré.<sup>20</sup>

Il ne répond pas à Chauvel, c'est sa manière de refuser mais s'en explique en privé : *s'il a refusé les postes disponibles qui m'ont été offerts : une ambassade (Rome), une Délégation aux United Nations, et une représentation à l'UNESCO*, c'est qu'il ne comprend pas qu'on ne lui propose que des postes subalternes.

Le seul poste que je n'aurais pu refuser eût été celui de Secrétaire général de l'organisation internationale en cours de création.<sup>21</sup>

Il est bien un autre poste qu'il n'aurait pas refusé, Calouste Gulbenkian l'a bien compris :

Vous avez été réintégré dans les cadres mais vous avez préféré - sauf pour le poste que vous occupiez avant guerre - décliner l'invitation qui vous était faite,

Le problème est que ce poste ne lui a pas été proposé. La manière dont Alexis Leger dément n'est guère convaincante :

Il n'est pas exact que j'aie jamais formulé la moindre réserve en faveur d'une acceptation éventuelle de mon ancien poste : je l'ai toujours aussi informellement exclu de mes vœux.<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> *Saint-John Perse intime, op. cit.*, 16 mai 1946, p. 127.

<sup>20</sup> AL à Abel, 24 février 1946. Blum a insisté, en vain, pour qu'il accepte l'ambassade de Rome (Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, VII/27/2).

<sup>21</sup> AL à C. Gulbenkian, 10 mai 1949, *Correspondance, op. cit.*, p. 58.

<sup>22</sup> C. Gulbenkian à AL, 20 janvier 1949 et AL à C. Gulbenkian, 10 mai 1945, *id.*, p. 44 et 54. À Abel pourtant, en 1946, c'est bien du poste de Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères qu'il parle quand il écrit : *De poste diplomatique à Paris, il n'y en a qu'un, pour un Ambassadeur en activité, celui de Secrétaire*

## *Souffle de Perse n° 16 • 124*

On conserve à la Fondation Saint-John Perse, de la main d'Alexis Leger, les notes qu'il a prises quand Marthe de Fels lui fit le compte rendu de l'audience que lui avait accordée Georges Bidault le 10 juillet 1946. Celui-ci était à la fois le Président du GPRF (depuis le départ de Gouin en juin) et le Ministre des Affaires étrangères. Bonne nouvelle, Leger *peut revenir quand il veut*, [...] *Dieu sait qu'on manque d'hommes et que l'intelligence de M. Leger est fort appréciable dans la crise que nous traversons*) mais en même temps, à la question de Marthe :

Verriez-vous un inconvénient à ce qu'il revienne dans le Ministère au Secrétariat général des Affaires étrangères ?,

la réponse de Bidault est très claire :

Impossible qu'il revienne au Secrétariat des Affaires étrangères car 1/ pas aimé dans la maison, 2/ on lui reproche Munich et 3/ que diront les communistes ?

Et l'opinion de de Gaulle, bien qu'il ne soit plus Président du GPRF, continue d'importer : *Oui, évidemment, le général ne l'aime pas beaucoup.*<sup>23</sup>

Alexis Leger avoue être accablé. La vie pour lui *est devenue aujourd'hui un véritable rocher de Sisyphe.*<sup>24</sup>

Il me faut précipiter une décision immédiate entre deux conceptions différentes et définitives : aménagement d'une indépendance littéraire, dont j'espérais trouver la base en Amérique (avec séjour durable dans ce pays

---

*général [...] Le seul poste que je n'aurais pu refuser eût été celui de Secrétaire général (AL à Abel, 22 et 25 février 1946).*

<sup>23</sup> Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, VII/27/2. Voir I/3/10, le brouillon d'une lettre d'AL à G. Bidault et la transcription d'un entretien avec lui, 1945, et VII/27/10, la transcription d'une conversation avec Vincent Auriol à l'ambassade de France à Washington, sur le retour éventuel d'AL à un poste officiel.

<sup>24</sup> AL à Abel, 11 septembre 1946.

et voyage annuel en France), ou réasservissement, en France, à une vie publique dont je souhaiterais, à mon âge, être affranchi pour toujours.<sup>25</sup>

Deux options s'ouvrent à lui, la première a sa préférence (se consacrer entièrement à son œuvre littéraire), la seconde lui est insupportable (accepter un poste subalterne), mais retarder sa décision laisse à une meilleure proposition le temps d'arriver. Et rien ne presse : administrativement, il peut rester dans sa position actuelle jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1949 (soit cinq ans à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1944). Cette position : celle d'un d'ambassadeur en disponibilité, rétribué mais sans mission, en attente d'une mission. Aussi ambiguë qu'inconfortable.

Pour en sortir il a même envisagé de commencer une carrière politique, non pas en se présentant à une élection mais en acceptant par exemple l'offre de Chauvel d'être un des deux Conseillers diplomatiques du gouvernement.<sup>26</sup> Option très vite écartée.<sup>27</sup>

Le 7 avril 1946, Chauvel lui adresse une sorte d'ultimatum :

Ou bien vous reprenez des fonctions actives, ou le département prend lui-même l'initiative de vous mettre à la retraite.<sup>28</sup>

Pas de réponse de l'intéressé. Sans qu'il ait eu à demander quoi que ce soit, il est mis en retraite le 21 janvier 1950. Fin de partie. Il n'est plus exposé au risque d'être déçu par des propositions

---

<sup>25</sup> AL à Alan Tate, Seven Hundred Acre Island, 22 août 1946, *Saint-John Perse-T.S. Eliot-A. Tate, Lettres atlantiques*, éd. C. Rigolot, *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 17, Gallimard, 2006, p. 85.

<sup>26</sup> J. Chauvel à AL, 7 avril 1946, Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, VIII/29/19. L. Blum était alors Président du conseil.

<sup>27</sup> *Il n'est qu'une façon, aujourd'hui, de servir utilement, en politique étrangère tout au moins, c'est d'aller soi-même à l'action publique, jusqu'au partage des responsabilités gouvernementales ; et même si j'en avais le goût, je n'en ai pas les moyens* (AL à C. Gulbenkian, 15 déc 1948, *Correspondance*, op. cit., p. 37).

<sup>28</sup> J. Chauvel à AL, 7 avril 1946, Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, VIII/29/19.

irrecevables et apprécie d'avoir été mis en retraite dans de bonnes conditions :

Par une lettre amicale du Secrétaire général des Affaires étrangères [Chauvel] et par une lettre officielle du Ministre (presque trop élogieuse ou emphatique même) [Bidault], j'ai été avisé du décret m'admettant à faire valoir mes droits à la retraite. [...] Il ne me déplaît pas moralement d'arriver jusqu'à la mise à la retraite sans avoir jamais eu rien à demander (après avoir été le seul ambassadeur, et frappé au maximum, par Vichy).<sup>29</sup>

La question de son statut étant maintenant réglée, la question financière aussi (même si sa pension n'en fera pas un homme riche), il respire mieux, évoque de plus en plus souvent son *activité intellectuelle*, à savoir littéraire.

Son beau-frère lui avait depuis longtemps fait miroiter les avantages de sa nouvelle situation :

Il te sera loisible de t'enfermer dans ton appartement, d'écrire, de ne jouer aucun rôle public, de n'être pas à la disposition du général, mais tu seras sur place et au courant de tout ce qui se passe, te réservant donc de te rendre compte par toi-même, et instantanément, de tout ce qui se passe et d'entrer dans l'arène si le cœur t'en disait.<sup>30</sup>

*Vents*, terminé à la fin de 1945, publié en 1946, avait identifié deux options et placé le poète-diplomate devant le choix de *l'activité poétique contre la reprise d'une activité professionnelle, le choix parallèlement de se maintenir dans une posture d'exilé (ce qu'il objectivement n'était plus) contre le retour en France*.<sup>31</sup> Après *Vents* et aussi longtemps qu'a duré l'hésitation entre ces deux options, il n'a plus rien écrit mais quand on eut choisi pour lui et que sa mise à la retraite l'eut libéré de toute idée de reprise d'une activité professionnelle, Saint-John Perse renaît peu à peu à lui-même. Ce que l'avenir confirmera : plusieurs fragments d'*Amers* sont publiés

---

<sup>29</sup> AL à Abel, 11 février 1950, de même pour les deux citations suivantes.

<sup>30</sup> Abel à AL, 22 mars 1946 (lettre inconnue, passage copié par AL, Fondation Saint-John Perse, Archives diplomatiques, I/3/79).

<sup>31</sup> H. Levillain, *Saint-John Perse, une lecture de Vents*, *op. cit.*, p. 26.

en revue, puis le livre chez Gallimard en 1957, l'année même de son retour en France.

Pourquoi si tard ce retour ? Parce qu'il a fallu que se confirme sa renaissance progressive à l'écriture. Et parce que des obstacles graves demeurent. *Je ne me fais guère d'illusion sur les possibilités de retour en France.* De quel ordre ces obstacles ?

### **La menace**

Il y a d'abord, selon lui, les risques graves que ses déclarations feraient courir à nombre de personnalités au cas où s'ouvrirait *un procès politique des Ministres et des Généraux*. Dans cette hypothèse,

on me recommande instamment de ne pas rentrer en France [car] je serais cité en témoignage, [barré : tantôt par l'accusation, tantôt par la défense] dans bien des cas, et sous le feu croisé des avocats et de l'Accusation, déposant sous serment, comme ancien Secrétaire général aussi bien que comme personnalité française à l'étranger, je serais exposé à faire des déclarations si [barré : si graves] telles pour tout le monde, qu'elles feraient le plein d'hostilités contre moi, en m'aliénant, dans tous les milieux, les hommes du passé, du présent et du futur. Je ne pourrais ménager personne.<sup>32</sup>

Il écrit ces lignes en février 1946, or ce procès politique qu'il pressentait alors va être décidé au cours de l'été, sous la forme d'une *Commission d'enquête parlementaire sur les événements survenus en France de 1933 à 1945*. Quand aura-t-il connaissance de la loi qui la crée (parue au *Journal officiel* le 31 août 1946) ? Et des premières auditions (mai 1947) ? Seule certitude, Alexis Leger a appris l'existence de cette Commission au plus tard en mars 1948, date à laquelle il a reçu un courrier l'invitant officiellement à venir déposer devant elle<sup>33</sup>.

---

<sup>32</sup> AL à Abel, 22 février 1946.

<sup>33</sup> Mention du courrier reçu de cette Commission par AL dans sa lettre à Abel du 27 mars 1948.

On ignore si, avant cette date, par la presse américaine ou par ses relais en France, Alexis Leger savait quelles personnalités avaient déjà été entendues, mais dès lors il ne pouvait plus ignorer que cette Commission avait d'immenses pouvoirs, y compris judiciaires, d'où ses craintes quant à ce qu'il adviendrait de lui s'il reposait le pied sur le territoire national.<sup>34</sup> Sa réponse est immédiate :

J'ai immédiatement décliné cette convocation, en déclarant simplement que je n'aurai pas la possibilité de me rendre en France cette année. Je ne sais quelle suite me réserve cette correspondance officielle, ni à quelles dispositions peuvent recourir ces Messieurs à l'égard d'un agent de l'État encore en activité. Mais je suis parfaitement décidé à me dérober à toute insistance ou à toute injonction, quelles que puissent être pour moi les conséquences<sup>35</sup>.

La loi qui l'a créée précise en effet en son article premier :

Il sera procédé à une enquête sur l'ensemble des événements politiques, économiques, diplomatiques et militaires qui, de 1933 à 1945, ont précédé et suivi l'armistice, afin de déterminer les responsabilités encourues et de proposer, s'il y a lieu, des sanctions politiques et judiciaires.<sup>36</sup>

Les dernières interventions des députés, juste avant le vote, soulignent, le fait qu'ils sont bien décidés à aller jusque là :

Nous voterons la loi parce que nous voulons que ceux qui ont eu une attitude coupable ou criminelle encore inconnue puissent être découverts et traduits devant les juridictions compétentes.

(Henri-Louis Grimaud, pour le MRP).

---

<sup>34</sup> On tient là une des raisons pour lesquelles, bien que navigant dans les eaux proches de la Guadeloupe, jusqu'à l'apercevoir depuis Antigua, et malgré le désir qu'il en avait, il ne soit pas revenu sur son île natale. La Commission avait en effet le pouvoir de contraindre à déposer devant elle toutes les personnes à sa portée.

<sup>35</sup> AL à Abel, 27 mars 1948.

<sup>36</sup> *Journal officiel*, 31 août 1946, p. 7598 (discutée et votée le 29 août).

Il faudra savoir si vraiment il y a des hommes politiques français qui en sont responsables et lesquels, de façon que le jugement de l'histoire et, s'il est possible aussi, le jugement des coupables, puissent intervenir (Jules Ramanory, pour le groupe du Parti républicain de la liberté).<sup>37</sup>

Venir déposer dans de telles conditions a de quoi inquiéter surtout quand, comme Alexis Leger, on sait qu'une partie de l'opinion vous est défavorable. Avant même de connaître l'existence de la Commission, il était convaincu que réapparaître en France lui aurait fait courir des risques pour sa liberté voire pour sa vie. Dès le mois de février 1946, il écrivait en effet à son beau-frère :

Mon retour prématuré en France peut me placer, personnellement, dans une véritable souricière. [...] Avec ou sans guerre civile, la lutte [est] ouverte entre un fascisme d'extrême droite et un fascisme d'extrême gauche. Les deux termes sont pour moi inacceptables, et quel que soit celui des deux camps qui l'emporte, je suis, dans l'un et l'autre, personnellement condamné. J'ai déjà reçu à cet égard tous avertissements et menaces.<sup>38</sup>

Outre ce point fondamental, Alexis Leger savait son incapacité à faire face au jeu des questions-réponses devant une assemblée quelconque, *a fortiori* hostile.<sup>39</sup> Déjà, prononcer un discours, fût-ce une simple allocution devant les enfants d'une école<sup>40</sup>, a toujours été une affaire pour lui. Sur ce point, il était le double antithétique de Briand et de Paul Reynaud.

Tout était d'ailleurs parti de Reynaud. L'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 5 juillet 1946 appelait la validation des députés récemment élus à l'Assemblée constituante (scrutin du 2 juin 1946), Paul Reynaud venait d'être élu dans la première

---

<sup>37</sup> *Journal officiel, Débats*, séance du 29 août 1946, p. 3401.

<sup>38</sup> AL à Abel, 22 février 1946..

<sup>39</sup> Sur la connaissance qu'AL avait de l'état de l'opinion française à son endroit, voir la troisième et dernière partie de cet article (*cf. infra*, note 51).

<sup>40</sup> Comme en 1971 devant les enfants de l'organisation *Plein Soleil* à Giens (*cf. Souffle de Perse*, n° 1, 1991, p. 15-16).

circonscription du Nord. Les communistes (Gabriel Roucaute, Étienne Fajon et Jacques Duclos en tête), présents en nombre à l'Assemblée, ont multiplié les arguments contre la validation de son élection eu égard à sa responsabilité dans l'accession de Pétain au pouvoir. Or, dans une atmosphère d'abord très hostile, Paul Reynaud sut déjouer tous les pièges, mettre les rieurs de son côté, manifestant un grand sens de la répartie. Son élection fut finalement validée mais les débats avaient fait apparaître le fait que le cas de bien d'autres députés et au-delà, de bien des personnalités d'avant guerre, méritait d'être discuté. Pas plus que celui de Paul Reynaud, leur cas en effet n'était assimilable à celui de Pétain, de Laval ni des collaborateurs dont s'étaient occupés les tribunaux, il y avait donc un vide à leur sujet : par la création d'une Commission d'enquête parlementaire, on a voulu combler ce vide.<sup>41</sup> Le projet de loi a été déposé le 11 juillet par Le Troquer et le groupe socialiste, discuté en commission, rediscuté en séance. La loi sera finalement votée, à l'unanimité, le 29 juillet et publiée le 31 au *Journal officiel*.

Les premières auditions furent celles d'Édouard Daladier, le 21 juillet 1947 puis de Paul Reynaud. La Commission se réunit une dernière fois le 18 mai 1951. Au total 64 personnalités furent entendues, certaines plusieurs fois. Le texte de leurs dépositions a été intégralement publié fin 1951, sous le titre *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945*, en 9 forts volumes in-4° auxquels s'ajoutent deux volumes consacrés au *Rapport* proprement dit.<sup>42</sup>

Alexis Léger a été nommé par de nombreuses personnalités. Il aurait été inconcevable qu'il en fût autrement (la date de 1933 a été

---

<sup>41</sup> Validation de l'élection de Paul Reynaud, discussion et vote, 5 juillet 1946, *Journal officiel, Débats*, p. 2610-2624 ; proposition de loi portant création d'une Commission d'enquête, 11 juillet, *id.*, *Annexes*, p. 125-126 ; rapport sur cette proposition, 8 août 1946, *id.*, p. 349-350 ; discussion et vote de la loi, 29 août 1946, *id.*, *Débats*, p. 3389-3401 ; texte de la loi, *id.*, 31 août 1946.

<sup>42</sup> Voir la bibliographie.

choisie parce que c'est celle de l'accession d'Hitler au pouvoir mais c'est aussi celle de la nomination d'Alexis Leger à la tête du Quai d'Orsay). Le plus souvent, il est évoqué d'une manière neutre : on signale qu'il était ici à tel moment, qu'il a rédigé tel texte ou passé tel appel téléphonique à la demande de son Ministre. Quelquefois pas, et il s'en doutait, aussi a-t-il recherché systématiquement les journaux et revues qui le nommaient. La demande qu'il adresse à sa sœur Éliane de l'abonner à *l'Argus de la presse* suit immédiatement, dans la lettre à son beau-frère, les lignes où il évoque le courrier qu'il a reçu de la Commission.<sup>43</sup> Coïncidence ? Coïncidence encore le fait qu'il demande juste après, et redemandera plusieurs fois par la suite, qu'on lui retrouve l'adresse de son ami Pierre Comert<sup>44</sup> qui a lui aussi reçu une invitation à déposer devant la Commission ?

Leger a répondu au courrier reçu qu'il était dans l'impossibilité de venir déposer pour cause d'éloignement et la Commission a entériné le fait, non sans faire figurer ce point dans son rapport. Aussi bien n'avait-elle pas le pouvoir de le contraindre, là où il était, à venir déposer.<sup>45</sup>

#### Note du rapporteur :

Le lecteur s'étonnera sans doute de certaines absences. En réalité, certains témoins se sont recusés pour raison de santé. D'autres n'ont pu être joints parce qu'ils se trouvent à l'étranger, c'est le cas de MM. Camille Chautemps, Alexis Leger, général Noguès. La Commission, faute de crédits, n'a pu, comme elle l'avait envisagé, envoyer auprès d'eux une délégation qui aurait recueilli leur témoignage.

---

<sup>43</sup> AL à Abel, 27 mars 1948. *L'Argus* lui adresse toutes les coupures de presse où apparaît aussi bien son nom, Leger, que son pseudonyme, Saint-John Perse.

<sup>44</sup> Pierre Comert, ancien chef des services de presse de la SDN puis du Quai d'Orsay, créateur à Londres en août 1940 du journal *La France*, fut comme AL privé de la nationalité française par Vichy et comme lui encore refusa de rejoindre les gaullistes. Cf. *infra* note 47.

<sup>45</sup> Charles Serre, *Rapport sur les événements*, op. cit., Parties II, III et IV, p. 172.

On pourrait s'étonner du fait que le rapporteur affirme qu'Alexis Leger n'a pas pu être *joint* alors qu'il l'a été. Et cela d'autant plus que son absence a été par plusieurs regrettée, notamment quand il fut question de Munich. *Je n'ai naturellement aucune preuve de ce que j'avance*, a précisé à ce sujet Léon Blum, *l'homme qui pourrait le mieux nous renseigner sur tous les détails de ces quelques jours est sans nul doute M. Alexis Leger*.<sup>46</sup> Blum n'insiste pas, les deux hommes s'estiment, l'effet n'en est pas moins déplorable.

À lire ce qui a été dit de lui par diverses personnalités au fil des auditions, on mesure la réalité des risques qu'il courait, non pas seulement risque de passer un moment désagréable face à ses détracteurs, mais risque des suites judiciaires susceptibles d'être prises à son endroit. Là réside manifestement une des raisons pour lesquelles, alors qu'il savait sa mère au plus mal, à partir de juin 1948 (elle mourra le 24 octobre suivant), il ne s'est pas précité à son chevet. Simplement il ne le pouvait pas.

Dans sa déposition, Édouard Daladier le nomme seulement une fois en passant, Joseph Paul-Boncour, ancien Ministre des Affaires étrangères, nostalgique de Briand, plusieurs fois, d'une manière neutre. Pierre Cot ne le nomme pas au sujet de la guerre d'Espagne, et Blum tait le rôle de Leger dans le choix de la politique de non-intervention, violemment dénoncée par le peuple de gauche. Ce silence est plutôt positif pour Leger. La déposition de Comert est très favorable à Leger, l'évocation de la mésentente entre celui-ci et Georges Bonnet, son Ministre à l'époque de Munich, est toute à l'avantage du Secrétaire général.<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup> Déposition de L. Blum, 30 juillet 1947, *Rapport sur les événements, op. cit.*, volume I, p. 257-258.

<sup>47</sup> Dans une lettre à Éliane, sa sœur (dite *Ysan*, 2 février 1951), AL demande à nouveau l'adresse de P. Comert *dont la délicatesse et la fidélité le touchent infiniment*, ce qui suggère qu'il avait eu connaissance, mais non par lui, du texte ou

Paul-Étienne Flandin ne le nomme qu'une fois, et d'une manière plutôt favorable, mais s'agissant d'un ancien Ministre de Pétain, emprisonné à la Libération, frappé d'indignité nationale et inéligible, Leger sans doute aurait préféré ne pas bénéficier d'une telle caution.

Reste André François-Poncet qui, avant d'être ambassadeur à Rome en 1938-1939, avait été en poste à Berlin de 1931 à 1938. Il ne nomme pas Leger mais son propos n'en est pas moins gravement accusateur quand il dit ses regrets

que le rôle des ambassadeurs, après 1918, ait été, par rapport à ce qu'il était avant 1914, singulièrement diminué et qu'on ait, peu à peu, réduit ceux-ci à n'être plus que des préfets du dehors, des organes d'information et d'exécution, plutôt que des associés à l'élaboration de la politique extérieure du pays.

Je n'ai jamais reçu d'instructions générales et jamais, dans les grandes crises, je n'ai été appelé à donner mon avis.

Le Secrétaire de François-Poncet à Berlin était Jacques Tarbé de Saint-Hardouin. Il est plus explicitement critique dans sa déposition :

Quand eut lieu ce premier geste que constituait le réarmement aérien, M. François-Poncet [...] m'envoya à Paris voir M. Leger pour appeler de manière urgente et instante l'attention du Gouvernement sur le fait qu'il fallait agir très vite, prendre une décision très rapide. M. Leger m'a répondu : "Vous pouvez dire à M. François-Poncet que vous avez vu, sortant de chez moi, l'Ambassadeur d'Italie et que je reçois tout à l'heure l'Ambassadeur d'Angleterre". Je me suis alors permis d'insister en disant : "Oui, mais il y a déjà cinq ou six jours que l'Allemagne a réarmé sans que l'on ait réagi, il faut aller très vite ! ". Et en effet, huit ou dix jours après le réarmement aérien, le jour où je rentrai à Berlin, les journaux annonçaient le réarmement terrestre.

---

seulement de la teneur de sa déposition devant la Commission le 27 décembre 1949. Dans une lettre à la même, il l'appellera *le gentil Comert* (29 avril 1961).

## Témoignage à charge

L'attaque la plus frontale a été portée par Jean Dobler. Il avait été Consul général de France à Cologne (de janvier 1934 à décembre 1937) après avoir été chargé d'affaires de la République française à Tokyo et avant d'être Consul à Quito (de 1938 à 1940). À Cologne, il était idéalement placé pour observer la propagande nazie contre les clauses du Traité de Versailles, la remilitarisation de la rive gauche du Rhin et le réarmement de la Ruhr.

*From his post at Cologne, Dobler was in an ideal spot to observe the rearmament of the Ruhr and the Rhineland, and his warnings in his dispatches were usually correct. Unfortunately, the French government did not heed his warnings about what was about to transpire in Europe.*

*Several authors discussing the French diplomatic corps at this critical time in history register Dobler's complaints that his dispatches describing the growing strength of Hitler seemed to be ignored by his superiors.<sup>48</sup>*

La parfaite connaissance que Dobler avait de la situation, le nombre et la précision des informations qu'il avait transmises à Paris, le fait qu'on n'en ait tenu aucun compte et que le pire eût peut-être été évité, explique la brutalité de sa charge contre les fonctionnaires du Quai d'Orsay et contre Leger tout spécialement.

Lorsque les troupes allemandes furent revenues en Rhénanie, le 7 mars [1936], j'envoyai dans le courant du mois et dans les premiers

---

<sup>48</sup> Stephen A. Schuker, University of Virginia : *De son poste à Cologne, Dobler était dans un endroit idéal pour observer le réarmement de la Ruhr et de la Rhénanie, et ses avertissements dans ses dépêches étaient en général corrects. Malheureusement, le gouvernement français n'a pas tenu compte de ses avertissements sur ce qui était sur le point de se produire en Europe. Plusieurs auteurs qui ont étudié le corps diplomatique français à cette époque critique de l'histoire ont enregistré les plaintes de Dobler au sujet de ses dépêches décrivant la force croissante d'Hitler ont semblé être ignorées par ses supérieurs.* Toutes les lettres de J. Dobler au Ministère français des Affaires étrangères, et donc à AL, ont été déposées à la bibliothèque de l'Université de Virginie à Charlottesville.

jours d'avril de très nombreuses pièces : dépêches, notes et télégrammes. Du 7 mars au 4 avril 1936, j'avais envoyé 38 télégrammes, numérotés de 12 à 49. Or le Département ne m'a pas appelé une seule fois en consultation pendant toute la crise. [...]

J'ignore ce que l'on a fait de ces renseignements. Je sais qu'on ne m'a jamais accusé réception d'une seule dépêche et qu'on ne m'a posé aucune question, jamais, autant que je m'en souviens.

**Dobler a le sentiment de n'être pas un cas isolé :**

Je crois être en accord avec la pluralité de mes collègues des services extérieurs, et avec ceux qui furent mes maîtres, en vous disant que le cas rhénan n'est qu'un cas entre cent autres qui, tous, prouvent l'organisation fautive des services sédentaires de notre diplomatie, telle du moins que cette organisation était conçue jusqu'à la guerre.

**On reconnaît aisément Alexis Leger dans ce portrait :**

Un diplomate qui n'a pas été formé au métier diplomatique par des études toutes particulières, qui n'a pas appris la pratique de son métier par de longs stages, auprès de chefs distingués, dans les différentes régions de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie, qui n'a pas enfin dirigé, et longuement dirigé, consulats, légations et ambassades, en donnant chaque fois des preuves de son sens de la prévision et de ses capacités d'exécution, qu'un diplomate, dis-je, qui n'a point passé par toutes ces filières et fait toutes ces preuves, n'est pas un diplomate, de quelque titre diplomatique qu'on le décore.

**Et pour que nul n'en ignore :**

Comme le Secrétaire général de 1936 n'avait servi qu'en Chine, vingt ans plus tôt, et dans un petit emploi, il avait jugé prudent de ne réunir autour de lui - à moins que la situation ne fût le fruit d'un hasard - que des hommes qui, comme lui-même, avaient très peu d'expérience de l'étranger, et aucune expérience de la direction des postes.

**Résultat :**

Le Secrétaire général du Département était une sorte de maire du palais entouré de ses leudes, et le Ministre régnait mais ne gouvernait pas. [...]

## *Souffle de Perse n° 16 • 136*

La personne du Ministre des Affaires étrangères était entourée par les agents sédentaires d'une garde vigilante : il ne fallait pas que le Ministre apprît quoi que ce fût directement de l'un de ses agents des services extérieurs.

C'est l'insuffisante formation professionnelle des cadres sédentaires de la diplomatie française, c'est l'écran que ces sédentaires opposaient à la diffusion en France des informations des services extérieurs, c'est cet état de choses déplorable qui est à mon avis la cause initiale de l'inaction, de la funeste inaction du Gouvernement français à l'égard de l'Allemagne, avant mars 1936 et en mars 1936.

Alexis Leger à ce stade n'a pas encore été nommé, il l'est bientôt à l'occasion d'une anecdote qui se veut révélatrice. Alors qu'en mars 1935, les troupes de l'armée allemande étaient entrées en secret dans la zone démilitarisée de la Rhénanie, alors que Dobler en avait immédiatement informé le Ministère et que trois semaines plus tard, l'information n'avait entraîné aucun débat, aucune action, Dobler avait forcé la porte de son Ministre - c'était Laval - pour lui en parler. Celui-ci n'était au courant de rien. Découvrant le problème, il demeura sans réaction.

Alors je fis une dernière tentative :

" - Estimez-vous normal, dis-je, qu'il y ait dans la zone démilitarisée, à ma connaissance, dix-sept champs d'aviation clandestins, plus ceux que j'ignore ? "

M. Laval fut ému.

" - Ah ! oui, ça c'est exagéré ..."

M. Leger était à côté de nous. M. Laval se tourna vers lui et dit :

" - Eh bien ! Leger, qu'est-ce que vous en pensez ? "

M. Leger - je le vois encore, était debout, face à la fenêtre du couloir tapotant sur la vitre. Il répondit textuellement ceci :

" - L'aviation ? ... Ah ! oui ... l'aviation ... heu ! évidemment l'aviation ... l'aviation ..."

L'entretien cette fois en resta là.

On sent de la part de Dobler une animosité personnelle à l'égard de Leger, elle ne doit pas masquer le fait que ce n'est pas tant l'homme que l'organisation et le fonctionnement des services, tels que Leger les dirige, qu'il dénonce.

D'où la gravité de son analyse et des menaces qui pourraient s'ensuivre sur l'ancien diplomate au cas où celui-ci mettrait un terme à son exil américain. D'autant que le rapport final fait un sort spécial à la déposition de Dobler :

La déposition de M. le Ministre plénipotentiaire Dobler, ancien consul général à Cologne, a retenu particulièrement l'attention de la Commission.

[On n'a pas] utilisé, comme l'intérêt général l'exigerait, nos ambassades et nos réseaux consulaires. Notre politique extérieure arrive ainsi à devenir l'œuvre à peu près exclusive de l'administration centrale du Quai d'Orsay. [...] Les rapports adressés au Département ne retenaient pas toujours l'attention qu'ils méritaient. Trop souvent les Ministres n'étaient informés des choses de l'étranger que par l'intermédiaire des fonctionnaires trop sédentaires du cabinet ou des directions. Il existait en fait au sein de notre personnel diplomatique un groupe de fonctionnaires qui faisait sa carrière à peu près uniquement dans les bureaux du Quai d'Orsay. Ces hommes avaient l'oreille du Ministre. Ils formaient entre les hommes politiques et les agents des services extérieurs un écran la plupart du temps infranchissable.<sup>49</sup>

On sait aujourd'hui qu'Alexis Leger ne fut pas contraint de venir déposer devant la Commission et n'a fait l'objet d'aucunes poursuites mais aussi longtemps qu'elle enregistrerait les témoignages et jusqu'à la publication de son rapport, il ne pouvait le savoir. Le sachant aujourd'hui, on peut être tenté, rétrospectivement, d'imaginer qu'il ne s'exposait qu'à des *représailles symboliques des gaullistes et des communistes*,<sup>50</sup> on aurait tort : sa décision de ne pas rentrer était motivée.

la chance pour Alexis Leger a été que la Commission a dû interrompre ses travaux en 1951 et n'a pu terminer la rédaction de son rapport. Son auteur, Charles Serre, s'en explique en ces termes :

---

<sup>49</sup> *Rapport sur les événements, op. cit.*, Première partie, *Les événements du 7 mars 1936*, p. 87.

<sup>50</sup> R. Meltz, *Alexis Leger dit Saint-John Perse, op. cit.*, p. 705.

Il n'a pas été possible à notre Commission d'achever la rédaction de son rapport. L'unique raison s'en trouve dans l'abrègement de la durée du mandat de l'Assemblée nationale [fin de la 1<sup>ère</sup> législature le 5 juillet 1951].

Il en souligne les manques :

Aucune conclusion ne doit être tirée du fait que la Commission n'a pas apprécié ou contesté certaines des affirmations des témoins. C'est dans le rapport que la Commission aurait donné son opinion aurait donné son opinion sur la valeur de témoignages qu'elle s'est bornée à recueillir.

On est loin du projet initial qui était de *déterminer les responsabilités encourues et proposé, s'il y a lieu, les sanctions politiques et judiciaires.*

Depuis la publication de ce "rapport", en 1951 et 1952, Alexis Leger pouvait savoir qu'il ne risquait plus d'être contraint de déposer s'il reposait le pied sur le territoire national. D'instance judiciaire, la Commission était devenue un simple organe de recherche et le document qu'elle a produit répond à une seule des attentes du législateur :

Nous espérons que cette masse de documents permettra à l'opinion et à l'Histoire de se frayer un chemin dans une des périodes les plus dramatiques de la vie nationale.

Maintenant qu'Alexis Leger n'est plus exposé au risque de devoir déposer, ni à celui d'être poursuivi, qu'il a retrouvé sa nationalité, ses décorations et ses biens, qu'il n'aspire plus à reprendre du service, qu'il perçoit sa pension de retraite, allait-il enfin décider de rentrer ?

Il ne le décide toujours pas, en raison de difficultés de plusieurs ordres et qui n'ont pas encore été dites. En six années, il va s'employer à surmonter.

(à suivre)<sup>51</sup>

---

<sup>51</sup> La troisième et dernière partie de cette chronique paraîtra en 2016 dans le prochain numéro de *Souffle de Perse*, n° 17. Les lecteurs désireux d'en prendre dès

## Bibliographie

*Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945* par M. Charles Serre, Rapporteur général, Député, Première législature, session de 1947, annexe au procès-verbal de la séance du 8 août 1947, n° 2344, Imprimerie de l'Assemblée nationale, fin 1951, 2 volumes, in-4°, 547 p.

*Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945* par M. Charles Serre, Rapporteur général, Député, Première législature, session de 1947, annexe au procès-verbal de la séance du 8 août 1947, n° 2344, *Annexes (Dépositions)*, Imprimerie de l'Assemblée nationale, fin 1951, 9 volumes, in-4°, 2891 p.

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale, boulevard de Saint-Germain à Paris, possède les onze volumes.

Autre édition en 1952 (date du dépôt légal) aux Presses Universitaires de France (abusivement datée 1947). Seules différences, les 9 volumes sont sous-titrés non pas *Dépositions* mais *Témoignages*.

---

maintenant connaissance peuvent en demander l'envoi à l'adresse [association-sjp@wanadoo.fr](mailto:association-sjp@wanadoo.fr).



## **DOCUMENTS**



Bêatrice Chanler vers 1912 avec ses fils  
William Astor, Jr., dit Willie, (au centre) et Sidney Ashley (à gauche).  
Collection privée

## Lettres inédites d'Alexis Leger à Béatrice Chanler et à sa famille

Carol Rigolot

Pendant son exil aux États-Unis, Alexis Leger fuyait la chaleur estivale de Washington, qu'il comparait à celle d'Indochine, pour séjourner à la campagne chez ses amis mécènes, Mina Curtiss dans les collines du Massachusetts, Katherine et Francis Biddle au bord de la mer, Béatrice Chanler (1875-1946) sur une île, près de la frontière canadienne.

Alors que la correspondance que le poète échangea avec certains de ces hôtes a déjà été publiée,<sup>1</sup> nous présentions ici pour la première fois onze lettres qu'il adressa à Béatrice Chanler et à son fils, William Astor Chanler, Jr. (Willie).

Dans ces lettres aux Chanler le poète se révèle avec une franchise inattendue. Il raconte ses angoisses morales, politiques et matérielles. Il parle des épreuves de l'exil, de la rupture causée par la censure allemande, de ses craintes pour le siens. Il évoque ses débats avec le gouvernement de Vichy, les différentes factions parmi les expatriés français aux États-Unis et sa décision de fuir "leur esprit grégaire et leur mentalité de réfugiés politiques".<sup>2</sup> Il raconte la difficulté de chercher un logement et de s'assurer un poste rémunéré, en détaillant les inconvénients des diverses solutions envisagées. Il aurait pu enseigner dans une université américaine, comme l'avaient fait nombre de ses compatriotes, tels André Maurois, Jacques Maritain et Claude Lévi-Strauss, mais il se faisait une idée

---

<sup>1</sup> *Saint-John Perse : Lettres à une Dame d'Amérique, Mina Curtiss, op. cit. ; Courier d'exil : Saint-John Perse et les amis américains, op. cit.*

<sup>2</sup> AL à BC, 3 août 1940.

sans doute erronée de l'isolement des campus universitaires et refusa systématiquement leurs invitations. À Béatrice Chanler il écrit en 1941 : "Je répugnerais d'autre part extrêmement à aller m'enfermer dans quelque université, loin de tout contact."<sup>3</sup>

Ces lettres mettent en relief les dilemmes auxquels Leger fit face à l'époque la plus dure de sa vie et nous permettent de mieux connaître les mécènes qui vinrent à son secours, en particulier Béatrice Chanler qu'il appelait son "Ange Gardien".<sup>4</sup>

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, cette jeune femme avait fait une première carrière d'actrice et de danseuse sous le nom de Minnie Ashley. Un soir, un certain William Astor Chanler, héritier d'une des grosses fortunes américaines, assista au spectacle. Ce fut le coup de foudre. Il y retourna tous les soirs jusqu'à la demander en mariage. Béatrice accepta cette proposition tout en sachant qu'elle serait obligée de sacrifier sa carrière théâtrale. Son futur mari était un homme plus grand que nature. Soldat, sénateur, entrepreneur et explorateur, il arpenta différents continents et participa aux luttes d'indépendance cubaines et africaines ; mais il était peu fait pour la vie de famille. Pendant l'été 1909, pour mieux se consacrer à l'Afrique, il aménagea à Paris avec son épouse et leurs deux jeunes fils, William Astor, Jr. (Willie), né en 1904, et Sidney Ashley, né en 1907. En septembre, le couple se sépara à l'amiable. William donna à Béatrice la plus grande partie de sa fortune et commença sa vie d'expatrié. Béatrice repartit aux États-Unis avec les enfants tout en restant dévouée à son époux, semble-t-il, jusqu'à ce qu'il meure en 1934 à l'âge de 67 ans.

Lors de son premier été parisien Béatrice tomba amoureuse de la France où elle séjourna longuement par la suite. En 1914, voyant de près les ravages de la première guerre mondiale, elle fut

---

<sup>3</sup> AL à BC, 8 septembre 1941.

<sup>4</sup> L'expression "ange gardien" revient par deux fois dans les lettres du 3 août 1940 et du 2 février 1941.

impressionnée par le courage des Français devant leurs multiples épreuves. "C'est le peuple le plus intelligent et le plus philosophe du monde", dit-elle à un journaliste américain.<sup>5</sup> Dès lors elle voua à la France son énergie, sa fortune et les nombreux contacts qu'elle avait en Amérique.

Elle organisa tout d'abord le "Fonds Lafayette" en l'honneur du héros de l'indépendance américaine. Ce fonds fournit aux soldats français quelque 70.000 rations de vêtements, d'objets de toilette et diverses denrées. Elle assura l'aide de plusieurs mécènes américains, notamment Emily Sloane, future baronne de La Grange, pour acheter et restaurer le Château de Chavagniac en Haute-Loire, lieu natal du marquis de Lafayette. Elle veilla à sa restauration et y installa un sanatorium pour enfants tuberculeux et une école pour orphelins. Marthe de Fels en sera la Vice-présidente honoraire.

Le 1<sup>er</sup> mai 1915 Béatrice, qui devait partir en France sur le fameux paquebot *Lusitania*, ne put s'embarquer parce que ses documents n'étaient pas prêts. Lors de la traversée, au large de l'Irlande, le paquebot fut torpillé par un sous-marin allemand, faisant 1.200 victimes, ce qui n'empêcha pas l'intrépide francophile de traverser l'Atlantique peu de temps après. Entre 1914 et 1918 Béatrice leva, avec d'autres Américains, la somme de 30 millions de dollars, l'équivalent aujourd'hui de plus de 100 millions d'euros, pour secourir les Français. En 1919 elle fut décorée de la Légion d'Honneur.

Lors de la deuxième guerre mondiale Béatrice renouvela ses efforts, se dévouant aux *French Relief Societies*, au bénéfice des enfants et des prisonniers de guerre, fondant le *Committee of Mercy* où elle enrôla Paul Claudel, André Maurois et Paul Valéry pour siéger au Conseil d'administration, et œuvrant pour de nombreuses

---

<sup>5</sup> Cette déclaration est citée dans un article sur BC, paru dans le *New York Times* du 18 juin 1917, p. 7 : "Pictures the Ruins Left by Germans : Their Destruction of Orchards Mrs. William Astor Chanler calls 'Refined Cruelty'."

autres associations internationales. Pour la récompenser de ses services le gouvernement français mettra à sa disposition un appartement parisien au 2 impasse de Conti.

En dehors de ses activités caritatives, Béatrice se consacra à la sculpture et à l'écriture. Son premier livre, *Le Péan du Nouveau Monde*, est un recueil de récits, écrit en français et publié à Paris en 1927.<sup>6</sup> Un journaliste de l'époque lui trouvera "du talent" tout en lui reprochant "un lyrisme parfois trop artificiel".<sup>7</sup> L'Américaine publia ensuite un impressionnant volume en anglais sur Cléopâtre Séléne II, fille de Marc-Antoine, qui régna sur la Mauritanie.<sup>8</sup> Saint-John Perse possédait un exemplaire de cet ouvrage dont il annota l'introduction.<sup>9</sup> Elle laissa à sa mort une biographie presque achevée d'Isabelle de Portugal.

Saint-John Perse avait eu maintes occasions de faire la connaissance de cette femme remarquable. Elle était très liée à Marthe de Fels, pour qui elle prévoyait d'organiser des tournées de conférences en Amérique. Elle fréquentait Mildred Bliss et Emily Sloane de la Grange. Elle connaissait Aristide Briand, Henri Hoppenot, Philippe Berthelot et bien d'autres personnalités politiques et littéraires.

Sans préciser les circonstances de leur rencontre, Perse raconte dans l'autobiographie de ses *Œuvres complètes* qu'il l'avait connue à Paris et qu'elle "devait l'accueillir plus tard en Amérique" (OC 1246), tout d'abord en 1921-1922 lorsqu'il participa à la conférence internationale sur la limitation des armements. Dans les archives Chanler on trouve justement deux invitations qui la convient

---

<sup>6</sup> *Le Péan du Nouveau Monde*, Paris, Éditions de la Revue Mondiale, 1927.

<sup>7</sup> Compte-rendu de Gaston Denizot découpé de la presse parisienne. Sans date ni source. New York Historical Society, archive Chanler.

<sup>8</sup> *Cleopatra's Daughter, the Queen of Mauritania*, London, Putnam, 1934.

<sup>9</sup> Ce livre se trouve à la Fondation Saint-John Perse.

à un déjeuner à Washington offert par Aristide Briand ainsi qu'à une soirée en l'honneur des délégués.

Lorsque l'exilé français débarqua aux États-Unis en 1940 il était naturel qu'il renoue une amitié qui remontait de loin. Sa première lettre écrite à peine quinze jours après son arrivée, datée du 29 juillet [1940], est signée "Alexis StL.Leger". Dès le 3 août il signera "Alexis". En Béatrice il trouva une hôtesse généreuse et compréhensive qu'il appela "l'être le plus intuitif que j'aie jamais connu".<sup>10</sup> Il lui fera des confidences désarmantes, jusqu'à lui avouer ses "premières larmes d'homme".<sup>11</sup>

Pour un amoureux des îles, celle que lui offrait Béatrice était un paradis. Pour la décrire le poète fit appel à un vocabulaire aux tonalités religieuses et magiques. Avant même d'avoir visité le lieu, il parle de cette "Île de grâce"<sup>12</sup> comme étant la sienne ("notre île")<sup>13</sup>, refuge "providentiellement"<sup>14</sup> ouvert. Dès 1942 il évoque les "heures enchantées"<sup>15</sup> qu'il y a connues.

Seven Hundred Acre Island est une forêt de sapins, de trois kilomètres de long sur un et demi de large. Comme son nom l'indique, elle a une superficie de 280 hectares. Dans les années 1940 on y comptait une huitaine de maisons reliées par des chemins en terre battue. Lorsque Katherine Biddle visita l'île pour la première fois en 1949 elle fut amusée de constater que l'isolement était bien relatif : "cette fameuse *île* solitaire d'Alexis se trouve tout près du

---

<sup>10</sup> AL à BC, 3 août 1940.

<sup>11</sup> *Id.*, 2 février 1941.

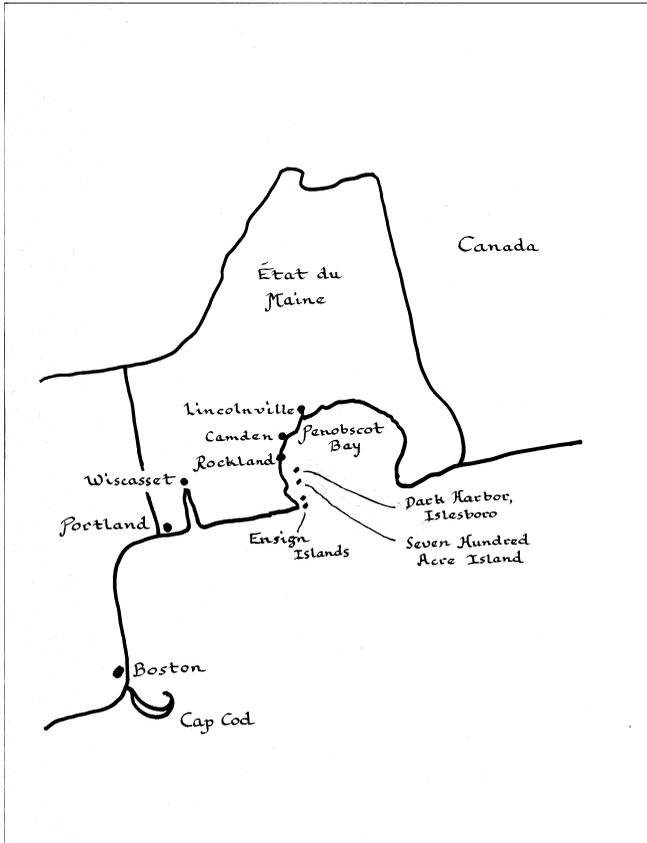
<sup>12</sup> *Id.*, 3 août 1940.

<sup>13</sup> *Id.*, 29 juillet 1940.

<sup>14</sup> *Id.*, 3 août 1940.

<sup>15</sup> *Id.*, 22 juillet 1942.

club nautique de Dark Harbor et de la grande propriété de Charles Dana Gibson".<sup>16</sup>



Carte approximative de l'État du Maine indiquant les principaux lieux cités par Saint-John Perse.

---

<sup>16</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime*, *op. cit.*. L'illustrateur américain Charles Dana Gibson (1867-1944) fut célèbre pour avoir créé la "Gibson Girl", le prototype de la beauté américaine.

S'étendant sur trente-cinq hectares, la propriété Chanler comprenait une grande maison avec vues panoramiques sur la baie, un cottage pour le gardien et un ponton où étaient amarrés un bateau à moteur, un voilier et divers skiffs, dont un bateau à rames qu'affectionnait le poète. Les journées se divisaient entre le travail littéraire, les promenades, les sorties en bateau et un peu de débroussaillage où le poète jouait les Robinson Crusoé. Le soir, à la chandelle, "l'hypnotique raconteur" retrouvait ses hôtes pour de "longs mais fascinants monologues".<sup>17</sup> Une fois par semaine, la famille partait faire des courses sur la terre ferme. Perse profitait de l'excursion hebdomadaire pour escalader, au moins une fois l'été, le mont Battle, à deux heures de marche de Camden, d'où il contemplait le panorama de Penobscot Bay avec sa multiplicité de petites îles. De temps en temps il assistait à des réceptions au club nautique voisin.

Quand Béatrice acquit la propriété en 1919 elle la baptisa *Yellow Sands*, nom qui peut surprendre dans un univers de sapins et de granit où le sable jaune est absent. Cependant cette appellation peut s'expliquer si l'on pense que la comédienne en Béatrice se souvenait du passage célèbre de la *Tempête* de Shakespeare (I,2) où Ariel exalte le plaisir de l'île enchantée :

*Come unto these yellow sands  
And then take hands.  
Curtsied when you have, and kissed  
The wild waves whist,  
Foot it featly here and there  
And, sweet sprites, the burden bear.*<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> Lettre personnelle de William Chanler, Jr. à C. Rigolot du 17 septembre 1994.

<sup>18</sup> William Shakespeare, *La Tempête*, in *Théâtre complet*, "Bibliothèque de la Pléiade", tome II, 1938, p. 1230. "Venez par les sables jaunes, / Donnez-vous la main, / Saluez, embrassez-vous / Dorment les eaux folles / Menez danse agile, / Et douces fées soulagez-nous" (d'après la traduction de P. Leyris et É. Holland avec quelques modifications).

Au cours des années, Perse collectionna de nombreux documents qu'il classa dans deux dossiers de fortune intitulés "L'ÎLE et le Maine" et "700 Acre Island and Maine".<sup>19</sup> Maints articles et dépliants abondamment annotés détaillent les attractions touristiques de l'endroit, ses monuments, ses légendes locales, sa gent ailée, sa flore et sa faune. Saint-John Perse nota soigneusement ses prédécesseurs français dans la région, à commencer par le baron Castine, un des premiers explorateurs du Maine, qui donna son nom à une ville côtière. L'exilé s'intéressa aux préparatifs qui se firent au XVIII<sup>e</sup> siècle pour accueillir Marie-Antoinette lorsqu'on pensait qu'elle s'évaderait de France et s'installerait dans le village de Wiscasset.

Crayon en main, le poète lit un reportage sur les estivants de Penobscot Bay, avec sa population de milliardaires : "Parmi les visiteurs on compte des présidents, des diplomates et des aristocrates de divers pays", souligne-t-il. Il note en particulier que Winston Churchill y aurait travaillé à un roman.<sup>20</sup>

En 1944, à un moment où tout allait mal pour Leger, Katherine Biddle se consolait de le voir partir dans le Maine. Comme elle le note dans son journal intime : "C'est la bonne décision. Son amie (Mme Chanler) connaît sa mère et son amie [Marthe de Fels]. Elle saura compatir avec lui, et le climat du Maine est salubre."<sup>21</sup> Le séjour eut des effets bénéfiques à en juger par une lettre que Perse adressa en septembre à son amie Lilita Abreu : "L'Île sombre de Béatrice m'a beaucoup aidé. L'eau glacée de ses criques encore plus. Béatrice elle-même, par sa discrétion, est toujours aussi parfaite amie."<sup>22</sup>

---

<sup>19</sup> Ces dossiers se trouvent à la Fondation Saint-John Perse, DOC 917.4.

<sup>20</sup> Fondation Saint-John Perse, DOC 917.4, "700 Acre Island et Maine, Pt. II".

<sup>21</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime*, op. cit., p. 90.

<sup>22</sup> Saint-John Perse, *Lettres à l'Étrangère*, op. cit., p. 92.

Lorsque Béatrice projeta une visite à Washington en 1945, le poète crût bon de faire son portrait pour Katherine Biddle. Celle-ci note : "Il m'a raconté sa *grande culture*, etc., etc. *Humaine*. Elle souffre de la goutte et ses yeux seraient exorbités !" Une telle description la poussa à se demander "comment il nous décrirait, Francis et moi".<sup>23</sup> La rencontre entre les deux femmes se passa très bien. Katherine écrit : "J'ai tout de suite sympathisé avec celle-ci. Pas de goutte visible. Grand charme et simplicité. Conversation agréable autour de livres, de New York, etc.". <sup>24</sup>

En juin 1946 Béatrice partit dans le Maine où elle comptait recevoir Leger et Marthe de Fels. Dans le train qui l'acheminait vers son île, elle eut une crise cardiaque et en mourut. "C'est tellement triste", observa Katherine Biddle : "Une personne vraiment charmante. Pour Alexis (son île, son refuge), pour Marthe, tout."<sup>25</sup>

Malgré le deuil qui assombrissait soudain le paradis, Willie, fils aîné de Béatrice, invita généreusement les Français à venir y séjourner comme prévu. Marthe de Fels découvrit ainsi le lieu qu'elle appellera, à son tour, "l'île enchantée".<sup>26</sup>

Perse avait une affection particulière pour Willie. Dans une lettre à Lilita il raconte la gentillesse de ce nouvel hôte qui prit la relève de sa mère : "un voilier qu'a fait armer pour moi le fils aîné (celui que j'aime, commandant d'un garde-côtes américain et dont la sollicitude pour moi a toujours été touchante) m'assurait toujours la clé des évasions solitaires."<sup>27</sup> Willie et son épouse, Innes, avaient pour lui une sympathie réciproque jusqu'à lui demander d'être

---

<sup>23</sup> K. Biddle, *Saint-John Perse intime*, op. cit., p. 117.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 117. Quand K. Biddle revoit BC, elle redit qu'elle la trouve "très cultivée, douce, gentille" (*ibid.*, p. 129).

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>26</sup> Marthe de Fels à Francis Biddle, juillet 1946, in K. Biddle, *Saint-John Perse intime*, op. cit., p. 133.

<sup>27</sup> Saint-John Perse, *Lettres à l'Étrangère*, op. cit., p. 92.

le parrain de leur premier enfant, William Astor Chanler III, né le 27 juillet 1950.

Pour honorer la mémoire de Béatrice, ses amis se tournèrent vers le château de Chavagniac-Lafayette auquel elle s'était tant dévouée et y créèrent à son nom une salle d'isolement pour maladies infectieuses. Un relevé dans les archives Chanler nous apprend qu'Arturo Toscanini, grand admirateur de Béatrice, contribua à hauteur de l'équivalent de 4.000 euros actuels et que Saint-John Perse en versa 800 malgré la modestie de son budget d'après guerre.

Une vingtaine d'années après la mort de Béatrice, lorsque le poète préparait l'édition de ses œuvres pour la "Bibliothèque de la Pléiade", il n'avait pas accès aux lettres qu'il avait adressées à Béatrice mais il tint tout de même à faire figurer sa mécène dans le volume. Il s'arrangera pour faire son éloge en modifiant une lettre adressée à Katherine Biddle où il ajouta des mots (soulignés ici) qui ne se trouvaient pas dans la version originale : "... je m'abandonne seul à l'enchantement de cette île sauvage et pourtant privée où l'affectueuse sollicitude d'une vieille amie de France, Béatrice Chanler, a pu me faire aménager des possibilités d'une vraie retraite."<sup>28</sup> Cette mention, ajoutée tant d'années après la composition de la lettre, renvoie à une note (OC 1246) où le poète rend hommage à l'érudition et à la générosité de cette exceptionnelle bienfaitrice.

Aujourd'hui nous avons la chance de lire enfin ces lettres et de mesurer l'amitié qui lia le poète-diplomate, admirateur de Dante, à sa Béatrice contemporaine.

---

<sup>28</sup> AL à K. Biddle, 20 septembre [1942]. Voir l'original dans *Courrier d'exil, op. cit.*, p. 96-99. Les mots soulignés ont été ajoutés par Saint-John Perse pour l'édition de la "Pléiade", OC, p. 903-904.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
N° B2495

PREFECTURE DE POLICE  
INSPECTION GENERALE  
de la Circulation et des Transports

**SAUF-CONDUIT TEMPORAIRE**  
permettant  
de circuler en automobile dans la zone de l'intérieur

AUTOMOBILE : } N° de Police 95428

Nom M. Charles  
Prénoms m. Ashley  
Age 34 ans  
Lieu de naissance Charleston  
Profession  
Domicile 2 impasse Condé à Paris  
Destination Chavagnac-Lafayette (H. Loire)  
et retour

Valable jusqu'au 15 août 1918  
(en toutes lettres)

**SIGNALEMENT :**

Cheveux et sourcils  
Yeux  
Front  
Nes  
Bouche  
Taille  
Signature du Titulaire :

**PHOTOGRAPHIE**



Paris, le 30 juillet 1918  
LE PRÉFET DE POLICE,

Ce sauf-conduit doit rester rigoureusement entre les mains du titulaire qui le présentera à toute réquisition de l'autorité militaire et civile.

Document permettant à Béatrice Chanler de se rendre au sanatorium qu'elle avait fondé au Château de Chavagniac-Lafayette (Haute-Loire) pendant la première guerre mondiale (New York Historical Society)



Coupage de presse de 1935 évoquant la carrière théâtrale de Béatrice Chanler vingt-cinq ans auparavant.  
(New York Historical Society)

## Notes sur l'édition de la correspondance

Le lecteur retrouvera dans ces lettres les majuscules qu'affectionnait le poète pour désigner les dates, les saisons, les points cardinaux et certains substantifs à charge affective comme "Mère", "Île" et "Gouvernement" (mot qui avait une force particulière pour lui à cette époque-là). On retrouve aussi l'orthographe idiosyncratique par laquelle Saint-John Perse épelait souvent les noms de ses amis. Ici, Béatrice devient parfois Béatrix ; Willie peut s'écrire Willy ; Emily se glisse en Émilie ; l'île elle-même se transforme curieusement en "Seven Acre" et en "Île Acre". Ces métamorphoses font partie du charme de la correspondance. En français il était naturel que Saint-John Perse accentue le prénom de Béatrice. Nous avons cru bon de conserver les accents lorsqu'ils sont présents. Le poète parsème ses lettres de mots anglais à l'image du milieu franco-américain où il vit. Les personnes citées dans les lettres sont identifiées en note lors de leur première occurrence.

Cette édition rassemble des documents provenant de quatre sources différentes. William Astor Chanler III, petit-fils de Béatrice et filleul de Saint-John Perse, m'a gracieusement communiqué les deux premières lettres, restées inconnues dans un grenier familial pendant plus de cinquante ans. Il m'a communiqué aussi le manuscrit d'une précieuse biographie de ses grands-parents en cours d'écriture et qui nous permet d'entrer dans leur histoire. Je le remercie vivement de sa générosité et de sa patience à m'éclairer sur les Chanler et leur île. Il y a longtemps, j'ai eu le bonheur de correspondre avec son père, William Astor Chanler, Jr. (Willie), qui eut la gentillesse de partager ses souvenirs de l'époque où Saint-John Perse séjournait chez lui.

Six lettres proviennent des archives Chanler à la New York Historical Society. Je suis reconnaissante aux bibliothécaires

*Souffle de Perse* n° 16 • 156

de m'avoir guidée parmi leurs trésors et de m'avoir autorisée à reproduire leurs documents.

La lettre du 28 septembre 1943 appartient au Musée national de la Coopération Franco-américaine de Blérancourt (Aisne), où Anne Dopffer, Conservateur du Patrimoine, a généreusement dépouillé ses archives pour nous.

La Fondation Saint-John Perse possède les lettres du 14 août 1950 et du 16 août 1953. Je renouvelle ma gratitude de longue date envers la Fondation, son Conseil d'administration, Muriel Calvet et Orphée Szinétar. Je remercie l'équipe de *Souffle de Perse* et la plus large communauté persienne. Ce sont les meilleurs interlocuteurs qu'on puisse souhaiter.

-----

**Lettres de Saint-John Perse  
à la famille Chanler (1940-1953)**

July 29 [1940]<sup>1</sup>

Chère Amie,

Anéanti par la chaleur, réduit à l'état d'éponge ou de jelly-fish, et aspirant de tout mon être à vous rejoindre dans "notre" île, je me trouve encore retenu ici malgré moi (contacts inévitables avec quelques personnalités américaines et questions importantes à suivre à l'Ambassade de France). J'espère bien réussir à me libérer ici à temps pour être à New York Jeudi, mais je devrai y consacrer une journée à différentes courses (shopping, banque, Consulat et des Français à voir qui s'embarquent pour la France). Je vous téléphonerai donc ou vous télégraphierai pour vous préciser date et heure de mon arrivée.

Chère Béatrice envers qui les mots sont sans usage, dans l'amertume et les soucis de toute sorte de l'exil, qui me restituent encore plus humainement à moi-même, votre figure s'éclaire pour moi plus que je ne me permettrai de vous le dire. Je ne sais pas s'il y a beaucoup d'êtres comme vous, dans ce pays si jeune et si prodigue pour veiller encore sur les forces de l'esprit et du cœur, mais vous suffiriez à vous seule à racheter tout le matérialisme contemporain.

---

<sup>1</sup> Sur papier à en-tête de l'hôtel "*Shoreham*, Connecticut Avenue at Calvert Street, Washington, D.C.", sous enveloppe de l'hôtel, datée du 29 juillet 1940 et adressée à Mrs. W. Astor Chanler, William Chanler, 700 Acre Island via Dark Harbor, Maine. Original dans les archives familiales de William A. Chanler III.

Affectueusement à vous.

Alexis StL. Leger

Confidentiel (St. Quentin est relevé de ses fonctions par le gouvernement Pétain et l'agrément a été demandé à Washington pour un parlementaire, Henri-Haye - très mauvais choix.)<sup>2</sup>

-----

3 Août 1940<sup>3</sup>

Chère Amie,

Mauvaises nouvelles.

Je suis confus d'avoir dû vous laisser si longtemps dans l'incertitude au sujet de mon départ vers "l'Île de grâce".<sup>4</sup> Je m'en excuse.

Rentré de Washington Mercredi, après avoir déjeuné avec Ashley<sup>5</sup> et un des ses amis, député anglais, je prenais en hâte mes dispositions de départ pour le surlendemain quand une communication téléphonique de St. Quentin à Washington m'a fait

---

<sup>2</sup> René Doynel de Saint-Quentin (1883-1961), ambassadeur de France aux États-Unis de 1938 à 1940, démissionnera du gouvernement de Vichy pour rejoindre les généraux Giraud et de Gaulle à Alger. Gaston Henry-Haye (1890-1983), député et sénateur, ambassadeur du gouvernement de Vichy aux États-Unis en 1940, poursuivi par la Résistance en 1944, s'exilera en Afrique du Sud jusqu'en 1950.

<sup>3</sup> Sur papier à en-tête de l'hôtel "New Weston, 34 East 50<sup>th</sup> Street, New York", sous enveloppe adressée à Mrs. W. Astor Chanler, William Chanler, 700 Acre Island (via Dark Harbor) Maine, cachet du 3 août 1940. Original dans les archives familiales de William A. Chanler III.

<sup>4</sup> Saint-John Perse emprunte souvent un vocabulaire quasi-religieux pour parler de Béatrice et de l'île où elle a sa maison de campagne dans l'état du Maine. Cette île a simplement pour nom "Seven Hundred Acre Island". L'île de grâce n'est pas sans rappeler le "lieu de grâce et de merci" de *Neiges* (OC 157) d'autant plus que Saint-John Perse parlera quelques lignes plus loin de l'île "of mercy".

<sup>5</sup> Sidney Ashley Chanler (1907-1994), fils cadet de Béatrice.

comprendre que le drame commençait pour moi de mes difficultés avec le gouvernement de mon pauvre pays : on télégraphiait secrètement de Vichy pour savoir d'urgence où m'atteindre et obtenir sur mes déplacements à l'étranger toutes précisions de dates à utiliser contre moi. (Ne vous étonnez donc pas si vous receviez pour moi quelque communication officielle, car j'avais dû donner à St. Quentin mon adresse estivale dans l'Île *of mercy*,<sup>6</sup> en prévision précisément de ce à quoi je pouvais être exposé, dans le débordement d'hypocrisie, de perfidie et de lâcheté qui sévit en ce moment sous le regard allemand, dans la partie de France qui se prétend libre.)

Depuis lors, on me téléphone presque chaque jour, amicalement, de Washington, et je dois demeurer sur le qui-vive, prêt à aviser au mieux, d'heure en heure, pour ma parade aux coups qui me seront portés de mon propre pays. Ne fût-ce que pour complaire aux Allemands en m'obligeant à rentrer ou en me frappant définitivement, *in absentia*, de quelque sanction grave (emportant pour moi la révocation, la perte de la nationalité française et les conséquences matérielles habituelles), on cherchera certainement à me soumettre aux deux procédures en cours : l'une contre les Français déclarés coupables d'avoir quitté la France entre le 10 mai et le 30 juin, l'autre contre les hommes publics déclarés responsables de l'entrée en guerre de la France.

Vous pensez bien que le plus cruel pour moi, de tout cela, est moins une iniquité de plus à supporter, dans le malheur, que la pensée des pauvres êtres qui me tiennent à cœur. Comment supporteront-ils cela ? Outre l'effroi pour eux d'une séparation indéfinie, des cœurs de femmes, plus que des cœurs d'hommes, se révoltent contre l'injustice.

---

<sup>6</sup> "Mercy" au sens de compassion ou miséricorde.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 160

Je ne puis, en tout cas, pardonner à mes ennemis, allemands ou français, l'inélégance où ils me placent en ce moment envers vous, en m'obligeant à faire défaut à mon Ange Gardien à l'heure où j'aspirais le plus, moralement, à sa présence.

Que c'est bête, tout cela, et qu'il est triste pour des Français, en plus de la souffrance, d'avoir à endurer la sottise !

Chère Beatrix, l'être le plus intuitif que j'aie jamais connu, je sais bien que vous mesurez toute ma déception d'avoir à ajourner, peut-être *sine die*, cette possibilité de refuge que vous m'aviez si gentiment et si providentiellement ouverte, aux meilleures sources imaginables pour un renouvellement physique, intellectuel et moral. Mais ce serait imprudence de ma part, en ce moment, et certainement une faute de tactique, de m'éloigner de New York et du contact pratique avec l'Ambassade ou le Consulat, dont j'ai besoin pour manœuvrer au mieux, en toute connaissance de cause. Encore que mon combat avec mon Gouvernement ressemble à celui d'un escrimeur armé seulement d'un fleuret contre un tank !

Mais, à la réflexion, je ne veux même pas vous demander vos prévisions pour la durée de votre séjour dans l'Île, car je ne voudrais surtout pas que l'incertitude à mon sujet vous limitât en rien envers d'autres amis dont vous pourriez faire des heureux à ma place.

Chère Amie, qui semblez toujours penser plus aux autres qu'à vous-même, je suis heureux d'imaginer tout ce que vous apporte en ce moment votre séjour en pleine nature. Ma pensée vous y rejoint auprès de ce que j'aime le plus au monde : la mer et le vent.

J'essaierai, en votre absence, de faire le moins de bêtises possibles, de façon à vous présenter, quand je vous reverrai, un petit compte rendu qui reçoive toute votre indulgence, sinon votre approbation.

La chaleur a heureusement relâché son étreinte au moment où je me croyais près de défaillir. J'emploie les heures où je puis quitter

ma chambre d'hôtel à rechercher d'autres combinaisons plus adaptées à la prolongation de mon exil : residential hôtels, Clubs, etc. Le nombre de Français ici s'accroît. Mais je fuis leur esprit grégaire et leur mentalité de réfugiés politiques.

Toujours aucune nouvelle d'Arcachon.<sup>7</sup>

De tout cœur avec vous. C'est descendre au meilleur de soi-même que d'y choisir des vœux pour vous.

Alexis

-----

Dimanche, 2 Fév. [1941]<sup>8</sup>

Chère Béatrice,

Je m'en veux à mort d'avoir pu demeurer si longtemps sans donner signe de vie à mon Ange Gardien. Peut-être son invisible présence est-elle pour moi si sensible et si proche qu'elle me laisse plus facilement oublier le temps.

J'ai dû d'abord retarder mon départ pour Washington, car pendant toutes les fêtes de l'Inauguration présidentielle<sup>9</sup> et les jours qui ont immédiatement suivi, il m'a été matériellement impossible de me faire assurer une chambre dans aucun hôtel de Washington. Je n'ai pu ensuite trouver logement que dans un hôtel près de la Gare, le *Caroll Arms* [sic],<sup>10</sup> où je ne pouvais m'attarder longtemps :

---

<sup>7</sup> Madame Leger se trouvait à Arcachon en 1940 ainsi que Marthe de Fels. Sur cette dernière, cf. *infra* note 14.

<sup>8</sup> Sur papier à en-tête du "*Burlington Hotel*, Vermont Avenue at Thomas Circle, Washington D.C. " sous enveloppe adressée à Mrs. W. Astor Chanler, 141 East 19<sup>th</sup> Street, New York City, cachet du 3 février 1941. Original à la New York Historical Society.

<sup>9</sup> Le Président Franklin Roosevelt commençait son troisième mandat.

<sup>10</sup> L'hôtel *Carroll Arms* existe toujours à Washington.

trop excentrique. Mes recherches dans le centre m'ont ensuite donné beaucoup de mal et n'ont pas encore abouti à un résultat bien définitif. C'est cette impression d'instabilité, au jour le jour, qui me portait à différer de vous indiquer une adresse.

Votre télégramme a été un baume pour moi dans la tristesse et la fatigue de ces premiers jours d'établissement, où s'accroissait ma solitude.<sup>11</sup> Je n'ai eu qu'avant hier la lettre annoncée : simple communication d'une lettre de ma Mère qui ne m'était pas adressée, mais qui mettait sous mes yeux son écriture, toute claire et ferme et de bonne santé. *Le Dupont Circle*,<sup>12</sup> où je n'ai pas paru, avait fini, je ne sais sous quelle inspiration, par l'envoyer aux Francis Biddle.

Lundi dernier, Dean Jay<sup>13</sup> a pu m'atteindre au *Burlington Hotel*. Sa visite m'a profondément bouleversé, car depuis deux jours que je l'attendais, j'étais la proie d'un affreux pressentiment, qui m'épuisait d'insomnie : je ne sais pourquoi j'avais fini par me persuader qu'il était messenger de mauvaises nouvelles et que le paquet qu'il avait à me remettre n'était qu'une relique. Je m'étais préparé au pire, et quand, rassuré par ses premières paroles, j'ai pu ouvrir devant lui le petit paquet qui contenait deux photographies (ma Mère, et Marthe<sup>14</sup>), le choc heureux avait été tel que je n'ai pu éviter une défaillance physique : j'ai versé, comme un enfant, mes premières larmes d'homme. Je ne sais ce qu'aura pensé ce galant homme à qui je ne pouvais rien expliquer. Il m'a d'ailleurs été profondément sympathique par l'élégance de sa nature morale.

---

<sup>11</sup> Ce télégramme de Béatrice n'a pas été retrouvé.

<sup>12</sup> Hôtel de Washington qui existe toujours.

<sup>13</sup> Nelson Dean Jay (1883-1972), ancien Directeur de la banque Morgan à Paris, très introduit dans la société française.

<sup>14</sup> Marthe de Fels (1893-1980), amie intime de Saint-John Perse, auteur de six ouvrages biographiques, épouse du comte André de Fels, député et Directeur de la *Revue de Paris*.

Après son départ, j'ai trouvé, entre les photographies et leur cadre de cuir, une lettre de ma Mère et une lettre de Marthe, les premières écrites en toute confiance et avec sincérité. Les nouvelles sont aussi bonnes qu'elles peuvent l'être en ce moment : moral et santé. Mais la pauvre Marthe semble à bout de résistance et cette pensée m'angoisse. Quoi de plus atroce pour un cœur d'homme que de faire défaut à ceux qui ont besoin de vous ?

Voici ce que Marthe me prie de vous dire : en plus de ce que vous avez déjà reçu pour elle par l'entremise d'Émilie, vous allez recevoir, par l'entremise de "M. de B." (un cousin de Loli La Rivière) environ un million cinq cents [sic] Fr. en \$.<sup>15</sup> Le tout doit constituer la capitalisation totale des ressources sur lesquelles elle devra compter définitivement pour vivre, me dit-elle, "pendant peut-être très longtemps". Elle espère toujours de toute son âme pouvoir s'expatrier ici, je ne sais pas sous quelle formule ni pour combien de temps. Avec Hélène, j'imagine.<sup>16</sup> Elle me demande de m'enquérir des possibilités de faire fructifier son capital sans risque de blocage. Mon avis, malheureusement, est qu'il serait peu prudent, en ce moment, de faire plus que de lui assurer la garantie d'un bon dépôt et d'une bonne disponibilité. Peut-être pourrez-vous avoir, à cet égard,

---

<sup>15</sup> Emily Sloane de la Grange, épouse américaine du baron Amaury de la Grange (cf. *infra* note 18). Elle collabora avec Béatrice Chanler à l'achat et la restauration du château de Chavagniac, lieu natal du marquis de Lafayette. Je remercie Henriette Levillain d'avoir identifié M. Claude de Boisanger, Consul de France à San Francisco, qui passa par New York et Washington en avril 1941. SJP voulait sans doute dire que Marthe de Fels entendait transférer "un million cinq cent mille francs" pour son éventuelle installation aux États-Unis. Cette somme serait l'équivalent en 2013 de 550.000 €.

<sup>16</sup> Hélène de Fels, fille de Marthe, née en 1926. Elle se maria en 1946 avec le comte Olivier Renom de la Baume.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 164

un conseil discret de Lamont, plus autorisé que le mien.<sup>17</sup> Je doute fort qu'il ne confirme le mien. S'il faut s'en tenir au dépôt, le mieux serait évidemment que vous eussiez un coffre, et à votre nom d'Américaine, pour éviter le blocage. Je ne sais si, en pareil cas, vous pourriez avoir ultérieurement ce coffre en compte joint avec Marthe, française. J'en doute fort. Là encore la chose doit être étudiée avec un bon conseiller amical.

Avez-vous des nouvelles d'Amaury ?<sup>18</sup> Je vous signale qu'Olivier s'apprête à rentrer en France.<sup>19</sup>

Marthe ni ma Mère ne me parlent guère du cours des choses en France. Les questions qu'elles me posent sur l'Amérique et l'Angleterre dénotent une extraordinaire claustration de l'opinion française, systématiquement soustraite à toute information extérieure.

Je pense à vous, amour de Béatrice, votre affectueuse sollicitude continue de m'aider et de m'encourager.

Je ne me suis jamais si bien rendu compte de ce que signifiait pour moi votre présence dans la même ville que moi, et de pouvoir entendre votre voix au téléphone. Tout ce et tous ceux à qui vous donnez tant de vous-même vous laissent-ils quelque temps pour poursuivre vos travaux littéraires ?<sup>20</sup> Vous verrai-je bientôt

---

<sup>17</sup> Thomas W. Lamont (1870-1948), Directeur de la banque Morgan, avait été un des représentants américains aux négociations préparatoires au traité de Versailles en 1919.

<sup>18</sup> Amaury de La Grange (1888-1953), officier d'aviation, sénateur, Sous-secrétaire d'État du Commerce et de l'Industrie en 1940, vieil ami du Président Franklin Roosevelt, viendra aux États-Unis en 1940 pour négocier l'achat d'avions de guerre.

<sup>19</sup> Il pourrait s'agir d'Olivier de la Baume, né en 1918, fiancé d'Hélène de Fels.

<sup>20</sup> Auteur du *Péan du Nouveau Monde* (1927) et de *Cleopatra's Daughter : The Queen of Mauritania* (1934), Béatrice Chanler préparait une biographie de la reine Isabelle de Portugal qui resta inachevée à sa mort.

à Washington ? N'irez-vous pas à Baltimore ?<sup>21</sup> Donnez-moi l'adresse de Maxine Davis.<sup>22</sup>

Je vous embrasse de tout cœur

Fraternellement à vous.

A. L.

-----

8 Sept. 1941<sup>23</sup>

Chère Béatrice

Vous ne saurez jamais combien j'ai pu m'en vouloir de demeurer si longtemps sans vous écrire, sans même vous faire part des nouvelles que par votre bonne entremise je recevais encore de France.

J'ai été, je vous l'avoue simplement, accablé de soucis de toute sorte, que j'avais à dominer, et l'épuisante chaleur de Washington, que je n'ai pu fuir, ajoutait à mon épreuve.

J'ai eu d'abord la tristesse de constater, sans vouloir la reconnaître, une régression générale de la politique américaine, dont les conséquences peuvent être aussi inquiétantes pour l'avenir de ce pays que pour le sort de l'Europe.

La pénible entrevue que j'ai eue avec Amaury [de La Grange], après laquelle j'ai dû éviter de le revoir, m'a aussi bouleversé en me faisant mesurer le fossé qui se creusait entre Français.<sup>24</sup>

---

<sup>21</sup> Les amis de Béatrice, John et Alice Garrett, habitaient Baltimore. Cf. *infra* note 33.

<sup>22</sup> Maxine Davis (1900-1978), écrivain et journaliste au *Washington Post*.

<sup>23</sup> Sur papier à en-tête de la "Library of Congress, Washington, D.C., Consultant Service". Original à la New York Historical Society.

Le désespoir de Marthe et l'inquiétude manifestée par ma Mère me montrent, d'autre part, qu'aucune de mes communications ne leur parvient, ni par télégrammes ni par lettres.

Je me suis préoccupé enfin, un moment, de votre santé, ayant appris incidemment par les Géraud que vous vous étiez enquis pour vous de l'adresse du Dr Kling.<sup>25</sup> Maxine Davis devait me donner de vos nouvelles et n'a pu le faire.

Je n'ai jamais pu prendre le train de New York, comme je l'ai plusieurs fois souhaité : j'étais retenu ici par l'obligation d'aboutir, à tout prix, dans mes démarches harassantes pour trouver un logement, un ameublement et du service, avant la fin du dernier mois, car j'ai dû restituer à cette date le providentiel bungalow que m'avait prêté l'Université d'Harvard au centre de Dumbarton.<sup>26</sup> Mon adresse est maintenant

3120 R. Street, N.W.<sup>27</sup>

---

<sup>24</sup> Saint-John Perse fera allusion à cet entretien avec les La Grange dans une lettre à Lilita Abreu du 15 juin [1941] : "J'aurais préféré ne les avoir jamais revus : notre entrevue m'a laissé une si pénible impression et a même, finalement, si mal tourné entre l'homme et moi, que je me suis refusé à les revoir, après leur avoir fait mesurer très nettement l'abîme qui s'était élargi entre nous." (*Lettres à l'Étrangère, op. cit.*, p. 73). Cette brouille est causée par la divergence de vues politiques entre les deux diplomates. La Grange soutint Reynaud et Pétain, ce qui ne l'empêcha pas d'être interné par les Nazis en 1943-1944. Après la guerre, les anciens amis se réconcilieront.

<sup>25</sup> André Géraud, de son nom de plume "Pertinax", dirigeait le service étranger du quotidien *L'Écho de Paris*. Aux États-Unis entre 1940 et 1945, il publia des articles dans plusieurs journaux américains. Le docteur André Kling, médecin de New York, soigna Saint-John Perse pendant de nombreuses années.

<sup>26</sup> Mildred et Robert Bliss avaient accueilli Saint-John Perse chez eux. Lorsqu'ils firent don de leur belle propriété de Dumbarton Oaks à l'université Harvard, Saint-John Perse put y rester quelque temps mais dut ensuite se reloger.

<sup>27</sup> À Washington.

J'ai pu garder le même numéro de téléphone :

Decatur 5682

Enfin je vais me retrouver, fin Décembre, dans le même embarras qu'à mon arrivée à New York car mon engagement au *Library du Congress* [sic] ne pourra plus m'être conservé, malgré toute la bonne volonté de son Directeur : une loi en effet a passé au Parlement qui interdit désormais l'emploi d'étrangers dans cette Administration.<sup>28</sup>

Le résultat est assez troublant pour moi, car indépendamment des conséquences pratiques, je ne peux plus trouver pareille formule pour justifier ma présence à Washington. Je répugnerais d'autre part extrêmement à aller m'enfermer dans quelque université, loin de tout contact. Des amis m'appellent en Argentine et Marthe me conseille, je ne sais pourquoi, de m'orienter vers le Brésil, mais quitter les États-Unis me paraîtrait une désertion, à moins de retourner en Angleterre.<sup>29</sup>

Pouvez-vous, pendant que j'y pense, me faire savoir où j'en suis pour le change de francs dont vous avez été si bonne de m'enlever le souci. Je dois en effet, *avant le 30 de ce mois*, faire une déclaration sous serment de tout ce que je possède ici en dollars et en francs, pour me mettre en règle avec une loi nouvelle instituant le recensement des avoirs étrangers aux États-Unis. C'est cette

---

<sup>28</sup> Archibald MacLeish, Directeur de la Bibliothèque du Congrès trouvera néanmoins de moyen de prolonger le contrat de Saint-John Perse en le rémunérant par des fonds privés de mécènes.

<sup>29</sup> R. Caillois, installé à Buenos Aires depuis 1940 à l'invitation de l'écrivain Vittoria Ocampo, y dirigeait les *Lettres Françaises*. Saint-John Perse racontera à Lilita : "J'ai pensé un moment accepter une invitation en Argentine où je savais pouvoir trouver l'aide d'un milieu amical." (*Lettres à l'Étrangère*, *op. cit.*, p. 83). Robert Woods Bliss, ambassadeur américain en Argentine entre 1927 et 1933, aurait pu lui aussi aider Saint-John Perse par ses nombreux contacts.

indication de chiffres qui sera la plus urgente. Quant aux sommes elles-mêmes que vous avez pu convertir en dollars, j'en aurai seulement besoin vers la fin de l'année. Vous pouvez me les faire tenir, à première occasion, et quand cela ne vous dérangera pas, soit par Istel,<sup>30</sup> soit par Géraud, qui viennent assez souvent à Washington. À moins que vous préféreriez user d'un chèque. (J'ai un compte libre au *National Riggs Bank* de Washington, où j'encaisse mon traitement du *Library of Congress*.)

Par un télégramme que vous n'avez pu connaître, car il a été adressé à un diplomate américain rentré depuis peu de Paris, ma pauvre Marthe s'enquérât, il y a un mois, de la possibilité d'obtenir un visa pour sa venue aux États-Unis cet automne. Cet ami américain, qui lui est certainement tout dévoué, après avoir examiné la chose au Département d'État, a estimé amicalement qu'il fallait la dissuader de poursuivre son projet en ce moment. Dans l'état actuel des relations franco-américaines, de l'opinion américaine et de la situation internationale, une Française arrivant ici avec la bénédiction de Vichy, et peut-être aussi sous quelque formule officieuse, fût-ce de Croix Rouge française, eût été exposée à beaucoup d'équivoque, ne fût-ce que du fait des relations forcées avec l'Ambassade de France. Vous connaissez d'autre part cette nouvelle réglementation américaine qui s'oppose à la délivrance de visas en faveur de Français ayant des parents en pays occupé sur qui la pression allemande puisse s'exercer. Quoi qu'il en soit, le télégramme de Marthe ne donnait aucune indication sur les conditions de sa venue. Son ami américain a dû lui télégraphier d'y renoncer et m'a demandé de confirmer, de mon côté, cet avis. Vous pensez si j'ai eu le cœur serré d'envoyer un tel télégramme. J'en ai perdu le sommeil. Il y a déjà quinze jours de cela et je ne sais plus rien. La déception de Marthe doit être d'autant plus grande que le risque d'entrée en

---

<sup>30</sup> André Istel (1887-1966), éminent banquier français émigré aux États-Unis en 1940, représentera la France en 1945 à la conférence de Bretton Woods qui établit la Banque Mondiale et le FMI.

guerre, ou seulement de rupture de relations diplomatiques, qui semblait pouvoir être considéré le mois dernier, a visiblement disparu de l'horizon. Son abatement me fait trop de mal à imaginer dans cette impossibilité croissante de correspondance. Son désespoir doit être d'autant plus grand qu'elle ne semble pas se douter de l'interception de mes communications, et interprète peut-être mon silence.

Que savez-vous de votre côté ? Avez-vous rien reçu d'Emily [de La Grange] ? Les dernières lettres que vous m'avez transmises étaient seulement de Louise Weiss et de Christiane Poirson : elles avait pu voir ma Mère, mais pas Marthe récemment.<sup>31</sup>

Chère Béatrice, combien j'aimerais causer avec vous en ce moment ! J'ai tant perdu en perdant votre aile. Et nous sentons toujours si naturellement les choses de même façon. Je sais que bien des choses ont dû s'assombrir pour votre imagination et pour votre cœur, bien que le tableau général de la situation se soit si nettement éclairci. Ma foi n'a fléchi en rien, mais je regrette que des circonstances inespérées n'aient pas été mieux mises à profit depuis quelques mois et que le résultat final, aussi certain qu'il soit, ne s'en trouve gravement restreint et retardé.

Donnez-moi, je vous en prie, des nouvelles de votre santé. J'ai tant besoin de savoir que vous n'en faites pas trop abstraction.

---

<sup>31</sup> Louise Weiss (1893-1983), journaliste, fondatrice de la revue *L'Europe Nouvelle*, activiste pour le suffrage universel, passera août-septembre 1940 aux États-Unis à solliciter du ravitaillement pour la France. Auteur d'un article sur Saint-John Perse : "Alexis : fils exemplaire", *NRF*, n° 278, février 1976, p. 152-157. Je remercie Henriette Levillain d'avoir identifié Christiane Poirson, amie de Marthe de Fels. Elle possédait une villa à Pourville-sur-Mer, non loin de la propriété des de Fels à Varangeville.

*Souffle de Perse* n° 16 • 170

Amour de Béatrice, je mets toujours le même cœur dans mon affectueuse et fidèle pensée.

A.

-----

Washington, 22 Juillet 1942  
3120 R. Street, N.W.  
(Decatur 5682)<sup>32</sup>

Bien chère Béatrice

Où êtes-vous? Comment êtes-vous?

Que de jours écoulés, envolés ! avec l'espoir chaque jour renouvelé de vous voir arriver à Washington. Mimi Hyde, Maxine Davis, les amis d'Alice Garrett me confirmaient de mois en mois, de semaine en semaine, dans cette attente.<sup>33</sup> Il m'y faut maintenant renoncer, et j'ai fini par me demander si vous n'aviez pas été souffrante, après tout le surmenage que vous avez eu à supporter dans vos multiples organisations. Vous savez combien mon admiration pour vous, à cet égard, s'accompagne d'appréhension.

Êtes-vous dans l'île miraculeuse, à renouer vos liens avec les forces mystérieuses de ce monde ? Avez-vous pu vous y arranger un plein Été de récupération physique et de méditation, entre le Victory Garden<sup>34</sup> et la prairie promise à l'âne ? Avez-vous vu déjà sans moi

---

<sup>32</sup> Original à la New York Historical Society.

<sup>33</sup> Mimi Hyde (1919-1983), fille d'Emily et Amaury de La Grange. Alice Warder Garrett (1877-1952), artiste-peintre, épouse de John W. Garrett, diplomate américain, Secrétaire général de la conférence internationale de Washington de 1921 sur la limitation des armements, où Saint-John Perse avait sans doute fait sa connaissance. Il avait été ambassadeur des États-Unis en Italie de 1929 à 1933.

<sup>34</sup> Pendant les deux grandes guerres, les Américains cultivèrent des jardins dits "pour la victoire", "pour la guerre" ou "pour la défense" voués à produire fruits et légumes pour les civils afin de pouvoir envoyer le maximum de denrées sur le front.

le *northern light* ?<sup>35</sup> Avez-vous du monde ? ou seulement mon bon Red et Alex ?<sup>36</sup> Barbara est-elle encore là pour vous chercher des *goose-tongues* ?<sup>37</sup> Alexis pourra-t-il un jour vous rapporter des *rose-hips*<sup>38</sup> pour votre merveilleuse marmelade de fruits sur-vitaminisée ? S'assiéra-t-il encore devant le feu de bois d'épaves à écouter le son de votre âme, chère Béatrice, qui n'a d'égal que celui de votre cœur ? Il aurait, cet Été, tant de choses à vous dire, qu'il ne dit qu'à vous seule.

Rassurez-moi vite, je vous en prie, sur l'état de votre santé, sur vos arrangements, sur vos projets, et, si la possibilité en existe encore cette année, sur le meilleur moment où faire un bond jusqu'à vous.

J'ai vécu jusqu'à présent en me déroband à tout projet et à toute suggestion. Tant les événements à suivre ici étaient pressants, et préoccupants, du point de vue français. Mais après avoir refusé de m'associer, en Afrique du Nord, à des combinaisons qui ne comportent qu'abus de confiance d'une part et compromissions d'autre part, je me tiens aujourd'hui pour libre d'aller refaire quelque

---

<sup>35</sup> L'aurore boréale peut se voir depuis les latitudes nordiques du continent américain. L'expression devrait être au pluriel : "northern lights". Saint-John Perse avait découpé des photos d'aurores boréales parues dans la revue *National Geographic* et un article dans l'hebdomadaire *Time* de 1941 sur une aurore boréale au-dessus de New York. Ces coupures se trouvent à la Fondation Saint-John Perse.

<sup>36</sup> Red était le setter irlandais de Willie. Alex était sans doute un autre chien. Écrivant à Lilita le 8 septembre 1944, Saint-John Perse évoque "les courses à l'intérieur de l'Île, en compagnie de mon fidèle ami, le grand chien rouge, qui m'accueille chaque année avec tant de douceur." (*Lettres à l'Étrangère, op. cit.*, p. 92) Dans son journal, K. Biddle raconte combien Saint-John Perse était heureux de retrouver Red lors d'une visite de Béatrice à Washington (*Saint-John Perse intime, op. cit.*, p. 117-118).

<sup>37</sup> Plantes aquatiques comestibles qui se cueillaient autour de l'île. Barbara était une voisine sur l'île.

<sup>38</sup> Le cynorrhodon, fruit du rosier et de l'églantier, riche en vitamines aux propriétés médicinales.

*Souffle de Perse* n° 16 • 172

part ma santé, loin de cette épuisante épreuve de Washington. Rien ne comblerait plus mes vœux que de pouvoir renouer avec Béatrice le fil des heures enchantées que j'ai connues à "700 Acre Island" ; mais tout est devenu si compliqué que les conditions, cette année, peuvent n'être plus les mêmes, et, surtout, je voudrais être bien sûr que ce ne fût pas empiéter sur le repos d'esprit dont vous auriez peut-être besoin en ce moment, si vous avez trop abusé de vos forces cet hiver, comme je crains tant de l'apprendre de vous.

Dites-moi bien tout cela simplement, chère, chère Béatrice, avec toute l'intime confiance que nous nous devons, et toute l'étrange compréhension mutuelle dont nous sommes à jamais assurés,<sup>39</sup> entre membres fondateurs de notre Très Saint Ordre du "700 Acre Island".

De tout cœur, et du meilleur de moi-même avec vous

Alexis

-----

Dimanche, 22 Août 1943<sup>40</sup>

Chère, chère Béatrice,

Je suis bien confus d'avoir eu à vous laisser, aussi longtemps, dans une aussi complète incertitude sur la venue dans "l'Île" de notre Ordre. L'enchaînement des événements a été tel, avec des obligations si imprévisibles pour moi, au jour le jour, que j'avais dû renoncer à me fixer aucune date de départ, même approximative.

Aujourd'hui, la Conférence de Québec constitue une étape suffisamment décisive pour m'assurer un bon palier utilisable.<sup>41</sup>

---

<sup>39</sup> Saint-John Perse avait d'abord commencé par écrire "dont nous sommes assu..." Il a ensuite barré "assu" et ajouté l'adverbe pour rendre la déclaration plus forte : "à jamais assurés".

<sup>40</sup> Original à la New York Historical Society.

Je vais donc boucler mes valises et me tenir prêt à sauter dans un train avant la fin de la semaine. J'aurai à m'arrêter à New York, à Boston et en cours de route, sur la côte. J'espère bien être auprès de vous vers Lundi, 30 Août. Je vous téléphonerai dès que je pourrai le faire avec précision. Vous me direz ce qui est le plus pratique, cette année, comme point d'embarquement : Camden ou Lincolnville. J'étudierai, en cours de route, les différents modes d'accès à ces deux points, après débarquement au terminus de Rockland.

Les commodités de voyage en chemin de fer me semblent beaucoup plus restreintes cette année, et l'impossibilité d'avoir un *berth*<sup>42</sup> sans très longue prévision me condamne aux trajets de jour. Mais toutes ces difficultés sont bien peu de chose quand il s'agit de courir à un refuge aussi exceptionnel que celui où m'attend ma Sœur Béatrice.<sup>43</sup>

Je vous rapporterai un cœur aussi fidèle à notre Île, aussi plein de tout ce que nous aimons tous deux, aussi tendrement attentif à tout ce qui se tait entre nous deux.

Préparez-moi un grand panier pour ma cueillette de *rose-hips*,<sup>44</sup> une belle hache pour le bois d'hiver de Willy, et tout votre trésor d'humaine sagesse, chère Poète, pour approfondir chaque soir avec moi, au coin du feu, ou face à l'Île Anson,<sup>45</sup> dans votre chambre de verre, le mystère de tant de choses où nos pensées, si simplement, s'unissent.

---

<sup>41</sup> Du 17 au 24 août 1943, Winston Churchill et Franklin Roosevelt se rencontrèrent au Québec pour établir une stratégie de guerre. Les amis canadiens de Saint-John Perse pouvaient sans doute se libérer une fois la conférence terminée.

<sup>42</sup> Une couchette.

<sup>43</sup> Saint-John Perse reprend l'image religieuse du "Très Saint Ordre" de la lettre précédente, bien que Béatrice ait été protestante.

<sup>44</sup> Cynorhodons. *cf. supra* note 38.

<sup>45</sup> Il s'agit en fait de l'île Ensign qui se voit depuis la propriété des Chanler.

*Souffle de Perse* n° 16 • 174

Je vous embrasse, chère Béatrice, et veux vous retrouver, cette fois encore, transfigurée par la source miraculeuse de votre Île, sous la protection de son *fairy-tree*<sup>46</sup> planté de votre main.

*Bless you.*

Alexis

-----

Seven Acre Island  
28 Sept. 1943<sup>47</sup>

Mon cher Willie

C'est une bien grande déception pour moi d'arriver au terme de mon séjour dans l'Île sans espoir de vous y retrouver.

Le très-vivant souvenir gardé de nos dernières rencontres me permettait de mesurer la profonde sympathie qui, entre nous, avait si simplement et si rapidement fait place à l'affection. Parmi tous mes soucis et tristesses d'exilé, ma pensée, à Washington, se tournait souvent vers l'Île et vers les bonnes heures, trop brèves, que nous y avons partagées. J'avais été très touché de vos cartes postales, auxquelles je me reproche de n'avoir pas répondu. En débarquant cet Été à Rockland, où vous me semblez être aussi populaire qu'à Camden, j'ai appris tout de suite votre changement de poste, et que vous aviez déjà repassé ici en permission. J'ai dû réprimer mon vif regret quand j'ai su tout ce que ce déplacement comportait pour vous de satisfaction morale et d'accroissement d'intérêt en même temps

---

<sup>46</sup> La mythologie celte désigne certains arbres comme des abris propices aux fées. Le chêne, le frêne et l'aubépine seraient particulièrement hospitaliers à ces esprits. Le nom de la propriété, "Yellow Sands", inspiré par *La Tempête* de Shakespeare, se prête à une allusion aux fées et à l'enchantement.

<sup>47</sup> Original au Musée national de la Coopération Franco-Américaine, Blérancourt (Aisne). Don de William A. Chanler, Jr. Copie à la Fondation Saint-John Perse.

que de responsabilité, dans cette guerre où je vous aurai vu servir si virilement et si chiquement dès la première heure !

Je ne puis vous dire combien j'ai été heureux de la bonne mine que j'ai trouvée à votre Mère. Ce point miraculeux du Maine est bien celui, qu'en toute circonstance, on voudrait toujours pouvoir retoucher, comme une "Fontaine de Jouvence", pour s'y refaire physiquement et moralement.

Nous évoquons souvent, entre nous, votre invisible présence, et votre pensée est toujours associée à tout ce que l'on peut imaginer de projets pour l'avenir, quand la libération de la paix vous permettra de donner plus de vous-même à l'Île.

J'ai trouvé le confort et le charme de la Maison encore améliorés en bien des choses où je ne le croyais plus possible, et j'ai retrouvé votre main en plus d'un aménagement.

Avec Red,<sup>48</sup> mon fidèle ami, j'ai repris toutes les pistes que vous m'aviez enseigné à débrouiller, et je me suis montré bon élève, car je ne me suis jamais égaré dans mes courses solitaires, dont j'élargissais chaque jour le champ.

Faut-il vous dire que je me suis attaché chaque jour encore plus intimement à votre Île, à force d'en approfondir le mystère.

Votre Mère promène son œil d'artiste sur tous les environs de la Maison et elle en embellit insensiblement tout le cadre. Le soir nous philosophons, face à la baie, les yeux sur les *Ensign Islands*, dans l'attente toujours d'une aurore boréale. Je ne crois pas qu'on puisse vivre en plus de confiance et de liberté d'esprit.

C'est vous dire, mon cher Willie, toute la reconnaissance que, cette année encore, j'aurai vouée aux conditions humaines et autres de mon séjour ici.

---

<sup>48</sup> Cf. *supra* note 36.

*Souffle de Perse* n° 16 • 176

Je dois déjà à mon Été dernier dans l'Île une prise de forces, physiques et morales, qui m'a assuré à Washington une pleine année sans défaillance. J'ai pu prendre, cet Été, beaucoup plus de bains, et l'addition aux ressources de l'Île d'un excellent canot à rames m'a sainement entraîné à beaucoup plus d'exercice.

Je voudrais que nous nous retrouvions tous en bonne forme après la guerre pour tout ce à quoi nous aurons chacun à faire face. Je sais que nos pensées demeureront solidaires. Je suis sûr que la fidélité de vos sympathies guidera encore vos pas vers mon pays, ne serait-ce que pour serrer la main de quelques-uns des hommes que vous avez connus au Maroc. Puisse-t-il m'être donné de vous accueillir, comme j'aimerais le faire, parmi les êtres qui me sont chers.

J'essaie, en attendant, d'imaginer votre vie parmi ces Gardes-côtes dont j'aime l'abnégation et qui auront écrit avec simplicité une jolie page d'histoire américaine. Votre Mère m'a expliqué l'intérêt durable, après la guerre, de la tâche à laquelle vous êtes maintenant associé, plus au Sud.

Gardez-vous bien, mon cher Willie, et gardez votre foi à tout ce qui fait le prix d'une vie d'homme de votre race et de votre tradition.

Je vous envoie ma plus affectueuse pensée, avec mes vœux choisis parmi les meilleurs.

Alexis S<sup>t</sup>L-Leger

-----

700 Acre Island, 16 Sept. 1944<sup>49</sup>

Mon cher Willy,<sup>50</sup>

Je ne veux pas quitter votre Île sans vous dire tout ce que je lui emprunte de force et de santé pour mes épreuves à venir, publiques ou privées - tout ce que je lui emprunte aussi de sérénité.

Je vous garderai toujours, à vous et à votre Mère, une infinie gratitude pour cette bénédiction du sort qu'aura été pour moi, dans mon exil, ce triple séjour en lieu si pur, à l'ombre de si claires affections. Je suis particulièrement heureux, cette année, de ne vous avoir pas manqué à votre court passage sur l'Île.

J'étais encore fatigué, à mon arrivée, et n'ai pu partager autant que je me le proposais la vie physique de grand air avec vous. Peu après votre départ l'air vivifiant du Penobscot Bay avait déjà opéré son miracle sur moi, et j'ai repris à travers brousse mes courses, où ma pensée vous rejoignait affectueusement sur toutes les pistes que nous avons ensemble recherchées, il y a deux Étés.

Le cotre s'est admirablement comporté. Sa coque est parfaitement saine et son grément seul aura besoin d'être révisé. J'en ai usé parfois seul, et d'autres fois avec Tonita, puis avec les Bohn, qui aimaient beaucoup les sorties en mer.<sup>51</sup> Je n'ai jamais eu d'autre incident que des écoutes rompues à renouer. Le bateau, désarmé et halé, est maintenant à son poste d'hivernage, tous les agrès et les espars rentrés, ainsi que le canoë. Mais la bâche

---

<sup>49</sup> Béatrice a fait suivre la lettre à "William A. Chanler C[hief] B[oatswain's] M[ate], CGR-1213, C[oast] G[uard] Base Berkley, Norfolk, V[irginia]", où Willie fait son service militaire dans la garde côtière des États-Unis. Original à la New York Historical Society.

<sup>50</sup> Saint-John Perse orthographe tantôt Willy, tantôt Willie.

<sup>51</sup> Tonita Orena, amie californienne de Willie. William Bohn et son épouse Alida Chanler Bohn, cousins des Chanler.

## *Souffle de Perse n° 16 • 178*

de protection de la coque a été déchirée par la tempête d'hier, et votre Mère a dû donner des instructions pour qu'elle soit réparée ou remplacée.

Marion et Ted sont rentrés il y a quelques jours.<sup>52</sup> Ils ne sont pas sortis en mer avec moi, Ted n'aimant pas ce sport, et Marion ayant gardé le goût du *row-boat*.<sup>53</sup>

J'ai fait l'inspection de vos clôtures pour dégager toutes celles que menaçait la végétation. Beaucoup de supports sont rompus par l'usure de la rouille au raz du sol. Votre Mère voulait les faire remplacer. Je lui ai dit qu'il valait mieux attendre la belle saison, puisque ces clôtures pour l'instant ne servent encore à rien.

L'appartement face à l'Est est en très bon état, mais, pour le sauvegarder, il faudra, à première occasion, remplacer un support, vers le haut de l'escalier, qui ne donne plus d'appui par suite d'éboulement du sol à sa base.

J'ai inspecté à fond la ligne téléphonique qu'il a fallu dégager et préserver en plusieurs points. J'ai coupé, sur le parcours, quelques branches hautes de sapins, consolidé ou redressé quelques poteaux, et, vers la fin du parcours, aux angles Nord-Ouest et Nord-Est, près de la côte Nord, derrière la maison des Norton junior, j'ai coupé à la scie (pour éviter les chocs de la hache) trois sapins abattus par le vent et dont le fil téléphonique supportait par miracle tout le poids. Il faudra, au printemps, revoir tout cela, car quelques poteaux ont perdu beaucoup de leur solidarité, et la ligne elle-même, en ces parages, demeure très distendue.

Mon cher Willie, vous n'imaginez pas quel arrachement est pour moi ce départ de votre Île. Les derniers jours de solitude affectueusement partagés avec votre Mère, en un tel lieu, ont

---

<sup>52</sup> Marion Dorn, créatrice de textiles, et son époux Ted Kauffer, artiste, qui dessina des affiches pour soutenir l'effort militaire de la guerre.

<sup>53</sup> Bateau à rames.

approfondi encore en moi le sentiment de tout de qu'on y recueille d'exceptionnel, pour l'esprit, le corps et l'âme. Ma pensée y retournera souvent, à travers toutes vicissitudes de ma vie à venir. Elle vous y retrouvera toujours aussi proche, dans ma profonde affection. Et moi-même j'espère pouvoir vous y revisiter un jour librement, avant ou après la joie de votre accueil en France.

Je vous embrasse, mon cher Willy, en vous adressant tous mes vœux attentifs et les plus affectueux, dignes de votre cœur d'homme et de votre belle nature virile, si généreux en tout.

Je voyage avec votre Mère jusqu'à New York et suis heureux de penser au visage éclairé de santé qu'elle vous rapporte.<sup>54</sup> J'espère vous revoir avant trop longtemps, à New York ou à Washington. Bonne chance pour votre libération prochaine et la réorientation de votre vie civile.<sup>55</sup>

De tout cœur

Alexis L.

-----

Wellfleet, Cape Cod, Mass.  
c/o Francis Biddle  
14 Août 1950<sup>56</sup>

Mon cher Willie

Depuis l'heureuse nouvelle que j'ai trouvée à mon arrivée ici, ma pensée s'est trop souvent portée vers vous et vers Innes pour que je ne tienne pas à vous dire encore toute la part que je prends à votre

---

<sup>54</sup> En réalité, Béatrice subira une première crise cardiaque un mois après cette lettre. Sur l'enveloppe Willie note qu'elle fut hospitalisée à Boston et en ajoutant : "Heureusement, Leger a pu faire tous les arrangements nécessaires."

<sup>55</sup> Willie terminait alors son service militaire dans la garde côtière américaine.

<sup>56</sup> Original à la Fondation Saint-John Perse, annoté par Willie.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 180

bonheur familial.<sup>57</sup> Je pense aussi à votre Mère, qui aurait été si heureuse d'avoir un petit-fils de son fils aîné. C'est bien, de débiter par un garçon, et la tradition familiale est ainsi sauvegardée. Innes a fait bien les choses, et s'est montrée là, comme en tout, la plus harmonieuse des compagnes. Déposez généreusement à ses pieds le meilleur des félicitations que vous recevez de vos amis.

Les précisions que vous avez eu la gentillesse de me donner, dans votre télégramme, en m'éclairant suffisamment sur l'état de santé d'un si bel enfant, me rassurent du même coup sur l'état de la Mère.

Donnez-moi pourtant, dès que [vous] le pourrez, quelques indications de plus sur l'atmosphère actuelle de votre intimité familiale, sur les premières adaptations du bébé dont j'ignore encore le nom, sur les relevailles d'Innes et sur la façon dont elle supporte l'épreuve physique d'un plein Été passé, en pareille condition, dans le climat cruel de New York.

Pensez-vous encore pouvoir la faire bénéficier d'un peu de fin d'Été à l' "Île Acre" ? Le souci de l'enfant vous le permet-il ? et le développement de la situation internationale vous en laisse-t-il la liberté d'esprit, bien que vous n'ayez plus, je pense, d'obligations envers le Service des *Coast Guards* ? Dites-moi si, et quand, je puis vous réserver quelques jours à partager avec vous en Septembre, car j'ai des dispositions à prendre, envers divers amis, pour ma fin d'Été avant le retour à Washington et si je ne vous rejoins pas dans l'Île, j'irai après le Labour Day, chez les MacLeish à Conway, Mass., et dans la famille de Dot Milburn Russell (les Auchincloss) à Darien, ou chez les Lagrange, à Guilford.<sup>58</sup>

---

<sup>57</sup> William A. Chanler III, fils de William A. Chanler, Jr. (Willie) et d'Innes, son épouse, est né le 17 juillet 1950. Béatrice, décédée en 1946, n'eut donc pas le bonheur de connaître son petit-fils.

<sup>58</sup> Saint-John Perse emploie l'orthographe britannique alors qu'il s'agit de la Fête du Travail américaine de Labor Day. Archibald MacLeish (1892-1982), poète,

Je n'ai pas pu annoncer encore la naissance de votre fils à Thilda,<sup>59</sup> qui est en Écosse, mais par son amie Dot, qui connaît son adresse actuelle, et qui doit séjourner prochainement ici, chez les Biddle, je ne manquerai pas de lui faire part de la bonne nouvelle. Je sais trop combien elle s'en réjouira avec nous. Dot aussi.

Pour vous, mon cher Willie, une affectueuse pensée à partager avec Innes, pour qui mes vœux sont choisis parmi les meilleurs, parce que les sentiments que j'éprouve pour elle sont des plus sincères.

De tout cœur

A. S. Leger

-----

---

auteur dramatique, Directeur de la Bibliothèque du Congrès et son épouse, Ada, chanteuse, recevaient Saint-John Perse dans leur belle maison près des montagnes du Massachusetts. Dorothy [Dot] Russell, future épouse de Saint-John Perse, avait épousé en premières noces Samuel Auchincloss. Le couple eut un fils, Robert Auchincloss, en 1931. Dorothy divorça en 1938 pour épouser Frank Russell. La brouille avec Amaury de la Grange mentionnée dans la lettre du 8 septembre 1941 semble être résolue. Guilford est un joli petit village au bord de la mer dans l'État du Connecticut.

<sup>59</sup> La vicomtesse Mathilde Jonghe, épouse du baron René Boël, industriel belge.

26 Juillet 52<sup>60</sup>

Mon cher Willie

Je suis bien désolé d'avoir à vous dire que je ne pourrai être des vôtres en Août comme je l'avais souhaité ; bien désolé aussi de n'avoir pu vous le dire plus tôt. Ayant dû arrêter mes plans d'Été avant de recevoir votre lettre du 1<sup>er</sup> Juillet, j'ai précipité mon départ de Washington pour éviter l'épouvantable chaleur et j'ai, depuis, beaucoup vagabondé sans grandes possibilités de relais pour mon courrier.

Des amis Canadiens, avec qui j'ai été sur mer, me ramènent maintenant du Nord vers New York, d'où j'aurai à rejoindre d'autres amis pour le mois d'Août.

Les conditions dans lesquelles je me suis engagé envers eux, dès la fin Juin, et l'éloignement où je me trouverai de Darkharbor [sic], ne me permettent malheureusement pas d'envisager la possibilité d'un déplacement pour aller passer une semaine avec vous en Août. Il me faut donc remettre à une autre occasion le plaisir de vous revoir, Innes et vous, et d'embrasser mon filleul.

Je suis sûr que cet été sera assez favorable à Innes pour effacer tous ses mauvais souvenirs de santé de l'an dernier et la réconcilier tout à fait avec le Maine. Dites-lui bien de ma part quelle vivante et affectueuse pensée je lui garde et combien je regrette de ne plus retrouver avec vous deux notre bonne intimité des années précédentes. J'aurais été heureux aussi de rencontrer sur "l'Île Acre"

---

<sup>60</sup> Original à la New York Historical Society, annoté par Willie. Dans une lettre à K. Biddle du 26 juin 1952, Saint-John Perse raconte que ses "plans de vacances ont été dix fois bouleversés." Il pense séjourner en août "à l'Île des Chanler, à moins que je ne trouve d'ici là quelque île nouvelle, en haute mer, plus favorable à mon travail solitaire." (*Courrier d'Exil, op. cit.*, p. 196).

votre charmante amie Obendorff,<sup>61</sup> dont j'ai déjà fait la connaissance chez vous, à New York.

Ce sont de bonnes nouvelles que vous m'avez données de votre travail historique en cours.<sup>62</sup> J'espère bien que vous ne vous en désintéresserez point.

De tout cœur, mon cher Willie, et merci encore de votre aimable invitation. Embrassez pour moi Innes et William Junior.<sup>63</sup>

Alexis

Je passerai, comme d'habitude, le mois de Septembre au Cape Cod, à Wellfleet, chez mon vieil ami Francis Biddle. Si quelque navigation vous amenait par là, faites-le moi savoir. Mais vous serez sans doute en Europe, ou en route pour l'Europe, à cette époque.

Quant à Dorothy Russell, dont vous me parliez dans votre lettre, je ne connais point ses plans d'Été, qui ont dû dépendre de ceux de son fils. Je pense qu'elle consacrera aussi, comme tous les ans, une partie de son Été à des amis dans le Maine.

-----

---

<sup>61</sup> Elizabeth Obendorff, cousine des Chanler, fille du comte Obendorff, ancien ambassadeur du Kaiser en Turquie.

<sup>62</sup> Willie travailla longuement à la biographie du général John Armstrong et à celle de son père, William Astor Chanler. Les deux sont restées inédites.

<sup>63</sup> Il s'agit du filleul de Saint-John Perse, William A. Chanler III.

*Souffle de Perse* n° 16 • 184

Aug. 16 [1953]<sup>64</sup>

Dear Innes,

*I cannot wait longer to tell you what a nice recollection I keep of my whole month of "family life", between Willy and you and my godson. You are such a kind and lovely hostess, and both of you are so deeply understanding and intuitive towards their real friends, that I could not enjoy, in your country, better days of rest and vacation, in a more congenial and charming atmosphere. To the days spent on your blessed Island, I always owe much of my freedom of mind, of my health, and of something more which cannot be valued but in terms of affection.*

*I arrived here in time to reconcile all I had to accommodate, between my old plans and my new obligations. All my telephonic communications could be made happily and my french friends could fly again to meet me at once in Boston. Perhaps it will be possible to have them first cruising a few days with my Canadian friends, who have just arrived with an uncomplete party. If not, I shall join alone the cruise, but for a shorter time than expected and after leaving it somewhere in Maine, I shall go somewhere else for a new and longer french reunion. I must postpone my visit to the Francis Biddle, at Cape Cod, until the 15th of September. I cannot yet make any plan for my going back to Washington, but if New York is to be on my way, I shall certainly do my utmost to stop there long enough to try and see you.*

*My best wishes, dear Innes, for the end of your Summer on the miraculous Island. Do, all of you, make provision of good health as*

---

<sup>64</sup> Sur papier à en-tête "*The Manger Hotel*, Adjoining North Station, Boston 14, Mass.". L'original se trouve à la Fondation Saint-John Perse. Innes n'étant pas francophone, Saint-John Perse lui adressa cette lettre dans un anglais parfois approximatif. Notre traduction suit.

*an asset against all the periodical risks of "flus" and other nuisances one has to undergo in city life.*

*Most affectionately to you and to Willy, with a big kiss for William Astor Chanler III. Good wishes for Tony.*<sup>65</sup>

*Alexis*

*Please tell Alida and her husband for me my sincere regret not to have been able to walk again to their place before leaving.*<sup>66</sup> *And ask them for me a copy of the snapshot they took of the Mafalda with Willy, John Rath and myself.*<sup>67</sup>

-----

## TRADUCTION

*Aug. 16 [1953]*

Ma chère Innes,

Je ne voudrais plus attendre pour vous dire le beau souvenir que je garde du grand mois que j'ai passé "en famille" avec vous, Willie et mon filleul. Vous êtes une hôtesse si gentille et si charmante, et vous êtes, tous les deux, si compréhensifs et intuitifs envers vos vrais amis que je n'aurais pu bénéficier, dans votre pays, de meilleurs jours de vacances plus reposantes dans une ambiance agréable et sympathique. Je dois toujours à ces jours passés sur votre Île bénie une grande partie de ma liberté d'esprit, de ma santé et de quelque chose de plus qui ne peut s'estimer qu'en termes d'affection.

---

<sup>65</sup> Antony (Tony) Chanler, petit-fils de Béatrice, fils de Sidney Ashley Chanler.

<sup>66</sup> Alida Chanler Bohn et William Bohn. *Cf. supra* note 51.

<sup>67</sup> Ce voilier de la famille Chanler portait le nom de leur nièce Mafalda. John Rath était un ami des Chanler. La photo n'a pas été retrouvée.

Je suis arrivé ici à temps pour réconcilier tout de ce que je devais coordonner, entre mes anciens engagements et mes nouveaux projets. J'ai pu joindre par téléphone tous mes correspondants, sans problème, et mes amis français ont pu reprendre l'avion pour me retrouver à Boston. Peut-être leur sera-t-il possible de faire une première croisière de quelques jours avec mes amis canadiens qui viennent d'arriver sans être au complet. Sinon, je me joindrai seul à la croisière, mais pour une plus courte durée que prévue et, après l'avoir quittée quelque part dans le Maine, j'irai ailleurs pour de nouvelles et plus longues retrouvailles françaises. Je dois remettre ma visite aux Francis Biddle, au Cap Cod, jusqu'au 15 septembre. Je ne peux pas encore prévoir ma rentrée sur Washington mais, si je passe par New York, je ferai l'impossible pour m'y arrêter assez longtemps pour tenter de vous voir.

Tous mes vœux, chère Innes, pour votre fin d'Été sur votre Île miraculeuse. Faites tous provision de bonne santé pour vous munir contre les risques récurrents de grippe et autres inconvénients de la vie citadine.

Toute mon affection à vous et à Willy et un gros baiser à William Astor Chanler III. Saluez Tony de ma part.<sup>68</sup>

Alexis

Pourriez-vous dire à Alida et à son époux combien j'ai regretté de ne pas pouvoir passer à nouveau chez eux avant de partir.<sup>69</sup> Et demandez-leur de ma part un exemplaire de la photo qu'ils ont prise de la *Mafalda* avec Willy, John Rath et moi.<sup>70</sup>

-----

---

<sup>68</sup> Cf. *supra* note 65.

<sup>69</sup> Cf. *supra* note 51.

<sup>70</sup> Cf. *supra* note 67.

**A Note on Alexis Saint Léger Léger**  
*Poetry*, vol. LIX, n° VI, mars 1942

Archibald MacLeish



## POETRY for March 1942



Exil . . . . .	ST.-J. PERSE	295
The Fates . . . . .	STEPHEN SPENDER	309
Two Poems . . . . .	A. M. KLEIN	315
Upon the Heavenly Scarp I-V—Sennet From Gheel		
The Bay . . . . .	ROY FULLER	317
Sonnets . . . . .	WINFIELD TOWNLEY SCOTT	318
"We who could not be pious"—"I flatted that rhyme?"		
—"Head back, the sunlight"—Jack Spratt et Ux—"Much		
has been said"—"Grandeur is gone, Gogarty . . ."		
At the Road's Turn . . . . .	RUTH LECHLITNER	322
Three Poems . . . . .	ALLEN CURNOW	324
Discovery—Rite of Spring—In Summer Sheeted Under		
Watching in a Sickroom . . . . .	MARTHA ELLIS	327
Remembering a Farm in East Lothian, Scotland . . . . .	DAVID DAICHES	328
A Note on Alexis Saint Léger Léger .	ARCHIBALD MACLEISH	330
St.-J. Perse: Bibliography . . . . .		336
Reviews:		
Salvation From Sand in Salt . . . . .	ROLFE HUMPHRIES	338
An Unusual First Book . . . . .	DON STANFORD	340
The New Zealand Group . . . . .	MARIAN CASTLEMAN	343
Sixteen Hundred Poems . . . . .	WELDON KEES	346
Correspondence . . . . .		349
News Notes . . . . .		351
Notes on Contributors . . . . .		353
Books Received . . . . .		354

*All rights reserved*

*Copyright, 1940, by W. S. Monroe and E. S. Fetcher, Executors*

POETRY: *A Magazine of Verse*

A NOTE ON ALEXIS SAINT LEGER LEGER

"Et c'est l'heure, ô Poète, de décliner  
ton nom, ta naissance et ta race . . ."

ALEXIS ST. LEGER LEGER was born May 31, 1887, on Saint-Léger les Feuilles, a small coral island off Guadeloupe. Saint-Léger les Feuilles belonged to the Léger family, which also owned estates on Guadeloupe itself, the "Isles of Spice," Martinique, and other islands. The family itself was French as only Colonial families can be French. During the war in the Dominican Republic it had moved to New Orleans and given three sons and three ships to the Confederacy, but its history otherwise was a history of the world of Louis XIV transplanted to the Antilles.

Mr. Léger was brought up on a boat, "a Noah's ark." Of his childhood he remembers such episodes as fix themselves in a child's mind: a cyclone which picked him up and dropped him in a small tree; another cyclone which left a large American boat in the middle of the island where it soon became a basket of flowers—memories of trees, of wind and of the sea. His teacher was an old bishop who would have made a Latinist of him; but the plantations of the Antilles are inhabited by all the races of the world. Once when Léger's parents were in Europe his nurse, a Hindu and secretly a priestess of Shiva, took him to a Shiva temple, painted him black, stood him in a niche over the worshipers and then carried him from house to house among the workers of the plantation to touch the foreheads of all who were ill—Hindu, Malay, Chinese, Japanese, men of every blood.

It was from this vivid world, half fantasy and half Seven-

*A Note on Alexis Saint Léger Léger*

teenth Century France, that Léger returned to Europe to begin, at eleven, his education as a son of his family. His studies were the usual studies of the period—letters, medicine and law, and in 1914, after their completion, he took the wholly usual step of entering the Diplomatic Service. He wished to live in remote countries, and in 1917 his wish was gratified. He was assigned to China, where he served as Secretary of the Diplomatic Corps, maintained a house in the Chinese City where he was associated with old Chinese philosophers and scholars, and rented a temple in the western hills. When his minister wanted him it was necessary to send out a special courier, but from the temple Léger looked down over the apron of land that separates Mongolia from the Sea.

Even China however was not sufficiently remote. On one of his furloughs Léger traveled in the Gobi Desert hoping to find the home of Genghis Khan, and to follow the silk routes through Kansu and Sinkiang and Persia to Europe. On a later furlough he chartered a boat and explored the islands of the South Seas between Fiji and the New Hebrides.

Léger's most fateful year was 1922. This was the year of the Disarmament Conference. Briand had asked him to come to Washington to serve as expert on the Far East and during the Conference, Briand, as Léger puts it, used all of the arts available to a distinguished diplomat and gentleman to tempt a young careerist back to Paris. Léger was not ready for Paris. His concerns were with literary rather than political life, but nevertheless when Briand returned to France Léger returned with him.

For the next decade he devoted himself to the service of Europe's great peace-loving diplomat. Léger was frequently offered Embassies which he as frequently refused. He wrote

P O E T R Y : *A Magazine of Verse*

poems but the poems were not published. Had he been an historian or even a critic, he might have continued his literary career in France of the 1920s. Had France of the 1920s been China of the Tang Dynasty, he might have published his work as a poet. But the modern world of the West—even the world of contemporary France—puts poets on the one side and government upon the other. An official of the Foreign Office could not admit the authorship of the magnificent poems of Alexis Léger, even when Alexis Léger appeared on the title page as St.-J. Perse.

Léger served therefore as Briand's colleague until Briand died in 1932, when he became Permanent Secretary for Foreign Affairs. None of his colleagues, not even Briand with whom he was very intimate, knew of his writings. He wrote his poems at night and kept them hidden.

Of Léger's record as a statesman history will have much to say—much which his enemies would read with no pleasure. None knew better than Léger the complexion of French politics or the natures of the French politicians: Pétain, defeatist and fascist; Laval, collaborationist and opportunist; Weygand, with his strong pro-Italian sympathies. Léger, opposed always to appeasement, opposed also the appeasers. But to oppose Pétain and Laval and Darlan in the France of May 1940 was to oppose the masters of France. When France capitulated Léger embarked upon a British ship, still laden with food intended for the French army. But the Nazis remembered him. Immediately upon occupying Paris they looted his apartment in the Avenue Camoëns. His unpublished poems, of which there were about five volumes in manuscript, are now ashes, but the Germans left him one memento. On his bedside table was the Treaty of

*A Note on Alexis Saint Léger Léger*

Versailles with these words in bad French: "Grand bien vous fasse à vous défenseur de la dernière victoire française." Léger arrived in Canada on June 14th, the anniversary of the burning of the Bastille, a day of significance to France, to him and to us.

Léger's publications have the quality of inadvertence. His first poem *Images à Crusoe* (1909) and the collection known as the *Eloges* (1910) were published, without his consent, in the first volume of the *Nouvelle Revue Française*. *Poème* was published in November 1922 on the insistence of Valéry Larbaud in a small magazine called *Intentions*.

Similar circumstances surround the *Amitié du Prince*. It was published in facsimile done by Jacomet for Ronald Davis and appeared in 1924. The publication of *Anabase* also was entirely fortuitous.

His own work has had so great an influence upon living writers in Europe and America that some reference to the influences operating upon Léger himself may be interesting. Of these, by his own account, Tacitus is the chief, and after him Persius. Not only was Léger taken with the humanistic histories of Tacitus but also with the elliptic and concentrated style. Persius, he insists, is not mannered. His obscurities are due to the fact that he is dealing entirely with contemporary material, the scandals of the day and similar allusions. There is no pure poetry, Léger insists, no active creation, without complete reliance upon the subconscious. But the subconscious must be treated rigorously, must be mastered, by reason. The farther a poet goes into the realm of the mysterious by analogy, by association of ideas, the more he needs the simplest, the purest of languages. Therefore, Léger's love of Tacitus, Persius and Racine.

POETRY: *A Magazine of Verse*

He detests the exotic, the "tare" of art. For him Peking was of interest not because it was the Orient but because it was "beyond time, not of it," a quality which some have seen in his own work.

On this point I should like to let Léger speak for himself. I quote, therefore, with his permission, from a rough translation of a letter he has recently written me:

"You are acquainted . . . with my fierce hatred of literary exoticism.

"Of Asia, and especially of Central Asia, the extraplanetary and extratemporal, I can say to you, like a pedant, that it gave me a broadened gauge of space and time. I prefer to give you this recollection, which for me obliterates so many others: on the threshold of a Mongol hut, in the middle of the Gobi desert, just as I was remounting my horse, someone translated to me the beautiful guttural sentence of a migrant lama of the Great Red Sect: 'Man is born in the house, but he dies in the desert. . . .' For days and days, in the course of long silent rides, I thought over and over that phrase, delectable to the palate of an Occidental who can never be sure of having rinsed his mouth sufficiently of all romantic after-taste . . . until the day when in a lamasery on the border of the desert I was given this trivial explanation: 'A dying man must be exposed outside the tent so as not to soil the dwelling place of the living.'

"A beautiful snub for the incurable associations of ideas of literary culture!

"My hostility to 'culture' however, has something homeopathic: I believe only that it should be carried to the point where of its own accord it recoils, and, untrue to itself, is made void.

"Of all the museums of Europe through which out of courtesy I have passed (and isn't politeness still the best formula for lib-

*A Note on Alexis Saint Léger Léger*

erty?) I have retained a very few impressions: at London, in the British Museum, the crystal skull from the Pre-Columbian collection, and at the South Kensington Museum a little child's boat (now gone) which Lord Brassey picked up in the Indian Ocean; at the Kremlin, a woman's bracelet with the raw hock of a horse stuffed under the crude harness of a nomad conqueror; at the Armeria in Madrid, a set of armor for an Infante; at Warsaw, a beautiful letter of some prince on a leaf of beaten gold; in the Vatican, a similar letter on goatskin; at Bremen, an historic collection of fantastic engravings for the lining of cigar boxes.

"About France there is nothing to say: It is myself and all of myself. It is for me sacred and the only means by which I can conceivably communicate with anything in this world that is essential. Even if I weren't an essentially French animal, of essentially French clay (and my last breath, like the first, will be chemically French) the French language would still be my only imaginable home, the perfect rest and hiding place, the perfect armor for defense and offense, the only 'geometric spot' in all this world where I can come to understand, to wish or to renounce anything.

"(In a little island of Polynesia under English protectorate where the French flag had not been seen since the time of Louis-Philippe, I was once invited to hear, in French, a scene from *Esther*, the lines of which had been patiently rehearsed for a week by a very old French nun of St. Paul de Chartres with some Tonga girls who couldn't understand a word of what they were reciting. Never has Racine been less betrayed, and never have I better understood the miracle of the French language whose magic power is too often obscured by its genius for precise analysis.)

"Nor shall I speak to you of the Antilles where my childhood was profoundly affected by the animal and vegetable life of the

P O E T R Y : *A Magazine of Verse*

Tropics and which have remained none the less an essentially French experience, and my oldest one. . . .”

For myself there is little I can add here to what I have said elsewhere of my admiration for this poet—an admiration which was formed long before it was linked in my mind with my affection for him as a man. But what is a poet but a man—or a right man but a poet! I am proud for myself and for my country that one of the greatest of living poets is a Fellow of the Library of Congress—of which Library Thomas Mann is also a consultant—the one in French poetry, the other in German literature. It has a heartening inward meaning. But beyond that—

In this same letter Léger closes with the words: “On the subject of literary doctrine I have nothing at all to state. I have never relished scientific cooking.”

I close with the same words—adding only the expression of my gratitude to R. D. Jameson of the Library of Congress who helped me gather these notes.

*Archibald MacLeish*

-----

## **COMPTES RENDUS DE LECTURE**



**Hélène Hoppenot. *Journal 1918-1933. Rio de Janeiro, Téhéran, Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Berlin, Beyrouth, Damas, Berne***

Édition établie, introduite et annotée par Marie France Mousli,  
Éditions Claire Paulhan, mars 2012.

Après avoir édité la correspondance que Saint-John Perse/Alexis Leger a échangée entre 1915 et 1975 avec son collègue et ami, le diplomate Henri Hoppenot - *Cahiers Saint-John Perse*, n° 19, Paris, Gallimard, 2009, 250 p. -, Marie France Mousli a publié au printemps dernier aux Éditions Claire Paulhan le *Journal* qu'Hélène Hoppenot, épouse de "H.", a tenu de 1918 à 1933. Les proportions de l'ouvrage, quelque 640 pages très denses, ne manquent pas de nous impressionner, mais tout autant son contenu qui se révèle à la hauteur de son volume. C'est qu'Hélène Hoppenot, fidèle accompagnatrice et confidente avisée de son diplomate de mari, nous conduit de Rio de Janeiro en Perse, de Santiago du Chili au Brésil de nouveau, puis au Moyen Orient, dans les capitales européennes, Paris, Berne, Berlin, etc., et cela à une époque passionnante entre toutes, les quinze années qui vont de la fin de la Première Guerre mondiale aux événements qui préfigurent la Deuxième, Hitler étant nommé chancelier du III<sup>e</sup> Reich en janvier 1933 - cette première partie du *Journal* d'Hélène Hoppenot prend fin le 5 octobre 1933. Veut-on savoir, par exemple, de quoi est faite l' "atmosphère [...] enivrante" (p. 450) du Paris de l'entre-deux-guerres, il faut lire les pages qu'Hélène, avide d'y respirer un air différent des lourdeurs "germaniques" (*sic*) de Berlin dont elle n'aime rien, consacre en 1927 à son séjour de quelque mois dans la capitale. On y rencontre à sa suite tous les hommes et toutes les femmes qui font alors le renom de la ville, Adrienne Monnier, la libraire de la rue de l'Odéon, les poètes, René Crevel, Jean Cocteau, les diplomates, Philippe Berthelot, Paul Morand, Alexis Leger, et aussi, de passage entre deux ambassades, Paul Claudel,

surnommé "Cacique" par son ami Darius Milhaud, Claudel dont l'intelligence et la fantaisie ont conquis Hélène une fois pour toutes à Rio de Janeiro, comme le montre la première section, "Brésil, 1918", une des plus attachantes de son *Journal*.

En fait, ce *Journal* est si riche en qualités diverses qu'on ne sait trop ce qu'il convient d'admirer le plus de la part de la diariste, son ouverture d'esprit en dépit de son jeune âge, voire son très jeune âge - née en 1894, Hélène, qui a épousé Henri Hoppenot en 1917, n'a que 24 ans lorsqu'elle débarque au Brésil en 1918 - ; son sens très sûr de l'humain, celui de l'humour aussi, l'acuité du regard qu'elle porte sur le monde, capable de restituer avec la même efficacité le milieu des ambassades, tel paysage désertique traversé dans l'inconfort d'une voiture persane, ou le célèbre salon, rue Jacob, de Natalie Clifford Barney, l' "Amazone" de Rémy de Gourmont, où la vulgarité de Colette dont elle apprécie les livres, la déçoit beaucoup ; l'art du portrait encore qu'elle maîtrise au plus haut point ; celui d'André Malraux, croisé en 1930 au Moyen Orient, est particulièrement réussi, Malraux déjà tel qu'en lui-même, avec ses "tics", son teint "blafard", "ses gestes saccadés".

Il n'est donc pas excessif de conclure à propos de cette amie de Claudel et de Saint-John Perse à un talent réel d'écrivain, un talent servi en l'occurrence par une aptitude exceptionnelle à goûter les joies de la vie sous toutes ses formes, l'amour de son mari, les fruits de son jardin, l'amitié de ses chiens et de ses chats, les horizons les plus contrastés que lui offrent les postes diplomatiques qui échoient à "H.". Car il n'est pas question pour Hélène de renoncer à sa liberté d'allure, de pensée, elle qui n'hésite pas à évoquer les souffrances "atroces" que lui inflige la naissance en avril 1923 de sa fille, prénommée Violaine en souvenir de Claudel. Et tant pis si sa conduite ne plaît pas toujours à sa belle-famille bigote. Libérée donc, sans cesse en attente de nouveau, cette femme "moderne" sait ce qu'elle veut. En particulier elle veut depuis longtemps partir en Chine, un rêve qu'elle finira par réaliser en 1933 avec quelle

impatience : "Dans deux jours nous en aurons terminé avec les courses, les adieux, et, de nouveau, ce sera le large ! / La mer". Au tout début du siècle, en d'autres termes certes, son ami Claudel avait exprimé la même joie dans la deuxième de ses *Cinq grandes Odes*, "L'Esprit et l'Eau".

Souignons pour terminer l'excellence de cette édition. Si le *Journal* d'Hélène Hoppenot séduit par la qualité du travail de Marie France Mousli, toujours attentive à guider notre lecture par ses notes, ses notices, son index, il séduit aussi par sa belle couverture des Éditions Claire Paulhan, sa mise en page, ses photos, la qualité de son papier. Voilà donc une belle rencontre à tous les niveaux.

Renée Ventresque  
Montpellier III, juin 2012

-----

**Henriette Levillain, *Saint-John Perse***

Librairie Arthème Fayard, Paris, collection "Biographies littéraires",  
560 p., septembre 2013<sup>1</sup>

Par quel mystère la scission entre le diplomate Alexis Leger et le poète Saint-John Perse fut-elle si radicale ? Au point que le poète s'effaça devant le diplomate durant une quinzaine d'années. Le diplomate remplit les plus hautes charges, dont celle de secrétaire général du Quai d'Orsay sous Aristide Briand, puis il connut la disgrâce et fut congédié de son poste en 1940. Il émigra aux États-Unis. C'est alors que le poète se révéla pleinement. De son vivant, il connut les plus grands honneurs : le prix Nobel en 1960 et une

---

<sup>1</sup> D'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes*, décembre 2013, p. 169. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la revue.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 202

édition de son œuvre en "Bibliothèque de la Pléiade" dont il tint à contrôler chaque ligne.

La biographie d'Henriette Levillain est passionnante à plus d'un titre. Elle suit le parcours littéraire et diplomatique d'Alexis Leger avec rigueur, débusquant les effets d'un moi hypertrophié dans les affabulations de l'édition en "Pléiade" entièrement fabriquée par le poète, qui n'hésita pas à s'inventer une noble généalogie, ni à "caviarder" ou réécrire à son gré ses correspondances. Aucune complaisance donc, mais une profonde empathie avec cette poésie altière, souvent énigmatique, que Claudel avait qualifiée de "préchrétienne". La biographe sonde l'énigme de l'interruption créative de Saint-John Perse durant sa carrière diplomatique, sans lui donner, heureusement, de réponse ; elle évoque en détails tous les aspects de cette personnalité complexe, depuis sa naissance insulaire, ses paternités littéraires (Francis Jammes et Gabriel Frizeau, André Gide et Paul Claudel), la misogynie de ce grand séducteur qui fut toute sa vie aimé et protégé par des femmes de talent, ses amitiés essentielles (Jacques Rivière, Henri Hoppenot, Dag Hammarskjöld), sa passion pour la musique et pour la nage en eau froide, sa simplicité et son goût de la solitude, son choix de la vie intérieure aux dépens de l'humanisme, qu'il abhorrait, et sa très haute idée de la poésie, qu'il porta à son sommet. Henriette Levillain accompagne dans un style superbe chaque stance de cette œuvre poétique. Sans jamais être didactique, elle donne avec délicatesse des clés et ouvre des perspectives sur les grands poèmes que sont *Éloges*, *Anabase*, *Exil*, *Pluies*, *Neiges*, *Vents*, *Amers*, en les enveloppant d'une naturelle compréhension. Aussi lit-on cette biographie littéraire comme on écouterait une symphonie. C'était une gageure face à une œuvre si exigeante. C'est une grande réussite.

Édith de La Héronnière

-----

**Saint-John Perse, *Croisière aux Îles Éoliennes***

Nouvelle transcription établie, présentée et annotée  
par Claude Thiébaud, *Souffle de Perse*, hors-série n° 2,  
novembre 2012, 260 p.

Saint-John Perse en mer : un journal (très) intime<sup>2</sup>

Vingt-cinq ans après la première publication, hâtive et imparfaite, en 1987 dans les *Cahiers Saint-John Perse*, du carnet tenu en 1967 par Alexis Leger lors d'une croisière aux Îles Éoliennes, Claude Thiébaud nous en donne, dans *Souffle de Perse*, une seconde, qui corrige les défauts de la première et rend le texte beaucoup plus accessible.

Le document, assez exceptionnel, le méritait bien : ce carnet, découvert par hasard sous un meuble dans la propriété de l'écrivain aux Vigneaux après le décès de sa veuve en 1985, est le seul qui n'ait pas été détruit. Journal de bord, journal de voyage, journal intime et journal de poète tout ensemble, il est une source précieuse pour ceux qui s'intéressent à l'homme comme pour ceux qui s'intéressent au créateur.

La première publication, faite dans la hâte des célébrations du Centenaire en 1987, était critiquable à plus d'un titre : l'absence d'introduction et de notes rendait la lecture du carnet assez difficile et laissait dans l'ombre le contexte de la croisière. La transcription fautive et, dans un cas au moins, lacunaire - telle notation susceptible de froisser l'entourage du poète ayant été occultée - n'était pas à même d'apporter beaucoup plus de lumière sur le texte. La nouvelle publication du carnet par C. Thiébaud remédie à ces

---

<sup>2</sup> D'abord paru dans *Acta fabula* (vol. 14, n° 5, Éditions, rééditions, traductions, juin-juillet 2013). Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la revue.

défauts : elle se distingue par son soin, un paratexte très riche, une plume alerte et - mérite qui n'est pas des moindres - elle refuse de sacrifier la vérité sur l'homme à l'admiration pour le poète et le plaisir de la lecture à la rigueur du travail scientifique.

C. Thiébaud apporte au lecteur ce qui lui manquait pour pouvoir apprécier toute l'importance et toute la saveur de ce carnet. D'abord une transcription enfin fiable, qui prend en compte les corrections suggérées par divers chercheurs et qui propose, en maints endroits, une nouvelle lecture, arguments à l'appui. Ensuite une présentation qui fournit des informations précieuses sur le contexte de la croisière. On apprend ainsi que le bateau, l'*Aspara*, n'était pas, comme on aurait pu l'imaginer, un beau voilier, frère de ces "voiles" que l'on rencontre souvent dans la poésie de Saint-John Perse, mais un *motor yacht*, une ancienne vedette de la marine anglaise, manœuvré par tout un équipage. C. Thiébaud nous éclaire en outre sur l'identité des compagnons de croisière des époux Leger : parmi eux Raoul Malard, le propriétaire du bateau, très riche industriel du Nord qui a mené une vie brillante à Paris sous l'Occupation ; sa compagne Jacqueline, ancienne Miss France ; Marthe de Fels, vieille amie du poète, qui aura été selon ses propres mots "la femme de sa vie". Avec la comtesse de Fels, les Malard et des hôtes occasionnels tels Lord Warwick (*alias* Michael Brook, acteur hollywoodien) et sa femme, c'est tout un entourage élégant et fortuné qui se trouve évoqué, dont Alexis Leger apprécie la compagnie.

Dans sa présentation, C. Thiébaud aborde tour à tour les différentes dimensions du carnet. Ce dernier tient du journal de bord : il est l'œuvre d'un homme épris du monde maritime, qui s'en est approprié les termes spécialisés et que le radar ou la roue du gouvernail font rêver. Il est aussi le journal de voyage d'un observateur infatigable et curieux, ayant toujours jumelles et *Guide Bleu* (ou *Guide Michelin*) à portée de main ; on y trouve des notations très précises attestant un œil attentif aux moindres nuances du monde sensible (notamment aux couleurs et aux matières) et un

esprit à l'affût de l'épaisseur historique ou géologique du paysage. Le carnet relève en outre du journal intime : on y découvre un octogénaire (Alexis Leger est né en 1887) avec ses angoisses profondes, ses désirs et ses souvenirs enfouis. Enfin, c'est le journal d'un poète toujours tendu vers le poème futur, soucieux d'emmagasiner des notes qui pourront alimenter son œuvre et ouvert au surgissement du rythme et de l'image poétique.

Outre cette présentation, le hors-série de *Souffle de Perse* contient une iconographie peu connue du public (photos des passagers à bord de l'*Aspara*, photo du bateau), des documents en annexe (carte des Îles Éoliennes, extraits du *Guide Bleu*, où l'écrivain a puisé des passages entiers, texte des chansons napolitaines qu'il cite) et plusieurs index permettant au lecteur de feuilleter le carnet au gré de ses curiosités (et de celles du poète) ou de l'étudier systématiquement sous tel ou tel aspect.

Deux qualités en rendent la lecture passionnante. Premièrement, C. Thiébaud refuse de tomber dans les clichés de l'hagiographie, écornant au passage, avec élégance et ironie, quelques idées reçues qui ont la vie dure. Alexis Leger n'est pas un "excellent homme de mer", maître du gouvernail, mais un simple amateur de navigation, dont le savoir en la matière n'est pas toujours infallible ; la croisière n'a d'ailleurs pas été idyllique pour lui, le navire laissant à désirer au point de vue de la beauté et du confort. En outre, le poète n'est pas aussi détaché des contingences de la vie humaine qu'il a parfois voulu le faire croire. Il apprécie le monde riche et élégant et s'intéresse fort peu, par contraste, aux Italiens, pour lesquels il manifeste à l'occasion un certain mépris. Plus profondément, il est travaillé par la hantise d'une mort prochaine, qui sous-tend mainte description, par les images de l'enfance antillaise, qu'on voit ressurgir de manière subite au détour d'une page, par la permanence d'un désir qui sature le paysage de signes sexuels, voire par un obscur sentiment d'échec dû au rôle que le diplomate a joué dans les accords de Munich (c'est là l'hypothèse que C. Thiébaud

## *Souffle de Perse* n° 16 • 206

propose au lecteur à partir d'une note où Alexis Leger se compare à Michel de l'Hospital). Enfin, sa poésie ne naît pas "de rien" mais d'un travail d'observation et de documentation perméable à la rêverie, ainsi que d'une attention au rythme, au pouvoir propre des mots.

Deuxièmement, C. Thiébaud fait valoir la richesse de ce texte, qui va bien au-delà d'un intérêt anecdotique ou biographique. Il montre que le carnet peut apporter un éclairage sur le travail du poète, sur ses "pratiques d'écriture et de lecture", son usage des sources documentaires, et sa vision du monde comme palimpseste à déchiffrer. Cet éclairage est d'autant plus précieux que les "fragments de poèmes" que contient le carnet entrent "en résonance", note C. Thiébaud, "avec l'œuvre poétique, ancienne (dès *Éloges*) ou plus récente (*Amers, Oiseaux*)" et sont "à l'évidence le fruit du même imaginaire, articulé sur les mêmes savoirs". On sait gré à l'éditeur scientifique de ses constants renvois aux œuvres du poète mais aussi de ses notes précises et fouillées éclairant les nombreux termes spécialisés dont l'écrivain est friand ainsi que les allusions à l'histoire, à la mythologie, à la littérature ou à l'actualité.

Au total se dessine au fil de la lecture un visage du poète plus humain que l'image hiératique qu'il a cherché à donner de lui dans les entretiens, dans la notice biographique qu'il a rédigée pour la "Bibliothèque de la Pléiade" ou à travers les photos léguées à la Fondation Saint-John Perse, dont certaines sont mises en scène. S'en dégage aussi une vision plus complexe du processus de création donnant naissance au poème. Espérons que cette seconde publication apportera un nouveau souffle aux études de ce précieux carnet, qui n'a pas retenu jusque là toute l'attention qu'il méritait.

Barbara Bohac  
Université de Lille III

-----

**ASSOCIATION DES AMIS DE LA  
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**



## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

-----

Devenir membre de l'Association confère divers avantages :

- Libre accès à la salle de lecture et aux archives de la Fondation.

- Invitation aux vernissages des expositions, lectures, conférences, colloques, journées Saint-John Perse.

- Envoi gratuit, chaque année, alternativement, de la revue *Souffle de Perse* (années paires) ou du *Cahier de la nrf*, série Saint-John Perse (années impaires).

- Réduction de 50 % sur les publications de l'Association (*Souffle de Perse*) et de la Fondation, (*Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, catalogues, etc.).

La cotisation à l'Association est partiellement déductible des impôts.

-----

### Contact

Mél. : [association-sjp@wanadoo.fr](mailto:association-sjp@wanadoo.fr)

Site : <http://www.fondationsaintjohnperse.fr/html/asso.htm>

Par courrier postal : Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse, Cité du Livre, Bibliothèque Méjanes, 8/10 rue des Allumettes, 13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Tél. : 04 42 91 98 85

**BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES  
AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

à retourner, accompagné du règlement, à l'adresse de l'Association

**Nom** .....

**Prénom** .....

**Adresse** .....

**Tél.** .....

**Mél.** .....

**Cotisation annuelle** : 35 € (membre actif), 50 € (soutien), 100 € et plus (bienfaiteur), 12 € (étudiant) à régler par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse,

par *Paypal* (sans frais, même de l'étranger,  
à l'adresse : [association-sjp@wanadoo.fr](mailto:association-sjp@wanadoo.fr)),

par mandat postal international

ou directement sur le compte BNP Paribas :

**RIB 30004 02072 00004212591 80**  
**IBAN FR76 3000 4020 7200 0042 1259 180**

-----

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2013**

Les membres de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse se sont réunis en Assemblée générale le samedi 22 juin 2013 à 14 h au siège de l'Association.

### **Présents (16)**

Stéphane Baquey  
Daniel Berghezan  
Muriel Calvet  
Régine L. B. Carrel  
May Chehab  
André Ferradou  
Michel Giraud

Holger Christian Holst  
Henriette Levillain  
Catherine Mayaux  
Christian Rivoire  
Hubert Roux  
Claude Thiébaud  
Arlette Ventre  
Renée Ventresque

### **Pouvoirs (20)**

(chacun des membres présents peut se voir attribuer jusqu'à deux pouvoirs)

1 pouvoir non distribué (Vincent Guitton à Mireille Sacotte, absente)

Patrice Alexandre  
à H. Levillain  
Claude Boutet à A. Ferradou  
Alain Dormoy à M. Calvet  
Laurent Fels à A. Ventre  
Cécile Fournier à M. Chehab  
Gouyou Yves à M. Calvet  
Emily Hesnault à M. Giraud  
Christine Januel à Ch. Rivoire  
Michèle Jones à H. Roux  
Marie France Mousli  
à R. Ventresque  
Pierre Oster à R. Ventresque  
(2<sup>d</sup>)

Christian Pallandre à H. Roux  
(2<sup>d</sup>)  
Bernard Poulin à A. Ferradou  
(2<sup>d</sup>)  
Louis Rama à A. Ventre (2<sup>d</sup>)  
Carol Rigolot à C. Thiébaud  
Mireille Sacotte  
à H. Levillain (2<sup>d</sup>)  
Gérard Tenenbaum  
à C. Thiébaud (2<sup>d</sup>)  
Antoine Trani à Ch. Rivoire  
(2<sup>d</sup>)  
Sophie Vallès à C. Mayaux  
Michel Thomas à H. Levillain  
(2<sup>d</sup>)

**Ouverture de la séance à 14 h par Renée Ventresque,  
Présidente de l'Association des Amis de la Fondation  
Saint-John Perse**

**1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DU 23 JUIN**

La Présidente de l'Association souhaite la bienvenue à toutes et à tous, présente les nouveaux membres, certains venus de loin, et soumet au vote le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2012

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

La Présidente donne ensuite la parole à Muriel Calvet, Directrice de la Fondation Saint-John Perse, pour la présentation des activités de la Fondation.

**2 VIE DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

**2.1 Événements - Expositions**

- Prêt de documents pour l'exposition inaugurale de la Médiathèque d'Hyères qui porte à présent le nom de *Médiathèque Saint-John Perse*, avec laquelle d'autres collaborations sont envisagées, telle que l'exposition *Le Rêve européen - Aristide Briand - Alexis Leger* (voir plus loin).
- Exposition *Apollinaire*, en collaboration avec la Bibliothèque Méjanès (visites guidées + film). Le catalogue est offert aux adhérents de l'Association par la Ville d'Aix-en-Provence.
- Dans le cadre de *Marseille-Provence 2013 - Capitale Européenne de la Culture*, montage, dépôt et acceptation du dossier *Vie quotidienne en Méditerranée* : ateliers internationaux de traductions poétiques (*Printemps des Poètes*)

à vocation pérenne à l'université, dans les lycées et ultérieurement les collèges ; mise en ligne des textes écrits dans le cadre de *Dire la poésie* sur un site spécialement conçu pour les lycéens ; projet de continuer à mettre en ligne des textes et documents (*Le Livre augmenté*) sur accès réservé.

- Dans le même cadre, exposition de photos sur le thème de la mer.

- Préparation de l'exposition *Le Rêve européen - Aristide Briand - Alexis Leger*, qui durera du 29 juin au 9 novembre 2013 de manière à toucher le plus grand public possible (périodes estivale et scolaire). Muriel Calvet remercie ici particulièrement Claude Thiébaud pour son aide dans la préparation des textes et de la frise de plusieurs mètres.

- En parallèle, l'artiste plasticien invité Youl animera un atelier autour du livre.

- Ateliers internationaux de traductions poétiques (*Printemps des Poètes*)

- Étude du projet d'exposition sur la revue suisse de poésie *La Dogana* pour 2014. Le curateur de la Fondation Planque, Florian Rodari, possède une collection personnelle intéressante qui pourra faire l'objet d'une exposition sur la revue *La Dogana* qu'il a dirigée.

- L'année Camus donnera lieu dès octobre, à la Bibliothèque Méjanès, à une grande exposition, *Camus, citoyen du monde*. Au dernier trimestre la Fondation animera un débat sur *Leger, Camus et l'Europe* avec des spécialistes de Camus et de Saint-John Perse, dont H. Levillain.

## **2.2 Personnels - Locaux**

La Directrice remercie Arlette Ventre, Secrétaire de la Fondation à la retraite mais présente au titre de membre de l'Association, pour sa fidélité et son soutien dans la formation de la nouvelle Secrétaire, Jade Gravot. Celle-ci, malgré de

nombreuses absences pour raisons de santé, est très efficace et appréciée.

Le documentaliste de la Fondation, Orphée Szinetar, fait également un travail admirable pour lequel il est remercié. Il est souligné qu'il importe de faire savoir aux chercheurs qu'ils peuvent et sont invités, avant leur déplacement, à le prévenir des documents qu'ils souhaitent consulter.

### **2.3 Site de la Fondation**

Les activités de la Fondation sont annoncées sur la page d'accueil de son site Internet, elles sont ensuite, depuis 1975, archivées par ordre chronologique, avec possibilité de recherche (annonces, affiches, articles dans la presse, dossiers documentaires, etc.)

L'Association suggère à la Fondation de mettre en ligne plus systématiquement le catalogue de toutes ses collections et dans une forme qui favorise la recherche notamment internationale. La fusion des catalogues déjà en ligne suppose un travail d'unification documentaire sur des bases rigoureuses (proposition de May Chehab). Il faut pour cela trouver des spécialistes ou stagiaires, préférablement formés en documentation/catalogage d'objets de nature différente (livres, articles, mais aussi manuscrits et objets d'art).

Il est proposé (Catherine Mayaux) d'examiner la possibilité de conclure une convention en multipartenariat entre la Fondation et le *Labex Patrima* des universités UCP et UVSQ (collaboration avec la BNF et les laboratoires d'archives du Louvre, financement d'un doctorant, développement de la recherche interdisciplinaire).

### **2.4 Implications Association / Fondation**

L'Association n'a pas d'activités propres en dehors de la publication de *Souffle de Perse*, de la gestion de la liste de

diffusion *SJPinfo*, de l'accompagnement des diverses manifestations organisées par la Fondation et de l'enrichissement de ses fonds.

Don à la Fondation de documents achetés par l'Association : achat de 3 photos de SJP prises à l'occasion de la remise du prix Nobel (sur la suggestion d'Hubert Roux), d'une autre photo du poète et de Dorothy son épouse sur la passerelle de l'avion qui va les conduire à Stockholm, et d'un film de 3 minutes où l'on voit le couple aux Vigneaux à la même époque, trouvé dans les archives de Pathé-UK (1960). On n'en connaissait qu'une version partielle et fort dégradée.

Après discussion et afin de rétablir une alternance éditoriale entre les *Cahiers Saint-John Perse*, publication de la Fondation (années impaires), et *Souffle de Perse*, publication de l'Association (années paires), le numéro de *Souffle de Perse* actuellement en préparation sera disponible non pas fin 2013 mais au début de 2014. Les propositions de textes seront recevables jusqu'au 30 septembre.

L'Association a demandé à la Fondation que ses adhérents bénéficient d'une réduction de 50% sur les anciens numéros des *Cahiers* et de ses autres publications. La Fondation a accédé à cette demande. La même réduction avait déjà été décidée par l'Association pour *Souffle de Perse*. Il faudra mentionner ces privilèges dont bénéficient les adhérents sur tous les documents présentant l'Association.

## **2.5 Divers**

Au sujet de *Pour fêter la poésie* (en collaboration avec *Les Écritures croisées*), il est discuté des modalités d'invitation d'écrivains : la Fondation peut défrayer mais non payer les intervenants, comme le rappelle la Directrice, doit trouver un sponsor (une librairie d'Aix soutenue par un éditeur, en contrepartie d'une présentation à la Cité du Livre, par

## ***Souffle de Perse* n° 16 • 216**

exemple). Il est suggéré, par C. Mayaux notamment, de chercher d'autres libraires ou éditeurs, comme par exemple *Actes Sud*.

Pendant l'exposition *Apollinaire* un vol a eu lieu. La Directrice en détaille les circonstances : bien que la Ville ait pris en charge l'assurance des documents exposés, un document, prêté par Pierre Caizergues au dernier moment, n'a pas été assuré. Il s'agit d'un carnet manuscrit autographe de Jeanne-Yves Blanc avec ses poèmes. Une rançon de 900 € a été demandée par le voleur pour la restitution de ce carnet. Malgré l'interpellation du suspect, la police n'a pas pu retrouver le document. Les adhérents sont invités à être vigilants s'ils trouvaient le document sur un site de vente. La Directrice se déclare prête à rembourser les 500 € demandés par le prêteur. Après discussion, il est décidé qu'un appel sera lancé auprès des adhérents pour abonder la somme que les membres du CA de la Fondation auront réunie.

### **3 VIE DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

#### **3.1 Rapport d'activité**

Le rapport d'activité 2012 n'ayant suscité aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **3.2 Rapport financier et budget**

On ignore à ce jour si la demande de subvention auprès du CNL pour le prochain *Souffle de Perse* sera accordée. Le rapport financier pour 2012 et le budget 2013, préparés par A. Dormoy, sont présentés. L'Association, comme elle a pu le faire les années précédentes, a inscrit un don à la Fondation de 3.100 € au budget de 2013.

Le rapport financier 2012 et le budget 2013 sont l'un et l'autre approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

*Information : nous avons appris le 10 juillet que cette subvention ne nous serait pas accordée. Cela ne devrait pas mettre en cause la publication du prochain Souffle de Perse.*

### **3.3 Adhésions**

Suite à une question posée par C. Mayaux, les membres sont informés que les adhésions sont en diminution (*cf.* Rapport d'activité 2012).

Solutions proposées : gérer rigoureusement l'Association, utiliser au maximum la liste de diffusion (qui touche 250 abonnés), faire la publicité des avantages donnés aux adhérents, leur adresser rapidement les documents internes à l'Association.

Le présent procès-verbal, par exemple, devrait être envoyé le plus tôt possible aux adhérents afin qu'ils se sentent plus impliqués dans la vie de l'Association.

## **4 QUESTIONS DIVERSES**

*Souffle de Perse* est remis gratuitement aux adhérents, quelques exemplaires ont été vendus *via* le site d'enchères *eBay*.

Si son coût (fabrication et frais d'expédition) limitait seul sa périodicité et sa taille (nombre d'articles), on pourrait envisager de faire de *Souffle de Perse* une publication en ligne, mais outre l'attachement de nombre d'adhérents à une version papier, il faut prendre en considération le critère de la qualité des études sur laquelle le Comité de rédaction ne peut transiger.

## ***Souffle de Perse* n° 16 • 218**

Tous les numéros (à l'exception du dernier paru) sont d'ores et déjà mis en ligne mais les plus anciens numéros ne le sont qu'en tant qu'images, ce qui ne permet pas la recherche plein texte.

L'Association va se charger de la reversion de ces textes au format .pdf, ce qui facilitera leur exploitation par les chercheurs.

*Souffle de Perse* pourrait s'ouvrir à l'international (langues de rédaction, recevabilité des articles, normes, etc.), pour cela le travail au sein de son Comité de rédaction devrait être réorganisé.

La séance est levée à 16 h 11.

La Secrétaire de séance  
May Chehab  
assistée de Friedelinde Lagier

-----

## RAPPORT MORAL 2012

L'Association s'est investie autant qu'elle a pu pour soutenir les diverses manifestations organisées par la Fondation. La liste de diffusion *SJPinfo* a participé à leur promotion au-delà des membres actuels de l'Association puisqu'elle atteint 250 personnes. En 2012, l'Association a pu à nouveau, par un don, soutenir financièrement la Fondation.

La Présidente et le Secrétaire de l'Association ont été invités à assister aux Conseils d'administration de la Fondation, tant à Paris qu'à Aix.

-----

En raison de leur dispersion géographique, les membres du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association ne se sont pas réunis physiquement au cours de l'année 2012 mais ils ont communiqué entre eux au moyen de leurs listes de diffusion spécifiques "bureau-association" et "ca-association". Les membres du Comité de rédaction de *Souffle de Perse* ont moins échangé que l'année précédente du fait que le prochain *Souffle de Perse* n'est prévu que pour 2013.

Les échanges ont notamment porté sur diverses possibilités d'achats de documents susceptibles d'enrichir le fonds de la Fondation. Une seule acquisition a été décidée, sur la suggestion d'Hubert Roux. Il s'agit d'un lot de trois photos de presse représentant Alexis Leger/Saint-John Perse (17,5 x 26 cm), prises en 1960 à l'occasion de la remise du Prix Nobel au poète. La Fondation n'en possédait qu'une sur les trois. Coût : 60 € (pas de frais de port, H. Roux ayant pu se les faire remettre en mains propres chez le libraire parisien).

Les échanges ont aussi porté sur la préparation de l'AG du 23 juin 2012, sa date, la mise au point de l'ordre du jour, de la convocation et des documents préparatoires.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 220

Au cours du second semestre, après l'Assemblée générale donc, les membres du bureau et du CA ont notamment discuté de l'opportunité de publier, sur la proposition de Claude Thiébaud, une nouvelle édition de *Croisière aux Îles Éoliennes*, comme un deuxième hors-série de *Souffle de Perse*, la première édition dans les *Cahiers Saint-John Perse* en 1987 étant épuisée. Sur le plan budgétaire, l'Assemblée générale avait envisagé la possibilité d'une telle publication en 2012.

Ce hors-série n° 2 de *Souffle de Perse* a paru en novembre 2012. Il a été aussitôt envoyé gratuitement aux adhérents. L'expédition a financièrement été prise en charge par l'Association.

Le prochain *Cahier de la nrf*, série Saint-John Perse (n° 21) paraîtra début 2013. Il s'agira de la correspondance échangée par Saint-John Perse et Calouste Gulbenkian de 1948 à 1954. Son expédition sera financièrement prise en charge par la Fondation.

La gestion de la liste *SJPinfo* n'a pas posé de problèmes particuliers. En 2012, 64 messages ont été échangés contre 88 messages en 2011, 100 en 2010 et 66 en 2009. Tous les messages sont archivés. L'abonnement à la liste *SJPinfo* est systématiquement proposé aux nouveaux adhérents. Le nombre des abonnés est stable (environ 250 abonnés). À noter que la liste joue un rôle essentiel dans la mesure où la Fondation, par un souci légitime d'économie, n'adresse plus aux adhérents, par courrier postal, de cartons d'invitation à ses manifestations.

La partie du site de la Fondation dédiée à l'Association a été régulièrement actualisée, les contenus de *Souffle de Perse* (depuis l'origine et jusqu'à l'avant-dernier numéro) y ont été intégralement mis en ligne, y compris les documents internes (PV des AG, rapports financiers, rapports d'activité, pour ceux-ci accès réservé aux seuls adhérents).

L'ensemble du site a été rénové (mis en ligne début décembre). Nouveautés : la navigation y est grandement facilitée par des menus déroulants, le site est doté d'un moteur de recherche, il comporte des documents audio-visuels et est désormais bilingue français et anglais (ou plutôt américain).

Est-ce que ceci contribuera à amener à Saint-John Perse de nouveaux lecteurs et de nouveaux adhérents à l'Association ? On s'y emploie mais toutes les idées sont bienvenues car fin 2012, l'Association ne comptait plus que 81 adhérents contre 90 en 2011 et 98 en 2009.

-----



## RAPPORT FINANCIER 2012

Les cotisations se sont élevées à 3.510 € en baisse de 16% par rapport aux 4.199 € de 2011.

Les frais de fabrication - bien maîtrisés - du numéro hors-série n° 2 de *Souffle de Perse* ont été de 783 €.

Nous avons pu maintenir au même montant que les années précédentes notre don à la Fondation Saint-John Perse de 3.100 €.

La provision de 800 €, constituée fin 2010 et destinée à aider la Fondation à rénover son site Internet, a été annulée, la Fondation ayant été en mesure de financer cette rénovation sur ses propres ressources.

Notre provision pour achat de livres et documents, qui était de 165 € début 2012, a été partiellement utilisée, pour 66 €, et se trouve donc ramenée à 99 €.

Compte tenu de ce qui précède les comptes de 2012 font apparaître un déficit de 310,57 €.

Les disponibilités en banque et caisse au 31/12/12 étaient au total de 4.536 €, avec des dettes à court terme de 1.467 €.

**Le Trésorier propose que le déficit de 2012 soit affecté au report à nouveau.**

Le Trésorier présente le **budget de 2013**, en équilibre.

Celui-ci reflète notre espoir de voir le montant des cotisations se redresser, passant de 3.510 à 3.600 € et de voir la demande de subvention de 900 € que nous avons présentée au CNL acceptée par celui-ci, comme l'avait été la précédente.

Le budget prévoit le maintien à 3.100 € de notre don à la Fondation Saint-John Perse.

## COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2012 BUDGET 2013

COMPTE DE RESULTAT	REEL	REEL	BUDGET
	2012	2011	2013
<b>PRODUITS</b>	(EUR)	(EUR)	
Cotisations	3510,00	4198,93	3600,00
Subvention CNL			900,00
Vente de livres			
Produits financiers			
Reprise provision pour achat de livres et documents	66,40	49,01	98,94
Reprise sur provision <i>Souffle de Perse</i> n° 16			
Reprise provision pour don à la Fondation	800,00		
(rénovation site Internet)			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4376,40</b>	<b>4247,94</b>	<b>4598,94</b>
<b>CHARGES</b>			
Frais Souffle de Perse n° 15		849,28	
Frais Souffle de Perse Hors Série n° 2	783,24		
Frais Souffle de Perse n° 16			800,00
Achat de livres et documents	66,40	49,01	98,94
Don à la Fondation SJP	3 100,00	3100,00	3100,00
(participation aux frais administratifs)			
Dons et libéralités (départ retraite)	180,00		
Dotation à provision <i>Souffle de Perse</i> n° 16			
Fournitures administratives	79,77		100,00
Frais postaux	448,28	376,74	470,00
Frais bancaires	29,28	7,00	30,00
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4686,97</b>	<b>4382,03</b>	<b>4598,94</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-310,57</b>	<b>-134,09</b>	<b>0,00</b>

BILAN		
	2012	2011
ACTIF	(EUR)	(EUR)
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	0,00	0,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
compte de placement BNP Paribas	2431,00	2431,00
Paypal	95,94	283,22
Compte courant BNP Paribas	2008,05	1532,05
Caisse	0,98	98,98
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4535,97</b>	<b>4345,25</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4535,97</b>	<b>4345,25</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fonds associatif	378,53	378,53
Report à nouveau	3001,38	3135,47
Résultat de l'exercice	-310,57	-134,09
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3069,34</b>	<b>3379,91</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>		
Fournisseurs	783,24	
Créditeurs divers	534,45	
Produits constatés d'avance	50,00	
Provision pour achat de documents	98,94	165,34
Provision pour frais éventuels rénovation site Internet		800,00
<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>1466,63</b>	<b>965,34</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4535,97</b>	<b>4345,25</b>



# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## DU 26 JUIN 2012

Les membres de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse se sont réunis en Assemblée générale le 23 juin 2012 à 14 h15 au siège de l'Association.

### Étaient présents :

Muriel Calvet

Laurent Fels

Alain Dormoy

André Ferradou

Michel Giraud

Jones Michèle

Henriette Levillain

Christian Pallandre

Christian Rivoire

Hubert Roux

Mireille Sacotte

Claude Thiébaud

Arlette Ventre

Renée Ventresque

### Pouvoirs :

Katharine Amadou à Ch.Rivoire

Daniel Aranjo à A.Ventre

Maryvonne Boisseau à L. Fels

Claude Boutet à L. Fels (2<sup>d</sup>)

André Claverie à A. Ferradou

Gabrielle Clerc à C. Thiébaud  
(pouvoir annulé car pas à jour  
de sa cotisation)

Lucien Clergue à C. Thiébaud

Giovanna Devincenzo  
à Ch. Pallandre

Cécile Fournier à Ch. Rivoire  
(2<sup>d</sup>)

Yves Fravalo à M. Giraud

Françoise Garanjoud à H. Roux

Yves Gouyou à M. Giraud (2<sup>d</sup>)

Emily Hesnault à M. Jones  
Holger Christian Holst  
à M. Calvet

Christine Januel à M. Calvet (2<sup>d</sup>)

Henri Kerloc'h à M. Jones (2<sup>d</sup>)

Pierre Le Bihan à H. Roux (2<sup>d</sup>)

Bernardette Lehembre  
à A. Ferradou (2<sup>d</sup>)

Catherine Mayaux à A. Ventre  
(2<sup>d</sup>)

Marie France Mousli  
à M. Sacotte

Mireille Newman-Jammes  
à Ch. Pallandre (2<sup>d</sup>)

Pierre Oster à R. Ventresque  
Bernard Poulin à M. Sacotte (2<sup>d</sup>)  
Rigolot Carol à R. Ventresque  
(2<sup>d</sup>)

Marion Rimbaud à H. Levillain  
Gérald Tenenbaum à C. Thiébaud  
(2<sup>d</sup>)

Michel Thomas à H. Levillain  
(2<sup>d</sup>)

### **Pouvoirs non distribués**

chacun des présents ne pouvant se voir attribuer que deux pouvoirs

Michel Collomb  
Esa Christine Hartmann  
Hervé Magnouloux  
Pierrette Marne Labasthe

Dominique Ménard  
Pierre Morel  
Alain Pujat  
Sophie Valles

-----

### **Ouverture de la séance à 14 h par Renée Ventresque, Présidente de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse**

Renée Ventresque, Présidente, fait état pour commencer du décès de MM. Antoine Raybaud et Raymond Jean à qui elle rend hommage.

#### **1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2011**

Il a été publié dans le numéro 15 de *Souffle de Perse* dont tous les membres à jour de leur cotisation ont été destinataires.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **2 VIE DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

La Présidente donne la parole à Muriel Calvet, Directrice de la Fondation.

#### **Personnel de la Fondation**

Arlette Ventre, Secrétaire de la Fondation, partira en retraite le 31 août prochain, après 25 années de collaboration avec la Fondation. Présente à la réunion comme membre de l'Association, elle fait part de sa satisfaction d'avoir travaillé à la Fondation Saint-John Perse. Muriel Calvet la remercie pour son dévouement et la qualité des services rendus.

Le recrutement de la personne appelée à remplacer Arlette Ventre est en cours, pour une prise de fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2012.

Arlette Ventre la formera au cours de la première semaine. En ce qui concerne la comptabilité, Alain Dormoy, sous la supervision de qui la comptabilité de la Fondation va être tenue, lui indiquera les méthodes comptables à appliquer.

### **Manifestations organisées depuis le début de 2012**

*"Je demande aux hommes d'être des promeneurs"*, exposition Pierre Guerre (1910-1978)

(6 janvier-7 mars 2012)

*Enfances*, exposition de Guy Calamusa

(17 mars-9 juin 2012)

*À quoi sert la neige ?*, spectacle de Vénus Khoury-Ghata, Prix Goncourt Poésie en 2011, par la compagnie *L'Œil du silence*, rencontre avec l'auteur, en présence de Guy Calamusa, animée par Gérard Khoury dans le cadre du *Printemps des poètes*

(17 mars 2012)

*Rencontre avec Michel Deguy*

(6 avril 2012)

*Atelier d'arts plastiques* animé par Guy Calamusa

(14 avril 2012)

*Rencontre avec Ponç Pons, poète, narrateur et dramaturge*

(11 mai 2012)

*Oiseaux*, exposition de Julie Bessard

(22 juin au 24 novembre 2012)

*Fragment\_s*, la Fondation investie par Karim Rafi

(12 décembre 2012)

*Atelier d'arts plastiques de Julie Bessard*

(24 novembre 2012)

*Par le rythme et les nerfs*, rencontre avec André Velter

(24 novembre 2012)

*Rencontre autour de la revue Place de la Sorbonne avec Laurent Fourcaut et Joëlle Gardes*

(28 septembre 2012)

## **Manifestations prévues pour la fin 2012 et le début de 2013**

*Apollinaire et la Méditerranée, pour fêter le centenaire d'Alcools*, exposition  
(11 janvier-23 mars 2013)

## **Manifestations prévues en 2013**

Dans le cadre de *Marseille-Provence 2013*, la Fondation prévoit l'organisation des "Ateliers de la Méditerranée" : traduction de jeunes poètes de différents pays bordant la Méditerranée. Mise en place de master-classes. Le projet est labellisé et subventionné. Trois jours de réunions en conclusion du travail effectué.

Exposition *Le rêve européen d'Alexis Leger et Aristide Briand*

Exposition *Alexis Leger et le rêve européen après guerre.*

## **Prochain Cahier Saint-John Perse**

La parole est donnée à Henriette Levillain qui fait part du projet de publication dans un prochain *Cahier Saint-John Perse* de la correspondance entre Calouste Gulbenkian et Saint-John Perse. Ce projet, d'un coût de 9.999 €, est entièrement financé par la Fondation Gulbenkian de Lisbonne. La parution aura en principe lieu au tout début de 2013. Il sera remis aux adhérents de l'Association à jour de leur cotisation de 2012 ainsi qu'aux nouveaux adhérents de 2013.

## **3 VIE DE L'ASSOCIATION**

### **Rapport moral 2011.**

Le texte en a été distribué.

Claude Thiébaud, Secrétaire de l'Association, indique que divers ouvrages dédiés par ou à Saint-John Perse, ou portant des traces de sa lecture, sont en vente sur Internet aux États Unis. Il propose que, dans la mesure des moyens financiers de notre

Association, certains de ces ouvrages soient acquis pour être offerts à la Fondation.

Le rapport moral, y compris la proposition d'achat d'ouvrages évoquée au paragraphe précédent, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Rapport financier 2011**

Le texte en a été distribué et commenté par Alain Dormoy, Trésorier de l'Association.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Le Trésorier propose que ce déficit soit affecté au report à nouveau.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Budget 2012**

Il est annexé au présent PV et commenté par le Trésorier.

Le document présente deux variantes, selon que l'Association décidera de publier ou non un hors-série de *Souffle de Perse* avant la fin de 2012.

Les deux variantes comportent un don de 3.100 € pour la Fondation Saint-John Perse.

Le budget - incluant le don de 3.100 € - est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **Projet de DVD**

La Présidente donne la parole à Christian Pallandre qui évoque l'existence d'un DVD sur Jean Cocteau, réalisé par l'Association J. Cocteau (Président Pierre Bergé) et destiné à un public non spécialiste. Il suggère que notre Association et/ou la Fondation

## *Souffle de Perse* n° 16 • 232

s'inspire(nt) de ce DVD pour en réaliser ou en faire réaliser un sur Saint-John Perse.

Un échange s'instaure. Le projet vaut la peine qu'on étudie sa faisabilité : coût, canaux de vente, etc.. Il serait souhaitable que nous nous procurions ce DVD et qu'on prenne contact avec ses auteurs pour qu'ils nous fassent bénéficier de leur expérience. Ch. Pallandre peut s'en charger s'il est investi à cet effet du soutien de l'Association.

Il en est pleinement investi par les membres de l'Association présents et représentés.

### **Prochain numéro de *Souffle de Perse* n° 16**

Parution prévue en 2013.

Un échange s'établit quant à son contenu : il est proposé un volume de "mélanges" consacré à Antoine Raybaud et à Raymond Jean. Articles écrits sur eux mais également par eux. La question est posée de savoir si le numéro doit comporter également des articles sans rapport avec eux.

La décision est prise de recenser d'abord les articles susceptibles d'être inclus et ensuite seulement de trancher la question de les inclure ou non. Il ressort qu'il faut un responsable désigné pour le projet. Renée Ventresque veut bien assumer cette responsabilité à condition d'être aidée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la Présidente rend hommage à Mme Arlette Ventre et la remercie au nom de l'Association pour les services qu'elle lui a rendus au cours de toutes les années où elle a apporté sa collaboration, lui transmet des témoignages d'amitié de la part de nombreux adhérents présents ou lointains et lui remet le fruit de la collecte organisée au sein de l'Association.

La séance est levée à 16 h 30.

Le Secrétaire de séance, Alain Dormoy

## RAPPORT MORAL 2011

L'Association s'est investie autant qu'elle a pu pour soutenir les diverses manifestations organisées par la Fondation. La liste de diffusion *SJPinfo* a participé à leur promotion au-delà des membres actuels de l'Association puisqu'elle atteint 250 personnes. En 2011, l'Association a pu à nouveau, par un don, soutenir financièrement la Fondation.

La Présidente et le Secrétaire de l'Association ont été invités à assister aux Conseils d'administration de la Fondation, tant à Paris qu'à Aix.

En raison de leur dispersion géographique, les membres du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association ne se sont pas réunis physiquement au cours de l'année 2011 mais ils ont beaucoup communiqué entre eux au moyen de leurs listes de diffusion spécifiques "bureau-association" et "ca-association". Tous les messages sont archivés (11 messages entre membres du Bureau lieu de 15 en 2010, mais 71 messages entre membres du CA au lieu de 37). À quoi s'ajoutent de nombreux messages échangés en privé.

Les échanges ont notamment porté sur la préparation de l'AG du 29 juin 2011, sa date, la mise au point de l'ordre du jour, de la convocation et des documents préparatoires.

Les éventuels achats de documents susceptibles d'enrichir le fonds de la Fondation ont été collectivement examinés.

À été acquis en janvier, sur le site *Abebooks*, le catalogue d'une vente à Drouot (avril 2004) proposant deux lettres d'Alexis Leger. Ces lettres datent du 9 juillet et 6 août 1899, autrement dit des premiers mois qu'Alexis Leger a passés en France. Elles sont adressées à *Ti Bonne maman an moin*, restée en Guadeloupe, sa grand-mère maternelle, Annette Dormoy. Chaque lettre compte quatre pages mais seule la première page de chacune d'entre elles est

## *Souffle de Perse* n° 16 • 234

reproduite en fac-similé. Ces deux pages (on regrette que les autres n'aient pas été également reproduites) me semblent intéressantes à plus d'un titre, par les informations qu'on y glane mais aussi par les dessins qui accompagnent le texte. Le contenu de la suite de chaque lettre est seulement résumé (avec quelques citations). Coût : 20,99 € (port inclus).

À été acquis en novembre, sur le site d'enchères *eBay*, une coupure de presse (11x10 cm), extraite apparemment d'un périodique américain, datant de 1935, avec photo montrant Alexis Leger attablé avec Laval (devant lui), Rochat, le Grec Nicolas Politis et le Roumain Titulesco dans une brasserie. Intéressant car il y a peu de clichés de Leger "décontracté", notamment avec Laval, et la présence de Rochat est un plus. Coût : (46,95 USD plus port depuis les USA, 9,95 USD) 29,24 €.

Autre achat en novembre, la lettre d'Adrienne Monnier (26 mars 1948) telle qu'elle a été publiée en 1987 par un petit éditeur. La lettre figure dans le volume de la "Pléiade" (p. 998) mais incomplètement. La Fondation conserve le manuscrit de cette lettre mais retravaillé par SJP pour la "Pléiade" : peut-être y a-t-il des points intéressants à découvrir. Coût : 6,40 € (Port inclus).

En décembre 2011 a paru le n° 15 de *Souffle de Perse*. Une subvention du CNL de 700 € a été sollicitée et obtenue. Depuis la sortie du n° 14 en décembre 2009, plusieurs études avaient été spontanément adressées à l'Association pour parution dans un prochain *Souffle de Perse*. Le Comité de rédaction (rejoint pour la première fois par May Chehab et Christian Pallandre), après étude et concertation (31 messages échangés), en a retenu huit (textes de B. et Ph. Rossignol, M. Collomb, Ch. Pallandre, C. Thiébaud, H.-C. Holst, M. Pawliez, G. Grainger et E. C. Hartmann), auxquelles s'ajoutent un entretien de G. Devincenzo avec Folco Quilici, trois comptes rendus de lecture. Avec les rubriques habituelles (sur la vie de l'Association et de la Fondation), le volume compte 268 pages.

L'expédition a entièrement été prise en charge par l'Association.

La gestion de la liste *SJPinfo* n'a pas posé de problème particulier. En 2011, 88 messages y ont circulé contre 100 en 2010 et 66 en 2009. Tous les messages sont archivés. L'abonnement à la liste *SJPinfo* est systématiquement proposé aux nouveaux adhérents. À noter que la liste joue un rôle essentiel dans la mesure où la Fondation, par un souci légitime d'économie, n'adresse plus de cartons d'invitation par courrier postal aux adhérents.

Le site de l'Association a été régulièrement actualisé, les contenus de *Souffle de Perse* (depuis l'origine et jusqu'à l'avant-dernier numéro) y ont été intégralement mis en ligne, y compris les documents internes (PV des AG, rapports financiers, rapports d'activité, pour ceux-ci accès réservé aux seuls adhérents).

Au 30 octobre 2011, l'Association comptait 90 adhérents (contre 98 au 30 octobre 2009).

-----

## **RAPPORT FINANCIER 2011**

Les cotisations en 2011 se sont élevées à 4.199 € contre 4.459 en 2010.

Les frais de fabrication du numéro 15 de *Souffle de Perse* ont été de 849 €, auxquels se sont ajoutés les frais d'envoi, pour 377 €.

Nous avons contribué à la marche de la Fondation Saint-John Perse sous la forme d'un don de 3.100 €.

Nous avons constitué, fin 2010, une provision de 800 € destinée à aider la Fondation à rénover son site Internet, dans lequel nous sommes partie prenante puisque notre site est intégré au sien. Cette provision n'a pas été utilisée en 2011, la Fondation n'ayant pas encore procédé à la refonte de son site.

Par ailleurs notre provision pour achat de livres et documents, qui était de 214 € début 2011, n'a été utilisée que très partiellement (49 €), les occasions de trouver sur le marché des ouvrages ou documents dont l'intérêt justifie que nous les acquerions ayant été rares.

Compte tenu de ce qui précède les comptes de 2011 font apparaître un léger déficit de 134,09 €.

Les disponibilités en banque et caisse sont au total de 4.345 €.

-----

# COMPTE DE RESULTAT ET BILAN 2011

## BUDGET 2012

COMPTE DE RESULTAT	REEL		Version 1 Version 2 BUDGET BUDGET	
	2011	2010	2012	2012
<b>PRODUITS</b>	(EUR)	(EUR)	(EUR)	(EUR)
Cotisations	4198,93	4459,00	4200,00	4200,00
Subvention CNL		700,00		700,00
Vente de livres				
Produits financiers				
Reprise provisions pour achat de livres	49,01		200,00	200,00
Reprise provisions pour don à la Fondation (rénovation site Internet)		200,00	800,00	800,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4247,94</b>	<b>5359,00</b>	<b>5200,00</b>	<b>5900,00</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais Souffle de Perse Hors série n° 2		759,60		
Frais Souffle de Perse n° 15	849,28			
Frais Souffle de Perse Hors Série n° 3				900,00
Achat de livres et documents	49,01		500,00	500,00
Don à la Fondation SJP (participation frais administratifs)	3100,00	3100,00	3100,00	3100,00
Don exceptionnel à la Fondation SJP		200,00	400,00	
Don exceptionnel à la Fondation SJP (site Internet)			800,00	800,00
Frais postaux			100,00	100,00
Frais envoi Souffle de Perse	376,74	431,65		500,00
Frais bancaires	7,00			
Dotation à provision pour frais éventuels rénovation site Internet		800,00		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4382,03</b>	<b>5291,25</b>	<b>4900,00</b>	<b>5900,00</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-134,09</b>	<b>67,75</b>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>

*La différence entre les deux budgets est liée à la décision qui sera prise d'éditer ou non, en 2012, un numéro hors-série de Souffle de Perse (n° 3)*

**BILAN**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>ACTIF</b>	(EUR)	(EUR)
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	0,00	0,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
compte de placement BNP Paribas	2431,00	2431,00
Paypal	283,22	355,00
Compte courant BNP Paribas	1532,05	1545,37
Caisse	98,98	316,98
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4345,25</b>	<b>4648,35</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4345,25</b>	<b>4648,35</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fonds associatif	378,53	378,53
Report à nouveau	3135,47	3067,72
Résultat de l'exercice	-134,09	67,75
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3379,91</b>	<b>3514,00</b>
<b>DETTES A COURT TERME</b>		
Factures à recevoir		120,00
Provision pour achat de documents	165,34	214,35
Provision pour frais éventuels rénovation site Internet	800,00	800,00
<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>965,34</b>	<b>1134,35</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4345,25</b>	<b>4648,35</b>

## **LISTE DES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE EN 2013**

(88 cotisations reçues au 31 décembre 2013, 5 étudiants, 48 membres actifs,  
24 cotisations de soutien, 11 membres bienfaiteurs)

ABASSI Ali  
ALEXANDRE Patrice  
AMADOU Katharine  
ARÈNE  
BAILLY Françoise  
BERGHÉZAN Daniel  
BERRIE Anne  
BOISSEAU Maryvonne  
BOUQUIN Francis  
BOUTET Claude  
BRUCHET Vianney-Thibaut  
BRUTTIN Jean  
BURGOS Jean  
CANDÉLARA Constant  
CHAMPELAY Patrice  
CHEBAB May  
CLAVERIE André  
CLERGUE Lucien  
CLUSE Jean-Louis  
COGAN Marc  
COMBES ZHU Isabelle  
COMELLAS Antoine  
COUVIDAT SUDER  
Myriam  
CRISTOL Frédéric  
DE LABARTHE François  
DEVINCENZO Giovanna  
DEWEZ Alexandre  
DORMOY Alain  
DUPAS Gérard  
FELS Laurent  
FERRADOU André  
FOURNIER Cécile

FRAVALO Yves  
GIRAUD Michel  
GOUYOU Yves  
GU Renquan  
GUITTON Vincent  
HAMAGUCHI Akira  
HAMAGUCHI Anubu  
HARTMANN Esa Christine  
HERVY Florence  
HESNAULT Emily  
HOLST Holger-Christian  
ISTEL Yves-André  
JANUEL Christine  
JEAN-LOUIS Michelle  
KAY Joachim  
KERLOCH Henri  
KOCAY Victor  
LABORDE Gérard  
LAGIER Friedelinde  
LE BIHAN Pierre Yves  
LE BUHÉ CARREL Régine  
LECUIR Jean  
LEHEMBRE Bernadette  
LEMAIRE Jean-François  
LEVILLAIN Henriette  
LONGHI Maria Giulia  
MARNE-LABASTHE Pierrette  
MAYAUX Catherine  
MÉNARD Dominique  
MONTIN Sandrine  
MOSTEFAOUI Mounia  
MOUSLI Marie France  
NAIRAC Diane

## *Souffle de Perse* n° 16 • 240

NEWMANN-JAMMES  
Mireille  
OSTER Pierre  
PADOVANI François René  
PALLANDRE Christian  
POIANA Peter  
POULIN Bernard  
RABATÉ Ève  
RAMA Louis  
REYNAUD Benoît  
RIGOLOT Carol  
RIMBAUD Marion  
RIVOIRE Christian

ROUX Hubert  
SACOTTE Mireille  
SECK Jean-Michel  
SPIRE Antoine  
TENENBAUM Géraud  
THIÉBAUT Claude  
THOMAS Michel  
TRANI Antoine  
TSUNKAWA Kunio  
VALLÉS Sophie  
VENTRESQUE Renée  
VIDAL Gabriel

## **Adhérents en 2012**

ARANJO Daniel  
BELIN Olivier  
BUDER Terry  
COLLOMB Michel  
FRONDEDDU Cyprien  
GARANJOUR Françoise  
GARINE RIMBAUD Elisa

GROEN Roy  
KARAKI Élodie  
KURKDJIAN Sophie  
LIRON Olivier  
MAGNOULOUX Hervé  
NAIRAC Diane  
PUJAT Alain

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA  
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

-----

**Membres élus :**

(élus en 2010 pour 4 ans, élection à prévoir en 2014)

**Laurent Fels**, Académie Européenne des Sciences, des Arts et des Lettres, Luxembourg

**Henriette Levillain**, Professeur à l'Université Paris IV-Sorbonne

**Christian Pallandre**, historien

**Christian Rivoire**, Professeur à Bourg-Saint-Andéol

**Hubert Roux**, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

**Mireille Sacotte**, Professeur à l'Université Paris III-Sorbonne nouvelle,

**Claude Thiébaud**, Professeur à Amiens

**Renée Ventresque**, Professeur à l'Université Montpellier III-Paul-Valéry.

**Membres de droit :**

**Muriel Calvet**, Directrice de la Fondation

**Jean-Paul Caverni**, Président de Université de Provence Aix-Marseille I, représenté par **Stéphane Baquey**,

**Alain Dormoy**, petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

**Michèle Jones**, Conseillère municipale déléguée aux Musées et au Protocole

**Patricia Larnaudie**, Adjointe déléguée à la Cité du Livre et  
aux Médiathèques

**Corinne Prévost**, Directrice de la Cité du Livre

-----

**COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES  
AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

-----

**Membres élus :**

(élus pour deux ans, élection à prévoir en 2014)

**Renée Ventresque**, Présidente  
Mél. : renee.ventresque@wanadoo.fr

**Hubert Roux**, Vice-président  
Mél. : hubert@roux.to

**Claude Thiébaud**, Secrétaire  
Mél. : claude.thiebaut@u-picardie.fr

**Alain Dormoy**, Trésorier  
Mél. : cageda@bbox.fr

**Membres de droit :**

**Muriel Calvet**, Directrice de la Fondation

**Alain Dormoy**, petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

**Michèle Jones**, Conseillère municipale déléguée aux Musées  
et au Protocole

**Patricia Larnaudie**, Adjointe déléguée à la Cité du Livre et  
aux Médiathèques

## LISTE DE DIFFUSION *SJPinfo*

-----

Nous disons *liste de diffusion* comme d'autres disent *liste de discussion* ou *forum* ou *news*.

Son but : favoriser les échanges à propos de Saint-John Perse (Alexis Leger, 1887-1975), diplomate et poète, Prix Nobel de littérature en 1960.

Dès le moment où l'on est abonné, on reçoit les messages émis par les autres abonnés et l'on peut soi-même leur adresser un message, depuis son outil de messagerie habituel.

La liste est dite "modérée", au sens où les messages, avant d'être diffusés, sont soumis pour validation à un "modérateur", ceci pour éviter les messages parasites ou inopportuns (messages commerciaux, ou hors-sujet, ou contraires au droit sur la protection de la vie privée ou de la propriété intellectuelle).

Pour s'abonner et recevoir les messages envoyés par les abonnés, aller sur sa page d'accueil sur Internet à l'adresse :

<http://listes.u-picardie.fr/wws/info/sjpinfo>

puis cliquer sur le bouton "Abonnement" et déclarer son adresse électronique.

L'abonnement est gratuit.

Il est ouvert aux non-adhérents à l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse.

La liste compte actuellement 254 abonnés (au 31 décembre 2013) répartis dans le monde entier.

En cas de difficultés, pour toute suggestion, contacter le modérateur à l'adresse : [claudethiebaut@u-picardie.fr](mailto:claudethiebaut@u-picardie.fr)



**FONDATION SAINT-JOHN PERSE**



## LE MOT DE LA DIRECTRICE

-----

L'année 2013 a été celle de *Marseille-Provence, Capitale Européenne de la Culture*. Nous avons eu à cœur de ne pas manquer ce rendez-vous et sommes heureux de pouvoir dire que nos projets ont été retenus et même financés, notamment, à la fin du printemps, l'exposition photographique d'Adrienne Arth, *Méditerranées*, précédée de l'exposition *Apollinaire et la Méditerranée, pour fêter le centenaire d'Alcools*, avec la participation de Claude Debon et Dominique Mazel. Pendant l'été et jusqu'en novembre s'est tenue la grande exposition, *Le rêve européen - Aristide Briand - Alexis Leger*, en collaboration avec Claude Thiébaud. L'exposition est maintenant proposée à la location et Tübingen, ville jumelée à Aix-en-Provence, va peut-être bientôt l'accueillir. Je remercie Claude Debon, Dominique Mazel et Claude Thiébaud de la générosité avec laquelle ils partagent leur immense savoir, de leur ardeur à la tâche et de leur souriante présence. Actuellement, depuis la fin novembre et jusqu'au 14 février 2014 se tient une exposition de livres d'artistes, *Poésie en dialogue - Youl, plasticien - Michel Butor, poète*.

Henriette Levillain et Antoine Spire ont aussi généreusement donné de leur temps et de leurs compétences pour participer à Aix-en-Provence à une conférence, *Alexis Leger, Albert Camus et l'Europe*. Ce débat a été tenu en marge de l'exposition *Camus, citoyen du monde* intégrée à la programmation de l'Année européenne de la Culture. La Fondation répondait là à une demande faite aux partenaires de la Cité du Livre.

D'autres collaborations ont permis de faire rayonner l'œuvre du poète, celle avec la Fondation Calouste Gulbenkian pour l'édition du dernier *Cahier Saint-John Perse* mais aussi une rencontre

organisée par Alain Paire autour de l'œuvre et de la personnalité du poète Louis Braquier.

Nous poursuivons les tâches de conservation et de numérisation du fonds déposé à la Fondation en nous attachant pour le moment à la bibliothèque personnelle. Nous sommes en quête d'informations pour moderniser le catalogage. Seule ombre au tableau, le total désengagement de la DRAC, seule institution à ne pas du tout nous aider. Le Ministère nous ignore et réserve ses subsides au Centre international de poésie à Marseille.

L'accueil des chercheurs confirmés ou plus jeunes est pour nous un grand plaisir. C'est une tâche variée et très enrichissante. Nous avons ainsi reçu, entre autres, un traducteur croate, M. Dragutin Dumančić, mais aussi une chaîne de télévision chinoise.

Je souhaite remercier tous ceux qui nous ont offert leur aide à chaque fois que nous en avons eu besoin, notamment MM. Dormoy, Morel ainsi que plusieurs donateurs. C'est grâce à tous ces amis de la Fondation que nous pouvons avoir confiance dans son avenir.

Muriel Calvet  
Directrice de la Fondation Saint-John Perse

# ACTIVITES DE LA FONDATION EN 2012 ET 2013<sup>1</sup>

-----

**2012**

## **Expositions**

6 janvier au 7 mars 2012

**"Je demande aux hommes d'être des promeneurs",**

exposition d'œuvres d'art premier de la collection personnelle de Pierre Guerre, fondateur et premier Directeur de la Fondation Saint-John Perse, illustration du rapport de Pierre Guerre avec les poètes, Saint-John Perse bien sûr mais aussi René Char, Paul Éluard, André Breton

17 mars au 9 juin 2012

***Enfances***

exposition du peintre Guy Calamusa

22 juin au 24 novembre 2012

***Oiseaux***

installation de Julie Bessard

## **Animations**

17 mars 2012

***Enfances***

Venus Khoury-Ghata et Guy Calamusa, modération Gérard Khoury dans le cadre du *Printemps des poètes*

---

<sup>1</sup> Les dossiers des manifestations (présentation, cartons d'invitation, affiches, dossiers documentaires, dossiers de presse, photos, échos dans la presse, etc., sont archivés sur le site de la Fondation Saint-John Perse, Rubrique "Programmation", "Archives").

## ***Souffle de Perse n° 16 • 250***

24 novembre 2012

### ***Par le rythme et les nerfs***

récitation de poèmes et chansons avec André Velter et Olivier Deck,  
présentés par Serge Bourjea, *Pour Fêter la poésie*

## **Rencontres poétiques**

10 février 2012

### ***Diane de Selliers***

6 avril 2012

### ***Michel Deguy***

11 mai 2012

### ***Ponç Pons***

28 septembre 2012

### ***Autour de la revue Place de la Sorbonne***

Laurent Fourcaut et Joëlle Gardes

12 décembre 2012

### ***Fragment\_s***

***la Fondation investie par Karim Rafi***

## **Spectacle**

17 mars 2012

### ***À quoi sert la neige ?***

spectacle par la compagnie *L'Œil du silence*, à partir du texte de  
Vénus Khoury-Ghata, dans le cadre du *Printemps des poètes*

24 mai 2012

**présentation du travail d'atelier mené par le *Théâtre des Mots*  
*An'imés* autour de Jules Supervielle avec la classe de CE1 de l'École  
Sainte-Geneviève**

## **Ateliers**

14 avril 2012

***Atelier d'arts plastiques animé par Guy Calamusa  
les mots, entre couleurs et réécritures***

L'objectif : amener à détourner la signification première d'un mot ou d'un texte à travers une géométrie abstraite ou figurative pour appréhender autrement le rythme d'une composition. Il ne s'agit pas d'un atelier d'illustration mais plutôt d'une sorte d'écriture imaginaire à partir d'un poème

24 novembre 2012

***Atelier d'arts plastiques de Julie Bessard***

Initiation à la technique utilisée par l'artiste, pratique de sculptures individuelles, intégration de la production dans l'espace de l'exposition, relation à la lumière, modelage final

## **2013**

### **Expositions**

11 janvier au 23 mars 2013

***Apollinaire et la Méditerranée, pour fêter le centenaire d'Alcools***

exposition de nombreux documents inédits, prêtés par la BnF, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet et la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, en partenariat avec la Bibliothèque Méjanes, avec la participation de Claude Debon et Dominique Mazel

5 avril au 5 juin 2013

***Méditerranées***

exposition photographique d'Adrienne Arth, dans le cadre de *Marseille-Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture*

## ***Souffle de Perse n° 16 • 252***

9 juin au 9 novembre 2013

### ***Le rêve européen - Aristide Briand - Alexis Leger***

exposition de nombreux documents de la Fondation Saint-John Perse mais aussi de l'Association Aristide Briand (Nantes) avec la participation de Claude Thiébaud

23 novembre 2013 au 14 février 2014

### ***Poésie en dialogue -Youl, plasticien - Michel Butor, poète***

exposition de livres d'artistes de Youl et de poèmes de Butor

## **Animations**

4 avril 2013

### ***"Passage des frontières"***

séminaire qui s'est tenu à l'Université de Provence, avec la participation de tous les auteurs invités à l'occasion du *Printemps des poètes 2013*, avec le soutien des différents départements de l'Université de Provence (IRMAM, département de langue arabe, CAER, Centre Aixois d'Études Romanes, CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille)

5, 6 et 7 avril 2013

### ***Voix du quotidien en Méditerranée***

dans le cadre du *Printemps des poètes 2013*, rencontres poétiques avec James Sacré, Titos Patrikios, Stéphanos Stéphanidès, Luis Garcia Montero, Giuseppe Conte et Iman Mersal, en partenariat avec *Les Écritures croisées* l'Université de Provence, l'Université Vanderbilt, le Lycée Émile Zola, le Lycée Vauvenargues et le Collège Jean Guéhenno

8 novembre 2013

***Saint-John Perse, Camus et l'Europe***

débat animé par Antoine Spire entre Sophie Doudet, maître des conférences à Sciences-Po-Aix-en-Provence, Henriette Levillain, professeur à Paris IV-Sorbonne, Georges-Henri Soutou, historien, membre de l'Institut, et Agnès Spiquel, professeur émérite, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

23 novembre 2013

***À la rencontre des poètes et écrivains algériens El-Mahadi Acherchour, Younil et Sarah Haidar***

*Pour fêter la poésie, en partenariat avec Les Écritures croisées*

**Rencontres poétiques**

8 mars 2013

***De l'écriture et de l'édition***

avec **Daniel Cohen**, écrivain et éditeur

24 mai 2013

***Autour du peintre et poète Louis Brauquier et de Saint-John Perse***

dialogue entre Alain Paire et Gilles Bourdy

7 juin 2013

***Pietro Sarto et Alain Paire rencontrent Florian Rodari***

**Spectacle**

5 avril 2013

**Lecture jouée multilingue**

Restitution des ateliers *Dire la poésie* menés par le *Théâtre des Mots An'imés* dans le cadre de *Marseille-Provence 2013*

## *Souffle de Perse* n° 16 • 254

24 avril 2013

**Spectacle** joué par le *Théâtre des Mots An'imés* dans le cadre du dispositif Éducation Artistique et Culturelle (ÉAC) de la Ville d'Aix-en-Provence

### **Ateliers**

Ateliers dire la poésie, menés par le *Théâtre des Mots An'imés* toute l'année dans différentes classes du Collège Jean Guéhéno (Cathy Faidix, Martine Martin Lopez), du Lycée Vauvenargues (Pascal Reynaud), du Lycée Émile Zola (Guy Vincent, Ghislaine Peyrano, Mariapi Martinez, Efi Lavida), de l'Université Vanderbilt (Maïté Monchal), de l'Université de Provence, IRMAM (département de langue arabe), CAÉR (Centre Aixois d'Études Romanes), CIÉLAM (Centre Interdisciplinaire d'Études des Littératures d'Aix-Marseille), avec la participation de Richard Jacquemond, Yannick Gouchan, Estrella Massip et Stéphane Baquey

-----

## PROJETS DE LA FONDATION POUR 2014

-----

### Expositions

23 novembre 2013 au 15 février 2014

**Youl, Michel Butor** : *Poésie en dialogues*

*Exposition de livres d'artistes de Youl et de poèmes de Butor.*

11 mars au 30 mai 2014

**Lucien Clergue**

Vernissage le 5 avril 2014

(Dates à préciser, pas définitives pour le moment)

*Exposition en partenariat avec le Musée des Tapisseries*

17 juin au 18 octobre 2014

**Gide-Saint-John Perse**

*Exposition documentaire*

4 novembre 2014 au 14 février 2015

**La Dogana**

Les éditions *La Dogana* ont été créées à Genève en 1981 dans le but de mieux faire connaître toute espèce de textes entrant en relation avec la poésie : recueils en langue française ou étrangère, cycles de poèmes, essais, souvenirs, médiations et proses rythmées et même lieder chantés, qui répondent à la sensibilité des lecteurs et amis qui se sont regroupés pour rendre viable ce projet.

Lieu de transit plus que de contrôle, favorable aux échanges et qui accorde littéralement un *visa* à la parole, *La Dogana* – la douane en italien- souhaite particulièrement mieux faire connaître les poètes de Suisse romande en France et dans les autres pays francophones,

## ***Souffle de Perse n° 16 • 256***

comme elle s'efforce de diffuser l'œuvre de poètes français qui n'ont pas encore pu se faire entendre à l'intérieur de nos frontières.

Cet élargissement de l'espace, les éditions souhaitent l'étendre également au temps, puisqu'elles s'efforcent de multiplier les traductions de textes anciens ou lointains qui résonnent à nos oreilles d'aujourd'hui comme singulièrement modernes et proches.

*Les éditions de La Dogana sont dirigées depuis 30 ans par **Florian Rodari**, poète commissaire d'exposition, critique d'art et responsable de la Fondation Jean Planque qui est à présent installée à Aix en Provence.*

### **Animations**

21 et 22 mars 2014

#### ***Les enfants de Guillaume Apollinaire et de la Méditerranée.***

*Dans le cadre du Printemps des poètes : table ronde publique autour de Claude Debon, Gaëlle Théval, Isabelle Maunet, Sandra Raguenet, Gilles Suzanne et Jean-Charles Agboton-Jumeau.*

Lectures et performances des artistes de ces poésies venues des 4 coins de la Méditerranée.

*Avec la participation de Demosthène Agrafiotis (Grèce), Bartolome Ferrando (Espagne), Giovanni Fontana (Italie), Serge Pey (France Sud côté Ouest), et Julien Blaine (France Sud côté Est) comme invité d'honneur.*

En novembre, date à préciser

#### ***Pour fêter la poésie avec Florian Rodari.***

Dans le cadre de l'exposition *la Dogana*.

Florian Rodari dirige les Éditions La Dogana depuis 30 ans. Poète, commissaire d'exposition et critique d'art, il est aussi responsable de la Fondation Jean Planque qui est à présent installée à Aix en Provence.

En partenariat avec les *Écritures croisées*.

## **Rencontres poétiques**

Janvier

**Guy Vincent, traducteur du *Mahâbhârata***

Mai

**Emmanuelle Laugier**

## **Spectacle**

23 mai 2014

**Spectacle ÉAC *La Lune***

## **Ateliers**

**Atelier ÉAC « Dire la Poésie ».**

Menés par le Théâtre des Mots An'imés.

Pour l'année 2013-14, nous reconduisons le programme de l'année précédente et nous travaillerons autour du **thème de la lune**. Il s'agit de traverser les âges et les genres : en premier lieu nous avons abordé les poètes romantiques tels que V. Hugo, A. de Lamartine, A. de Musset, pour nous rapprocher d'auteurs plus contemporains, tels que P. Verlaine, J. Laforgue, G. Apollinaire, B. Vian, P. Soupault, R de Obaldia.

Cette année de travail se clôturera par un temps de rencontre avec l'œuvre, qui a prendra la forme d'un spectacle poétique.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 258

15 février 2014

### **Initiation au livre d'artiste avec Youl Criner**

Dans le cadre de l'exposition *Poésie en dialogue : Michel Butor, poète – Youl plasticien.*

L'exposition commentée permettra de découvrir le livre d'artiste : exemples de livres d'artistes (livres manuscrits par les poètes, livres imprimés à tirages limités) et réflexions sur la matérialité du livre : papiers du monde, ancêtres du papier (papyrus, parchemin) papiers à base de végétaux, de tissus, papiers recyclés fabriqués par Youl, pigments, teintures naturelles, reliures, ouvrage sur la mise en page et la typographie.

Exposé sur le livre d'artiste : définition, historique, matérialité, compagnonnage écrivain-artiste, commercialisation...

Apprentissage des techniques de base : découpages, pliages et contre pliages, rainages, collages, mise en pages, illustrations, couvertures, fermetures, titre et harmonisation avec le texte choisi.

Réalisation de maquettes préparatoires : fabrication d'un ou deux livres d'artiste par les participants.

-----

**COMPOSITION DU BUREAU DE LA  
FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

-----

**Yves-André Istel**, Président

**Henriette Levillain**, Vice-présidente

**François Sureau**, Secrétaire

**Alain Dormoy**, Trésorier

-----

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE**

-----

**Membres de droit :**

**Jean-Paul Caverni**

Président de Université de Provence Aix-  
Marseille I, représenté par **Stéphane Baquey**

**Alain Dormoy**

Petit-neveu d'Alexis Leger/Saint-John Perse

**Christian Frémont**

Préfet des Bouches-du-Rhône ou son représentant  
le Sous-préfet d'Aix-en-Provence

**Yves-André Istel**

Conseiller Principal, Banque Rothschild

**Michèle Jones**

Conseillère municipale déléguée aux Musées et  
au Protocole

**Patricia Larnaudie**

Adjointe déléguée à la Cité du Livre et aux  
Médiathèques

**Rémy Borel**

Directeur de la Bibliothèque Méjanès

**Chantal Robillard**

Conseiller pour le Livre et la Lecture (DRAC)

**Membres élus :**

**Henriette Levillain**

Professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne

**Pierre Morel**

Ambassadeur de France, Représentant spécial de  
l'Union européenne pour l'Asie centrale et pour la  
crise en Géorgie

**Pierre Oster**

Poète et Écrivain

**Antoine Spire**

Journaliste et écrivain

**François Sureau**

Avocat et Écrivain

**Mireille Sacotte**

Professeur à l'Université de Paris III-Sorbonne  
nouvelle

**Jean-Claude Trichet**

Ancien Président de la Banque Centrale  
Européenne, Francfort

-----

## **BIBLIOGRAPHIES**



# COMPLÉMENTS A LA BIBLIOGRAPHIE 2010<sup>1</sup>

Orphée Szinétar  
Documentaliste

Les références précédées d'un \* peuvent être consultées à la  
Fondation Saint-John Perse

## OUVRAGES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

\* ÈVE RABATÉ, *L'Espace littéraire de la revue Commerce (1924-1932)*, thèse de doctorat en Lettres Modernes soutenue le 27 novembre 2010, Université de Paris IV-Sorbonne

## OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

KOUADIO (N'guettia Martin), *Poétique de l'imaginaire et construction du sens : schèmes, images, syntaxes et signifiante*. Chambéry, Université de Savoie, 2010, 233 p., collection "Écriture et représentation"

---

<sup>1</sup> Parue dans *Correspondance Saint-John Perse - C. Gulbenkian, 1946-1954*, éd. Vasco Graça Moura, *Les Cahiers de la nrf*, série Saint-John Perse, n° 21, Gallimard, 2013, p. 321-322.

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-  
JOHN PERSE

HARTMANN (Esa Christine), "L'illumination lointaine des tablettes d'argile. Le statut de l'intertexte mésopotamien dans la genèse de *Vents* de Saint-John Perse", *Genesis, Revue internationale de critique génétique*, n° 31/10, Paris, CNRS / ITEM, 2010, p.123-135

-----

# COMPLEMENTS A LA BIBLIOGRAPHIE 2011<sup>1</sup>

Orphée Szinétar  
Documentaliste

Les références précédées d'un \* peuvent être consultées à la  
Fondation Saint-John Perse

## PUBLICATIONS DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

\* *SOUFFLE DE PERSE*, n° 15, décembre 2011, 264 p.  
ill.

p. 9 : Comité de rédaction

p. 11 : VENTRESQUE (Renée), Présidente de  
l'Association des Amis de la Fondation Saint-John  
Perse, Éditorial

### Études

p. 14 : Avertissement et appel à communications

p. 15 : ROSSIGNOL (Bernadette et Philippe), Genèse  
d'une généalogie

p. 23 : COLLOMB (Michel), De Paul Morand à Alexis  
Leger, en confidence

---

<sup>1</sup> Parue dans *Correspondance Saint-John Perse - C. Gulbenkian, 1946-1954, op. cit.* p. 323-324.

## *Souffle de Perse* n° 16 • 266

p. 31 : PALLANDRE (Christian), L'ombre et le regard. Quel a été le rôle d'Alexis Leger dans les *Accords de Munich* ?

p. 55 : THIEBAUT (Claude), Chronique d'un retour annoncé (première partie)

p. 75 : HOLST (Holger Christian), Saint-John Perse dans les pays de langue allemande. L'attribution du Prix Nobel de Littérature

p. 95 : PAWLIEZ (Marion), En ouest. Le voyage dans *Vents* de Saint-John Perse

p. 115 : GRAINGER (Glen), *Chronique*. Les temps en fusion

p. 135 : HARTMANN (Esa Christine), Métaphores en marge. L'invention iconique de Saint-John Perse

### Témoignage

p. 153 : DEVINCENZO (Giovanna), Entretien avec Folco Quilici autour de Saint-John Perse et de Romeo Lucchese

### Comptes rendus de lecture

p. 167 : RAYBAUD (Antoine), Renée Ventresque, *La "Pléiade" de Saint-John Perse, La Poésie contre l'Histoire*

p. 169 : VENTRESQUE (Renée), Katherine Biddle, *Saint-John Perse intime. Journal inédit d'une amie américaine*

p. 173 : VENTRESQUE (Renée), KOEFFER (Wernfried) et POULIQUEN (Jean-Luc), *Le poète et le diplomate. Les mots et les actes*

Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse

- p. 177 : Présentation de l'Association
- p. 179 : Assemblée générale du 29 juin 2011
- p. 191 : Assemblée générale du 25 juin 2010
- p. 207 : Assemblée générale du 12 décembre 2009
- p. 219 : Liste des adhérents
- p. 223 : Composition du Bureau et du Conseil d'administration de l'Association
- p. 225 : liste de diffusion *SJPinfo*

Fondation Saint-John Perse

- p. 229 : CALVET (Muriel), Directrice de la Fondation Saint-John Perse, Le mot de la directrice
- p. 231 : Demande de mécénat
- p. 233 : Activités 2011
- p. 237 : Projets 2012
- p. 241 : Composition du Bureau et du Conseil d'administration de la Fondation
- p. 245 : Bibliographie 2009
- p. 251 : Bibliographie 2010
- p. 257 : Première bibliographie 2011
- p. 259 : Thèses en cours
- p. 261 : Dernières publications
- p. 266 : Informations pratiques
- p. 267 : Contacts

MONOGRAPHIES CONSACRÉES À SAINT-JOHN PERSE

KOCAY (Victor), *Schémas du désir : une lecture d'Amers de Saint-John Perse*, University Press of the South, La Nouvelle-Orléans, 2011, 332 p.

OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

\* DEBON (Claude), *Lorand Gaspar et la langue, entretiens inédits de Lorand Gaspar avec Claude Debon*, Styl-m, 2011

DULPHY (Anne), FRANK (Robert), MATARD-BONUCCI (Marie-Anne), ORY (Pascal), *Les relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, collection "Enjeux internationaux", 2011

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

FELS (Laurent), "La symbolique des quatre éléments autour d'*Anabase* de Saint-John Perse", Musée de la Famenne (Marche-en-Famenne Luxembourg). [conférence, 14 mai 2011]

HARTMANN (Esa Christine), "Du rêve cosmique à la révolution métaphysique : Rimbaud et Saint-John Perse", *Parade sauvage, Revue d'études rimbaldiennes*, n° 22, octobre 2011, p.11-21

-----

## BIBLIOGRAPHIE 2012

Orphée Szinétar  
Documentaliste

Les références précédées d'un \* peuvent être consultées à la  
Fondation Saint-John Perse

### ÉCRITS DE SAINT-JOHN PERSE

#### *Œuvres*

\* SAINT-JOHN PERSE, *Croisière aux Îles Éoliennes (Aspara)*, 1967, nouvelle transcription présentée et annotée par Claude Thiébaud, *Souffle de Perse*, hors-série n° 2, novembre 2012, lxxiv-246 p., ill., annexes, carte, bibliographie, index. [Revue de l'Association des Amis de la Fondation Saint-John Perse]

VENTRESQUE (Renée), Chers Amis de l'Association

p. i : Présentation

p. lxxi : Principes de l'édition

p. lxxiv : Remerciements

p. 1 : *Croisière aux Îles Éoliennes* (transcription)

#### Annexes

p. 197 : Réception de l'édition de 1987

p. 199 : Pages du *Guide Bleu*

## *Souffle de Perse* n° 16 • 270

- p. 209 : Carte des Îles Éoliennes
- p. 211 : Chansons napolitaines
- p. 217 : Bibliographie
- p. 221 : Table de concordance
- p. 223 : Index des noms
- p. 234 : Index des lieux
- p. 243 : Index des œuvres de Saint-John Perse
- p. 243 : Table de illustrations
- p. 245 : Table des matières

### PUBLICATIONS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

\* FONDATION SAINT-JOHN PERSE, *Pierre Guerre (1910-1978), "Je demande aux hommes d'être des promeneurs"*. Catalogue d'exposition à la Fondation Saint-John Perse, janvier-février 2012. Aix-en-Provence, Fondation Saint-John Perse, 2012, 60 p.

- p. 3 : CALVET (Muriel), Avant-propos
- p. 11 : PAIRE (Alain), "Je demande aux hommes d'être des promeneurs"
- p. 45 : LITTLE (Roger), Pierre Guerre au timon de la Fondation
- p. 58 : VIDAL-NAQUET (Alain), Dans l'intimité

MONOGRAPHIES CONSACRÉES À SAINT-JOHN PERSE

\* CLUSE (Jean-Louis), *Saint-John Perse en ses miroirs. Le même, l'autre et le multiple*, L'Harmattan, Paris, 2012, 358 p.

EL AZZOUZI (Abdelatif), *Esthétique de la violence chez Perse et Senghor : Essai de définition*, Éditions Universitaires Européennes, 2012, 80 p.

FELS (Laurent), *Le "Discours Nobel" de Saint-John Perse : une conception épistémologique de la poésie*, Echternach, 2012, 118 p. [mémoire]

OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

CONSTANT (Anne-Sophie) et PRETA-DE BEAUFORT (Aude), *Pierre Emmanuel, le poète, les poètes : Hölderlin, García Lorca, Pierre Jean Jouve, Saint-John Perse, Patrice de La Tour du Pin, Claude Vigée*, avant-propos de François Livi, *Cahiers Pierre Emmanuel*, n° 3, L'Âge d'homme, 2012, 195 p.

ÆGIDIUS (Adam), *L'Énonciation dans la poésie moderne. Approche linguistique des genres poétiques*, collection "ThéoCrit' ", vol. 4, Peter Lang, 2012, 436 p.

GUILLOU (Jean), *La Musique et le geste*, Beauchesne, 2012, 351 p. [" 'Éloges' de Saint-John Perse. Synesthésie musicale"]

ÉTUDES ET ARTICLES CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

CHEHAB (May), "J'habiterai mon nom'. Les saintes trinités pseudonymiques d'Alexis Leger", in Bravo Federico (dir.), *La Signature*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux (collection "Littéralité"), 2012, p. 397-418.

\* CHEHAB (May), "Gaia ou le poème (im)possible : Saint-John Perse annotant Jean Bollack", in Escola Marc (dir.), *Théorie des textes possibles*, CRIN 57, Amsterdam/New York, Rodopi, p. 71-88

\* RIGOLOTT (Carol), "Braque, Saint-John Perse and the Mystery of *Birds*," *Princeton University Library Chronicle*, LXXIII : 3, spring 2012, 372-389

VENTRESQUE (Renée), "Saint-John Perse, 'jusqu'à l'ongle sans défaut' ", communication sur l'iconographie de *Honneur à Saint-John Perse* au Colloque international de Victoria (Colombie britannique), *L'image répétée. Imitation, copie, emploi, recyclage*, 2-4 juin 2011, texte publié en 2012 dans la revue en ligne *Textimage* [http://www.revue-textimage.com/conferencier/01\\_image\\_repetee/ventresque1.html](http://www.revue-textimage.com/conferencier/01_image_repetee/ventresque1.html)

DOCUMENTS MULTI-SUPPORT CONSACRÉS À  
SAINT-JOHN PERSE

MULSANT (Florentine), *Exil* pour grand orchestre, op. 23,  
symphonie n° 2 d'après le poème de Saint-John Perse,  
Kassel, Furore Verlag, 2012. [partition]

FREZIN (Colombe), JANVIER (Patrick) *et al.*, *Saint-John  
Perse*, chanté et dit par, EPM musique, distrib. Mélodie,  
2012 [1 disque compact, 1 h 02 min 59 s + 1 brochure,  
collection "Poètes & chansons"]

-----



## PREMIERE BIBLIOGRAPHIE 2013

Orphée Szinétar  
Documentaliste

Les références précédées d'un \* peuvent être consultées à  
la Fondation Saint-John Perse

### ÉCRITS DE SAINT-JOHN PERSE

#### *Traductions*

\* ÇANI (Alket), *Poezi* [œuvres choisies], Odéon, Tirana, 2013. [traduction en albanais]

### PUBLICATIONS DE LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE

\* FONDATION SAINT-JOHN PERSE, *Apollinaire et la Méditerranée. Pour fêter le centenaire d'Alcools, catalogue de l'exposition*, 11 janvier-23 mars 2013, établi par Claude Debon, Fondation Saint-John Perse - Bibliothèque Méjanès, janvier 2013, 32 p., ill.

\* *LES CAHIERS DE LA NRF*, série Saint-John Perse, n° 21, Fondation Saint-John Perse, Gallimard, 2013, 333 p. ill. (*Les Cahiers de la nrf*)

MOURA (Vasco Graça), *Saint-John Perse - Calouste Gulbenkian, Correspondance (1946-1954)*, 336 p. + 4 p. hors texte

Fondation Saint-John Perse : bibliographies 2010-2012. Thèses en cours

MONOGRAPHIES CONSACRÉES À SAINT-JOHN PERSE

BOURDY (Gilles), *Envoi de Louis Brauquier à Saint-John Perse*, chez l'auteur, Saint-Mitre-les-Remparts, 2013, 86 p.

CLUSE (Jean-Louis), *Saint-John Perse, le poète en ses miroirs*, L'Harmattan, janvier 2013, 358 p.

\* DEVINCENZO (Giovanna), *L'impossible retour de Saint-John Perse*, Hermann, avril 2013, 244 p.

\* LEVILLAIN (Henriette), *Saint-John Perse*, Librairie Arthème Fayard, collection "Biographies littéraires", septembre 2013, 560 p.

\* MAYAUX (Catherine), *Saint-John Perse en ses dictionnaires : l'idiolecte d'un poète*, Actes du colloque de Cergy-Pontoise, novembre 2009, Honoré Champion, février 2013, 164 p.

GARDES TAMINE (Joëlle), "La syntaxe nominale de Saint-John Perse", p. 13-20

FREDERIC (Madeleine), "Efflorescence sémantique chez Saint-John Perse", p. 21-30

LEVILLAIN (Henriette), "Le mot savant chez Saint-John Perse", p. 31-43

MAYAUX (Catherine), "L'hapax dans l'œuvre poétique de Saint-John Perse", p. 45-55

THIEBAUT (Claude), "Alexis Leger lexicographe : son 'cahier créole' ", p. 58-77

MILLET-GERARD (Dominique), Sur trois versants : étude des trois traductions d'*Anabase* par T.S. Eliot", p. 79-92

KASSAB-CHARFI (Samia), "De l'aplomb à l'entaille : les sites de la parole poétique persienne", p. 93-102

CHEHAB (May), "Le préfixe et la préposition *sur*, catégories philosophiques chez Saint-John Perse", p. 105-111

FROYE (Marianne), "La toponymie persienne d'*Éloges* à 'Exil' ", p. 113-122

GALLAGHER (Mary), "De la 'case à eau' au 'ranch' ", p. 123-139

DEVINCENZO (Giovanna), "Le voyage de Saint-John Perse dans la langue de la nature", p. 141-155

## OUVRAGES EN PARTIE CONSACRÉS À SAINT-JOHN PERSE

- \* MAULPOIX (Jean-Michel), *Par quatre chemins : Francis Ponge, Henri Michaux, René Char, Saint-John Perse*, Pocket, 2013, 244 p.

-----



## THESES EN COURS

Orphée Szinétar  
Documentaliste

Sujets de thèses déposés depuis moins de dix ans.

Les additions à la liste précédemment parue dans *Souffle de Perse* n° 15 sont signalées en caractères gras.

CARRE (Juliette), *La Formation d'une génération d'hommes de Lettres nés autour de 1885 à travers leurs correspondances de jeunesse : Jacques Rivière, Valéry Larbaud, Saint-John Perse, Alain-Fournier, André Lhote*, Université Paris IV-Sorbonne, 2005

DECOUVOUX (Sarah), *L'Inventaire à forme poétique au XX<sup>e</sup> siècle chez Saint-John Perse, Francis Ponge, Jean Follain et Georges Perros, pratiques d'écritures comparées : enjeux, formes et fonctions*, Université de Paris IV-Sorbonne, 2006

**DOURNEL (Sylvain), *Les Masques de Saint-John Perse*, Paris IV-Sorbonne, 2008**

FELS (Laurent), *Poésie et science(s) chez Saint-John Perse*, Université Paul Verlaine, Metz, 2010

FU (Shaomei), *Le Regard singulier de Paul Claudel, Saint-John Perse, Pierre Loti et Victor Segalen : une appréhension moderne de la Chine*, Université de Paris III-Sorbonne nouvelle, 2005

JEZEQUEL (Patrick), *Saint-John Perse, un lyrique moderne ?*, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense, 2010

**LIRON (Olivier), *Réception de l'œuvre de Saint-John Perse en Amérique latine (1945-2006), discours critiques, interprétations, réappropriations poétiques*, Université Paris III-Sorbonne nouvelle, 2011**

MEHREZ (Mayssa), *La Représentation du langage dans l'œuvre poétique de Saint-John Perse*, Université de Cergy-Pontoise, 2006

NDOUR (Emmanuel), *L'Intertextualité dans la poésie de Saint-John Perse et de Derek Walcott*, Université Paris-Est, 2008

OVALLE ARIZA (Oscar), *Structures mythiques dans le poésie de Ted Hughes, Saint-John Perse et José Manuel Arango*, Université Paris IV-Sorbonne, 2008

**SCHWARTZ (Mathieu), *Saint-John Perse et les savoirs, une poésie encyclopédique ?*, Paris-Est, 2012**

**THIANDOUM (André), *Les Paradoxes du mouvement chez Saint-John Perse*, Lyon 2, 2012**

-----

## DERNIERES PUBLICATIONS

-----

En cas d'expédition, demander au secrétariat le montant des frais de port et d'emballage, tant pour la France métropolitaine que pour les DOM-TOM et l'étranger.

-----

**LES CAHIERS DE LA NRF, SERIE SAINT-JOHN PERSE, Paris, Gallimard.**

-----

Les numéros 1, 6, 8/9 et 13 sont épuisés.

Réduction de 50 % aux adhérents de l'Association des Amis de la  
Fondation Saint-John Perse

-----

**n° 2.** (1979) - *Lettre de Saint-John Perse à Pierre Guerre, huit lettres inédites de Saint-John Perse à Yvan Goll*, études critiques, bibliographies 1977 et 1978. **8 €**

**n° 3.** (1980) - *Lettres de Saint-John Perse à Roger Caillois*, études critiques, bibliographies 1978 et 1979. **8 €**

**n° 4.** (1981) - *"L'Animale" par Alexis Saint Léger Léger*, études critiques, bibliographies 1979 et 1980. Stock très imité. **8 €**

**N° 5.** (1982) - *Lettre de Saint-John Perse à André Gide (26 juillet 1949)*, études critiques, bibliographies 1980 et 1981. **8 €**

**n° 7.** (1984) - *Une traduction d'Amers en arabe par Mustapha El Kasri*, études critiques, bibliographies 1982 et 1983. **8 €**

**n° 10.** (1991) - *Correspondance de Jean Paulhan - Saint-John Perse*, Joëlle Gardes Tamine éd., bibliographies 1988 à 1990. **8 €**

***Souffle de Perse* n° 16 • 282**

**n° 11.** (1993) - *Correspondance de Dag Hammarskjöld - Alexis Leger*, Marie-Noëlle Little éd., bibliographies 1991 et 1992. **10 €**

**n° 12.** (1994) - *Les Lettres d'Asie*, Catherine Mayaux éd., bibliographies 1992 et 1993. **10 €**

**n° 14.** (1998) - *La Créolité de Saint-John Perse*, Mary Gallagher, bibliographies 1996 et 1997. **15 €**

**n° 15.** (2001) - *Courrier d'exil. Correspondance de Saint-John Perse avec Archibald MacLeish, Francis et Katherine Biddle*, Carol Rigolot éd., bibliographies 1998 et 1999. **15 €**

**n° 16.** (2003) - *Lettres à une dame d'Amérique, Mina Curtiss, 1951-1973*, Mireille Sacotte éd., bibliographies 2001 et 2002. **15 €**

**n° 17.** (2006) - *Lettres Atlantiques. Saint-John Perse, T.S. Eliot et Allen Tate*, Carol Rigolot éd., bibliographies 2002 à 2004. **17,50 €**

**n° 18.** (2007) - *Une lecture de Vents*, Henriette Levillain, bibliographie sélective sur *Vents*, index des noms cités. **15 €**

**n° 19.** (2009) - *Correspondance de Henri et Hélène Hoppenot - Saint-John Perse*, Marie-France Mousli éd., bibliographies 2006 et 2007. **20 €**

**n° 20.** (2011) - *Saint-John Perse intime. Journal inédit d'une amie américaine, Katherine Biddle, 1940-1972*, Carol Rigolot éd., bibliographies 2008 à 2010. **19,50 €**

**n° 21.** (2013) - *Correspondance Calouste Gulbenkian - Saint-John Perse*, Vasco Graça Moura éd., bibliographies 2010 à 2012. **22 €**

-----

**Catalogues d'exposition**

-----

*Sauf exception, ils sont au prix unitaire de 10 €*

*Saint-John Perse et la Mer*, 2003.

*Nobel en Caraïbe, Centenaire du Prix Nobel*, 2002.

*Saint-John Perse et le Sud*, 1993.

*Une amitié littéraire : Valery Larbaud /Saint-John Perse*, 1991.

*Henri Maccheroni : Proximités Saint-John Perse*, 1991.

*Pour Fêter une enfance, Saint-John Perse et les Antilles*, 1990.

*Les Oiseaux et l'œuvre de Saint-John Perse*, 1976, 5 €

-----

**Autres publications disponibles à la Fondation**

-----

*Saint-John Perse*, textes de Henriette Levillain, Ministère des Affaires étrangères/Association pour la diffusion de la pensée française, 2005. Première approche de l'homme et de l'œuvre, **15 €**

*Postérités de Saint-John Perse*, textes réunis et présentés par Éveline Caduc, ILF/CNRS, 2002. Communications du colloque de Nice en 2000, **10 €**

*Index de l'œuvre poétique de Saint-John Perse*, présenté par Éveline Caduc, Travaux de linguistique quantitative n° 50, Paris, Honoré Champion éditeur, 1993, **10 €**

## *Souffle de Perse n° 16 • 284*

**SOUFFLE DE PERSE**, Revue de l'Association des Amis de la  
Fondation Saint-John Perse

En cas d'expédition, demander au secrétariat le montant des frais de port et d'emballage, tant pour la France métropolitaine que pour les DOM-TOM et l'étranger.

Commande à régler par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation Saint-John Perse, ou par *Paypal* à l'adresse : [association-sjp@wanadoo.fr](mailto:association-sjp@wanadoo.fr).

-----

Anciens numéros :

/ 1 (1991) / 2 (1992) / 3 (1993) / 4 (1994) / 5-6 (1995)  
/ 7 (1997) / 8 (1998) / 9 (1999) / 10 (2002) / 11 (2005)  
/ 12 (2007) / 13 (2008) / 14 (2009) / Hors-Série 1 (2010)  
/ 15 (2011) / Hors-Série 2 (2012) /

*au prix de 10 € jusqu'au n° 15, 15 € au-delà.*

Réduction de 50 % aux adhérents de l'Association des Amis de la  
Fondation Saint-John Perse

-----

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

-----

**Fondation Saint-John Perse**

**CITÉ DU LIVRE - 8/10 rue des Allumettes**

**13098 Aix-en-Provence Cedex 2**

**Tél. : 04. 42. 91. 98. 85 - Fax : 04. 42. 27. 11. 86**

**Mél. : [fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr](mailto:fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr)**

**Site Internet : <http://www.fondationsaintjohnperse.fr>**

La Fondation Saint-John Perse est ouverte du mardi au samedi de  
14 h à 18 h pendant toute l'année sauf les jours fériés.

L'entrée des expositions est libre et gratuite.

Les membres de l'Association peuvent librement consulter les  
documents sur place.

-----

## CONTACTS

-----

**Muriel Calvet**, Directrice de la Fondation Saint-John Perse.

*Direction administrative et programmation culturelle.*

**Tél. : 04 42 91 98 86**

**Mél. :** direction.fondation.sjp@orange.fr

**Jade Gravot**, Secrétaire-Comptable.

*Administration, gestion, subventions et publications*

*Relations avec les membres de l'Association.*

**Tél. : 04 42 91 98 85 - Fax : 04 42 27 11 86**

**Mél. :** fondation.saint.john.perse@wanadoo.fr

**Orphée Szinétar**, Documentaliste.

*Documentation, expositions, communication.*

**Tél. : 04 42 91 98 87**

**Mél. :** documentation-fondation-sjp@orange.fr

-----

**Achevé d'imprimer**

**le XXXX**

**sur les presses**

**Imprimerie**

**Centre Littéraire d'Impression Provençal**

**Livres, revues, catalogues, brochures.**

**42, bd. de la Padouane**

**Artizanord n° 203**

**13015 Marseille**

**Tél. 04 91 65 05 01 - Fax. 04 91 65 05 12**

**Mél. : [infos@imprimerie-clip.com](mailto:infos@imprimerie-clip.com)**

**Site : <http://www.imprimerie-clip.com>**

***Souffle de Perse* n° 16 - Février 2014**

**N° ISBN : XXXX**

**EAN : XXXX**

**Dépôt légal Février 2014**